

— J. Déa —

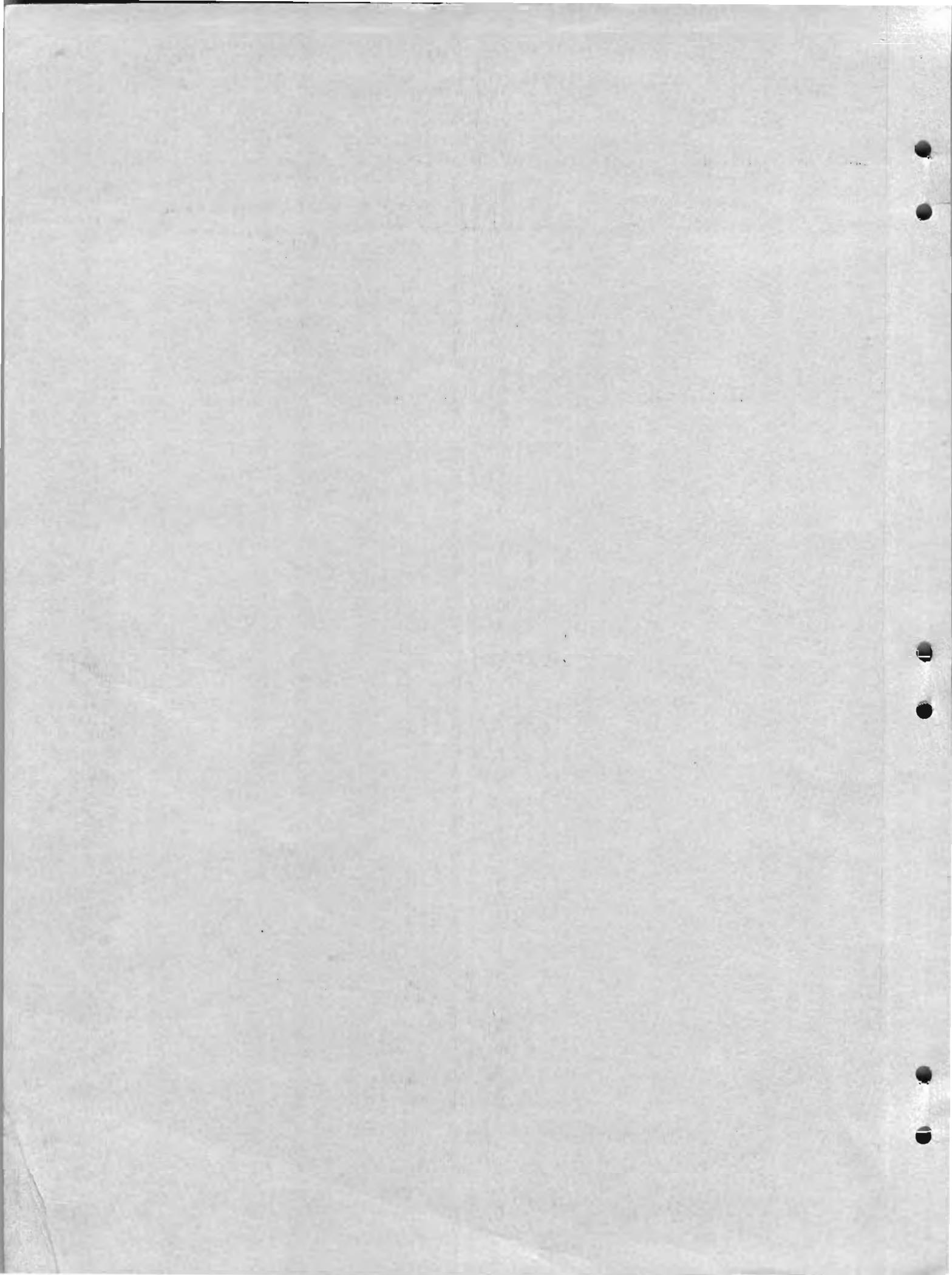
HISTOIRE DE SAINTE-ELISABETH

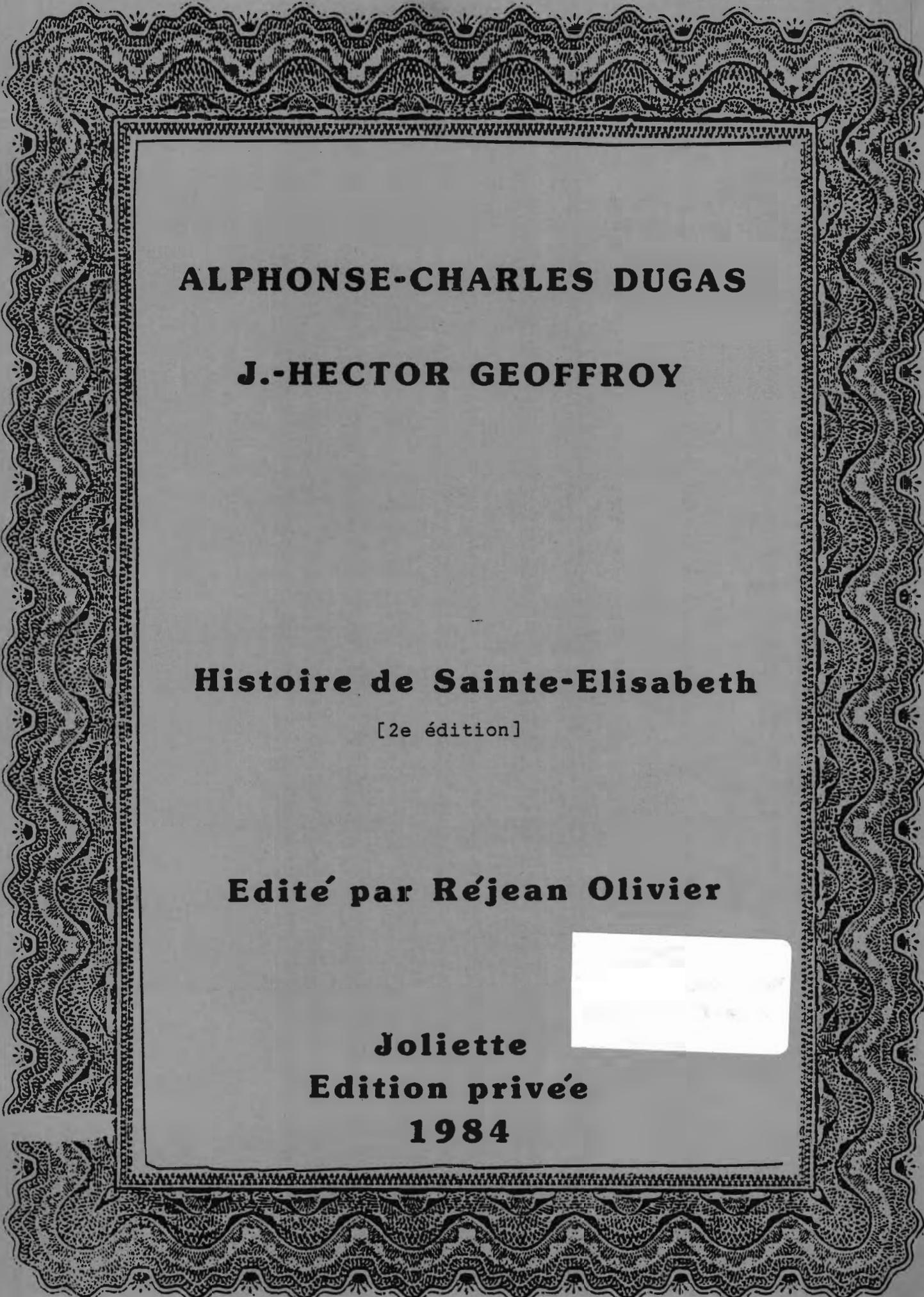
J.-Hector Geoffroy
Alphonse-Charles Dugas



Première église de Sainte-Elisabeth

Edité par Réjean Olivier
Joliette, édition privée 1984





ALPHONSE-CHARLES DUGAS

J.-HECTOR GEOFFROY

Histoire de Sainte-Elisabeth

[2e édition]

Edité par Réjean Olivier

Joliette
Edition privée
1984



JUSTIFICATION DU TIRAGE

Cette réédition de l'histoire de Sainte-Elisabeth a été imprimée à seulement cent exemplaires. Les cinquante premières copies sont réservées aux souscripteurs et sont autographiées par l'abbé J.-Hector Geoffroy, auteur et historien et par Réjean Olivier, éditeur. Elles sont numérotées à la main de 1 à 50.

Exemplaire numéro

Réimpression tirée aussi à 100 exemplaires en décembre 1984.

J. Hector Geoffroy ptre.

J. Hector Geoffroy, ptre

Réjean Olivier

Réjean Olivier

971.41
J75 pel 2

4299

PROPRIÉTÉ DE
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec,
Bibliothèque nationale du Canada,
3e trimestre 1984.

I S B N : 2-920249-78-9

(COLLECTION OEUVRES BIBLIOPHIQUES DE LANAUDIÈRE, No 11)

[Sur la page de la couverture: l'ère église de Sainte-Elisabeth; troisième façade en bois imitant la pierre. Messire Alfred Dupuis était curé; c'était en 1864. A remarquer le cimetière près de l'église. A l'arrière, la petite chapelle adossée à la sacristie et dédiée à Sainte-Anne Elle fut bénite le 24 août 1879. L'église et la chapelle furent démolies en 1903.]

PRESENTATION DE L'EDITION DE 1984

En 1971 et 1972, je publiais à quelques centaines d'exemplaires seulement deux grands cahiers sur l'histoire de Sainte-Elisabeth, comté de Joliette. En quelques mois seulement, j'ai épuisé mes éditions. Grâce à mon père, Georges Olivier, sacristain dans ma paroisse natale, la majorité des familles de Bayole ont pu acquérir ces publications. Ce dernier parcourait les rangs de la paroisse avec sa mobyette. Les cahiers au coût de 5,00\$ l'unité se sont envolés rapidement. Je publiais par la suite les biographies des notaires et des médecins de Sainte-Elisabeth depuis la fondation de la paroisse jusqu'à nos jours par l'abbé J.-Hector Geoffroy.

Je n'ai jamais eu de subvention pour recherche ou pour édition. Je tiens à le dire ici bien clairement que ce travail a toujours été fait bénévolement durant mes temps libres. Avec ma famille de quatre jeunes enfants, je n'ai jamais pu mettre de grosses sommes pour mes éditions. Tout ce que je demande, c'est alors d'entrer dans mes investissements. Ce qui s'est toujours produit.

Je remercie l'abbé J.-Hector Geoffroy, aumônier chez les Moniales bénédictines de Joliette d'avoir toujours collaboré à une meilleure connaissance de notre paroisse natale. La première partie de cette histoire est écrite par le chanoine Alphonse-Charles Dugas entre 1880 et 1890; elle est annotée par l'abbé J.-Hector Geoffroy. La seconde partie est due à la plume de ce dernier. Sans lui, ce travail de recherche serait encore dans les archives de la Maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur à Joliette avec plusieurs autres documents Dugas.

Cette seconde édition contient la même composition que la première; certaines fautes ont été corrigées. La mise en page a été refaite à neuf et des photos anciennes ont été ajoutées. Un index a été compilé pour une meilleure connaissance du livre.

En 1971, je débutais dans l'édition. J'avais publié alors aux Editions de la Bayonne. Depuis treize ans, j'ai créé mes propres éditions à Joliette (Edition privée) et je suis heureux de présenter cette seconde édition dans ma collection de rééditions historiques. Enfin, j'affirme encore que ce travail n'est qu'une édition préliminaire. Si jamais la municipalité ou quelqu'un d'autre voulait publier un volume, je lui passerais volontiers l'édition présente pour amélioration et édition.

Bonne lecture! Réjean Olivier,
211 rue Saint-Barthélemy nord,
Joliette, QC J6E 5N4
(Téléphone: 514-756-0238)

le 12 février 1984

D E D I C A C E

Ce livre sur Sainte-Elisabeth est aimablement dédié à l'abbé Pierre Gaudet, l'actuel curé de cette paroisse. Natif de Saint-Jacques de l'Achigan, il perpétue cette lignée de prêtres valeureux et apostoliques qui ont fait l'honneur de ces deux paroisses respectives et se sont dépensées corps et âmes pour la paroisse-soeur.

Il est aussi dédié à l'abbé Raymond Bourgeois, notre 19^e curé qui est natif de Sainte-Marie-Salomé dont la paroisse-mère est Saint-Jacques-de-l'Achigan.

Pierre Gaudet, 18^e curé (1981-1984)



Pierre Gaudet est né le 29 juin 1930 à Saint-Jacques de l'Achigan. Il fut ordonné prêtre le 26 mai 1956.

A l'automne de 1984, monsieur Pierre Gaudet est nommé curé de Saint-Lin-des-Laurentides; c'est donc monsieur Raymond Bourgeois qui devient le 19^e curé de Sainte-Elisabeth. Ce dernier est né le 30 septembre 1940; il fut ordonné prêtre le 15 mai 1966. Il était auparavant vicaire à Saint-Jacques-de-l'Achigan. Bonne chance à monsieur Bourgeois dans sa nouvelle fonction cléricale!

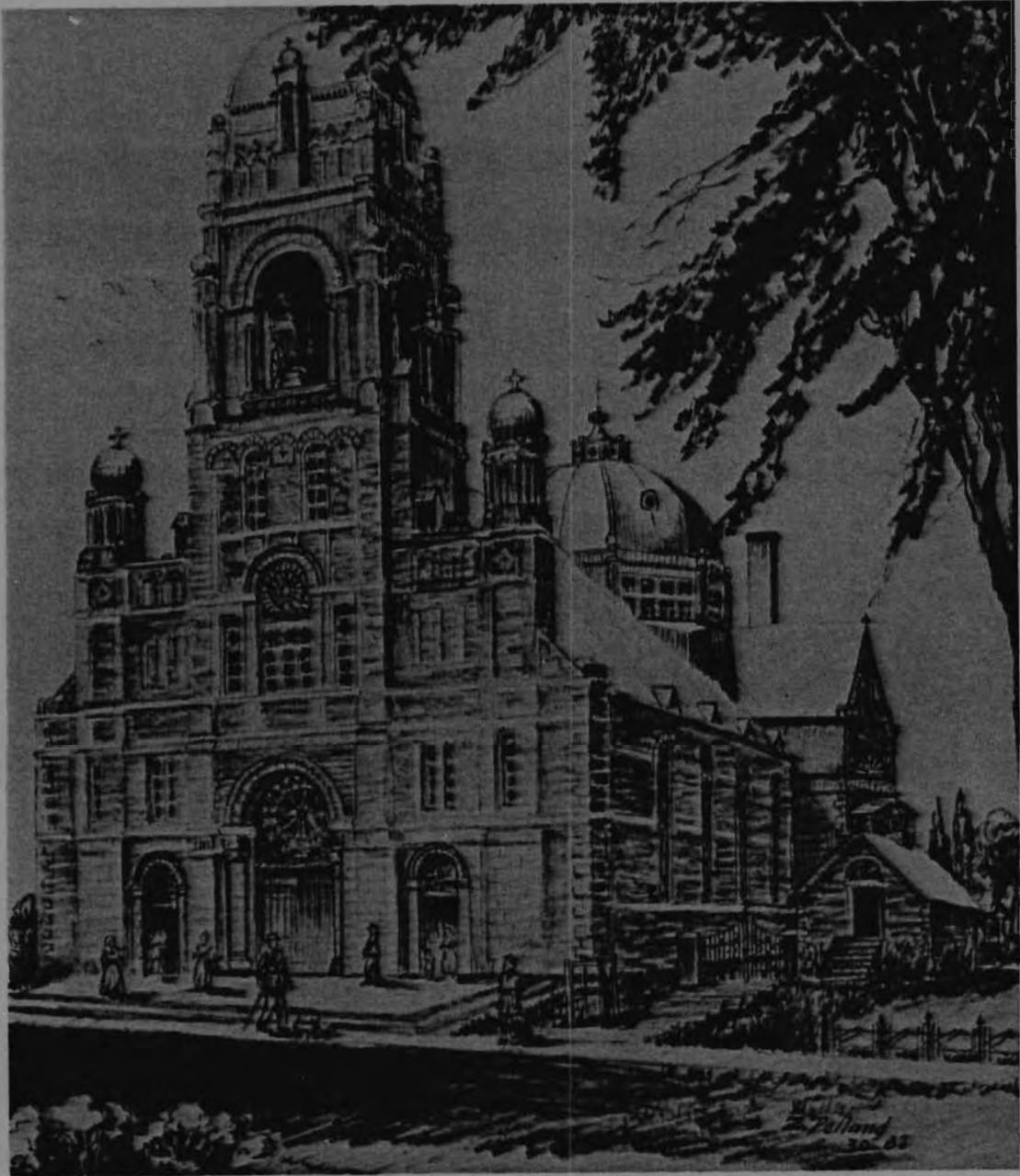
(Voir la photo de M. Bourgeois au début du livre sur les notaires...)

[La deuxième église de Sainte-Elisabeth fut construite de 1903 à 1906. Elle fut bénite le 1er juillet 1906 par Mgr J.-A. Archambault, évêque de Joliette. Messire le chanoine Aristide Brien était curé. Ce même jour, Mgr Alphonse Piette y était ordonné prêtre. Monsieur le curé Brien en avait dirigé les plans et les travaux. Cette belle église fut fermée fin septembre 1930. Le 21 septembre fut le dernier dimanche qui réunissait les paroissiens en leur église. Le 28 septembre 1930, la messe était dite sur le perron du presbytère et par la suite les offices eurent lieu au couvent; sur semaine, on se servait de la sacristie. A cause de la mauvaise qualité des matériaux, on avait décidé de ne pas élever les murs latéraux à la hauteur exigée par l'architecte. Voilà pourquoi on les termina peu au-dessus des fenêtres. Les murs latéraux à moitié construits s'enfonçaient déjà d'une façon inquiétante. - "La pierre montre des indices d'écrasement, ce qui semblerait indiquer qu'elle a atteint sa limite de résistance et ce dans des endroits de première importance..." "... obligation de fermer l'église sans retard... la coupole n'offre plus de sécurité..."
[Extrait du rapport signé par Ernest Loignon, ingénieur civil, Albert Bernier, architecte et J.-A. Beaulne, ingénieur civil. Le 26 septembre 1930. Montréal.]

BIOGRAPHIE DE ZOTIQUE PELLAND, ARTISTE-PEINTRE

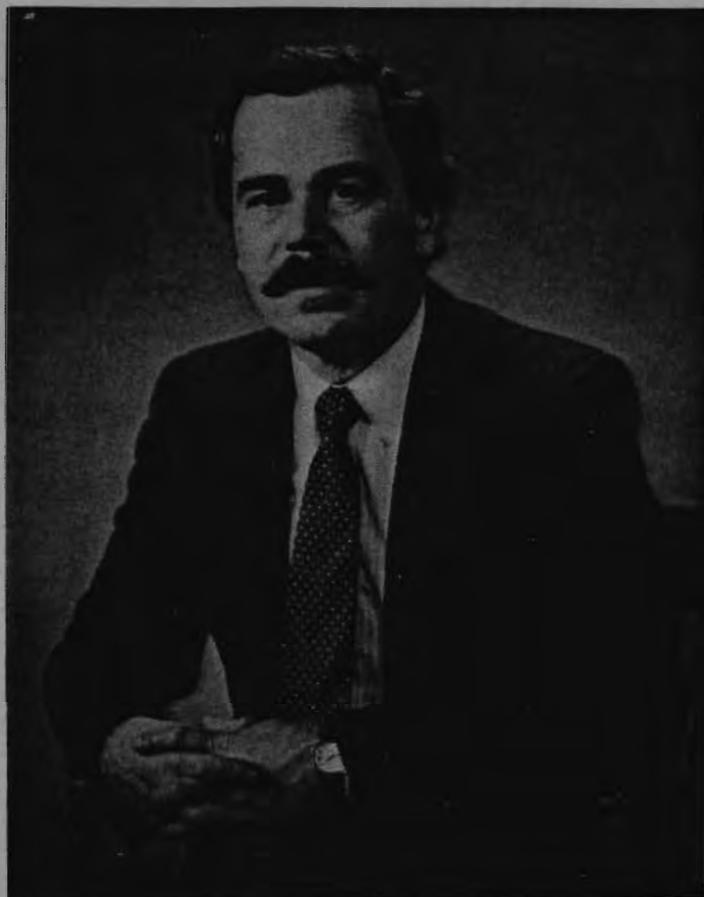
Le dessin représentant l'ancienne église de Sainte-Elisabeth reproduit sur la fausse page de titre est l'oeuvre de monsieur Zotique Pelland. Nous le remercions très cordialement d'avoir bien accepté que nous le reproduisions ici.

Zotique Pelland est né à Sainte-Elisabeth en 1913. Il est le fils d'Eugène Pelland et d'Angéline Forget. Etudiant à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec et diplômé des Beaux-Arts de Montréal en 1942. Décorateur d'église durant 20 ans. Oeuvres: fresque de l'église Sainte-Jeanne d'Arc, Sherbrooke, église Saint-Ephrem, Sherbrooke, voûte de l'église Saint-Patrice de Magog, église Saint-Roch, Rock Forest, voûte Monastère des Soeurs du Précieux-Sang des Trois-Rivières. Illustrateur médical durant 10 ans au Centre Hospitalier de l'Université de Sherbrooke. Portraitiste et paysagiste, sujets canadiens.



*église de ste-Elisabeth,
co Joliette*

Histoire de Sainte-Elisabeth

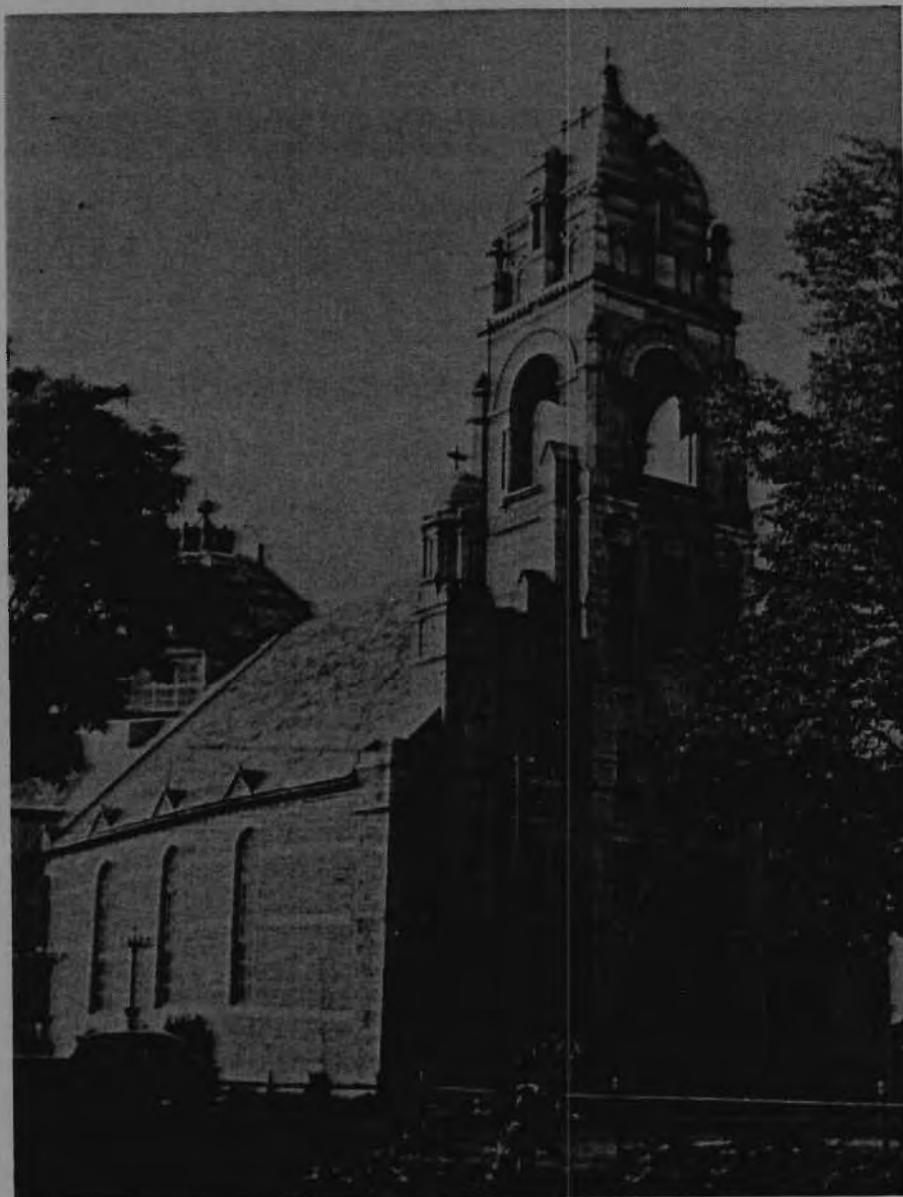


BERNARD FORGET OPTOMETRISTE

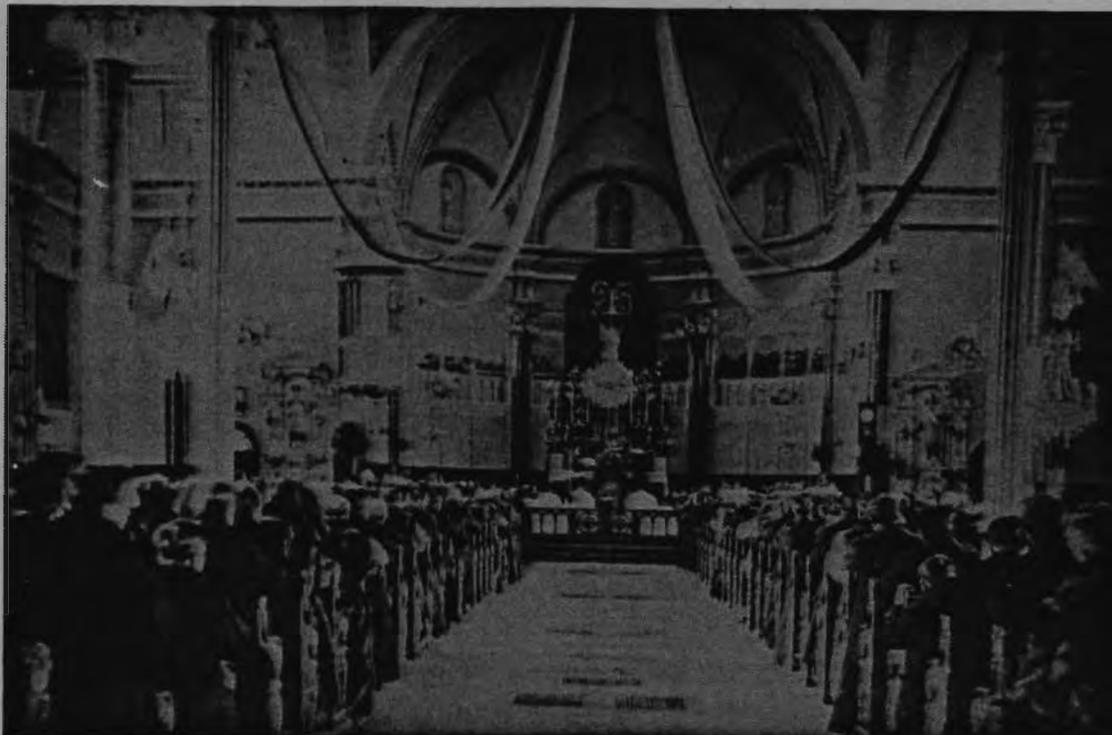
Reconnaissance à Bernard Forget pour sa participation financière à la réalisation de ce livre sur sa paroisse natale.

- Né à Sainte-Elisabeth le 30 décembre 1944.
- Fils de Rolland Forget et de Jeanne d'Arc Sainte-Marie.
- Etudes primaires à Sainte-Elisabeth.
- Cours classique au Séminaire de Joliette (1958-1966)
- Université de Montréal (Ecole d'optométrie) de 1966 à 1969.
- Marié à Suzanne Poirier de Sainte-Elisabeth le 1er juillet 1969.
- Deux enfants: Anne-Marie et Jean-François.
- Pratique sa profession d'optométriste à Joliette.

LEGENDES DES PHOTOS DU LIVRE SUR SAINTE-ELISABETH:



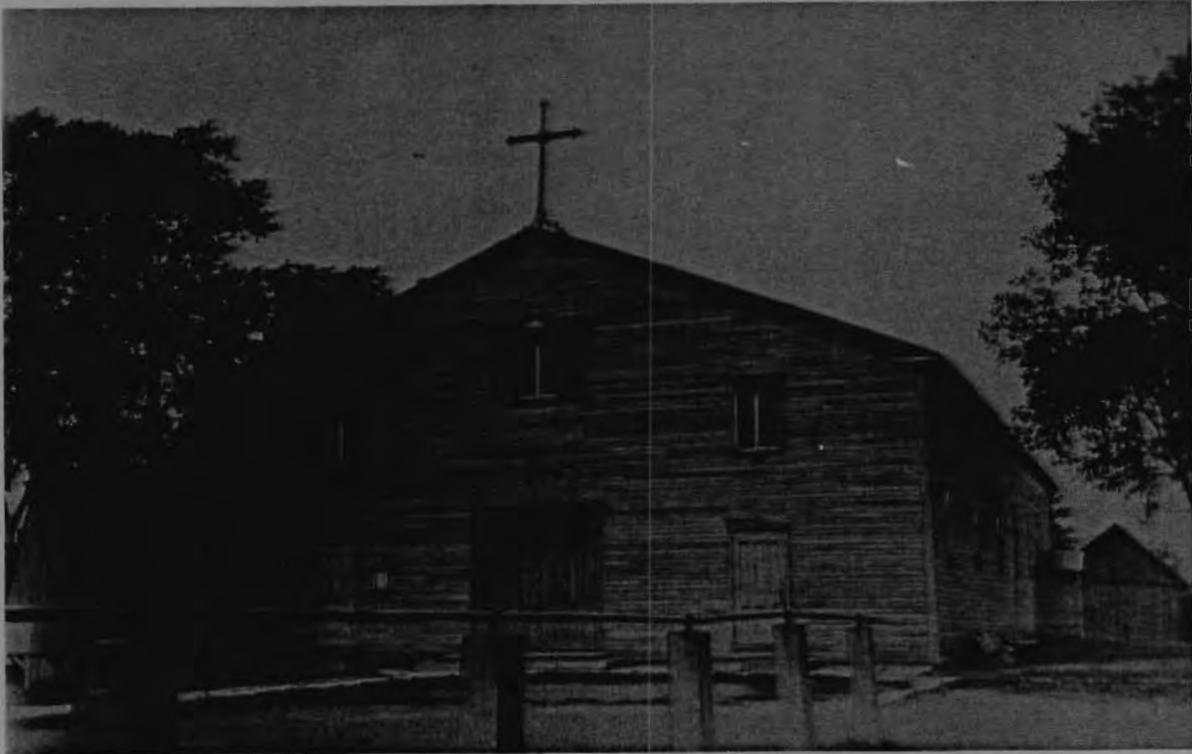
- 1- Deuxième église de Sainte-Elisabeth construite de 1903 à 1906. Pendant la construction de cette église, les offices avaient lieu dans une chapelle construite dans le jardin de monsieur le curé. La première messe dans cette chapelle fut dite le 5 avril 1903 et elle servit trois ans. Le 27 septembre 1930, cette église servait pour la dernière fois. On y disait la messe. C'était un samedi.



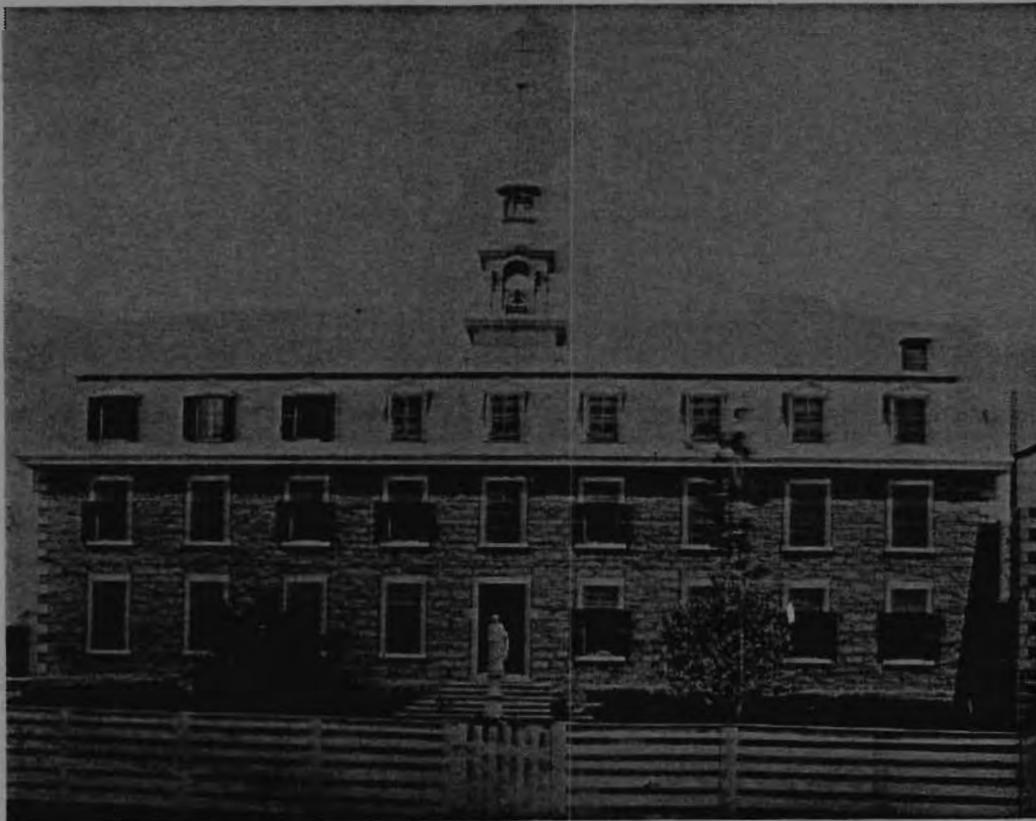
2- Intérieur de la deuxième église de Sainte-Elisabeth. Photo prise à l'occasion du 25e anniversaire de l'ordination de monsieur le curé Napoléon Ferland, chanoine, mars 1916, fête présidée par Mgr Guillaume Forbes. Il y avait 5 autels dans cette église.



3- Un jeudi soir, le poste de radio de Sorel avait annoncé la chute du clocher pour le soir même, le 29 avril 1949. Une grande foule de résidents et anciens de la paroisse se rendit sur les lieux, mais vers 8 heures le soir, le câble se brisa et rien ne bougea. Le lendemain après avoir scié une partie de la charpente, tiré à l'aide de deux câbles, le clocher céda et dégringola sur le sol. C'était le vendredi, 29 avril 1949, vers 13 h 30.

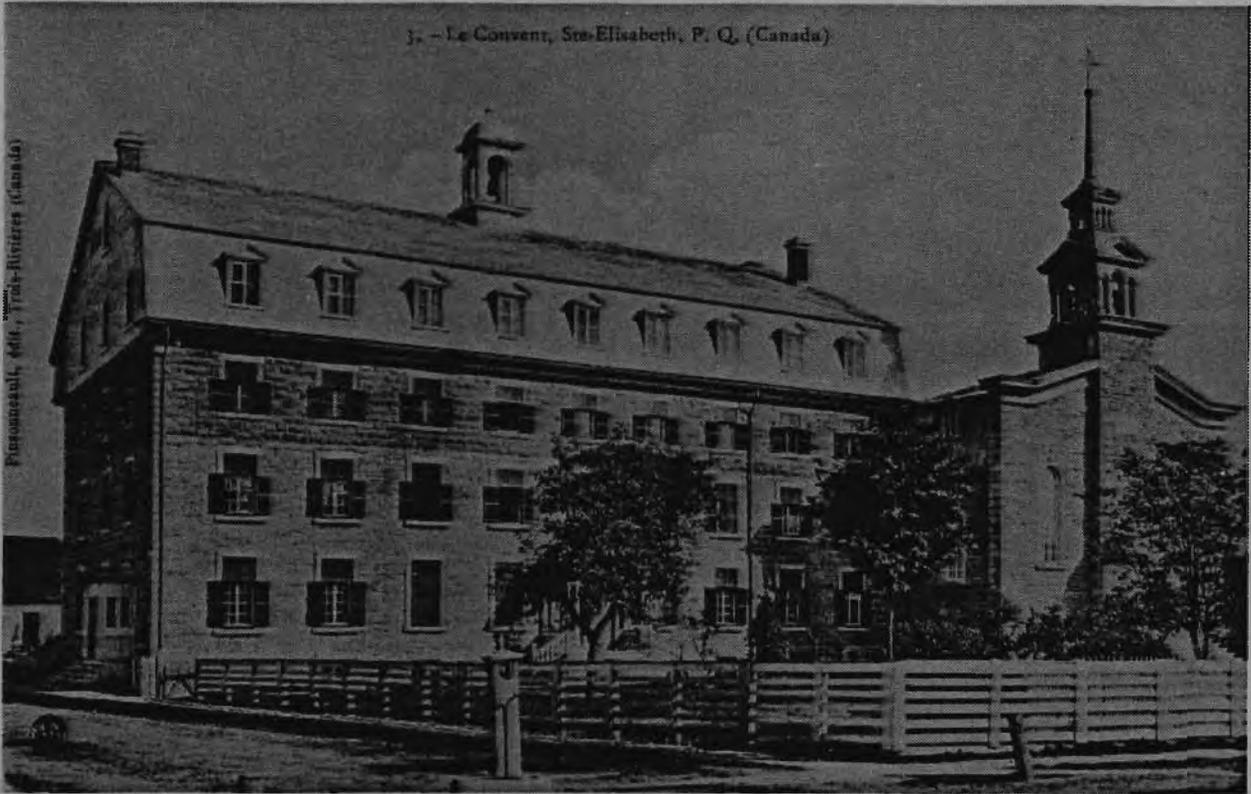


4- Cette chapelle temporaire ne devait servir que trois ans... Elle servit de 1930 à 1953. Elle fut démolie en juin 1953. Ce fut un temps de dures épreuves!



5- Le couvent fut construit en 1877, grâce au dévouement et à la générosité de Messire Alfred Dupuis et des paroissiens. Photo prise en 1882. Remarquer à droite la construction de la chapelle au cours de 1882-1883. Démolie en 1915.

3. - Le Couvent, Ste-Elisabeth, P. Q. (Canada)



6- Le couvent surélevé d'un étage et la chapelle



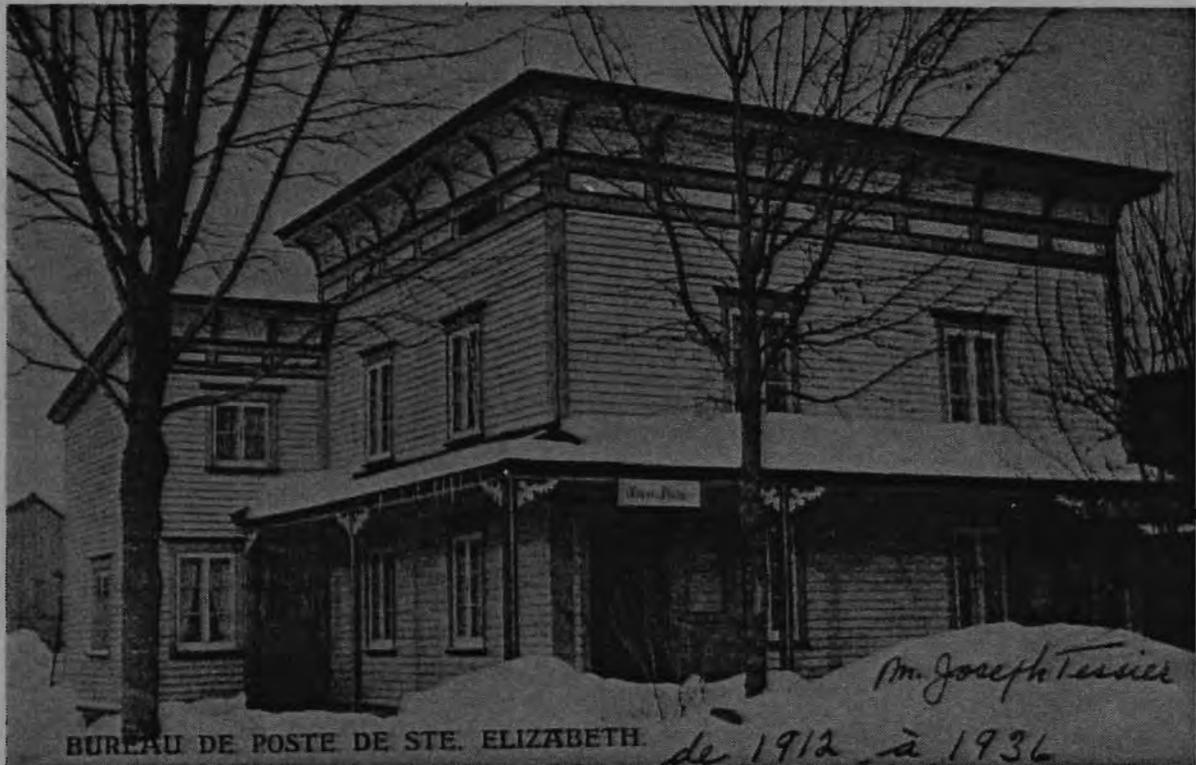
7- Cette maison fut construite en 1848 par Messire Quevillon. Elle servit aux religieuses à leur arrivée le 15 août 1849. En 1892, elle fut transportée dans la rue conduisant au ruisseau Sainte-Elisabeth. Elle fut la propriété de Alfred Olivier, Louis Olivier, Jean-Baptiste Lefebvre, Sylvio Adam, tous boulangers, Joseph Joly, Germain Poirier... Sur la photo, Isaac (Gonzague) Joly.



8- Maison bâtie par Amable Beaupré en 1856, par la suite propriété du docteur Cléophas Desrosiers. Aujourd'hui Salon funéraire Hermann Joly. Sur le trottoir, la famille Beaupré.



9- Maison construite en 1868 par Charles Forget dit Latour dont l'épouse était Henriette Goulet. La famille Ambroise Tessier l'a habitée longtemps.



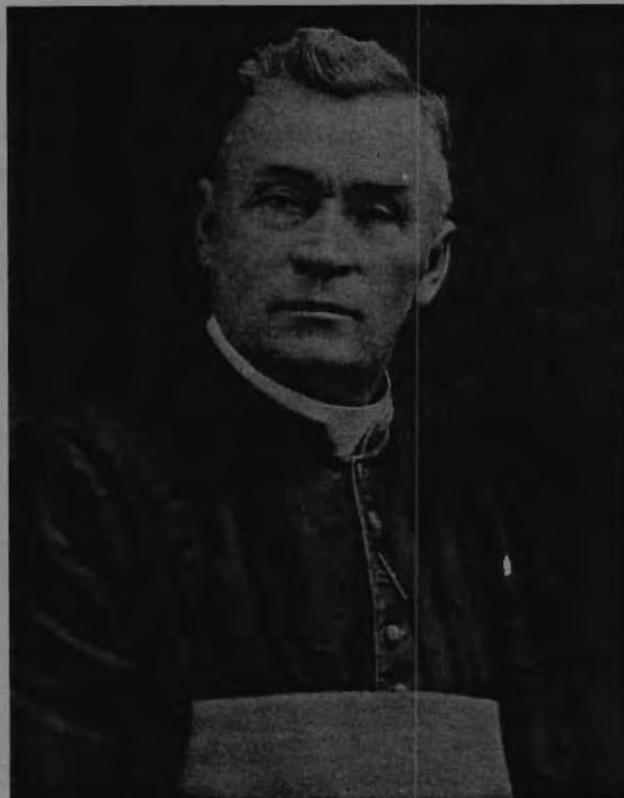
10- Maison Joseph Tessier qui fut bureau de poste de 1912 à 1936, longtemps habitée par Mad. Juliette Tellier.



11- Maison construite en 1892 par Mme Edmond Allard, de son nom Elisabeth Bonin, fille de Elie Bonin et Emilie Dumontier. Cette maison devint par la suite propriété de Joseph Joly, Osias Pépin, Félix Comtois et enfin Joseph Desroches. (Photo prise entre 1908 et 1910).



12- Gabrielle Grégoire décédée au couvent en avril 1905 à l'âge de 9 ans. Elle vivait au couvent. A gauche, Yvonne Guilbault, fille de Adélaré, à droite Emilienne Gendron.



13- Rév. chanoine Omer Houle, prêtre, né au rang Saint-Pierre, le 9 septembre 1860. Décédé le 1er mai 1934. Inhumé dans la crypte du calvaire au cimetière de Saint-Jacques de l'Achigan.



14- Famille du docteur Amable Beaupré et de Dame Dorotheé Voligny: lère rangée, Wilfrid, Md., le Docteur et son épouse; 2e rangée: Antoinette, célibataire, Albert, Md., Alice (Dame Faribault), Blanche (Dame Rowan), Rodrigue, commerçant; assises devant: Bernadette (Dame Lambert), Albertine (Dame Georges Chevalier) et Marie-Anne dite "Anna" (Dame Ed. Leblanc).



15- Notaire J. A. N. Ferland, né à Sainte-Elisabeth, le 27 octobre 1874. Fils de Alexandre Ferland, menuisier, et de Rachel Beaugrand-Champagne. Notaire et généalogiste. Décédé à l'hôpital Saint-Eusèbe le 10 juillet 1952. Illumé au cimetière de Joliette.



- 16- Olivier Ferland, né à Sainte-Elisabeth, le 14 septembre 1929, fils de Delhium Ferland, cultivateur et de Virginie Chrétien. Etudes au Séminaire de Joliette et aux Beaux-Arts de Québec. Maître-verrier. Quelques-unes de ses réalisations: vitraux de l'église de Rawdon et du Christ-Roi de Joliette.



- 17- Ce deuxième presbytère fut construit par Messire Alfred Dupuis en 1874. Cette photo date de 1882 environ. Remarquez à droite le transept de l'église de 1810. L'architecte du presbytère fut le père J. Michaud, C.S.V.

(1ère édition: 1971)

- Introduction -

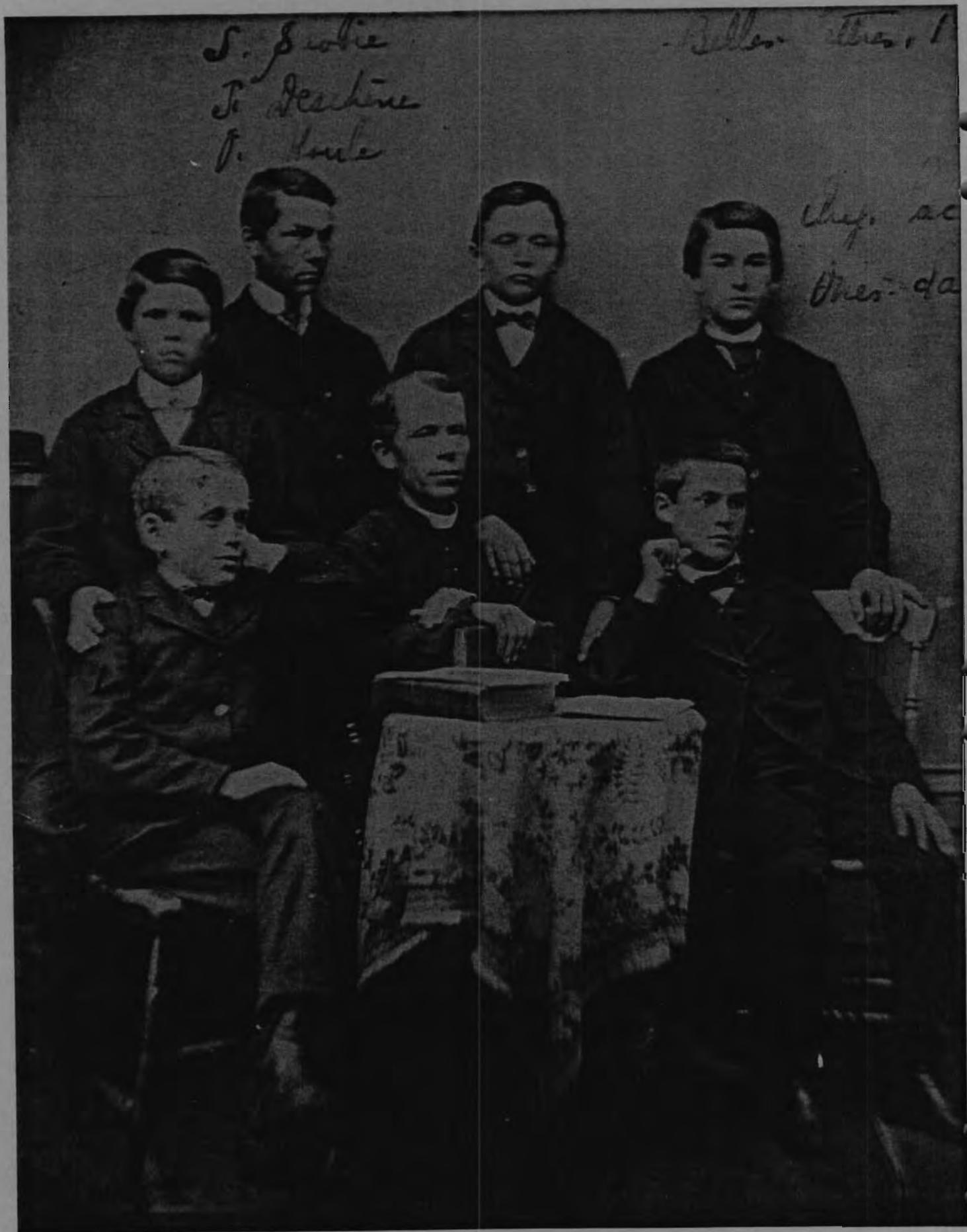
Dédicace: Ce premier volume de l'histoire de Sainte-Elisabeth de Joliette est dédié à mes deux fils Sébastien et Stéphane pour qu'ils aient le sens patriotique, l'amour et l'attachement à notre petit lopin de terre, aux belles traditions qui nous restent encore et à leur famille.

Préface: Nous avons composé une première série de 12 copies de cette belle histoire. Cette première impression était limitée à 12 copies numérotées de 1 à 12 seulement. Nous n'envisagions pas une très grande demande. Nous avons fait signer cette première impression par l'abbé Hector Geoffroy, membre de la Société Historique de Joliette et Curé de St-Félix-de-Valois. Nous nous devons d'avoir son approbation; n'est-ce pas lui qui a déchiffré le texte manuscrit de l'abbé Dugas qui dormait depuis belle lurette dans les Archives du Séminaire de Joliette. Nous avons malheureusement pas pu retracer le second cahier de notes de M. Dugas; le premier porte comme titre: "Cahier de notes sur la paroisse de Sainte-Elisabeth depuis sa fondation jusqu'à nos jours - 1798 à 1889". Le premier nous retrace l'histoire de Ste-Elisabeth de 1798 à 1860; tout le mystère réside dans le fait qu'on n'a pu retracer le second cahier. Serait-il aux Archives du Collège de Rigaud; ou ailleurs... (cf. note en page 83) De toute façon, M. Geoffroy a pu compléter en partie l'histoire de façon schématique (pp. 83 à 102) et si un jour nous retraçons se second cahier, il serait intéressant de le publier intégralement, il va sans dire.

Or, cette première impression de 12 copies s'est vite épuisée; nous avons donc reçu des commandes d'universités québécoises et même de librairies ontariennes. Quelques exemplaires furent achetés par des joliettains et des membres de la société historique de Joliette. Nous avons dû y mettre un prix assez élevé (\$25.00) quoique le coût ne couvrait pas les dépenses; en effet, il faut penser que seulement la dactylographie a prix plus d'un plein mois de travail; et la mise en page, l'impression, brochage, assemblage et reliure... Mais, nous étions convaincu que nous faisons oeuvre valable et nous avons voulu en faire profiter le plus de monde possible; c'est pourquoi nous faisons aujourd'hui cette réimpression et que nous l'offrons à \$ 5.00 la copie seulement convaincu qu'elle aura sa place dans plusieurs foyers de Ste-Elisabeth. Elle nous a été demandée par plusieurs et il nous fait plaisir de la diffuser plus abondamment.

L'abbé Hector Geoffroy a aussi un cahier manuscrit qu'il nous a permis de faire imprimer; ce cahier nous est très précieux et d'ici quelques années, peut-être pourrons-nous l'ajouter à celui-ci et vous l'offrir. Les principales choses traitées sont peut-être plus proche de nous dans le temps et tout aussi intéressantes que les débuts de la fondation de la paroisse. En voici les grands chapitres:

- Les différentes associations paroissiales;
- Les autels de l'église de 1810 à nos jours;
- Les bedeaux depuis 1802;
- Les chapelles;
- Les chefs de gare;
- Les cimetières;



"Le PETIT COLLEGE" tenu par l'abbé Hildège Dupuis,
ou Les preuves de la collaboration de Saint-Jacques
avec Sainte-Elisabeth à partir du XIXe siècle.
(Voir page suivante pour la légende de la photo)

"LE PETIT COLLEGE" ou Début des liens profonds entre Sainte-Elisabeth
et Saint-Jacques-de-l'Achigan

Très rare photo sur zinc [16,5 cm. x 21,5 cm.] prise entre 1872 et 1876 montrant l'abbé Hildège Dupuis, vicaire à Sainte-Elisabeth de 1860 à 1867. Il est le frère du curé Alfred Dupuis, premier prêtre de Saint-Jacques-de-l'Achigan qui fut curé à Sainte-Elisabeth de 1860 jusqu'à sa mort survenue en 1889, soit durant 39 ans. L'abbé Hildège Dupuis avait auparavant été professeur au Collège Masson de Terrebonne. Durant son repos à Sainte-Elisabeth, il enseigna le français, le latin et autres matières aux petits garçons de la paroisse désireux de faire leurs études classiques pour devenir prêtres, dans "le Petit Collège", i.e. une vieille maison sise à l'arrière du presbytère, maison qui servait de menuiserie au service de M. le curé Alfred Dupuis. Il leur enseigna toutes les matières des quatre premières années du cours classique de 1872 à 1876 alors qu'il était en repos chez son frère. L'abbé Hildège Dupuis est entouré, de g. à dr. de: assis, Edmond Joly décédé curé à Saint-Emile (co. Montcalm), Joseph Savoie qui devint menuisier et n'entra pas au Séminaire, Joseph Deschênes décédé curé de Sainte-Marie-Salomé, Omer Houle décédé chanoine-curé à Saint-Jacques-de-l'Achigan, Auguste Lacasse décédé curé à La Pointe Saint-Charles, Montréal et F.-X. Lacasse décédé notaire à Sainte-Elisabeth. Tous sauf Joseph Savoie entrèrent au Collège de Joliette dans la classe de rhétorique pour laquelle ils furent très bien préparés parce que dès la fin de cette année au Collège, Omer Houle, Onézime et F.-X. Lacasse remportaient les premiers prix dans les langues française et latine comme l'atteste le palmarès de la maison. (Original appartenant à l'abbé J.-Hector Geoffroy, ptre)

Le collège de M. Dupuis, ptre;
Les députés, sénateurs, juges, etc.;
Les industries;
Les maîtres-chantres et les chantres depuis 1802;
Les orgues;
Les peintures et tableaux de l'église;
Le service des messes d'autrefois;
Yves Tessier, peintre;
Les vêpres et l'assistance d'autrefois;
Etc...

Par cette liste sommaire des sujets, vous pourrez voir ici que nous abordons plusieurs sujets intéressants qui partent du début de la paroisse et que l'auteur a voulu continuer l'historique jusqu'à nous. C'est la petite histoire que chacun aimera se remémorer et garder dans sa maison pour en faire la lecture durant les longs moments de l'hiver ou durant les moments de nostalgie. Espérant que vous ferez une bonne lecture, je demeure,

Réjean Olivier, Bibliothécaire.

DEDICACE

Aux paroissiens de Sainte-Elisabeth.

Je me présente devant vous pour vous offrir cet humble bouquet préparé avec les fleurs éparses de vos documents, de vos traditions et de vos souvenirs.

Ce n'est pas la main d'un étranger qui l'a cueilli qui vous l'offre, ni un coeur qui vous est indifférent qui l'a entrepris, mais c'est un prêtre qui a vécu parmi vous, qui vous a aimés et desservis pendant sept années, sous la direction d'un pasteur justement aimé, vénéré durant les vingt-neuf années qu'il a passées à la tête de votre paroisse, comme curé, ce travail est l'ouvrage d'un de vos vicaires qui a été témoin de la mort soudaine de M. A. Dupuis, le soir de Pâques 1889, qui a gémi sur son cadavre à peine refroidi, qui a pleuré avec vous, comme vous le lui avez dit un jour dans une occasion mémorable, sur cette tombe qui s'était ouverte tout à coup, pour se refermer sur le meilleur des pères.

C'est donc avec confiance que je vous l'offre, puisque c'est avec un souvenir touchant et pieux qu'il a été entrepris et qu'il est comme embaumé des parfums des vertus de vos devanciers. (Note: "ceci était omis dans une seconde rédaction de la dédicace" J.H.G, ptre": "Je ne me dissimule pas la difficulté de l'entreprise, car comment faire revivre un siècle, comment ramener sur la scène du monde des personnages qui depuis longtemps reposent au sein de la mort et leur faire jouer un rôle, comment rappeler tous les faits et gestes et les offrir en spectacle à leurs héritiers. Voilà qui n'est pas facile et qui demande une longue préparation". C'est pourquoi j'ai examiné les archives de la paroisse et du couvent, consulté celles de l'Archevêché fouillé les statuts du Parlement, interrogé les vieillards et surtout les anciens curés, demandé des informations aux communautés religieuses, puis j'ai réuni toutes ces données pour en former ce petit ouvrage que je vous dédie. Il n'a d'autre titre à votre bienveillance que son exactitude. Inutile d'y chercher un style fleuri, des épisodes entraînants, des faits extraordinaires, non rien de

tout cela, mais en retour, des citations exactes, des traditions fidèles et des narrations vraie. J'ai travaillé pour vous et vous seuls, car je n'ai pas la prétention d'être lu par les étrangers à la paroisse "ce qui est entre parenthèses avait été omis dans une seconde rédaction" J.H.G., ptre" [et comme le disait le bon Père Lacasse (Note: Il s'agit du R. Père Zacharie Lacasse O.M. natif de Saint-Jacques L'Achigan.) que vous connaissez tous: "J'ai lieu de croire que ce livre ne verra d'autres rayons que ceux de votre armoire."] D'ailleurs ces mille détails que je donne [ces récits intimes dans lesquels je me délecte] ne peuvent intéresser que vous, paroissiens de Ste-Elisabeth. Nous causerons donc ensemble et en famille de ceux que nous avons aimés, des établissements que vous avez fondés [et qui sont votre gloire] et des travaux que vous avez exécutés au prix des plus grands sacrifices.

Parmi les personnes que j'ai consultées, je dois mentionner: Rvds M.L. Brassard, Joseph Quévillon, Ls-Ig. Guyon, A. Dupuis, H. Dupuis; M. M. Chs. Lévesque, JBte Forget, Louison Forget, Jean Bacon, H. Geoffroy, François Forget, Chs. Lefebvre, JBte Robillard, Ant. Savoie, N. Lacasse et Ant. Lafond; Mesdames Brissette (Note: née Anastasie Lévesque), Lacasse (Note: née Mathilde Brissette) et Mlle Elisabeth Goulet (Note: grand'tante de Isafe, Caroline, Eulalie et Eugénie Goulet). (Note: "ce qui suit ici avait été omis dans une 2e rédaction" J.H.G., ptre": "Tous ces témoins, à l'exception de trois sont descendus dans la tombe, de sorte qu'aujourd'hui, ce serait en vain qu'on voudrait appeler des témoins oculaires de ces premiers temps de la paroisse. Je n'en ai moi-même rencontré que deux ou trois, contemporains de l'établissement de Sainte-Elisabeth".

N.B. Monsieur l'Abbé A-C.Dugas, ptre a rédigé cette note probablement entre 1891 et 1895, alors qu'il était curé à Ste-Barbe, paroisse que j'ai visitée le 8 août 1956. Durant son stage à Ste-Barbe, il a aussi écrit l'histoire de cette paroisse, m'a dit M. le Curé. C'est à la suite de cette note (Note: M. Dugas ajoutait cette note au verso de la page d'une copie de ses notes.) que M. Dugas écrivait: "Avant de risquer tout l'ouvrage projeté, j'ai voulu vous en soumettre, au moins les grandes lignes, dans un premier chapitre; à vous de décider si cet ouvrage peut vous intéresser!"

Qui fut ce "vous" qui nous laisse supposer que ce fut le responsable de la non publication de cette histoire?

J.H.G., ptre.

J'ai la confiance que ce petit ouvrage aura sa place dans chaque famille, ainsi vous ramènerez par là vos ancêtres au foyer et vous aurez toujours présents à la mémoire des faits que le temps aurait bientôt effacés. Vous n'aurez ensuite qu'à le mettre entre les mains de vos enfants pour leur faire connaître les temps anciens de votre belle paroisse, car la gloire de nos ancêtres est un bien familial, c'est comme un vêtement brillant que nous aimerons toujours à porter: "gloria patrum, gloria filiorum".

N'allons jamais oublier le souvenir de leurs vertus et de leur dévouement: Plus d'un siècle s'est écoulé depuis la fondation de votre paroisse, mais à mesure qu'on s'éloigne du berceau, notre amour, notre reconnaissance et nos généreux sentiments doivent augmenter en proportion et devenir de plus en plus vivaces.

(1) Léandre Brassard, ptre, 5e Curé - décédé à Saint-Michel-des-Saints le 27 novembre 1891, inhumé dans cette paroisse le 1^{er} décembre de la même année. Il était âgé de 86 ans, 61 ans de prêtrise.

Joseph Quévillon, ptre, 6e Curé - décédé à Pittsfield le 6 août 1891, inhumé à Saint-Vincent de Paul de l'Ile-Jésus le 8 août 1891. Ce prêtre vint faire une visite à Sainte-Elisabeth, sur invitation de M. A. Dupuis il monta en chaire, M. Dugas, étant vicaire à ce moment, a pu longuement converser avec lui, c'était en 1886. A sa mort, il était âgé de 86 ans, 62 ans de prêtrise.

Louis-Ignace Guyon, ptre, 7e Curé - est décédé à Saint-Eustache, étant Chanoine-curé de cette paroisse le 21 août 1894, inhumé le 25 du courant. Il était âgé de 78 ans, 51 ans de sacerdoce.

A. Dupuis, ptre, 8e Curé - Hild. Dupuis, ptre, vic- était le curé et le compagnon de M. Dugas ptre (1882 - 1889)

Chs. Lévesque, époux de Théotiste Goulet, père et mère du R. Père Léon Lévesque, c.s.v. décédé trappiste à Tracadie, N.B.

Hyacinthe Geoffroy, frère de JBte, était le grand-père de Daniel Geoffroy, de Marie et Clara ses soeurs; tous décédés.

Antoine Savoie, sacristain au-delà de 50 ans, "décédé le 8 mai 1897, âgé de 87 ans environ."

Narcisse Lacasse, Notaire, décédé le 27 décembre 1892, 72 ans, dont l'épouse était Mathilde Brissette décédée à Montréal, le 29 août 1911, âgée de 91 ans. Elle était la soeur de Prosper Brissette, marchand.

Melle Elisabeth Goulet, était la grande-tante de Eulalie Goulet, baptisée le 24 mars 1805, fille du donateur du terrain de l'église, ma grand-mère maternelle; de Caroline Goulet, mère de Gustave Robichaud et Isafe Goulet et Eugénie Goulet.

Dame Prosper Brissette, née Anastasie Lévesque, fille de Joseph Lévesque et de Judith Bonin, elle était la soeur des Abbés Elie et Prosper Lévesque, ptres.

Note: A remarquer qu'en l'an 1850 et l'an 1851, déposition des registres au district fut signée par Dubois, protonotaire, à Montréal pour la paroisse de Ste-Elisabeth de Bayonne. Le nom de cette paroisse, de cette municipalité ne devrait-il pas avoir pour appellation "BAYONNE" ? Ce serait un très beau nom de la vieille France et il serait unique au Canada, je crois. Ce nom éviterait bien des erreurs et des confusions avec toutes ces localités qui ont pour nom Ste-Elisabeth dans la province de Québec.

J.H. Geoffroy, ptre.

HISTOIRE DE STE-ELISABETH

La paroisse de Ste-Elisabeth appartenait, lors de sa fondation au comté de Warwick dans le district de Montréal. Il ne sera pas hors de propos de dire quelques mots sur les formations et les transformations qu'a subies l'ancien comté de Warwick. Après la conquête, le Canada était destiné à devenir Province Anglaise et protestante selon les visées de ses nouveaux maîtres. Et pour cela on commença à tout anglifier, on fit de nouvelles divisions électorales auxquelles on donna des noms anglais comme on pourra le voir plus bas, on voulut aussi faire disparaître la religion catholique pour lui substituer la religion anglicane. Mais la religion avait ses évêques et ses prêtres pour prendre ses intérêts et la nationalité, autre ces évêques et ces prêtres, comptait pour la sauvegarder des canadiens influents qui n'ont cessé de réclamer leur droits que lorsqu'ils les eurent obtenus.

Par la constitution qui entra en vigueur le 26 décembre 1791, le Canada fut divisé en Haut et Bas-Canada. Et le 7 mai 1792 sous l'administration de Sir Allured Clarke, lieutenant-gouverneur sortit une proclamation qui divisait le Canada en 6 collèges électoraux urbains et en 21 collèges ou comtés électoraux ruraux. L'élection se fit dans le même été et le parlement ainsi constitué s'ouvrit le 17 décembre 1792. Il y avait 50 membres dont 35 Canadiens. Le comté de Warwick était représenté par M.M. Pierre Lavaltrie et A. Olivier à ce premier parlement. Cette division dura jusqu'au 5 octobre 1829 où il sortit une nouvelle proclamation faisant de nouvelles divisions basées sur l'accroissement de la population et changeant les noms de presque tous les anciens comtés et leur imposant des noms chers aux Canadiens-français. Les comtés formés par la constitution 1792 étaient: Gaspé, Cornwallis, Devon, Hartford, Dorchester, Buchingham, Bourg Wm. Henry, Richelieu, Bedford, Surrey, Kent, Huntingdon, York, Montréal, Quartier Est; Montréal Quartier Ouest, Effingham, Leinster, Warwick, Trois-Rivières, St-Maurice, Hampshire, Québec-Haute-ville, Québec-Basse-ville, Northumberland, Orléans.

Le 14 mars 1829, on présenta un projet de loi pour la division nouvelle et plus commode de la Province en comtés afin d'avoir une représentation dans l'assemblée plus égale que ci-devant, cet acte fut sanctionné le 17 août 1829 et proclamé par son Excellence Sir James Kempt, administrateur, le 5 octobre de la même année. Par cette proclamation le comté de Warwick devenait le comté de Berthier du nom de l'ancien Seigneur de Berthier. Il comprenait les paroisses suivantes: St-Barthélémy, St-Cuthbert, Berthier, Ile-Dupas, Lanoraie, Lavaltrie, St-Paul, Ste-Elisabeth et les Seigneuries de Dailleboust, de Ramsay et les Townships de Brandon et Kildare et une partie des Seigneuries de Maskinongé et de Lanaudière. Les élections devaient se faire à Berthier.

J'ai dit que dans l'acte de 1829, on donna aux comtés des noms chers aux Canadiens en voici quelques-uns parmi les nouveaux. Beauharnais, Berthier, Chambly, Champlain, l'Acadie, l'Assomption, Montmorency, Rouville, St-Hyacinthe, Sorel, Terrebonne, Vaudreuil, Verchères.

La constitution de 1791 se maintint jusqu'en 1838, malgré les oppositions et les malaises entre la chambre d'assemblée et le conseil législatif, ce qui causa des insurrections partielles; mais alors un changement était devenu nécessaire et la chambre le demanda comme le seul moyen de faire disparaître les difficultés. Le 10 février 1838, le gouvernement impérial passa un acte afin d'établir des dispositions temporaires pour le gouvernement du Bas-Canada. La constitution de 1791 fut suspendue ainsi que les pouvoirs de la législature. Un conseil spécial fut nommé par la Reine. Le comté de Berthier fut représenté largement dans ce conseil et par deux hommes marquants les Hon. Barthélémi Joliette (fondateur de la ville de ce nom) et James Cuthbert, seigneur de Berthier.

Le comté de Berthier fut divisé vers l'année 1854 en deux: Berthier et Joliette. Joliette comprenait: St-Paul, St-Thomas, Joliette, Ste-Elisabeth, St-Félix-de-Valois, Ste-Mélanie, St-Ambroise, St-Jean-de-Matha et St-Alphonse de Rodriguez. Celui de Berthier: Berthier, Ile-Dupas, Lavaltrie, Lanoraie, St-Barthélémy, St-Cuthbert, St-Norbert, St-Gabriel. A l'union des deux comtés, en 1841, le chef-lieu du comté Berthier devint Ste-Elisabeth comme la plus centrale et l'une des plus importantes, elle eut aussi sa cour et son bureau d'enregistrement.

Cette cour et ce bureau d'enregistrement étaient logés dans une maison située sur la terre portant les No. 1097 du cadastre seigneurial, et 292 du cadastre paroissial; terre sise à l'entrée du rang Ruisseau Ste-Elisabeth. Cette terre, à la fondation de la paroisse appartenait à Charles Naud, père du 1er prêtre de la paroisse: Louis Naud. Le 1er Curé de Ste-Elisabeth, Messire Keller acheta cette terre, y bâtit la maison qui abrita la cour et le bureau d'enregistrement. Messire Keller en avait fait sa demeure habituelle. Cette maison fut démolie par Monsieur Théodore Gadoury vers 1906. Il est possible que le juge Chs-Jos-Elzéar Mondelet, nommé juge de district pour Terrebonne, l'Assomption et Berthier, en 1842, ait siégé quelques fois à Ste-Elisabeth pour biographie, cf Dict. général du Canada Lejeune O.M.I.

Le greffier de cette cour était M. Olivier Drolet, père de Oscar et Auguste Drolet et des Dames Gernon, Leclair, Palardy. En 1842, le bureau d'enregistrement et le chef-lieu furent de nouveau à Berthier

ainsi que la cour. Il n'y avait autrefois que trois districts judiciaires: Québec, Trois-Rivières et Montréal, puis on en porta le nombre à 7; enfin en 1857, le pays fut divisé en 20 districts et le 6 mars 1858, (Note: "J'ai aussi le 1er juillet 1855") les nouveaux districts furent proclamés: Joliette et Richelieu renferment maintenant les paroisses de l'ancien comté Warwick. Le comté Berthier appartient au district de Richelieu et celui de Joliette forme avec Montcalmet l'Assomption, le district de Joliette.

Ste-Elisabeth se trouve dans la division de Lanaudière pour le sénat et le conseil législatif et est représentée dans ces deux chambres par les hon. J.H. Bellerose (Note: "L'Honorable J.H. Bellerose, député au fédéral") pour le Sénat et Louis Sylvestre (Note: "L'Honorable Louis Sylvestre, né le 12 février 1832, à Berthier-en-Haut, fils de Pierre Sylvestre et de Joseph Lavigne. Etudes au Collège de l'Assomption. Cultivateur à l'Ile-Dupas. Il épouse Marie-Louise Plante, en 1852. Député de Berthier, 1871 - 1878. De nouveau élu en 1886, il fut appelé au Conseil législatif le 10 janvier 1890. Libéral. (son petit-fils: Gérard Sylvestre cultive encore cette terre à l'Ile-Dupas.) pour le Conseil législatif.

Quant à son existence religieuse comme paroisse catholique, elle se rattache directement à l'Eglise de Québec, car à sa fondation le diocèse de Québec couvrait encore non seulement la Province de Québec, mais aussi le Haut-Canada, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'immense territoire du Nord-Ouest et c'est un évêque de Québec qui a lancé le décret d'érection, détachant ce territoire de Berthier et le plaçant sous le vocable de Sainte-Elisabeth, reine de Hongrie, dont on célèbre la fête le 19 novembre.

Trois évêques de Québec N.N.S.S. Denaut, Plessis et Panet sont venus en visite pastorale à Ste-Elisabeth et un quatrième évêque de Québec Mgr Signay a exercé la juridiction comme ordinaire, sous le district de Montréal jusqu'au 13 mai 1836, où Mgr Lartigue devint évêque en titre de Montréal dans lequel diocèse Sainte-Elisabeth se trouve enclavée.

Neuf prêtres ont desservi la paroisse depuis 1798 à ce jour, ce sont:

M.M. Noël Pouget	1798-1808
Benjamin Keller	1808-1827
Edouard Labelle	1827-1829

Louis-Moïse Brassard	1829-1836
Thomas-Léandre Brassard	1836-1844
Joseph Quévillon	1844-1849
Louis-Ignace Guyon	1849-1860
Alfred Dupuis	1860-1889
(Note: "J.-M. Aristide Brien	1889-1911
Mons. le chan. Napoléon Ferland, ptre	1911-1917
Mons. le chan. Lucien Gagnon, ptre	1917-1939
Mons. le chan. D.-A. Robert, ptre	1939-1940
Mgr Hector Ferland, ptre P.D.	1940-1950
Mons. le chan. Alcide Alary, ptre	1950-1962
Mons. l'Abbé Alcidas Allard, ptre	1962- ")

Enfin après avoir été bien longtemps dans l'Archiprêtré de Berthier, Ste-Elisabeth est devenue elle-même en 1853 le siège d'un vicariat forain sous la présidence de M. Guyon d'abord, puis après quelques années d'interruption, sous la dépendance de M. Alfred Dupuis, qui fut archiprêtre à son tour jusqu'en 1876. Alors Mgr. S.C. Fabre évêque de Montréal, fit de nouvelles divisions par comtés, annexa Ste-Elisabeth à Joliette et nomma le R. Père P.-D. Lajoie, curé de Joliette, vicaire forain, lequel fut remplacé, à son départ pour la France en 1880 par M. Prosper Beaudry, curé actuel de Joliette.

La paroisse de Sainte-Elisabeth de Bayonne, ou simplement "Bayolle" comme les anciens la nommaient en faisant une faute de prononciation, est située du confluent de la rivière Bayonne et du ruisseau Sainte-Elisabeth et comprenait, lors de sa fondation, une partie des seigneuries de Berthier, d'Autray, de Lanoraie, toutes les seigneuries de Ramsay et d'Ailleboust et le township de Kildare.

Ses bornes actuelles sont: Au Nord, St-Félix-de-Valois; au Nord-Est: Saint-Norbert; à l'Est: Berthier-en-Haut; au Sud: Saint-Thomas et à l'Ouest: St-Ambroise et Ste-Mélanie. Elle comprend une grande étendue de terrains de figure irrégulière en forme d'éventail dont la base serait les rangs de la Rivière ou St-Antoine nord et sud. Puis se succédant du Nord au Sud les rangs: Saint-Pierre, le haut de la Rivière Saint-Martin, Saint-Frédéric, Ste-Emélie et le Ruisseau, Sainte-Rose et La Chaloupe formeraient comme la tête.

Bien que la fille ne puisse pas comme sa mère, Sainte-Geneviève de Berthier, se mirer dans les eaux limpides du beau Saint-Laurent, ni jouir de ses ravissants coups d'oeil et de ses splendides échappées de vue à travers les îles du lac Saint-Pierre, ni offrir aux étrangers le frais et l'ombrage de ses grands arbres qui bordent ses côtés, cependant "Bayonne" présente aussi un joli coup d'oeil et ses champs fertiles sont richement arrosés par les rivières Bayonne, l'Assomption, La Chaloupe et le ruisseau Ste-Elisabeth qui courent en serpentant confondre leurs eaux dans le fleuve St-Laurent. Nulle part ailleurs on peut admirer des plaines plus riches, des files de maisons et de dépendances plus opulentes et mieux bâties, des bois d'érables de taille plus haute et plus robuste, des édifices religieux mieux entretenus et plus pieux, un cimetière plus artistiquement taillé et plus fréquenté, ni une population plus pieuse et plus intelligente et plus instruite.

La rivière Bayonne (ce nom lui vient sans doute du Sieur Pierre de L'Estage, deuxième seigneur de Berthier et qui avait pour patrie la ville de Bayonne en France) prend sa source (n'en déplaise à l'auteur de l'Histoire de Berthier) dans un joli petit lac appelé lac Berthier qui repose aux extrémités des paroisses de Saint-Gabriel de Brandon et de Saint-Jean-

de-Matha et paie le tribut de ses eaux au Saint-Laurent à peu près à 200 arpents en aval de l'église de Berthier. Pour la rivière de l'Assomption dont les eaux sont si claires et si limpides et qui offre ça et là de si jolis paysages, elle descend du sommet des Laurentides et après une course rapide de vingt lieues et grossie de plusieurs affluents, elle se mêle, elle aussi, aux eaux du grand fleuve. Dans son cours, elle arrose deux jolies petites villes et un gai village: Joliette et l'Assomption, St-Paul-l'Ermité.

Le défrichement des terres de Ste-Elisabeth date du milieu du siècle dernier, comme on peut s'en rendre compte par les contrats de ventes des terres et par un recensement fait en 1831 par Hercule Olivier et Charles.-A. Forneret, ecuyers et dans lequel on a inséré la date de concession des différents rangs de la paroisse: Côte-Saint-Antoine Nord et Sud 1756; La Chaloupe 1765; Ruisseau Sainte-Elisabeth 1766; Sainte-Emélie 1804; Saint-Frédéric 1808; et le rang Ste-Rose ou Sainte-Rosalie, en 1820, comme il est dit dans le rapport (Note: "Où se trouve aujourd'hui ce rapport? Il est bien malheureux que Mons. A.C. Dugas n'ait pas donné et indiqué clairement les sources de ses renseignements, nous n'en avons trouvé aucune trace dans ses manuscrits laissés au Séminaire de Joliette.") de ces deux Messieurs. On verra plus loin l'époque du défrichement des autres concessions qui, autrefois de Sainte-Elisabeth, forment aujourd'hui d'autres paroisses florissantes.

Un mot des seigneuries qui concourent à former la paroisse de Ste-Elisabeth: La seigneurie de Berthier fut accordée à M. de Berthier le 27 avril 1674, avec une augmentation à Pierre de l'Estage en 1732, elle appartient aujourd'hui à la famille Cuthbert qui l'a achetée en 1765. Celles de Lanoraie à D'Autray concédées à différentes époques: 1637, 1647, et 1688 aux Sieurs Jean Bourdon, de Lanoraie, et une augmentation le 4 juillet 1739 au Sieur JBte Neveu, sont maintenant à la famille Bastwich de Berthier, je crois que Ste-Elisabeth se trouve dans les deux augmentations octroyées en 1732 et en 1739.

D'Ailleboust (Note: "Autrefois du territoire de Ste-Elisabeth") et de Ramsay, concédées en octobre 1736 ont appartenu longtemps à Monsieur Pierre-Louis Panet. D'Ailleboust appartient aujourd'hui au seigneur Pierre Lévesque. Dildare, érigé en township en 1803, devint la propriété de Pierre-Paul Margane de Lavaltrie, ecuyer. Ste-Elisabeth faisait autrefois partie du comté de Warwick, dans le district de Montréal.

La paroisse de Ste-Elisabeth date de la fin du siècle dernier. La première fois qu'on a parlé de détacher de Berthier quelques concessions qui forment aujourd'hui Ste-Elisabeth, c'est le 19 novembre 1794 où les habitants de St-Esprit et de St-Pierre présentèrent une requête à l'honorable James Cuthbert, seigneur de Berthier pour lui demander de leur

permettre et de les aider à bâtir une chapelle et un presbytère. L'Hon. Cuthbert répondit de la manière suivante aux habitants du St-Esprit et de St-Pierre. (Note: "Pour cette lettre, dont la date donnée par nous. Dugas était incorrecte, nous avons préféré le texte complet donné par M. Moreau ptre, dans son volume "La Seigneurie de Berthier" p. 41 au résumé qu'en avait fait M. A.-C. Dugas.").

"Messieurs, amis et vasseaux du St-Esprit et de St-Pierre".

"J'ai eu l'honneur de votre requête du 19 novembre demandant que je consentisse à l'union des cantons St-Esprit et St-Pierre pour la bâtisse d'un presbytère avec une chapelle dedans."

Votre pétition est établie sur les principes si justes et raisonnables que j'y consens avec plaisir, et pour vous convaincre tous que, (quoique protestant de profession), j'ai un grand respect pour l'Eglise de Rome, aussi bien que pour toutes les sectes de notre sainte chrétienne religion."

"Vous en avez des preuves récentes dans les églises de Berthier et St-Colbert auxquelles j'ai donné toute la pierre à chaux, le bois nécessaire pour les bâtir avec une grande et belle cloche à chacune, et, à l'église de St-Colbert, un grand portrait du Patron de la paroisse."

Je vous accorde, Messieurs, la même indulgence, qu'ont eue les deux paroisses susnommées, c'est-à-dire je vous permets de prendre les matériaux nécessaires tels que le bois, pierres, chaux, etc., etc., pour bâtir votre presbytère et chapelle dans une partie de mes seigneuries."

"et si, dans le cours, je puis être utile à votre ouvrage, je serai toujours prêt à vous accorder tout ce qui est raisonnable."

"Je suis, Messieurs, avec des vœux sincères pour votre prospérité spirituelle et temporelle, votre ami paternelle et très humble servit."

"James Cuthbert."

"Manoir de Berthier, ce 28 novembre 1794."

Fort de cette approbation et de l'aide du Seigneur, les mêmes tenanciers adressent ensuite à sa Grandeur Jean-François Hubert, Ev. de Québec le 13 janvier 1795, le placet suivant: A sa Grandeur Jean-François Hubert Ev. de Québec, le respectueux Placet des soussignés habitants du St-Esprit et de St-Pierre. Qu'il plaise à v.g. examiner les difficultés qu'ils ont de faire et exercer leur sainte religion par l'éloignement qu'ils sont de l'église de Berthier nous espérons de la bonté paternelle de votre grandeur, que vous nous permettrez de bâtir un presbytère et une chapelle...

Mais cette requête ne rencontrait pas les vues de M. Pouget qui écrivait le 23 février à son évêque et appelant cette entreprise d'érection nouvelle de paroisse, un projet de malice pour le présent et dans le lieu où elle était demandée. Mgr Hubert prit connaissance de la requête des dits habitants et de la lettre dans laquelle le curé manifestait ses sentiments hostiles au projet et le 8 octobre 1795 il répondit qu'il ne consentait pas à la bâtisse du presbytère et de la chapelle parce qu'il n'avait pas de prêtre à sa disposition.

Le calme se rétablit bientôt et il ne fut plus question de la réunion de ces deux rangs pour la formation d'une nouvelle paroisse.

REQUETE ET DECRET

Mais un autre projet commençait à germer et à éclore dans l'esprit de M. Pouget ptre, et du plus grand nombre des habitants du Nord les plus éloignés de l'église paroissiale de Berthier. Il s'agissait de réunir les côtes St-Antoine, La Chaloupe, le Ruisseau, Ste-Elisabeth et St-Pierre en une seule paroisse sous le vocable de Ste-Elisabeth. Ce démembrement paraissait plus raisonnable que le premier et plus utile au salut des âmes, voilà pourquoi le curé se mit à la tête du mouvement et rédigea la requête suivante qu'on envoya à Mgr Denaut, évêque de Québec et résidant à Longueuil. C'est le premier document d'importance qui se rapporte à la paroisse. Nous nous faisons un plaisir de le citer en entier, car outre la lumière qui en jaillira pour notre histoire, nous y apprendrons aussi l'obéissance et la déférence à l'autorité.

"A Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Pierre Denaut, Evêque de Québec:
Monseigneur,"

Au moment où votre Grandeur envisage le grand Diocèse dont elle est chargée, les suppliants tenanciers des côtes St-Antoine (Nord et Sud de la rivière Bayonne) St-Pierre et La Chaloupe adjacente osent la prier de jeter un coup d'oeil sur l'étendue de la paroisse dont ils font partie. Elle verra qu'ils sont et qu'un grand nombre va être très éloigné de l'église de Berthier, leur paroisse actuelle. Ils vous supplient de les réunir en un corps de paroisse, comme ils sont unis dans les mêmes sentiments de soumission et de disposition à exécuter tout ce qui leur sera prescrit, protestant qu'ils s'en rapportent absolument aux décisions de Votre Sagesse, soit pour l'étendue de leur nouvelle paroisse, soit pour la place de l'église qu'ils demandent, soit pour la desserte rare ou fréquente et pour le temps de l'admission de leur supplique. Nous désavouons toutes démarches précédentes à celles-ci tendant à une autre union nommément de quelques uns de la côte du St-Esprit à laquelle nous ne pouvons être unis. Dans cette confiance de votre bonté paternelle, les suppliants forment pour votre Grandeur les vœux les plus ardents et l'assurent de leur profond respect, en lui demandant la bénédiction épiscopale.

Berthier 14 janvier 1798.

Signatures: Côte St-Antoine: Nicolas Geoffroy, capt. pour la côte St-Pierre, François Geoffroy (Note: "frère du précédent, époux de Amable Laporte - eut pour fils Benjamin, époux de Ursule Joly - ces derniers eurent pour fils François Geoffroy dont l'épouse fut Zoé Guyon, soeur de Messire Louis Ignace Guyon, curé à Ste-Elisabeth. Ces derniers sont les père et mère de Mgr Eugène Geoffroy ptre, et les grands parents de Mons. Paul Geoffroy, résidant sur la terre ses ancêtres au rang du Ruisseau Ste-Elisabeth. Joseph Joly - dont l'épouse était Angélique Goulet fut le donateur des terrains du presbytère et du Couvent. Basile Gervaise - marié à Berthier 1786 avec Madeleine Martin - Il est le frère de Nicolas (Thérèse Latouche) arrière-grand-père de M. le Chan. Louis-Joseph Gervais, ptre, Abbé Charles Gervais, ptre, par: J.J.G., ptre.") Capt. Jos. Joly, Lieutenant, Basile Gervaise, sergent pour la côte St-Pierre, Louis Bonin, enseigne, Nicolas Pierre Héneault, sergent, JBte Bonin, sergent, Jos. Rondeau, lieutenant.

La requête contient 110 noms dont deux seulement ont su écrire et sont témoins des signatures, Nicolas Geoffroy, capt, Basile Gervaise, Sergent.
Pouget ptre.

Nous avons vu précédemment les tentatives d'union des rangs du St-Esprit avec St-Pierre et la désapprobation de Mgr Hubert et du curé, Eh bien! c'est ce projet que les suppliants désavouent dans la requête citée plus haut.

Cette supplique si belle, si gracieuse et si pleine de déférence a été rédigée dans sa forme et écrite de la main de M. Jean-Bte Pouget, curé de Berthier dont le talent était tout à fait distingué. En réponse à cette requête, Mgr Denaut lança le décret suivant:

Pierre Denaut, Evêque de Québec

Vu la requête à nous présentée par les habitants des côtes St-Antoine, St-Pierre et de La Chaloupe, demandant la formation d'une paroisse distinguée de celle de Berthier, à laquelle ils ont appartenu jusqu'à présent et la nécessité de bien constater les faits énoncés, avant de faire droit sur icelle, nous avons nommé et commis, nommions et commettons par les présen-

tes le Sieur François Cherrier, vicaire général et curé de Saint-Denis (ce M. Cherrier était l'oncle de Mgr Lartigue et c'est précisément à Saint-Denis que cet illustre évêque a reçu la prêtrise des mains de Mgr Denaut le 21 septembre 1800) notre député spéciale à l'effet de se transporter aux dites Côtes St-Antoine, St-Pierre et La Chaloupe au jour qu'il aura indiqué et fait annoncer aux parties intéressées, de recevoir les confirmations relatives à la dite requête, de constater les faits énoncés en icelle, d'entendre et de recevoir les oppositions s'il s'en fait aucunes, d'examiner les avantages ou désavantages qui pourraient résulter de l'érection d'une paroisse au dit lieu, et de dresser de tous ces articles un Procès-verbal en la meilleure forme possible, lequel Procès-verbal nous sera envoyé pour être ensuite réglé ce qu'il appartiendra.

Donné à Longueuil sous notre seing le sceau du Diocèse et le contreseing de notre secrétaire.

Le 20 septembre 1798
P. Ev. de Québec
par Monseigneur Chabouillez, ptre. secrét.

VISITE ET RAPPORT DE MESSIRE CHERRIER V.G.

Le jour même de l'émission du décret qu'on vient de lire, Mgr Denaut écrivit à M. Cherrier, lui enjoignant de se rendre à Berthier sur les lieux désignés dans la requête, pour vérifier les faits et allégués et les signatures des suppliants. C'est pourquoi le grand vicaire Cherrier se rend à Berthier le 10 octobre en compagnie de son voisin Messire Payet, curé à St-Antoine du Richelieu. Le lendemain 11 octobre 1798, le jeudi M.M. Cherrier, Payet et Pouget partent de Berthier et remonte la Rivière Bayonne jusqu'à 10 milles du village de Berthier et s'arrêtent à l'endroit où le Ruisseau Ste-Elisabeth vient se jeter dans la susdite Rivière sur la terre d'un nommé JBte Goulet (Note: Voir note (1)) qui avait offert un terrain pour la bâtisse de l'église.

La paroisse avertie le dimanche précédent le 7 octobre, s'était réunie à l'endroit marqué. l'enquêteur ouvre la séance, il entend les raisons pour et contre, vérifie les signatures, puis avec ses compagnons prêtres et quelques citoyens, se rend à la côte St-Pierre pour y rencontrer les habitants. Enfin il dresse suivant l'ordonnance le Procès-verbal suivant que nous reproduisons textuellement parce qu'il est de nature à nous faire connaître mieux les premiers temps de la paroisse.

L'an mil sept cent quatre-vingt-dix-huit l'onze d'octobre, nous, prêtre, soussigné, curé de St-Denis et vicaire général du diocèse de Québec, en vertu d'une commission spéciale de Sa Grandeur Mgr Pierre Denaut, Evêque de Québec, en date du 20 septembre dernier, qui nous délègue et autorise à prendre les informations relatives à une requête des habitants tenanciers et autres concessionnaires des cantons appelés La Grande (Note: "La grande Chaloupe" est désigné par le nom 2e Chaloupe. "La petite Chaloupe" est désigné par 1e Chaloupe. D'après ce serait le rang depuis le pont en béton armé (non loin de la terre de Lionel Bonin, autrefois de Fabien Deschênes, fils de Firmin) jusqu'à la voie ferrée du Pacifique Canadien, c'était le rang des familles Brunelle, Hubert, Marion. Ce rang appartenait à la paroisse St-Charles Borr. de Joliette depuis 1842, puis à celle du Christe-Roi depuis 1935, enfin à celle de Notre-Dame des Prairies depuis 1950.

La "grande Chaloupe" les deux autres rangs dont l'un se prolonge jusque dans la paroisse de Berthier.

C'est ce que nous avons pu obtenir après avoir questionné un certain nombre de paroissiens dont les réponses ne concordaient pas souvent. C'est dire que nous donnons la version qui nous paraît probable, mais dont nous ne sommes pas encore certain.)

J. Hector Geoffroy, ptre

et Petite Chaloupe, la côte St-Antoine ou Bayonne et la côte St-Pierre et parties adjacentes, adressée à sa Grandeur en date du 14 janvier dernier et d'y faire raison touchant l'érection d'une nouvelle paroisse distinguée de celle de Ste-Geneviève de Berthier à laquelle ils ont appartenu jusqu'à ce jour. Nous nous sommes transportés à la dite côte St-Antoine ou Bayonne en ce onzième d'octobre indiqué et annoncé par notre mandat en date du deux de ce mois, lu au prône de la messe paroissiale de Berthier le 7 du même mois, jour de dimanche, comme il appert par le certificat du curé de Berthier, apposé au dit mandat; là ayant trouvé un grand nombre des habitants des concessions susdites rassemblés, nous avons remonté la dite côte Bayonne accompagné de Messires Payet et Pouget, curés, et des dits habitants rassemblés, jusqu'à la distance de plus d'une lieue de la ligne sud-ouest de Berthier, dans les profondeurs; où nous étant arrêtés et après toute enquête relative à la sus-dite requête et à notre commission, nous avons reconnu que c'est avec des raisons légitimes et fondées que les dits habitants suppliants demandent pour ces différents cantons sus-nommés, l'érection d'une nouvelle paroisse distinguée de celle de Ste-Geneviève de Berthier dont les plus près sont éloignés de deux lieues et demie et les autres de 3, 4 et 5 lieues. Nous y avons vu que les tenanciers y sont déjà nombreux et que le nombre d'autres concessionnaires, qui ouvrent actuellement des terres, donnent l'aspect favorable et certain d'un éta-

blissement plus nombreux; et d'après les connaissances certaines que nous en avons recueillies, ces cantons érigés en paroisse donneront dès à présent en dîme ou dixième 300 minots de bled, 100 minots de pois et autant d'avoine, avec l'espérance du double en peu d'années, outre le casuel ordinaire attaché aux fonctions curiales. En conséquence toute perquisition faite, nous avons reconnu que la Côte St-Antoine ou Bayonne était la concession la plus centrale des sus-mentionnées et que l'endroit où nous nous trouvions assemblés, était le plus à la proximité des extrêmes concessionnaires de ces différents cantons. A ces causes nous avons désigné la place d'une église sur la terre d'un habitant de Bayonne nommé Jean-Bte Goulet, lequel nous ayant offert, entre plusieurs autres un arpent et demi de front de sa terre sur 6 arpents de profondeur sur le côté du nord-est ou du sud-ouest avec les conditions cy-après, nous avons fixé et fixons par le présent le côté du nord-est de la dite terre, à prendre en front partie au bord est de la Rivière Berthier appelée Bayonne et partie dans la ligne du milieu de la terre, sud-ouest du dit terrain offert et donné à la Côte est du Ruisseau Ste-Elisabeth, (Note: Note sur le nom "Ruisseau Ste-Elisabeth". A remarquer que ce nom existait avant la fondation de la paroisse - on peut alors supposer que ce fut le nom de ce Ruisseau qui s'étendit ensuite à toute la paroisse).

L'explication donnée dans le "dictionnaire Magnan" semble aucunement fondée. "On aurait donné le nom de Ste-Elisabeth pour exprimer reconnaissance au donateur du terrain: JBte Goulet. Ste-Elisabeth, étant mère du précurseur St-Jbte. A remarquer qu'il s'agit de sainte-Elisabeth de Hongrie et non de la mère de St-JBte.) allant en profondeur est, six arpents terminés par trait quarré tiré sur la ligne nord est de la terre en venant

au milieu (les 6 arp. étant pris sur la ligne du nord-est) ce qui peut former 8 arpents environ en superficie que nous désignons pour la place de la nouvelle église; aux conditions que les habitants transporteront les bâtiments actuels qui se trouveraient sur le dit terrain sur l'arpent et demi du sud-ouest, à la demande du dit donateur et que du moment où l'on aura fait l'office paroissial dans la dite église, il sera acquitté par le curé ou la fabrique une messe à voix basse pour les vivants et défunts de la famille du dit JBte Goulet, (Note (1): Jbte Goulet avait épousé, le 16 juillet 1798, à Berthier, Marguerite Bonin, fille de Louis Bonin, capitaine de milice, ancien marguillier à Berthier (en 1784) et de Elisabeth Geoffroy (fille de Nicolas Geoffroy, l'ancêtre, venu au Canada en 1740).

Ce JBte eut un fils, aussi du nom de JBte, marié à Rose Latour-Forget dont le fils: Maxime épousa en 1852 Rose Guilbault - sa cousine germaine. Les enfants de Maxime Goulet sont:

Eulalie (Dame Arthur Poulette) mère de Ovide Poulette et de Félixina P." (A. Geoffroy)

J.H.G., ptre

Eugénie, célibataire, décédée en 1930.

Isaïe, célibataire, décédé en 1924.

Narcisse, (époux de Alexandrina Guilbault).

Caroline, (épouse de Edouard Robichaud N.P.) mère de Gustave.

JBte Goulet vivait sur la terre voisine de l'église actuelle, No 1094 du cadastre seigneurial, et No 268, 269, 270, 272 du cadastre paroissial, puis cette terre passa à Isaac (Note: Isaac Lévesque avait épousé, en 1827, Angèle Goulet - fille de JBte Goulet et Marguerite Bonin) Lévesque, Isaac (Note: Isaac Gadoury avait épousé en 1835 Adélaïde Goulet, aussi fille de JBte Goulet et de Marguerite Bonin.)

(Note: "Choléra 1832, il y eut 89 victimes du 23 juin au 19 septembre." JBte Goulet, le donateur du terrain de l'église, mourut le 16 juillet, du choléra (épidémie de 1832) et fut inhumé le 17 juillet 1832 âgé de 60 ans - Son épouse: Marguerite Bonin fut inhumée le 10 août 1829 dans la crypte de l'église, elle était âgée de 39 ans seulement.)

J. Hector Geoffroy, ptre Sém. Jol.

tous les ans, au jour de la St-Jean-Bte ou autre plus près libre et ce tant que le dit terrain sera destiné pour place d'église, de cimetièrre et presbytère de cette paroisse. Nous avons aussi fait accepter aux dits habitants que le dit donateur JBte Goulet serait exempté des contributions de cette terre seulement pour le premier bâtiment église ou presbytère qui sera érigé sur le dit terrain, sans qu'il prétende aucune exemption pour les autres bâtisses qui y seront jugées nécessaires. De là remarquant que les concessionnaires de la côte St-Pierre ne se trouvaient point assemblés à Bayonne avec les autres à cet endroit de Bayonne (Note: Il est à remarquer que l'endroit du village actuel où déjà à cette époque, il y avait déjà plusieurs maisons, une dizaine environ - portait déjà le

beau nom de "Bayonne", qui est le nom d'une ville française, patrie du Seigneur de Berthier, le Sieur Pierre de L'Estage, né à Bayonne, ville des Basses-Pyrénées, France - Pierre L'Estage acquit cette seigneurie vers 1715, il la vendit en 1750 à Pierre Noël Courtian puis elle fut vendue en 1765 au Seigneur Cuthbert) et que par le mauvais temps du dimanche, éloignés comme ils le sont, ils auraient pu ignorer le jour indiqué par notre mandat, nous nous sommes transportés à la concession St-Pierre avec Messieurs Pouget et Payet et les Sieurs Geoffroy, Mailloux et Gervais, où ayant assemblé un grand nombre et parlé le long de la côte à quelques individus qui n'étaient point à l'assemblée du Coteau St-Pierre, nous avons connu étaient représentants comme les autres concessionnaires et qu'ils avaient les mêmes vues pour l'érection d'une nouvelle paroisse distinguée de Ste-Geneviève. En leur faveur, comme en faveur des autres concession-

naires cy-dessus mentionnés, que la bonne foi même ils reconnaissaient que la concession St-Antoine ou Bayonne était la plus centrale à toutes ces différentes côtes, quoiqu'ils auraient souhaité voir et contribuer à une église plus près d'eux, voyant pourtant bien qu'ils ne seraient pas les plus éloignés, en conséquence nous avons confirmé nos premières opérations et les confirmons par le présent. De là il s'ensuit que nous avons désigné et désignons pour limites et arrondissement de cette nouvelle paroisse à l'ouest Nord-Ouest la Côte St-Pierre partie sur la Seigneurie de Berthier et partie sur le fief d'Otrée, en remontant et prenant au Nord-Est le 1er habitant Jos. Branconnier en remontant au sud-Ouest jusqu'au bout d'en haut; en se repliant à l'est, les deux concessions de Bayonne au sud-Ouest de la ligne de Berthier commençant chez les habitants Michel Sylvestre et Antoine Desalliers et en remontant y compris le ruisseau Ste-Elisabeth (Note: A remarquer que le nom "Ruisseau Ste-Elisabeth" existait avant la fondation de la paroisse. La paroisse reçut le nom déjà existant et non en l'honneur de Ste-Elisabeth, mère de saint JBte, le précurseur, pour honorer le donateur des terrains de l'église, comme le rapporte Pierre-Georges Roy dans le dict. Magnan. Le titulaire est Ste-Elisabeth de Hongrie.

J.H.G, ptre

enfin les concessions de la grande et de la petite Chaloupe, prenant au bout du Nord-Est chez François Laferrière et en remontant Sud-Ouest jusqu'à l'autre extrémité habitable des dites concessions appelées de la Grande Chaloupe et Petite Chaloupe et parties adjacentes à proximité de la nouvelle paroisse par la partie Sud-Ouest. De tout ce que dessus et y inclus nous avons dressé le présent procès verbal, signé de JBte Goulet, donateur du terrain de la nouvelle église, par sa marque ordinaire, des Messires Pouget et Payet curés, de Nicolas Geoffroy, Basile Gervaise (Note: Basile Gervaise marié à Berthier 1786 avec Madeleine Martin. Il est le frère de Nicolas (Thérèse Latouche) arrière grand-père de M. le chan. Louis-Joseph Gervais, ptre, Abbé Charles Gervais, ptre.)

par J.H.G, ptre

et Pierre Mailloux présent entre beaucoup d'autres à nos opérations susdites, pour valoir le présent procès-verbal partout où besoin sera après l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Québec.

A Berthier le 12 octobre 1798. Marque de JBte Goulet.

Signé: Nicolas Geoffroy,
Basile Gervaise
Pierre Mailloux
Pouget, ptre curé de Berthier
Payet, ptre curé de St-Antoine
Cherrier ptre v.g.

DECRET D'ERECTION

Ce procès-verbal si bien élaboré et appuyé sur de si justes raisons mérita l'approbation de Mgr de Québec dans toutes ses parties, comme il est facile de le voir par le décret qui suit:

"Pierre Denaut, Ev. de Québec"

"Vu et approuvé le rapport dans le procès-verbal d'autres part, permis de procéder à la construction d'un presbytère dans le lieu désigné au dit procès-verbal, dont les principales dimensions seront de 55 pieds de longueur sur 35 pieds de largeur de dehors en dehors et de 18 de hauteur d'une pierre à l'autre et d'un cimetière de 100 pieds de longueur sur 50 de largeur.

Enjoignons aux habitants dénommés dans le dit procès-verbal, de se présenter devant les commissaires préposés par la loi pour ces sortes d'affaires, à la fin d'obtenir la permission de s'assembler et de procéder à l'élection des syndics de la manière qu'il est prescrit par l'ordonnance de 1791, mandons-----.

Donné à Longueuil sous notre seing le sceau du Diocèse et le contre-seing de notre secrétaire le 21 de décembre 1798.

Pierre, Evêque de Québec,
par: Monseigneur Chaboillez, ptre secrétaire

Aussitôt après l'émission de ce décret on nomma ce nouveau territoire, "District de Ste-Elisabeth" comme on peut le voir dans les Registres de Berthier. (Note: A l'Archevêché de Québec, nous n'avons pas trouvé de document nous donnant la raison de ce nom donné à la paroisse "Ste-Elisabeth". Le site choisi est au confluent du Ruisseau Ste-Elisabeth et de la Rivière Bayonne, c'est ce site des édifices paroissiaux qui fut appelé "District Ste-Elisabeth", ce nom lui vient donc du nom du ruisseau qui se jette dans la rivière Bayonne et qui était ainsi appelé avant la fondation. Une étude de la famille seigneuriale d'alors nous donnerait la raison de ce nom.)

J.H.G ptre

Opposition des habitants de St-Pierre

Depuis le passage du délégué de l'Evêque, les habitants de St-Pierre s'étaient agités. Quelques années auparavant ils avaient sollicité leur séparation de Berthier, à cause de leur éloignement et maintenant ils s'opposent au démembrement et surtout à leur réunion à la côte St-Antoine. Tout en admettant que la place la plus centrale était celle qu'avait désignée M. Cherrier, cependant ils voulaient l'église dans leur rang sur la terre occupée par la veuve Pierre Roch, (Note: "situé à un mille du chemin de ligne d'en haut conduisant au village de Ste-Elisabeth. Indication de M. Joseph Roch en 1958, le 10 février". Cette terre au rang de Saint-Pierre porte les nos du cadastre seigneurial et le no 686 du cadastre paroissial. Cette terre est occupée aujourd'hui (1961) par M. Gérard Houle fils de Philippe. Elle fut longtemps la propriété de M. Emile Roch, fils de Pierre Roch. Emile Roch, époux de Elodie Paquet, décéda à Joliette le 26 juillet 1944. Emile l'avait achetée de son frère Eugène Roch. Elle est située à environ un mille et demi du chemin de ligne conduisant au village) ou du moins sur la terre que possède aujourd'hui M. Léandre Joly (Note: Terre située sur le rang: Côte St-Antoine, côté nord no 1249 du cadastre seigneurial et no 635 du cadastre paroissial. Elle est aujourd'hui (1958) la propriété de Euclide Philibert, Léandre Joly, 21 juillet 1852, Rosalie Guyon, soeur de M. Ls L. Guyon, cur. Ils sont les parents de M. l'abbé Edmond Joly ptre, a.c. de St-Emile de Chrÿsologue, père de M. le Notaire Romulus Joly, de Joliette.)

J.H.G ptre

du côté nord de la Rivière Bayonne. Voilà sans doute ce qui les avait éloignés de l'assemblée convoquée par le grand vicaire et ce qui leur donna occasion d'adresser à Mgr Denaut la requête suivante: le 24 janvier 1799.

Requête des habitants de St-Fierre à Sa Grandeur Mgr Pierre Denaut.

Les soussignés ne cousentent pas à se réunir aux habitants de St-Antoine pour l'église qui doit s'y bâtir, ayant contribué à la bâtisse de

l'église de Berthier (bâtie en 1785) qui leur a beaucoup coûté; ils désirent jouir du fruits de leurs travaux-----.

Nous ne connaissons pas la réponse de sa Grandeur, mais il est bien certain que le procès-verbal approuvé le 21 décembre 1798 fut maintenu dans toute sa teneur et les habitants de St-Pierre durent se soumettre et se séparer de Berthier où ils n'en recevaient plus aucune politesse, comme on peut s'en convaincre par la résolution suivante passée dans une assemblée convoquée pour l'élection d'un marguillier à Berthier le 15 décembre 1799.

Pour obvier, est-il dit, dans le cahier des délibérations, aux inconvénients prévus par l'obstination des habitants de St-Pierre, les marguilliers ont décidé qu'en cas de demande de sépultures ou autres privilèges par les dits habitants contre l'ordre de Monseigneur l'évêque de

Québec qui leur a accordé une chapelle pour devenir paroisse, il ne leur sera accordé sépulture ou autre privilège qu'auparavant ils n'aient porté leurs morts à la chapelle, et en l'agrément des marguilliers en charge des deux Eglise et payé tous les droits de la Fabrique, du curé, chantres et bedeau au marguillier en charge de cette paroisse. Ont signé: Prisque Ferland (Note: Prisque Ferland m. 1810, Marie-Joseph Poullette. Ils eurent comme enfants: 1^e Luce Ferland (1840, Zéphérin T.) mère de Sir Mathias Tellier, juge en Chef de la Cours Sup. et l'hon. juge Louis Tellier. 2^e Norbert Ferland, père de Dame Pulchérie Ferland Piette mère de Mgr F.X. Piette, Mgr Alph. Piette, de M. l'Abbé Mathias Piette, de Edmond M.D. de Omer Piette. Norbert Ferland fut aussi le grand-père du notaire Ferland, généalogiste dont le père était Alexandre; de l'hon. juge Chs-Edouard Ferland; Léopold, cult. et du Dr Aristide Ferland dont le père avait nom: Mathias. Mgr H. Ferland a.c. et M. le Chan. Nap. Ferland a.c. aussi de Ste-Elisabeth sont aussi de cette famille.)

par: J.H.G ptre
Joseph Tellier, Basile Gervaise. Pouget, curé

Le mécontentement de plusieurs des habitants de St-Pierre dura plusieurs années, mais les bons procédés des deux premiers curés MM. Pouget et Keller à leur égard ne contribuèrent pas à les ramener à de meilleurs sentiments et à les ranger au nombre des plus dévoués amis et auxiliaires du curés. M. Pouget choisit un de ses premiers marguilliers dans St-Pierre et on m'a dit plusieurs fois que M. Keller invitait souvent à sa table ceux qui s'étaient oubliés un instant soit par crainte, soit par respect humain ou intérêt personnel s'étaient rangés du côté des mécontents.

ELECTION DES PREMIERS SYNDICS

Pour se conformer aux ordres du Décret, les habitants devaient se présenter devant les commissaires civils afin d'obtenir le pouvoir d'assembler de d'élire des syndics chargés de faire exécuter et surveiller les travaux des bâtisses à construire dans le nouveau territoire.

Trois citoyens furent choisis et élus syndics, (Notes:

- 4e Antoine Latour-Forget, m. 1783, Thérèse Carpentier
- 5e JBte Latour-Forget, m. 1817, Rose Guilbault
- 6e Charles Latour-Forget, m. 1844, Henriette Goulet
- 7e Charles Latour-Forget, m. 1872, Ida Beau lieu
- 8e Atchez L-Forget m. 1912, Bernadette Laporte
- 9e Rolland Forget, m. 1940, Gloria Beaupré

par J.H.G ptre)

c'étaient les Sieurs Nicolas Geoffroy (grand-père du R.P. Charles Ducharme), Louis Bonin (Note: Louis Bonin, m. 1774, Elisabeth Geoffroy, soeur du précédent, JBte Bonin, m. 1810, Genevière Latour-Forget (Note: leur fille Sophie Bonin, 1826, JBte Geoffroy, Pierre Geoffroy, 1865, Héloïse Asselin, Auguste Geoffroy, 1807, Félixina Poulette,) Elie Bonin, m. 1831, Emélie Dumontier, Charles Bonin, m. 1853, Georgiana Lavallée, m. 1904, Maria Ferland.

Bernard, Camille, Alphonse, Claire, de N.D. de Lourdes, Mme Brissette Prosper, née Anastasie Lévesque était fille de Judith Bonin (Jos Lévesque), fille de Louis Bonin. Ce Louis Bonin, capitaine de milice, fut aussi marguillier à Berthier en 1784, il décéda le 22 mai et fut inhumé à Ste-Elisabeth le 25 mai 1812, il était âgé de 70 ans, son épouse Elisabeth fut inh. sous l'église de Ste-Elisabeth le 2 octobre 1820. Ils furent, par leurs fille Judith, les grands-parents des Abbés Elie et Prosper Lévesque.)

J.H.G ptre

grand-père de Mme Brissette, et Antoine Latour dit Forget (grand-père de M. Charles Forget.)

Première chapelle

Ce sont ces syndics qui sous la direction du curé de Berthier et desservant de Ste-Elisabeth, ont bâti la lere chapelle en bois, longue de 30 à 40 pieds sur une égale largeur et qui contenait-----bancs. Cette chapelle située précisément où se trouve le berceau du jardin, c'est-à-dire, à mi-distance entre l'église et le presbytère, (Note: Il est donc totalement faux que la lere chapelle fut située en dehors du village, à l'entrée du

rang du Ruisseau Ste-Elisabeth. Messire Keller eut là sa résidence où, sur semaine, il dit la messe et où il administrait le baptême assez souvent, c'est ce qui donna lieu à cette croyance par la suite que la lere chapelle y fut construite (terre de Benoît Tellier).) a été bénite le 27 octobre 1799, par Messire Pouget, comme il a été consigné dans le livre des délibérations et assemblées de Fabrique. Elle servit aux cérémonies du culte jusqu'à la construction du presbytère en pierres dont les mansardes furent converties en chapelle dès l'année 1801.

Un peu en avant cette lere chapelle se trouvait une chèvre sur laquelle on avait monté une cloche de 75 livres, bénite à Berthier le 20 octobre 1799, comme le prouve l'acte suivant au registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Berthier pour l'année 1799.

La première cloche

L'an mil sept cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt octobre, je soussigné, prêtre, curé de Berthier, ai béni une cloche pesant soixante-quinze livres pour la chapelle Ste-Elisabeth, construite à l'entrée (Note: Dont cette lere chapelle se trouvait à la même place que l'église actuelle) du Ruisseau du même nom dans les profondeurs de la seigneurie d'Autray, faisant partie jusqu'à ce jour de la paroisse de Berthier. Elle a été nommée Elisabeth par Louis Bonin (Note: Voir note p. 12) officier de milice et par Madeleine Martin (Note: Voir note p. 10) épouse de Basile Gervaise, premier marguillier de la sus-dite chapelle. A cette bénédiction étaient présents M. Serrand, vicaire de Berthier, avec lequel la marraine a signé. Le parrain a déclaré ne savoir écrire.

Serrand ptre,

Madeleine Martin,
Pouget, ptre

C'était la 1^{re} cloche de la paroisse. Comme sa voix, quoique faible, dut paraître puissante et harmonieuse aux oreilles de ces habitants enfoncés pour ainsi dire dans les profondeurs des terres, et éloquente pour les convoquer au temple, annoncer la naissance au ciel d'un petit enfant, et pleurer le départ d'un chrétien pour l'éternité.

C'est dans cette première chapelle que l'on venait de Berthier dire la messe tous les quinze jours. Pendant le temps de Pâques, un prêtre venait entendre les confessions et donner la communion pascale aux paroissiens. On m'a assuré que M. Serrand se rendait à la nouvelle chapelle, monté sur une charrette tirée par un boeuf. Les chemins étaient à peine tracés et ressemblaient à nos chemins de bois. Les terres de Ste-Elisabeth étaient richement boisées en cèdres, épinettes, pins et bois france. Pour bâtir un chantier, on trouvait tout le bois dans le petit morceau destiné à la bâtisse.

Presbytère actuel

L'Industrie "Joliette" 7 juillet 1873. "La paroisse de Ste-Elisabeth fait actuellement construire un magnifique presbytère en pierre de 60 x 38 et 23 pieds de carré. Le plan de la bâtisse a été fait par le Révérend M. Michaud du Collège de Joliette et c'est M. Vadnais, cultivateur de Ste-Elisabeth qui s'est chargé de l'entreprise pour une somme de \$4,800.00 payables par termes. La bâtisse est livrable dans le cours de l'été 1874."

(Lorsque le presbytère-chapelle fut construit, on fit servir cette 1^{ere} chapelle comme écurie, mais Mgr Flessis ordonna qu'on vint à brûler cette bâtisse, ne voulant pas que cette demeure qui avait été celle de N.S. servit aux animaux) (Note: Mons. A.C. Dugas ptre, n'a pas transcrit ce témoignage du "bedeau" (Ant. Savoie) et du père d'Antoine Lafond dans son troisième cahier. Ce texte entre parenthèses n'existe que dans son premier cahier de notes. Aux Archives de l'Archevêché de Québec, je n'ai trouvé aucun écrit au sujet de cette chapelle. Mgr Flessis vint à Ste-Elisabeth le 6 juillet 1807 pour la première fois; l'ordre aurait-il été donné de vive voix? Le fait que M. Dugas n'a pas transcrit ce témoignage au 3^e cahier (rédaction à peu près définitive) laisse à douter de la réalité de ce fait.

J. Hector Geoffroy ptre

Construction du 1^{er} presbytère

Après cette chapelle provisoire qui servait de demeure à N.S., il fallait songer à construire un presbytère suivant l'ordonnance du 21 décembre 1798, pour pouvoir loger le missionnaire et ensuite convertir la partie supérieure en une chapelle plus digne et plus confortable que la première. M. Pouget commença la construction de ce presbytère en pierres selon les dimensions marquées dans le décret épiscopal sur un terrain promis par Joseph Joly (grand-père de Norbert Joly) et donné (conjointement) en même temps que celui de JBte Goulet par acte notarié en date du 17 septembre 1801, comme on le verra plus tard. (Note: Mons. A.C. Dugas ne donne pas les mêmes dimensions dans ses deux cahiers: le 1^{er} cahier: 60 x 40, mur: 3 pieds d'épaisseur, le 2^e cahier: 55 x 35, mur: 2 1/2 d'épaisseur. Voir à ce sujet, cahier des délibérations.

J.H.G ptre

Presbytère actuel - Extrait du journal "L'Industrie" Joliette 7 juillet 1873 (Voir note p. 13)

Ce presbytère fut bâti à la place de l'actuel. Il devait être en pierres et avoir 55 pieds français de longueur, 35 pieds de largeur et 18 de hauteur. (Note: "le étage - facade, 1 porte au centre, 3 fenêtres de chaque côté, avec galerie couverte en avant". La construction fut solide, car les murs mesuraient 2 1/2 à 3 pieds d'épaisseur. Il n'avait qu'un étage, dont les murs étaient percés de six fenêtres et d'une porte au milieu. La toiture était très à pic comme les anciennes maisons et portait 4 lucarnes de chaque côté. Le bas servait de logement au curé et contenait en outre une salle du côté ouest pour les habitants et le haut fut destiné à servir de chapelle, dans laquelle on arrivait par une porte et un escalier double extérieur dans le pignon du côté de l'église. On ne trouve rien dans les archives de la paroisse quant au mode de construction de ce presbytère mais on doit présumer que chaque habitant apportait sa quote-part de pierres, de bois, de chaux, de sable et de journées de travail.

Bénédiction de la 2ième chapelle

Cette deuxième chapelle a été bénite et livrée au culte le 19 novembre 1801, fête patronale de la paroisse par Messire Pouget, curé du lieu. Plus spacieuse que la première, elle contenait 40 bancs dont la rente a produit la somme de 534 livres 10 sols, la première année.

Règlement pour ces bancs

Il ne sera pas inutile de citer la page du cahier des délibérations de la paroisse, dans laquelle nous pourrions connaître le règlement accepté dans une assemblée de Fabrique.

Cette résolution est écrite et signée par M. Pouget: Il y a 40 bancs dit-il, dans la chapelle qui, celui des capitaines de milice excepté, paient au commencement de chaque année, dans le cours de janvier, la rente fixée par l'enchère, avant que ceux à qui ils ont été adjugés en aient l'usage, dont ils perdent le droit un an après leur sortie de la paroisse selon que le Rituel du Diocèse l'exige, payant toujours la rente d'avance, autrement ils seraient déchus dès le moment de leur sortie.

Recettes et ornements

Pendant les premières années, le curé et les marguilliers employaient tous les revenus tant de la chapelle que des quêtes de l'Enfant Jésus et les divers dons à finir et à orner la chapelle et la rendre aussi décente que possible pour donner l'hospitalité au Souverain Maître du ciel et de la terre. En 1802, la quête de l'Enfant Jésus a donné 600 francs en nature, ce qui a servi à nourrir les ouvriers, puis la recette de la Fabrique s'est montée à 1296 livres 3 sols, et la dépense à 1188 livre 3 sols laissant ainsi une balance en faveur de la Fabrique de 108 livres. (Dans les comptes tenus par M. Pouget, on rencontre souvent ces mots: 12 livres de vingt coppers du mot anglais "copper").

Avec ces revenus on parvint à faire un joli autel (il n'y eut toujours qu'un seul autel dans cette chapelle, et du côté est) sur lequel on plaça une croix et 6 chandeliers de bois argenté au prix de 192 livres. Ces morceaux de sculpture d'un pied et demi de hauteur sont très bien faits et

accusent une grande habileté et un goût délicat. Ils servent encore surtout pour parures des petites sépultures solennelles. Pour la croix elle se voit constamment sur l'autel de la Sainte-Vierge de l'église actuelle. Puis une voûte convenable et un élégant clocher en 1805 et 1806, dans lequel on plaça la choche chargée d'annoncer aux fidèles les différentes cérémonies de la religion et les convoquer au saint lieu.

La mission était pauvre et comme dans toute paroisse nouvelle, il fallait la pourvoir de beaucoup d'articles religieux et d'ornements. C'est encore M. Pouget qui se montra le plus généreux et zélé dans cette circonstance comme dans les autres. Il donna d'abord, puis fit appel à la générosité de ses paroissiens et à ces oboles du pauvre, il ajouta la part de la Fabrique et réussit à acheter les ornements nécessaires, puis un calice, un ciboire, un ostensor en argent, le tout acheté de 1802 à 1806.

Donation du terrain de l'église et du presbytère

MM. JBte Goulet et Jos. Joly, donateurs, étaient heureux de céder un petit coin de leur terre pour y construire les édifices religieux. Pour faire connaître les obligations et les droits de la Fabrique et en même temps perpétuer la mémoire de ces bienfaiteurs, voici le contrat tel que conservé aux archives de la Fabrique.

Par devant Maurice Louis Desdevins de Glaudon, M. P. de la Province du Bas-Canada, résidant à Berthier, comté de Warwick, soussignés et témoins cy-après nommés, furent présents JBte Goulet habitant demeurant dans la paroisse Ste-Elisabeth et Marie Bonin, son épouse, de lui dûment autorisée pour (Note: Joseph Joly 17774 ou 1776 Angélique Goulet

Joseph Goulet 1752 Angélique Bonin
JBte Joly 1811, Joseph Miville
Norbert Joly 1848, Marie Jubinville
Horace Joly 1900, Bernadette Joly

Cette terre porte les nos 1093 C. S. et nos 261,263 c. paroissial. Elle fut vendue par Horace à son gendre M. Welley Laporte, mais Horace continue (1958) à vivre dans la maison de ses parents. J.H.G ptre
(Angélique Goulet, épouse de Joseph Joly, était fille de Joseph Goulet et de Angélique Bonin, de Lanoraie. Elle ne pourrait donc qu'être une parente éloigné de JBte Goulet, donateur des terrains de l'église) J.H.G ptre

Horace, dernier propriétaire de cette terre, du nom de Joly est décédé le 26 novembre 1964, âgé de 88 ans. Il laissait un fils, Pierre-Léon de Brandford, Ont. Rév. Sr Pierre-Léon, s. de la Prov. Odette (Mme Charles-Hector Laporte), Yolande (Dame veuve Welly Laporte.) l'effet et validité des présentes et Joseph Joly habitant demeurant en la dite paroisse et Marie-Angélique Goulet, son épouse de lui pareillement autorisée pour le même effet, lesquels voulant répondre à la grâce accordée par Mgr. l'Evêque catholique de Québec qui permet aux concessionnaires des Côte-St-Antoine, St-pierre, La Chaloupe d'en haut et Ruisseau Ste-Elisabeth et St-Martin, de bâtir une chapelle et un presbytère et dans la suite une église pour la desserte commode des dites profondeurs et désirant concourir au bien de plus près que les autres y intéressés, offrent au dit Seigneur Evêque le terrain convenable pour les dites bâtisses, lequel ils garantissent de tous troubles et empêchements généralement quelconques et promettent de faire jouir au habitants des dites concessions, les sieurs Nicolas Geoffroy, Louis Bonin et Antoine Latour syndics par eux nommés et approuvés à ce présents et acceptant pour eux leurs Hoirs (Note: Hoirs: vieux mot français signifiant héritiers, du mot latin haeres.

Joseph Joly et Angélique Goulet (il décède le 23 avril 1808, âgé de 63 ans)

JBte Goulet et Marguirite Bonin (voir Note (1) dans cet acte le notaire a écrit Marie, alors que dans les Registres de la paroisse on trouve constamment le nom: Marguërite. J.H.G ptre

"La terre de JBte Goulet porte le no 1094 du cadastre seigneurial et les nos 268-269-270-272 du cadastre paroissial."

Nicolas Geoffroy, syndic, Louis Bonin, syndic (voir Note p. 12) Antoine Latour dit Forget (voir Note p. 12)) et ayant causes à l'avenir: de la part des dits Goulet et de son épouse $\frac{3}{4}$ d'arpent de terre de front sur six arpents et demi déjà offert et donné sur le Procès-Verbal de Messire Cherrier, grand Vicaire, en date du 11 octobre 1798 et qui se trouve restreint à la moitié sur le front, sur les 6 arpents de haut en devanture au Ruisseau de Ste-Elisabeth par derrière au bout de la dite profondeur, joignant la ligne du dit Joly, avec réserve cependant de 30 pieds de large prenant à l'alignement du terrain donné par le dit Joly en gagnant le dit Ruisseau, lequel

sera à eux en propre. Et de la part des dits Joly et son épouse $\frac{3}{4}$ d'arpent de terre de front à prendre à un arpent et un quart ($\frac{1}{4}$) en bas du chemin du roy, allant en profondeur au trait carré des six arpents sus-désignés et adjoignant à icelui, avec un chemin de 15 pieds de large joignant la ligne du terrain susdonné pour gagner la rivière Bayonne, tel que le tout se poursuit et comportent les circonstances et dépendances que les dits syndics ont dit bien savoir et connaître et en être contents et satisfaits; se réservant les dits donateurs tant pour eux que pour leurs Hoirs et ayant causes dans le cas que la paroisse vint à s'abolir, de rentrer en pleine propriété du terrain sus-donné et pareillement si elle changeait de place auquel cas il serait loisible à la Fabrique d'enlever toutes les bâtisses construites sur le dit terrain, promettant, s'obligeant ces dits syndics au nom qu'ils agissent de clore tout le terrain sus-donné, seuls aux frais de la Fabrique quoique tout le terrain soit au profit et jouissance du curé ou prêtre desservant, la placé prise de l'église, cimetièrre et.....pour les voitures devant l'église, sans aucunes autres exceptions, ni réserves, s'obligeant les dits donateurs de payer les cens et rentes entières de leur terre de sorte que le terrain sus-donné sera déchargé entièrement d'iceux. Cette donation ainsi faite gratuitement et sans aucunes reconnaissances quelconques purement et simplement comme étant leurs intention et volonté au moyen de quoi les dits donateurs ont transporté aux dits syndics es noms qu'ils agissent tous droits de propriété fond noms raisons et actions et autres qu'ils ont eu et sur le dit terrain, s'en dé-sassurant et démettant pour et en leurs noms et profit et ceux de leurs dits Hoirs et ayant causes, pour qu'ils en jouissent, fassent et disposent aux clauses et conditions sus-mentionnées en vertu des présentes à cet effet. Etant l'intention et volonté des dits donateurs que le fossé de ligné qui se trouve à passer sur le sus-dit terrain soit et demeure au lieu qu'il est pour l'écoulement des eaux et pour faire insinuer ces présentes au greffe des Insinuations à Montréal et partout ailleurs où besoin sera. Les parties ont constitué pour leur Procureur le porteur auquel ils donnent tout pouvoir de ce faire et d'en requérir acte. Car ainsi.....et pour l'exécution d'icelles, les parties ont élu domicile en leur demeure sus-dite auxquels lieux....n obstant et promettant et obligeant et renonçant.....fait et passé en la dite paroisse de Ste-Elisabeth, maison et demeure du dit Goulet, l'an 1801, le 17 septembre après-midi en présence de Messire JBte Pouget ptre, curé de Berthier et M. Jacques Serrand, vicaire de la dite paroisse, témoins qui ont signé avec le dit Geoffroy et nous, notaire soussigné et ont, les autres parties, déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis. Lecture faite...et ont fait leur marques d'une croix ainsi qu'il est porté à la minute des présente - Signé: Nicolas Geoffroy, Serrand ptre, Pouget ptre et plus bas par nous, notaire soussigné

Maurice L.D. Deglandon,
Notaire public

Cet acte qu'on vient de lire a été présenté à Mgr l'évêque de Québec qui l'a approuvé dans sa forme et teneur par ces mots au bas de la pièce.

Vu et approuvé le 14 octobre 1801.

Pierre, Evêque de Québec

Premiers registres

Quoique fondée en 1798, la paroisse n'eut ses Registres réguliers qu'en 1802. Le 1er baptême fut celui de Joseph, fils d'Ambroise Houde, le 2 janvier et le 3ième, celui de Thérèse Goulet, fille du donateur du terrain et plus tard épouse de M. Hyacinthe Geoffroy.

Le 1er mariage fait le 25 janvier 1802, fut celui de Nicolas Ayot avec Marie-Louise Boucher.

La 1ère sépulture, celle de Judith Savignac épouse de Joseph Trinque: elle se fit le 23 janvier.

Pour donner une idée de la population, il sera bon de dire qu'en 1802, il y eut 63 baptêmes, 8 mariages et 37 sépultures.

(Note: "Deux visites d'évêques"). Pendant l'administration de M. Pouget, Ste-Elisabeth eut l'honneur de recevoir deux fois la visite de ses premiers Pasteurs. Quoiqu'on ne trouve rien dans les archives de Ste-Elisabeth sur la visite de Mgr Denaut, cependant il paraît bien certain qu'il

s'y est rendu sans néanmoins laisser d'ordonnance. En voici la preuve: J'ai trouvé dans les archives à Berthier un mandement de visite, daté de St-Laurent le 1er juillet 1802 et dans lequel se trouvent ces mots: "Nous nous rendrons à Ste-Elisabeth, jeudi le 22 du courant (juillet) après-midi"
P. Ev. de Québec

Et dans l'itinéraire de la visite pastorale pour l'année 1802, on voit que Mgr se trouve à Ste-Elisabeth, les 22 et 23 juillet 1802.

Jamais Evêque n'était apparu dans cette paroisse lointaine et un grand nombre sans doute n'en avaient pas encore vu. Ce dut être un jour bien solennel pour tous, un jour de bénédictions pour ces populations éloignées des grands contres, mais proches du centre de la vie, de J.C. par l'ardeur et la vivacité de leur foi!

La seconde eut lieu le 6 juillet 1807. Cette fois, c'était Mgr J. Octave Plessis, successeur de Mgr Denaut, décédé à Longueuil le 17 janvier 1806.

Les anciens m'ont souvent parlé de la visite de cet illustre Evêque de Québec. Je ne sais pas si c'était la rareté du fait ou la majesté du Pontife qui a donné tant de relief à cette visite, mais toujours est-il que les rares vieillards que la mort a respectés et qui ont été les témoins heureux de cette visite m'en parlent encore qu'avec le plus vif enthousiasme. Il faut dire que cet évêque réunissait en sa personne ce qui fait la vraie grandeur, son aspect était imposant, sa dignité réelle et sa renommée l'avait devancé et rendu célèbre dans tous les coins du pays.

Sa Grandeur a examiné et alloué les comptes depuis 1802 jusqu'à 1807. Elle a signé son acte d'approbation des comptes le 9 juillet 1807.

J.O. Ev. de Québec

Les deux marguilliers en charge en ces deux années mémorables et qui eurent l'honneur de conduire ces évêques à Berthier sont les Sieurs JBte Bonin (Note: JBte Bonin, fils de Louis Bonin, capitaine de milice, et de Elisabeth Geoffroy (Nicolas I) était (en 1810) marié à Geneviève Latour, fille de Antoine, cultivateur. JBte était le grand-père de Charles Bonin et de l'Abbé Louis Bonin, ancien curé de la p. Rivière-des-Prairies; l'arrière grand-père de Paphnuce Bonin, père de Bernard, Camille, Alphonse et Claire, demeurant au même endroit, rang de Ste-Emélie, N. D. de Lourdes. Terre no 1579, Cadastre Seigneurial et no 325, Cadastre Paroissial) de Ste-Emélie et JBte Aubin (Note: JBte Aubin est l'arrière grand-père de Mons. Armand Aubin de St-Pierre de Ste-Elisabeth.) de St-Pierre.

Mode d'administration spirituelle

Avant l'arrivée du 1er curé résidant en 1807, un des prêtres de Berthier venait tous les 15 jours donner la messe dans la nouvelle chapelle.

Les enfants assistaient aussi au catéchisme dans cette chapelle; c'est là qu'ils faisaient leur lère communion. M. Pouget se retirait chez M. Pierre Lévesques (Note: Pierre Lévesques eut comme fils Chs, époux de Théotiste Goulet, ces derniers père et mère du R.P. Léon Lévesques c.s.v. ancien supérieur du Séminaire de Joliette, décédé Trappiste.) et Serrand, (Note: Serrand, Jacques-Philippe, Né à Québec le 2 mai 1758, fils de Pierre Serrand et d'Angèle DeBlois, il fit ses études à Québec et fut ordonné prêtre le 21 mai 1785, desservant à Baie-du-Tebvre en 1786, à Pointe-du-Lac 1786-88; curé à St-Paul de Lavaltrie 1888-97; vicaire à Berthierville de 1797-1823; retiré à ce dernier endroit où il mourut le 3 juillet 1828, âgé de 70 ans.) vicaire à Berthier pendant plus de 20 ans, logeait chez M. Nicolas Geoffroy (Note: Nicolas Geoffroy, époux de Angélique Lévesques est le grand-père du T.R. Père Chs. Ducharme c.s.v. et l'arrière grand-père des R.R.P.P. Gaspard, c.s.v., Viateur o.f.m., des abbés Hildaize et Viateur Ducharme; Joseph, Elie et Viateur Deschesnes; de Mgr Prévile. Ce Nicolas (fils de Nicolas I) habitait sur une terre occupé par le fils d'Ar-sène Lavallée, Rivière Bayonne, côté Sud No 1083, cadastre seigneurial, 234 cadastre paroissial

Messire Pouget, 1er curé

Comme Messire Pouget fut le 1er curé, bien que non résidant de Ste-Elisabeth, il ne sera pas hors de propos de nonner de lui quelques notes

biographiques, au moins pour ce qui concerne la paroisse de Ste-Elisabeth.

JBte N. Pouget est né à Montréal le 25 décembre 1745 (de là son nom de Noël) de Paul Pouget et de Marie-Josephte Payette. Il fit ses études au Séminaire de Québec et fut ordonné prêtre le 19 septembre 1772. Comme les paroisses se multipliaient alors rapidement et que les prêtres pour travailler à la vigne du Seigneur étaient rares, M. Pouget fut nommé curé de St-Cuthbert l'année qui suivit son ordination. En 1775, il fut transféré au Sault-au-Récollet en 1777, à la résignation de Messire Basile Pappin, il devint curé de Berthier, déjà cure très importante. Il desservit quelques mois St-Cuthbert. C'est à Berthier qu'il s'est fait remarquer par les talents de son administration.

Au dire des Anciens, M. Pouget était grand de taille, bien fait, mais d'une figure assez désagréable; par contre il possédait des qualités qui le faisaient aimer par tous ceux qui le connaissaient.

La charité surtout brillait d'un vif éclat, il ne vivait que pour soulager les pauvres et les malheureux. Pendant les quêtes de l'Enfant-Jésus, il donnait aux pauvres presque tout le produit de ces visites. On m'a dit que chaque année, il envoyait plusieurs voitures aux chenaux des Trois-Rivières pour y chercher du petit poisson pour les nécessiteux. Il achetait aussi, paraît-il, des pièces entières d'étoffe pour vêtir les membres souffrants de J.C.

Les habitants dans ce temps-là allaient chercher le prêtre à Berthier à tour de rôle. Un jour, c'était à un nommé Ayotte à faire le voyage. Il se fit tirer l'oreille et finalement, M. Pouget dut venir à ses dépens. Pendant son prône, il fit des reproches aux négligents, puis termina ses remarques par ces mots qui rappellent un autre âge et d'autres moeurs: "Je te nommerai, Ayotte, une autre fois."

Il portait des sabots dans les mauvaises saisons, et en hiver, il avait un gros manchon de peau d'ours qui lui convraient presque tous les bras. En entrant dans une maison, lors de ses visites, il déposait ce manchon à terre près de lui. (C'était la coutume de porter ces habits, parce que j'ai entendu dire que M. Robitaille, curé de St-Charles, étant tombé à l'eau, s'est garanti de l'eau à la bouche en y appliquant fortement son manchon)

Un vieillard de Ste-Elisabeth, appartenant à une ancienne famille très respectable, riche et amie de tous les prêtres, m'a dit plusieurs fois que M. Pouget avait refusé la mitre, et cela à cause de sa surdité. Un jour, raconte-t-il, Mgr. Plessis en visite à Berthier présidait la table du curé, alors M. Pouget en badinant avec son évêque lui aurait dit: "Monseigneur, cette dignité dont vous êtes revêtu m'aurait été conférée si je n'eusse été sourd. Cette anecdote est-elle réelle? Je n'en sais rien et nul ne pourrait le dire aujourd'hui, mais ce qui donne un peu de vraisemblance à ce fait, c'est ce qu'on va lire dans la vie de Mgr O. Plessis par l'abbé Ferland.

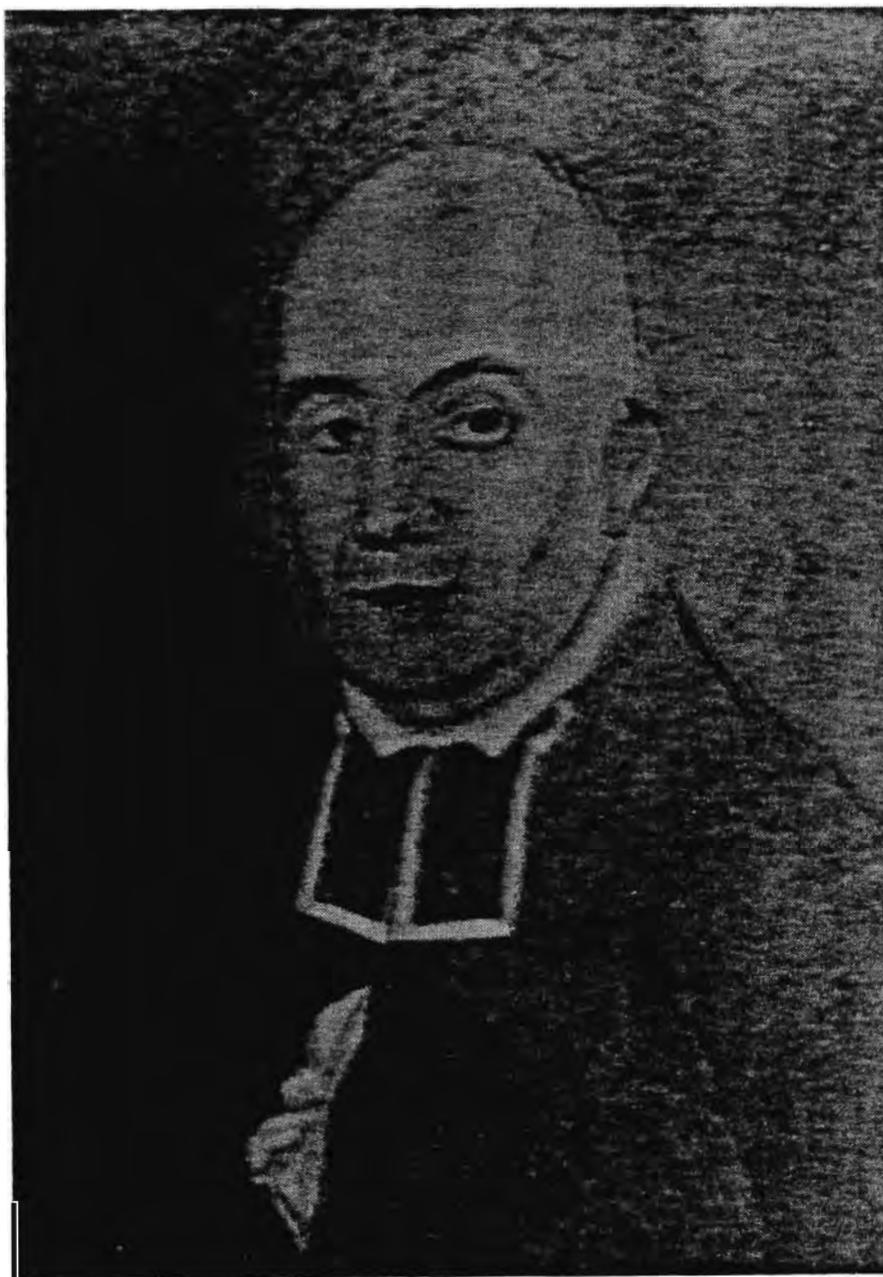
A la consécration de Mgr Plessis, comme les évêques étaient bien rares dans l'Amérique du Nord, Mgr Denaut se fit assister pour sacrer son coadjuteur par deux prêtres: MM. Pouget, curé de Berthier et Bertrand, curé à Rivière-du-Loup. C'était le 25 janvier 1801, en la cathédrale de Québec. Pour être choisi par son Evêque à exercer une si grande fonction et dans une circonstance si solennelle, il fallait que M. Pouget fut un prêtre tout à fait distingué.

M. Pouget est décédé à Berthier le 17 mai 1818, à l'âge avancé de 72 ans et 4 mois. A son service l'église était bondée de monde qui, malgré le mauvais temps avait tenu à rendre ce dernier devoir à ce bon pasteur. C'est M. P.P. Roy, curé de l'Assomption (alors St-Pierre du Portage) présida la sépulture le 19 mai et à laquelle assistaient 10 prêtres. Il repose sous le choeur du côté de l'évangile. M. Pouget était archiprêtre des paroisses suivantes depuis le 10 avril 1813. Berthier, St-Cuthbert, Ste-Elisabeth, Sorel, Ile-Dupas et Lanoraie.

Voilà en quelques mots ce qui s'est passé de plus mémorable sous le règne de M. Pouget, J'ai consulté les archives, j'ai copié les documents, puis j'ai fait parler les quelques vieillards qui avaient des notions sûres sur ce temps déjà reculé, t^o moins oculaires qui nous restent encore, mais deviennent de plus en plus rares. Voilà une des raisons qui m'ont déterminé à publier ces notes, attendre quelques années, c'eut été trop tard!

M. Dugas a signé cette 1 re partie: A.C. Dugas ptre,
Berthier ce 17 décembre 1890

Benjamin Keller, 2^e curé (1808-1827)



KELLER (L'abbé Joseph-Benjamin), né à Québec, le 30 octobre 1765, de Benjamin Keller et de Marie Dupont, fut ordonné le 16 août 1789. Desservant à Saint-Laurent près Montréal (1790); vicaire à Notre-Dame de Montréal (1790-1791); curé de Lachine (1791-1797), de la Malbaie (1797-1799), de Saint-Jean-Port-Joli (1799-1808), de Sainte-Elisabeth-de-Joliette (1808-1827); retiré à Berthierville (1827-1836), où il est décédé le 29 novembre 1836; inhumé à Sainte-Elisabeth-de-Joliette.

(Monsieur Keller fut le premier curé résidant à Sainte-Elisabeth. Monsieur Dugas fait partir la liste des curés à Monsieur Jean-Baptiste-Noël Pouget qui fut curé de Berthier de 1777 à 1818. Il fut desservant à Sainte-Elisabeth.)

Administration de M. Keller - 1er curé résidant (16 octobre 1808 - 18 octobre 1827)

La paroisse, depuis assez longtemps desservie par les prêtres de Berthier, s'agrandissait rapidement par l'arrivée de nouveaux colons. Il était devenu nécessaire pour le bien des âmes d'avoir un curé résidant dont l'unique occupation devait être la desserte des paroissiens de Ste-Elisabeth. D'ailleurs, outre les demandes réitérées de Messire Pouget, Monseigneur Plessis avait pu se convaincre par lui-même du besoin dans lequel se trouvaient ces populations. Aussi il avait résolu de placer un pasteur à la garde de ce troupeau qui se multipliait toujours. Il écrivit donc au curé de St-Jean-Port-Joli, qui était alors Messire Keller, de se rendre à Ste-Elisabeth dont il le nommait curé. C'était au commencement d'octobre de l'année 1808.

Messire Joseph -Benjamin Pierre Keller, allemand d'origine est né à Notre-Dame de Québec le 30 octobre 1765, du légitime mariage de Benjamin Keller et de Marie Dupont. A l'âge le plus tendre, il entra au Séminaire de cette ville et à l'âge de 20 ans, après son cours d'étude, il prend la soutane.

L'année suivante, le 13 août 1786, le 10e dimanche après la Pentecôte, il reçut la tonsure des mains de Mgr Olivier Briand, évêque de Québec. Le 14 octobre 1787, 20e dimanche après la Pentecôte Mgr Jean-François Hubert lui confère les Ordres mineurs; et le 20 décembre 1788, le Sous-diaconat. Enfin le 9 août 1789, au 10e dimanche Pentecôte le diaconat et le 16 août de la même année Mgr Hubert l'ordonne prêtre, 11e dimanche Pent. (Ces notes viennent de l'Archevêché de Québec, de M. l'abbé Mathieu dir.)

Nommé aussitôt desservant de St-Laurent il alla ensuite à Notre-Dame de Montréal comme vicaire en 1790, puis en 1791, il devint curé à Lachine où il demeura deux ans. De ce poste, il fut nommé 1er curé résidant à la Malbaie. Après avoir travaillé deux ans à la fondation de cette paroisse il reçut sa nomination à la cure de St-Jean-Port-Joly en 1795 qu'il desservit jusqu'en 1808, date de son arrivée comme 1er curé résidant à Ste-Elisabeth; il était âgé de 43 ans. Ses talents et son énergie le désignaient d'avance au rôle de fondateur de paroisses.

Ste-Elisabeth n'était alors qu'une pauvre mission, dans les profondeurs, éloignée des centres. D'un abord difficile, aussi souriait-elle peu à M. Keller, élevé dans une ville habitué à la grande société. Il y vint mais l'ennui voyagea avec lui et lui fit passer des heures bien sombres, comme on peut le voir dans sa lettre à Mgr Plessis, le 30 décembre 1808 "Mon âge, dit-il, et mon caractère accoutumé à un certain monde ne pourraient.....au milieu d'un bois" (Note: Nous possédons une copie de la réponse de Mgr Plessis à cette lettre de Messire Keller) M. Keller était fils unique et en arrivant ici, il avait sa mère avec lui et une ménagère que tout le monde appelait Mlle Christine. Un peu plus tard il eut deux américaines du nom de Anna et Looney Stevens dont le père demeurait à Dailleboust que le Seigneur Pierre-Louis Panet faisait défricher à cette époque.

M. Keller était une de ces natures fortement trempées qui ne redoutent rien, qui ne rencontrent pas d'obstacle ou qui s'il en trouve, sont capables de les renverser aussitôt et de continuer leur chemin. D'un caractère vif et absolu, tout devait plier devant lui, il ne craignait personne, mais en retour, il était aimable, sans gêne, à l'aise avec tout le monde. Il aimait à badiner, à rire et à faire endêver ses paroissiens pour en faire jaillir quelques bonne répartie. On m'a dit qu'il avait un plaisir

charmant avec le père José Lévesques, son maître chantre, dont l'esprit et le talent d'imitation étaient connus de tous les prêtres.

M. Keller était ben homme dans toute la force du mot, et d'une constitution très solide. D'une taille au-dessus de la moyenne, il avait les épaules larges, l'estomac bombé, ce qui indiquait une force extraordinaire.

Ses yeux étaient noirs et vifs, son teint vermeil et ses cheveux noirs.

Chez les anciens à Sainte-Elisabeth M. Keller est devenu la personification de la beauté surtout pour les prêtres. Et lorsqu'ils voient un prêtre assez favorisé par la nature, ils croient avoir tout dit en le comparant à M. Keller.

Nous savons d'ailleurs qu'ils ont raison, car les portraits que nous voyons de M. Keller sont là pour plaider en faveur du bon goût de nos anciens.

Les premiers portraits que je vis de ce premier curé de Sainte-Elisabeth m'ont intrigué quelque peu et de ce moment, je désirai savoir où se trouvait l'original sur lequel ces photos avaient été reproduites, après beaucoup de recherches et de questions, je parvins à découvrir que M. le Notaire Vézina de Joliette possédait la peinture en question. Mais quand et comment lui était-elle venue? Désireux de tout savoir et de tout voir, je me rendis chez M. Vézina qui me montra le tableau et me raconta qu'à la mort de M. Keller en 1836, on fit encan de ses meubles et de ses cadres. Alors M. Bélanger, curé de St-Paul et son ami intime acheta cette toile et la donna en mourant à sa nièce qui plus tard est devenue Mme Notaire Vézina. La peinture me parut bien faite et les traits bien saillants. Cependant que ce monsieur tenait peu à ce tableau, je me suis risqué à le lui demander, et, à ma grande satisfaction, il me le donna le 8 mars 1889.

Ainsi donc, je suis en possession du portrait en peinture de mons. Keller, grâce au Notaire Vézina que je ne saurais trop remercier.

M. Keller avait deux de ses portraits à l'huile; l'un à l'âge de 25 ans et l'autre à 60 ans, c'est ce dernier qui m'est échu en partage.

Ces peintures ont été faites à Montréal. Le 1er a été emporté (Note: les 2 soeurs Stevens) par Mlle Anna Stevens, américaine, dont le père restait à D'ailleboust et qui demeurait chez M. Keller avec sa soeur Looney, et qui ensuite s'est mariée avec un marchand de Montréal et est demeuré à Pointe-Claire. Sa soeur a épousé à Ste-Elisabeth le Notaire F.-X. Cadet, protégé du curé. A la mort de son 1er mari, Anna Stevens s'est unie à un nommé John Clarke, qui a établi la fonderie des Guilbault. Ces deux filles étaient protestantes d'abord, puis ont fini par embrasser la foi Catholique. La femme de Clarke fut enterrée au cimetière protestant de Ramsey.

Je n'ai donné ces petits détails que pour avoir occasion de dire ce qu'étaient devenus ces portraits que plusieurs avaient vus et de faire connaître le nom du fondateur de la manufacture de charrues du village.

Construction de l'église

A peine arrivé dans sa nouvelle paroisse où il n'y avait encore qu'une chapelle provisoire dans les mansardes du presbytère, le nouveau curé comprit qu'il fallait songer à élever un temple en rapport avec l'importance de la paroisse et les besoins des habitants. A ces effet, il rédi-

gea une requête qu'il fit signer par la majorité des contribuables et l'envoya à Mgr J.-O. Plessis, évêque de Québec par le capitaine Nicolas Geoffroy auquel il remettait une lettre pour sa Grandeur, où il disait: " Monseigneur, je prends la liberté de vous adresser par le Capitaine Nicolas Geoffroy une requête pour bâtisse d'église. Il paraît que Dieu a béni les entreprises de votre envoyé. J'ai eu quelques difficultés pour la réunion de St-Pierre avec St-Antoine. Le nombre des signatures portées sur la requête a été pris chez moi par un Notaire. Tout Saint-Pierre, excepté six ou huit absents ou craintifs ont signé volontairement et avec joie la requête.

P.S. Le chemin de St-Charles et de la Petite Chaloupe est fait jusqu'à Ste-Elisabeth. Il y a au moins 500 terres qui paient rente et près de 300 feux dans la paroisse, 22 concessions formeront bientôt la paroisse et nécessitent une grande église.

Monseigneur Plessis accueillit favorablement la requête en question et le 30 juillet 1809, il nomma M. Pouget commissionnaire, avec ordre de se rendre à Ste-Elisabeth et de vérifier les signatures apposées sur la requête.

M. Pouget s'était constamment opposé à l'annexion du St-Esprit à St-Pierre pour former une paroisse, d'ailleurs, d'après la correspondance il semble que toutes ces machinations n'ont été conduites que par ses ennemis qui avaient réussi à tromper les habitants de St-Pierre.

Ste-Elisabeth avait ses préférences (de M. Pouget), car il sentait bien que la formation de cette paroisse était urgente, à cause de son développement et de son éloignement de l'Eglise Mère. Et lorsque M. Keller voulut bâtir son église, c'est avec plaisir que M. Pouget se rendit à l'invitation de Mgr Plessis qui lui avait donné une lettre de commission le 30 juillet 1809. Il se transporta à Ste-Elisabeth, afin de vérifier les signatures de la requête des habitants et de marquer la place de l'église et fixer les dimensions d'icelle.

Voici le procès-verbal du commissaire.

L'an 1809, le six août, sur la commission donnée par Mgr l'évêque de Québec en date du 30 juillet dernier et adressée sur la requête des habitants de la paroisse de Ste-Elisabeth, exposant le désir des dits habitants pour la bâtisse d'une église. Je, soussigné, prêtre, curé à Berthier, me suis transporté à la dite paroisse où ayant annoncé au prône du dit jour, onzième dimanche après la Pentecôte, une assemblée générale avertie au son de la cloche, après l'invocation du St-Esprit à l'effet de constater la certitude de toutes les signatures apposées à la susdite requête par l'approbation de tous en général et de chacun en particulier, par l'aveu propre de ceux qui étaient présents et de celui des absents par les témoins qui les ont reçues et quelques uns même de leurs parents et voisins, ce qui paraît être la majorité des dits tenanciers, pour remplir la seconde partie de la commission, j'ai marqué la place de l'église sur le milieu des trois quarts d'arpent adjacens à ceux où est bâti le presbytère, la plaçant en droite ligne avec la dite maison, elle aura en longueur de dehors en dehors 126 pieds français et 48 de largeur aussi mesure française avec deux chapelles, sans doute que le corps sera en maçonnerie, les ouvertures, portes et châssis en frênes de taille, les murs auront l'épaisseur requise par l'art, les lambourdes seront posées à 4 pieds du tuffe, elle s'élèvera de dessus jusqu'à 24 pieds français sous la sablière. Le sanctuaire et les chapelles seront proportionnés sur le plan qu'en sera présenté à Sa Grandeur, les finissant en rétréci ou dans toute leur largeur

suivant le goût. Il y aura deux murs sur toute la largeur de la croix pour recevoir les lambourdes et leur donner moins de portée. Derrière et prise avec le mur du rond-point, s'élèvera une sacristie de 26 pieds sur 24, assez haute pour qu'il y ait 9 pieds et demi entre les deux planchers, une cheminée dans ce pignon et deux ouvertures de chaque côté.

Donné à Ste-Elisabeth, le 6 août après Vêpres, présence de Messire Keller, curé du dit lieu et Mtre Joseph Vézina, notaire Public, de Nicolas Geoffroy, capitaine de milice et Joseph Guéré, servant l'église lesquels présents à l'assemblée et à cet acte ont signé avec moi.

J. Vézina, Jos. Benj. Keller, ptre Curé, Jos. Guéré, Nicolas Geoffroy.
Pouget ptre, commissionné.

M. Pouget envoya la pièce suscitée à Mgr. Plessis qui l'approuva en ces termes.

Vu et approuvé les dispositions contenues au Procès-Verbal ci-dessus et de l'autre page. Permis de procéder à la construction de l'église et sacristie y mentionnées.

Québec, 22 août 1809
J.O. Ev. de Québec
Pour copie véritable, J. Reid sec.
Horan, ptre, ass. sec.

M. Keller trouvait ces dimensions trop restreintes, il voulait 130 pieds de long et deux tours au portail, mais M. Pouget qui connaissait mieux peut-être les moyens de chacun, tint à son procès-verbal que n'approuva pas M. Keller. Celui-ci s'en plaignit à son évêque le 28 août 1809.

"Monseigneur, M. Pouget a donné de trop petites dimensions à l'église à bâtir, car il y a dans la paroisse un grand nombre de concessions: La Chaloupe, simple; Ruisseau St-Georges, simple; Ste-Rosalie, double; St-Antoine, double; St-Pierre, double; Castle, simple; Ruisseau Ste-Elisabeth, simple; Ste-Emélie, double; St-Frédéric, double; St-Martin, simple; St-Charles, double; Nouveau Jersey, double; Ste-Julie, simple. Il y a encore deux nouvelles concessions à tirer sur les bords de la Rivière de l'Assomption", 22 concessions-----

Mais M. Pouget tenait à son procès-verbal et recommanda à Mgr Plessis dans sa lettre du 6 septembre 1809, de ne pas changer les dimensions marquées. On veut, disait-il, tendre trop haut.

Et lorsque Messire Pouget fut invité à bénir la lère pierre, comme archiprêtre, il n'accepta qu'à la condition que l'édifice n'aurait que les dimensions indiquées au Procès-Verbal. Cette cérémonie, faite vers le milieu de juillet 1810, fut en effet présidée par M. Pouget et elle ne fut pas bien solennelle, si on en juge par la lettre de M. Pouget à son Evêque le 16 juillet 1810. "Je n'ai été invité, dit-il, à bénir la lère pierre qu'en m'assurant que l'église n'avait que les proportions du Procès-Verbal."

On voit par ces différents documents qu'enfin les habitants de St-Pierre avaient renoncé à leurs prétentions et signé en foule la requête présentée à l'évêque, mais ça n'a pas été sans grandes difficultés qu'on les fit consentir à se prononcer en faveur d'une église du côté sud de la Rivière Bayonne, mais enfin, M. Keller avait réussi à force de travail et de bons procédés, ainsi qu'on l'a dit plus haut. Lorsque tous les esprits

furent d'accord, on procéda à l'élection de 10 syndics qui furent:
(Notes de M. A.C. Dugas Ptre) Ambroise Pelland, du rang de St-Pierre, Pierre Desrosiers, grand-père de Basile Desrosiers, Basile Pelland, père de Mme Narcisse Lévesque) A.C. Dugas ptre

Pierre Desrosiers	Elisabeth Charron dit Ducharme
Basile Desrosiers	- septembre 1858 - Elisabeth Tessier
Dr Cléophas Desrosiers	Joseph Desrosiers
1894 ?	Août 1884
Georgiana Lortie	Délia Dubeau
Abbé Jules Desrosiers, ptre	Joseph Desrosiers
	Juliette Lefebvre
	Abbé Yvon Desrosiers ptre

J.H.G. ptre

Basile Pelland (de La Chaloupe)
père de Héloïse Pelland épouse de Narcisse Lévesque, parents des Abbés Narcisse Lévesque, (du 1er mariage de Narcisse Lévesque avec Angèle Beau-grand) - du 2e mariage à Héloïse Pelland des Abbés Joseph et Louis-Marie Lévesque ptre, a.c. de Malboro de Caroline épouse de Urget Desrochers - ces derniers étaient les pères et mère de Edouard Desrochers, notaire à St-Hilaire, Louis, Sweebert, Alcide, tous trois marchands à Joliette, Atchez et Joseph cult. Ils sont aussi les grands-parents de l'abbé André Desrochers ptre, fils de Sweebert.)

J.H.G. ptre

Joseph Portneuf, Ambroise Pelland, Nicolas Geoffroy, Basile Gervaise, Jean-Baptiste Goulet, Pierre Desrosiers, Basile Pelland, Joseph Miville, Joseph Goulet, Michel Jubinville et Pierre Charron-Ducharme.

Ces dix syndics se présentèrent à Montréal le 1er février 1810, devant les commissaires civils préposés à ces fonctions afin de recevoir leur approbation et obtenir les pouvoirs nécessaires pour procéder légalement.

(Note: Difficultés au sujet de l'église) Cependant M. Keller se plaignit en ces termes dans une lettre à l'évêque de Québec, le 1er février 1810 de quelques-uns de ses paroissiens qui voulaient éluder les dépenses de bâtisse. "Monseigneur: Les habitants de St-Charles et de la Petite Chaloupe refusent d'être paroissiens de Ste-Elisabeth, disant que Saint-Paul est leur paroisse. Dans le temps que l'église Saint-Paul a été construite ils se disaient de Ste-Elisabeth et ont refusé de cotiser."

Pendant ce beau travail préparatoire à la construction de l'église, au milieu de ce concert d'harmonie et d'union, quelques voix discordantes se faisaient entendre et malgré l'homologation de la pièce de la répartition et des dépenses, (Note: Il écrit plus haut que ce fut fort simple J.H.G ptre) malgré la bénédiction solemnelle de la lère pierre d'église faite vers le milieu de juillet. Ces quelques citoyens avaient réussi à

faire signer une contre-requête et à l'adresser à Mgr Plessis le 24 août 1810 pour protester contre l'acte d'homologation de la construction d'église. D'après une lettre de M. Pouget à Mgr Plessis, 30 mai 1810, il appert que la pièce homologuée se montait à 129.000 francs.

Mode de répartition

Comme les paroissiens étaient pauvres en général et pouvaient plutôt disposer des matériaux que de l'argent, le mode de répartition ne fut

pas le même qu'aujourd'hui. Chacun devait donner un peu d'argent, puis de la pierre, de la chaux, du bois et des journées de travail. Voici le résumé de la répartition telle qu'elle se trouve aux archives de l'Archevêché de Montréal.

L'église doit avoir 126 pieds de longueur de dehors en dehors et 48 pieds de largeur avec deux chapelles, la sacristie 26 X 24 et 9 1/2 pieds entre les deux planchers.

La paroisse contient 42.840 arpents de terre, ce qui donne 476 terres à 90 arpents.

Prix demandés par les ouvriers, 37.378 livre, fournitures 10.602; matériaux 3.420 livres. Total des dépenses 140.644 livres. Chaque terre de 90 arpents fournira les matériaux comme suit:

- 40 pieds de bois de charpente
- 34 pieds de bois rond
- 3 madriers d'échafaudage
- 8 madriers de charpente
- 7 planches sans noeud
- 5 planches communes
- 250 bardeaux
- 1 toise 1/2 de pierre
- 2 barriques de chaux
- 5 barriques de sable
- 24 journées de corvée

L'entreprise de maçonnerie a été donné à un Pelletier - la charpente à un Champagne de Lanoraie (appelé le grand Champagne). Un nommé Athanase Roberge a recouvert le clocher et un Leclerc de Berthier, surnommé "Mijar", a fabriqué la croix et posé le coq au sommet de la croix. Nous reviendrons sur ces différentes entreprises.

Les travaux commencèrent, mais comme dans toutes les oeuvres de Dieu, il devait y avoir quelques difficultés; le démon voulait avoir au moins une petite part, comme les paroissiens étaient pauvres et pouvaient plutôt disposer des matériaux que de l'argent, la répartition ne se fit pas comme aujourd'hui. Chacun devait donner un peu d'argent, puis des matériaux, comme il a été dit plus haut. La répartition étant un peu élevée, il y eut plusieurs mécontents qui ne payèrent que lorsqu'on les y força par le moyen de la justice, mais ils s'éloignèrent de l'Eglise et des sacrements et ne se convertirent qu'à l'heure de la mort. On ne voyait pas que c'était l'oeuvre de Dieu qui s'accomplissait. Le démon, jaloux, voulant sa part, y alluma le feu de la discorde; des esprits mal intentionnés vinrent semer la zizanie dans la paroisse.

Incident Keller et Craig

Ces mauvais esprits vinrent persuader un bon nombre de paroissiens qu'on ne pouvait les forcer à payer leur contribution, vu que le district n'avait jamais été érigé civilement. De là des difficultés qu'on ne pouvait détourner qu'en demandant l'érection civile du territoire - alors M. Keller rédigea une requête signée par lui et un grand nombre de paroissiens demandant au gouverneur d'alors, Sir James Craig, d'ériger la paroisse civilement.

Il ne sera donc pas sans intérêt de lire la lettre de Sir James Craig, gouverneur du Canada à Rayland en Angleterre en septembre 1810 au sujet

de ses difficultés. "J'ai devant moi, écrit le gouverneur, une affaire bien délicate. Un curé du nom de Keller m'a apporté ces jours derniers une requête signée de lui et de plusieurs de ses paroissiens me demandant d'ériger en paroisse légale le circuit qu'il dessert et qui se trouve derrière Berthier. Ce territoire n'est paroisse que pour avoir été érigé par la seule autorité de l'évêque. On a commencé dernièrement à y bâtir une

église, après en avoir obtenu les pouvoirs des commissaires à Montréal, en la forme ordinaire, aucune question n'ayant été soulevée sur l'érection de la paroisse."

"Mais quelques malintentionnés, comme il le dit, se sont insinués parmi le peuple et lui ont persuadé que le district n'ayant par été érigé civilement en paroisse, les habitants ne peuvent pas être forcés de payer la taxe pour la construction de l'église. Les voilà dans la confusion et il ne leur paraît pas y avoir d'autre remède que de demander la formalité nécessaire. Je lui ai demandé si l'évêque connaissait sa démarche; il répondit qu'il avait mentionné à l'évêque dans une conversation qu'il avait l'intention de le faire."

"Ce serait le temps d'affirmer les droits de sa Majesté. Néanmoins, il me répugne beaucoup de commencer à agir sur ce sujet, avant de connaître les intentions des ministres. Je suis presque effrayé de faire discuter la question ici. Je différerai jusqu'à ce que je connaisse la nature de vos premières dépêches." cf (Fagnuolo Ext. "La liberté religieuse au Canada".)

Je n'ai pas pu trouver la fin de cette difficulté, mais il est certain que les travaux ont continué et que la paroisse n'a été érigée civilement que plusieurs années après.

La construction se continue

Malgré ces contre-temps, la construction avançait assez rapidement, malgré que la main d'oeuvre fut rare à cette époque à Ste-Elisabeth; les journaliers ne pouvaient pas y vivre, comme le dit le curé dans une lettre le 28 octobre 1810, "les hommes vivent misérablement, l'hiver en travaillant à la journée et le printemps, ils partent pour voyager tant sur les lacs que pour les pays hauts, de sorte que pendant l'ouvrage de l'église, ils sont absents."

La maçonnerie était faite solidement avec du caillou bien noyé dans le mortier et d'une épaisseur de deux à trois pieds. De ce vieux mur, il ne reste aujourd'hui (Note: "M. Dugas ptre a rédigé son cahier en 1891, les premières notes pendant son vicariat (1882-1889). Il s'agit toujours de l'église démolie en 1903.") que le rond-point et les chapelles. Mais les maçons avaient défoncé le bon terrain de la façade et d'une partie des longs pans, de sorte que les murs n'ont jamais été bons après avoir été élevés bien solidement.

Pendant 30 ans, il fut impossible de relever le clocher, car le mur de la façade ne pouvait supporter le poids des cloches.

Le corps de l'église, était construit de la même manière qu'aujourd'hui excepté la façade qui n'avait qu'un clocher et qui, comme le reste, était en maçonnerie de caillou.

Le clocher

Sur le milieu de la façade s'élevait un clocher d'une longueur démesurée de 197 pieds de hauteur. La charpente de ce clocher, ainsi que celle du comble avait été entreprise par le "grand" Champagne de Lanoraie. Les chevrons du comble mesurent 50 pieds de longueur; ils sont en épinette et ont été tirées des "bois" où se trouve aujourd'hui le rang des Prairies près de Joliette. La croix en fer et le coq en fer-blanc doré ont été confectionnés à Berthier par Leclerc, habile ouvrier, qui a placé lui-même le coq à son poste ordinaire. Ce bipède "vit" encore, mais il est bien déchu de son ancienne splendeur. En 1824, un jour il fut renversé avec le clocher et aujourd'hui au lieu de dominer comme ci-devant, toute la paroisse, il n'est plus monté que sur le hangar (Note: "Aujourd'hui, propriété de Joseph Lavallée, fils d'Adélarde, au rang de la côte St-Antoine, côté sud, no 1072. Charles Lévêques occupait la terre no 1072 au cadastre seigneuriale, et no 224, cadastre paroissiale, côté St-Antoine sud. Ce coq existe-t-il encore aujourd'hui? Oui sur la grange (en 1956)."

J.H.G ptre

de M. Charles Lévêques où l'on peut le voir dans sa déchéance.

On voit par les comptes de Fabrique pour 1810-1812, que les produits des quêtes de l'Enfant-Jésus ont été employés à nourrir les maçons et les ouvriers de la bâtisse de l'église.

Travaux de l'intérieur

Les travaux pour l'intérieur avançaient toujours, l'édifice allait être vaste, bien proportionné et digne. Déjà les habitants étaient fiers de leur temple qui, à leurs yeux, était plus précieux mille fois que les plus somptueuses cathédrales. C'était la demeure de leur Dieu et ils l'élevaient à la sueur de leur front et au prix de grands sacrifices, double motif pour les attacher à leur église. Comme la pauvre veuve de l'évangile, ils avaient donné de leur indigence et toutes ces pierres, ils les avaient cimentées eux-mêmes pour en faire un monument de leur foi et de leur courage. Mais là ne devait s'arrêter cette oeuvre, il fallait la compléter tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. A cette fin les syndics sus-nommés passent un contrat au presbytère de Ste-Elisabeth, le 20 juin 1810, avec le sieur Jacques Bérard, menuisier de St-Pierre du Portage (aujourd'hui l'Assomption) pour exécuter certains ouvrages en bois à l'intérieur de l'église. Je me permets de présenter en entier ce contrat qui fera connaître tous les travaux exécutés et les conditions du paiement.

Contrat. (20 juin 1810)

Par devant le Notaire Public pour la Province du Bas-Canada, résidant en la paroisse de Sainte-Elisabeth en ce comté de Warwick, soussigné et témoins cy-après nommés. Furent présents les sieurs Jacques Bérard, maître-menuisier, résidant en la paroisse de St-Pierre du Portage, en le Comte de Leinster et de présent au dit lieu Ste-Elisabeth. Lequel de son bon gré et volonté a reconnu avoir fait marché et par les présentes promis et promets aux Sieurs Joseph Enos dit Portneuf, Ambroise Pelland, Nicolas Geoffroy, Basile Gervaise, JBte Goulet, Pierre Desrosiers dit Lafrenière, Basile Pelland, Jos Miville dit Deschesnes, Joseph Goulet, Michel Jubinville et Pierre Charron-Ducharme. Tous syndics dûment élus pour la bâtisse d'une église et sacristie en la dite paroisse Ste-Elisabeth et y résidents en ce présent et acceptant tant pour eux que pour tous les habitants de la dite paroisse de faire et parfaire bien et dûment à dire d'experts

et gens à ce connaissant^s tous les ouvrages de menuiserie cy-après désignés pour une église et sacristie qui doivent être édifiées en la dite paroisse de Sainte-Elisabeth, savoir: 16 grands chassis pour le corps de la dite église avec les évantails proportionnés au plan qui est présentement fait, 7 autres chassis de 9 pieds de haut sur 4 de large y comprenant les évantails, 5 yeux de bouc de 6 pieds de diamètre, 3 chassis pour la sacristie de 7 verres de haut, une porte vitrée pour sortir dehors avec une contre porte, une porte de la sacristie pour sortir dans le sanctuaire, deux autres de 4 pieds de haut y compris les évantails des petites portes; ainsi qu'une grande porte de 16 pieds de haut sur 9 de large comprenant l'évantail, la dite porte faite conformément à celle de l'église de Boucherville. Les dits chassis et évantails vitrés et posés, ainsi que les yeux de bouc.

De faire une voûte dans la dite église en planches de six pouces de large embouvetées et unies y compris le bassin et une corniche autour du dit bassin, de plafonner pardessus en planches un jubé (Note: "Ce jubé n'a jamais été occupé", Chs. Dugas ptre.) de 18 pieds, de faire les balustres d'icelui et de boiser deux piliers audessus du dit jubé, y mettre toutes les corniches nécessaires au-dessous et au devant du dit jubé, de doubler le plancher du sanctuaire en petites planches de six pouces de large, trois marches d'autel, ainsi que la table, toutes les boisures du sanctuaire semblables à celles de Berthier, de faire deux confessionnaux à la façon ordinaire, le tout posé, peinturé, vitré, mastiqué et ferrures posées. De leur part les dits syndics s'obligent de fournir au dit Sieur entrepreneur tous les bois nécessaires pour les dits ouvrages suivant les proportions qu'ils leur donnera à la demande de faire rendre à leurs frais le bois des chassis et des portes (excepté la grand'porte) chez le dit sieur entrepreneur à l'Assomption et d'envoyer chercher les ouvrages faits et parfaits, enfin à fournir tous les autres matériaux, clous, vitres, mastic et autres.

De plus s'obligent les dits syndics de donner et de livrer au dit sieur entrepreneur 80 minots de bled et 800 livres de bon lard pour toute obligation de nourriture du dit entrepreneur et de ses ouvriers, sans autre obligation de la part des dits syndics pour nourriture et livrable à fur et à mesure que le dit entrepreneur en aura besoin.

S'oblige le dit entrepreneur de poser les chassis et portes de la dite église dans le cours du mois de septembre 1811 et de continuer les ouvrages autant que permettront le temp et les saisons jusqu'à la perfection d'iceux comme dit est.

On outre pour prix et salaire des dits ouvriers, les dits syndics promettent et s'obligent de payer, compter et délivrer au dit sieur entrepreneur une somme de 6.120 livres, de 20 sols chaque, payables comme suit: 20 livres courant de la Province par chaque année, à commencer à être livré dans le cours du mois de septembre de l'année 1811 prochain et ainsi continuer chaque année, au même quantième jusqu'au parfait paiement, de plus de rembourser et payer à l'enquit du dit sieur entrepreneur, outre les 20 livres courantes sus-dite en acompte sur les 6.120, le prix et salaire des ouvriers qu'il engagera pour lui aider aux dits ouvrages et ce dans le cours de chaque mois de septembre, tel que cy-dessus mentionné et fixé. Car et ainsi a été fait de bonne foi et pour être exécuté strictement à peine de tous dépens, frais, dommages et intérêt par la partie contrevenant.

Promettant et obligeant-----. Fait et passé au dit lieu de Ste-Elisabeth, en la maison presbytérale, le vingtième jour du mois de juin

l'an 1810, avant-midi, présence de Messire Joseph Benjamin Keller ptre et curé du dit lieu et Joseph Guéré dit Dumont, servant (Note: "il était bedeau-sacristain, maître d'école, marié à Rosalie Chrétien le 15 février 1802, à Ste-Elisabeth") l'église du dit lieu, témoins, lecture faite, requis de signer ceux le sachant l'ont fait avec les dits témoins et notaire et les autres ont déclaré ne le savoir faire: ainsi est à la minute des présentes demeure en l'étude du dit notaire.

Jacques Bérard + sa marque,
Pierre Desrosiers + sa marque,
Michel Jubinville + sa marque,
Pierre Charron-Ducharme + sa marque

Signé: Nicolas Geoffroy; Joseph Goulet; Basile Gervaise; Joseph Guéré; Joseph-Benjamin Keller, ptre curé et de Joseph Vézina N. P. soussigné. J. Vézina N.P. (Note: "Ce notaire, Joseph Vézina, se dit au début de ce contrat "résidant en la paroisse de Ste-Elisabeth" il serait donc le 1er notaire en cette paroisse. Quelle parenté avec le notaire B. Vézina de Joliette né Barthélémi, né le 3 janvier 1818 sur la paroisse du St-Esprit (fondée 1808) notaire le 6 mai 1839, pratiqua au St-Esprit 1839-57 date où il vint se fixer à Joliette, il y était en 1893, déc-----. C'est sa femme, nièce du curé Bélanger qui possédait la peinture de M. Keller. cf "Joliette illustré" p. 17.")
J.H.G ptre

1er Maître-autel

Ce menuisier a donc fait le Maître-autel d'alors, un rétable a icelui et une balustrade qui a coûté 198 livres. L'autel en question était en chêne sans beaucoup d'ornement, on m'a dit que cet autel avait été transporté d'ici à "Coteau-du-Lac" par Messire Théophile Brassard qui venant d'être nommé curé de cette paroisse, après avoir été vicaire chez ses frères (Moïse et Léandre) à Ste-Elisabeth.

lères cloches

Quand le clocher fut terminé et l'église achevée, les ouvriers y montèrent la lère petite cloche bénite en 1799 et appelée Elisabeth et une autre belle cloche de 500 livres que M. Keller avait achetée en 1809, au prix de 1900 francs. Malheureusement en la montant pour l'installer dans le clocher, le "grand" Champagne la brisa en la frappant par accident contre le mur de l'église. Mais l'habile ouvrier Leclerc de Berthier répara aussitôt cet accident en coulant du bronze dans la brèche ouverte. Cette cloche a dû être bénite, comme me l'ont affirmé les anciens, mais on ne voit aucun acte qui en fasse foi.

-MESSIRE KELLER-

M. Keller passait pour un homme instruit, comme d'ailleurs le prouvent le style toujours irréprochable de ses correspondances et des autres actes qu'il a couchés au cahier des délibérations, un grand prédicateur et un homme d'une grande influence. "M. le curé l'a dit," telle était la lère et dernière raison des choses, c'était un jugement sans appel pour les paroissiens. Il prêchait très bien quoique assez rarement, comme c'était l'usage à cette époque, mais avec une énergie qui faisait trembler tous le monde, surtout les coupables, et verser des larmes à un grand nombre. A la place du sermon, il lisait l'évangile au peuple.

En chaire, il était aussi à l'aise que dans sa maison, souvent, paraît-il, il lui arrivait de nommer les paroissiens par leur nom, v.g. "Un tel n'a pas payé sa dime. Un jour qu'il prêchait par une grande chaleur d'été, un certain Belleville, affligé d'un punais (qui rend par le nez une odeur infecte) et dont le banc était assez rapproché de la chaire, le fatiguait beaucoup par l'infection qu'il répandait autour de lui. Alors M. Keller, presque suffoqué, dit à haute voix: "Sors donc, Belleville, tu m'empestes," (ou encore, lorsque son confessionnal (Note: "A partir de cette ligne les anecdotes qui suivent ont été omises dans une 2e rédaction par M. Dugas") était encombré et que Belleville se trouvait dans la sacristie, il disait aux fidèles: "Allez donc vous mettre près de Belleville."

Il allait porter le Bon Dieu un jour et comme il se rendait chez le malade, un gros chien des plus dangereux se précipite sur lui comme pour le dévorer, M. Keller voit le danger, lève la main et le chien se retire (témoignage M. Alexis-Henri Coutu ptre). Il faut dire qu'il était de grande taille et qu'il n'avait peur de rien.

Le curé à cette époque était obligé de se mêler de tout, car il était tout, pour ainsi dire, dans sa paroisse. Il jugeait, il soignait et conduisait tout. Lorsque les habitants avaient une lettre à envoyer, ils recouraient au curé, parce que lui seul ou à peu près savait écrire. M. Charles Lefebvre m'a dit que vers 1813 ou 1814, il n'y avait, dans tout le rang de Ste-Emélie que deux personnes qui savaient signer leur nom et écrire: Jean-Baptiste Piette et Mme Joseph Cornellier (mère de M. Hyppolite). (Note: "M. Hypolite, né le 13 février 1820, décédé le 21 mai 1887, fut député en 1863, (Note: "famille très remarquable: tous étaient doués d'une intelligence extraordinaire et d'une grande éloquence. J.H.G ptre") il fut un de ceux qui votèrent la Confédération, à sa mort il était officier du Gouvernement, département de l'Accise, il occupait la terre no 1584 et 1585 cadastre Seigneurial (rang de Ste-Emélie) et no 332, paroissial. Il était le père de Auguste Cornellier, avocat, tribun, du R. Père Olivier C. o.m.i. Anatole, Moïse, Cléophas, cultivateur sur le bien paternel, Rosianne (Mme Paul Durand de Ste-Emélie de l'Energie) de Henriette (Mme Oct. Geoffroy de Ste-Elisabeth)").

En 1812, un nommé Chs. Lefebvre (père de Sophie) tombe à l'armée, (Note: Anecdote omise dans le 2ième cahier par M. Dugas) il fait écrire aussitôt à sa femme d'aller le voir si elle voulait le voir encore une fois. Elle se rend auprès de lui et veut le ramener chez lui, mais le capitaine s'y refuse en disant qu'il avait tout ce qu'il lui était nécessaire. Elle s'en revient bien affligée et alla trouver M. Keller pour lui demander avis, le curé lui donne un écrit; elle retourne, présente la lettre en question, et put ramener son mari sans la moindre difficulté de la part des autorités. (autre preuve de l'influence de M. Keller)

M. Keller quitte son presbytère

Vers 1816 ou 1817, il quitta le presbytère pour aller habiter la maison qu'il s'était bâtie sur la terre qu'il cultivait. Il ne revint plus habiter la maison curiale. Il se fait amener de chez lui à l'église en voiture pour la messe ou les confessions. Pour les baptêmes, les gens se rendaient chez lui, lorsqu'il n'était pas à l'église et c'est là (Note: Mons. le Chan. Ls-Jos. Gervais, curé de Terrebonne, me dit que sa grand' mère lui disait qu'à l'origine de la paroisse, la messe fut dite dans cette maison; mon oncle Ovide Poulette me dit la même chose----. Cette croyance,

qui subsiste encore parmi les plus vieux, viendrait, je crois, à n'en pas douter, du fait de la résidence de M. Keller à cet endroit et qu'il y eut peut-être dit la messe sur semaine, mais il est invraisemblable que la messe y fut dite le dimanche, puisque l'église était construite depuis 1810, M. Keller alla habiter cette maison vers 1816 ou 1818. J.H.G ptre, 1 août 1955.) qu'il baptisait les enfants, puis le bedeau sonnait le baptême à l'église.

Tous les ans il faisait la visite de paroisse qui durait alors 15 jours; les chemins n'étaient pas favorables et la paroisse était déjà très étendue. Mais cette visite, il ne put plus l'entreprendre, la chute qui lui brisa une jambe à son moulin de La Chaloupe, le laissa infirme pour le reste de ses jours.

Maître Guéré, ler bedeau, ler maître d'école

Impossible de parler de M. Keller surtout de sa desserte de la paroisse sans ouvrir un paragraphe pour Maître Guéré dit Dumont à qui incombait le soin de préparer les enfants à la lère communion. On ne me pardonnerait jamais de le passer sous silence.

Maître Joseph Guéré dit Dumont ou le "bonhomme Dumont" comme on disait plus fréquemment, (Note: Il était fils de JBte Guéré dit Dumont et de Marie-Angélique Miville, de la paroisse de Kamouraska. Joseph épouse à Ste-Elisabeth le 15 février 1802 Rosalie Chrétien fille majeure de Alexis Chrétien et de Marie Piette. J.H.G ptre. Marie-Angélique était fille de Bernard Miville dit Deschênes fils de Jean III et de Marie-Françoise Soucy. Elle avait épousé Jean Bte Dumont à Kamouraska le 26 août 1776. J.H.G ptre) était né à Kamouraska, mais se maria à Ste-Elisabeth (15 février 1802).

Aussitôt il entra au service de l'Eglise et de la Patrie, comme sacristain et bedeau et ensuite comme maître d'école; il exerça ses sublimes fonctions de 1802 à 1815, puis de 1822 jusque vers 1827, époque de la démission de M. Keller.

Par le cahier des délibérations, on voit que le 15 juillet 1809, il a été résolu que le bedeau serait logé aux frais de la Fabrique, mais afin que la maison restât pour les futurs bedeaux, la Fabrique en acquit la propriété pour la somme de 347 livres.

Il commençait à faire le catéchisme dès le printemps et il le continuait 3 jours par semaine jusqu'à la saison avancée de l'automne, puis M. Keller faisait subir l'examen des préparants et mettait le dernier vernis à la peinture quelque peu grossière du "Père Dumont" qui ne passait pas pour un érudit. Il enseignait à lire et à écrire et quelques notions de chant. Il écrivait assez bien, mais chantait extrêmement mal.

Les enfants les plus espiègles s'amusaient un peu à ses dépens. (Note: "Joseph Guéré dit Dumont est décédé à St-Ambroise le 4 février 1846 âgé de 65 ans inh. le 2 février, "époux de feu Rose Chrétien et instituteur" J.H.G ptre.") Mais lui prenait ses fonctions au sérieux et les remplissait en conscience. Le catéchisme commençait invariablement par le cantique que tout le monde connaît: "Pour être docile et sage..." que le "bonhomme" exécutait comme le reste, à l'hilarité générale des enfants.

Il faisait même faire les exercices militaires aux enfants et dans les moments de récréation, il savait les amuser en leur racontant des histoires.

Quelques fois même des gaillards de 18 à 20 ans tournaient contre lui les armes qu'il leur avait mises entre les mains et l'habileté qu'ils acquéraient aux exercices militaires les rendaient capables de lutter avec lui et de lui donner de bonnes raclées.

Puis les dimanches entre la messe et les Vêpres, lorsque M. Keller passait, il interrogeait les enfants, leur donnait quelques explications et leur faisait chanter un cantique.

Les enfants n'approchaient pas souvent alors du tribunal de la pénitence et plusieurs, à l'âge de 15 ou 16 ans, se confessaient pour la lère fois à l'époque de la lère communion. (Note: "Dans le 1er cahier M. Dugas écrit: Jamais ils ne communiaient avant 12 ou 13 ans révolus.")

Il faut attribuer cela un peu à l'usage du temps et beaucoup à la pauvreté, à la négligence et à l'ignorance des parents, qui ne comprenaient pas assez leurs obligations à ce sujet.

(Note: En 1832-33, Guéré Dumont fut instituteur à Ste-Mélanie, là aussi, il allait enseigner aux maisons et non dans une école. Cf. notes Messire le Chan. La Bonin, ptre. J.H.G ptre.). Pour le "Père" Dumont, il abandonna sa charge pour aller ouvrir l'école du gouvernement à Saint-Pierre, espérant que la fortune lui serait plus favorable. Mais après une année, il a quitté ses nouvelles fonctions et est allé à St-Ambroise où il a été bedeau et où il est mort le (voir registres à St-Ambroise depuis 1834.....).

Difficultés avec quelques paroissiens

M. Keller avait exécuté trop de travaux depuis son arrivée pour ne pas rencontrer quelquefois des mécontents et des murmurateurs. Dans ses rencontres, son caractère ardent et irascible le poussait à des réparties

et des actes qui n'étaient pas toujours en rapport avec la dignité sacerdotale, mais on peut dire qu'il était de son temps et ces défauts de caractère lui attiraient même des admirateurs.

Un dimanche après la grand messe un citoyen d'une force extraordinaire, nommé Collette Durand qui, en donnant un coup de poing sur un soliveau en pin, avait imprimé ses quatre doigts de telle manière que l'empreinte n'en disparut jamais, taquinait le curé près de la sacristie et l'accablait de reproches à propos de la bâtisse d'église..... Las d'entendre son paroissien lui débiter tant de sornettes, M. Keller en portant la main à son rabat lui dit: "Si je n'avais pas cela, tu verrais ce que c'est qu'un homme".

Une autre fois, un nommé L'Heureux Bonin (Note: "Il serait le frère de Rose Bonin, 2e épouse de Benjamin Asselin donc fils de Louis Bonin et de Angèle Coutu. Ceci d'après un contrat trouvé parmi les papiers de M. Eugène Asselin. Ce "L'Heureux Bonin" vécut même chez M. Benjamin Asselin dont l'épouse avait des obligations envers son frère malade.") (Note: M. Eugène Asselin, un arrière-petit-fils de Benjamin Asselin m'affirma que c'était un malade mental (sans allure) dans son 1er cahier M. Dugas écrit: un fou, L'Heureux Bonin) citoyen aussi très redoutable comme batailleur, se rend au presbytère et eut une vive discussion avec son curé, après l'avoir interrompu pendant son sermon. A la fin il paraît que le curé l'avait frappé avec un bâton sur la tête. Bonin ne voulut recevoir aucun soin et partit pour Berthier dans l'intention d'actionner son curé et porter plainte à Mgr Panet, en visite pastorale dans cette paroisse. Mais

d'un autre côté plusieurs citoyens marquants allèrent voir Monseigneur et arrangèrent cette affaire à l'amiable.

Sa charité

M. Keller était charitable, mais à sa manière et avant de donner il avait soin de dire sa façon de penser, néanmoins, il savait partager ses revenus avec les pauvres et les malheureux. Il adopta deux jeunes enfants à la mort de leur mère (Note: Leur mère: Pélagie Boucher épouse de JBte Geoffroy décédé le 13 décembre 1818 étant morte entre le 10 juin 1824 et août 1825, les deux enfant n'étaient pas si jeunes qu'on le disait, JBte avait 15 ans et Hyacinthe 13 ans; cependant leur âge ne change rien à la charité de M. Keller à leur endroit.

3e JBte Geoffroy (Labonne) + Sophie Bonin

(Note: Celui-ci avait les terres no 451, 330, 329 et résidence au no 453 dans le rang de Ste-Émilie, cadastre seigneurial no 1574)

4e Pierre Geoffroy (Labonne) + Héloïse Asselin, (nièce d'Eusèbe Asselin)

5e Auguste Geoffroy + Félixina Poulette

6e génération - J.-Hector Geoffroy ptre) épouse de l'un de ses serviteurs: Hyacinthe (Note: Il est le grand-père de Daniel Geoffroy, ancien maire et possédait la terre no 1091 au cadastre seigneurial et no 242 cadastre paroissial (au village où demeurait Daniel)) et JBte Geoffroy (Labonne) et les a gardés plusieurs années. (Note: Ce qui suit a été omis à la 2ième rédaction de 1891. "M. Keller faisait, pour ainsi dire, gagner ce qu'il donnait. Pour confirmer cela, on m'a dit qu'un jour, il avait échappé son fusil par terre ainsi que son sac à plombs, Eh bien! il fit ramasser tous ses grains de plomb un à un à ces deux petits protégés (vers 1815)" M. Dugas ptre dans son 1er manuscrit.) Il a aussi favorisé un jeune Naud dans ses études, ce dernier est devenu prêtre (le 1er qui sortit de Ste-Elisabeth).

M. Keller et les maléfices

La renommée du curé de Ste-Elisabeth s'étendait partout, on ne parlait de lui que comme un homme extraordinaire, puissant surtout contre le démon qui se plaisait à tourmenter les malheureuses victimes de quelques maléfices. Encore aujourd'hui, parlez de M. Keller à qui vous voudrez et aussitôt on vous dira avec la plus sincère admiration qu'il était bon pour ôter les "sorts". Maintes fois on m'a parlé d'un Gamache, d'un Girard et d'un Giroux (Note: Dans le 1er manuscrit, M. Dugas ajoute le nom de Simon Deligny) que le démon tourmentait d'une manière horrible tellement qu'après 60 ans, (Note: Ne pas oublier que M. Dugas ptre, questionnait beaucoup les paroissiens et que ceci fut d'abord écrit entre 1882 et 1889) on en parle encore avec la plus grande frayeur.

On les amena à M. Keller qui lut sur eux les prières de l'exorcisme et les rendit à leurs parents, calmes et guéris.

Note: Détails omis dans la dernière rédaction 1891. ("Ce Gamache était d'une force herculéenne, chez M. Pouget il avait levé un poêle par la patte d'une seule main. On l'amena de force chez M. Keller et on le fit monter dans la chapelle, sise au haut du presbytère avec toutes les misères, mais là M. Keller l'a tranquilisé, et Gamache devint doux comme un agneau.

Gamache et Deligny, disait-on étaient égratignés par le démon.

Le diable emportait parfois avec lui Deligny, et tous deux franchissaient la Rivière de Berthier et l'Île aux Castors à la hauteur des arbres les plus élevés, M. Keller fit lâcher prise au démon et remit Deligny à sa famille.") (Note: fin de l'omission.)

Je raconte ces faits tels qu'un grand nombre de personnes me les ont fait connaître, tout en laissant à chacun la liberté de les apprécier.

Un soir, une jeune fille de la paroisse désirait tellement aller au bal qu'elle y serait allée même avec le démon, disait-elle, à défaut d'un autre. Comme elle disait ces paroles, un jeune homme bien mis se présenta à la porte avec une belle voiture et s'offrit de conduire la jeune fille à la danse. Ils partent tous deux, mais en passant chez M. Keller, celui-ci les voit et dit à la jeune fille: "Descends de cette voiture, car tu ne sais pas en quelle compagnie tu te trouves." Elle obéit et au même instant, le jeune homme, le cheval et la voiture disparaissent comme par enchantement. Qu'était ce jeune homme qui conduisait cette personne au lieu de la perdition? Personne ne l'a su et tout le monde de dire que le démon lui-même s'était chargé d'accompagner cette jeune personne imprudente qui, à tout prix voulait courir à sa perte!

Une année les habitants se plaignirent des chenilles noires, (Note: "Ce fait, fléau des chenilles, est omis dans la dernière rédaction de 1891") qui ravageaient les champs surtout dans le haut de la paroisse, particulièrement rang de Ste-Emélie. Ils vont voir leur curé et lui demande protection contre ce fléau qui menaçait de tout détruire. Le curé décida une procession solennelle dans le rang le plus affligé. Toute la paroisse se réunit à l'église, puis tous se dirigent vers Ste-Emélie, pieds nus m'a-t-on dit, M. Keller était en calèche (il était infirme). De temps en temps la foule s'arrêtait et le pasteur récitait des prières ou faisait une lecture ou bien adressait la parole au peuple. On se rendit ainsi jusque chez le père Dauphinois (Note: Cette terre porte le no 359 du cadastre paroissial et le no 1610 du cadastre seigneurial et se trouverait située dans N-D de Lourdes, passé la voie du C.P.R. près du cimetière. Si le fait est véridique, cet acte de dévotion fut vraiment héroïque. J.H.G ptre) (Pierre Sylvestre) c'est-à dire à 1 lieue et 3/4 de l'église. Dieu se laissa toucher par les prières de son ministre et la foi de son peuple et retira ce fléau qu'il avait permis au démon de leur envoyer.

-INFLUENCE SUR SES PAROISSIENS-

Il y avait malheureusement à Sainte-Elisabeth un vice qui était alors comme le vice dominant chez le peuple canadien. On se mettait sous l'influence de la boisson, puis si on voulait mesurer ses forces, il fallait se battre, c'était pour ainsi dire de mode et de bon ton, même parmi les personnes sobres et en parfaite possession de leur raison. Presque chaque dimanche, devant l'église, il y avait de ces prises de corps dans la classe des forts à bras et aussi dans presque toutes les réunions, lesquelles n'étaient vraiment intéressantes que lorsqu'on pouvait offrir de telles scènes aux spectateurs.

Si personne n'était constitué spécialement pour rétablir l'ordre dans les paroisses ordinaires, il y avait à Ste-Elisabeth un homme dont les paroles et la force extraordinaire étaient plus puissantes que les armes des hommes de police, c'était le curé.

S'il se déclarait quelques chicanes, le curé sortait sur sa galerie et faisait succéder le calme à la tempête par ces simples paroles significatives: "Ne me donnez pas la peine d'aller vous séparer".

M. Keller et les travaux de la terre

Le curé de Sainte-Elisabeth était d'une activité dévorante, non con-

tent des travaux de son ministère, il voulut encore s'occuper de travaux manuels. Pour atteindre son but, il acheta la terre de Charles Naud, occupée plus tard par Olivier Drolet, est devenue aujourd'hui la propriété de

M. Raymond Pelland, à quelques arpents plus haut (Note: Cette terre porte le no 1097 du cad. Seigneurial, et le no 292, du cad. paroissial. Olivier Drolet, venant de Lorette, dont l'épouse était Eulalie Peltier de Montréal, acheta cette terre, ainsi que la voisine no 1096 (no 291) les légua à ses deux fils: Oscar le no 292, Auguste no 291. La terre du No 292 passa ensuite à M. Raymond Pelland, père de Mme Dieudonnée Saint-Georges, longtemp bedeau et sacristain à Ste-Elisabeth. Puis elle fut revendue à Eugène Tellier, longtemp maître-chantre à Ste-Elisabeth. Aujourd'hui, elle appartient à son fils Benoît, la maison de M. Keller est disparue vers 1906. La terre de Auguste Drolet, autrefois de Maxime Boisvert, fut la propriété de M. Villemure aujourd'hui Gilles Ducharme, célibataire, fils du docteur A. Ducharme de St-Félix. (Note: M. Sinaï Pelland dont l'épouse était Malvina Guilbault aurait succédé à Raymond Pelland.) que l'église. M. Keller y bâtit une grande maison et l'habita jusqu'à son départ de Ste-Elisabeth; c'est à ce moment qu'il quitta son presbytère, il le loua à des hôteliers, et en retira la location; c'est pour avoir affirmé ce droit en chaire un dimanche qu'il se fit répondre, séance tenante par un nommé l'Heureux Bonin, comme il a été dit plus haut. C'est de cette maison qu'il desservit la paroisse, il se faisait amener à l'église en calèche. Le dimanche il arrivait à la sacristie vers 7 heures et lorsqu'il voyait beaucoup de monde qui l'attendait, il disait: "Tenez bien tout prêt."

Ce Charles Naud était le père du curé Louis Naud, célèbre par ses difficultés avec les évêques de Québec et de Montréal en 1836 (Note: "Pour biographie et récit de ces difficultés cf- Rapport 1956-57, Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique pp. 65-91.") au sujet de l'inamovibilité des curés. Il prétendait que l'Evêque ne pouvait le changer de curé, tandis que sur sa lettre de nomination, l'évêque mettait ces mots: révocable à volonté de l'Evêque. Avant d'entrer au Collège de Montréal, il restait chez M. Keller qui l'a ensuite protégé, car son père était pauvre; il a encore reçu du secours de Beaudry, le riche de Montréal, chez lequel il est demeuré.

M. Keller cultiva pendant quelques années le houblon et s'occupait d'élever des animaux de race; il avait même fait venir des Etats-Unis des boeufs et des vaches à cet effet. Il avait aussi un grand troupeau de moutons dont il employait la tonsure à confectionner de l'étoffe pour vendre.

Puis, lorsqu'il voulait faire une visite ou une promenade, il possédait la plus belle jument de la paroisse. Personne n'en avait vu de pareille; elle valait \$400.00 (piastres), avec cela une calèche célèbre pour le temps de son apparition. Cette calèche avait 2 fanaux et 2 petites boîtes en côté au service de 2 petits chiens, très jolis, qui l'accompagnaient.

Outre cette terre, M. Keller avait acheté une grande étendue de terrains à La Chaloupe sur lesquels il avait fait construire son moulin à scies (derrière chez Pierre Lévesque) (Note: No (1067 C.S.) no 221 plus tard propriété de M. Azarie Barrette, père du notaire Avila Barrette, aujourd'hui propriété de Euclide Lavallée fils de Arsène, du rang Côte-St-Antoine, côté sud.) et une belle sucrerie dont le propriétaire actuel est M. Alexis Casaubon (Note: Terre possédée par le petit-fils d'Alexis; Rosario Casaubon. Alexis l'avait léguée à ses deux fils: Onézime et Octavien, cette 2e partie appartient à Gélase Plouffe de St-Thomas (note de Mgr O. Bonin ptre P.D. 1956))

En parlant de ce moulin, il me vient une anecdote qui peint bien le curé et les moeurs d'alors. Un habitant de La Chaloupe avait plaidé avec le curé pour un prétendu dommage sur une pointe de terre près du moulin. Le sort favorisa le curé et mon bon homme perdit son procès. A cause de cela, il garda longtemps de la haine contre le curé qui aurait bien voulu arranger cette difficulté à l'amiable. Un jour, voyant passer son paroissien, il l'aborde en lui disant: "M'en veux-tu encore?" -"Oui, répondit avec aigreur le paroissien, blessé, et aussi longtemps que vous n'aurez pas réparé le dommage causé", alors continua le curé, il faut donc se battre pour régler le différent, c'est ça riposte mon homme. Et M. Keller, pour lui faire une pièce, ôte son pardessus, relève ses manches de soutane et laissant voir à son adversaire étonné deux bras énormes et aussi poilus que ceux d'Esau, il s'avance, "comment, dit-il à son paroissien, tu n'aurais pas honte de frapper sur ma couronne" et ce disant, il porta la main à sa tête, "je ne frapperais pas dessus, dit l'autre, mais assez autour qu'elle vous chauffera." M. Keller, n'en pouvant plus, s'est mis à badiner et à rire, et ainsi mit fin à cette affaire qui paraissait prendre de larges proportions et ces deux ennemis se séparèrent en bonne intelligence et presque deux amis.

-BENEDICTION DE L'EGLISE-
1er novembre 1814

Mais revenons à la bâtisse d'église que nous avons quittée pour courir après la collection d'anecdotes et de faits capables de faire connaître le 1er curé de Ste-Elisabeth, et pour graver davantage dans la mémoire le souvenir de cet homme original dont la renommée n'a pas été restreinte dans les limites de sa paroisse, mais au contraire s'est répandue dans tout le comté et bien au delà.

Lorsque les travaux de l'église furent assez avancés pour permettre au curé d'y célébrer la Sainte messe, quoiqu'elle ne fut pas tout à fait terminée, M. Keller en informa Mgr Plessis et demanda à sa Grandeur la permission de la bénir.

Mais nous n'avons rien trouvé, malgré nos recherches, qui nous indiquât la cérémonie, mais un vieillard (Note: Dans un 1er cahier M. Dugas nomme ce vieillard M. Charles Lévesque, né en 1802, il eut comme épouse Théotiste Goulet, soeur de Mlle Elisabeth, de Marie-Marguerite-Angélique (épouse de Pierre Guilbault, grand-père du curé Eugène Guilbault, a.c. de St-Paul de Joliette) tante de Maxime Goulet (père de Isafe, Caroline, Eugénie, Eulalie, cette dernière épouse de Arthur Poulette, mes grands parents maternels). M. Charles Lévesque est le père du R.P. Léon Lévesque c.s.v. ancien supérieur du Séminaire de Joliette, décédé chez les Trappistes en Tracadie. J.H.G ptre. M. Chs Lévesque avait sa terre: Côte-St-Antoine sud, no 1072 du cadastre Seigneurial no 224 du cadastre paroissial, aujourd'hui: Joseph Lavallée, fils de Adélarde. J.H.G ptre.) m'en avait donné la date précise parce qu'elle coïncidait avec sa 1ère communion. Et depuis j'ai pu me convaincre par un extrait de lettre de M. Pouget à Mgr Plessis, que ce citoyen avait raison. En effet M. Pouget disait dans cette lettre du 19 septembre 1814: "Mgr, il me paraît que l'on doit bientôt vous demander la permission de bénir l'église de Ste-Elisabeth."

L'église fut donc bénite le jour de la Toussaint 1814 avant la grand' messe et le même jour la grand'messe y fut chantée pour la 1ère fois. Ce fut un jour bien solennel dont l'éclat fut rehaussé par la cérémonie de la 1ère communion (Note: M. Keller avait demandé aux enfants, dit M. Lévesque,

s'ils préféreraient attendre l'église neuve pour communier, sur leur affirmation, la communion fut renvoyée à la Toussaint. -Notes du 1er cahier) des enfants. On les avait retardés pour leur permettre de communier dans l'église neuve, et le jour de la fête de tous les saints, c'était l'union des anges de la terre et des anges du ciel pour célébrer le triomphe de tous les saints!

Visites d'Evêques

Malgré l'éloignement des premiers Pasteurs, néanmoins, ils aimaient à visiter leurs brebis pour les connaître et répondre à leurs besoins. En 1814, le 10 juin, Mgr Claude-Bernard Panet, évêque de Saldes (ancien professeur de son évêque) était en visite à Ste-Elisabeth. Ce n'était donc pas l'évêque en titre, mais son coadjuteur (Note: Mgr Joseph Prudhomme, 2e évêque de Prince-Albert, reçut ce titre "de Saldes" à sa retraite au Séminaire des Missions Etrangères de Pont-Viau où il mourut et fut inhumé) qui allait par les paroisses au nom de Mgr Plessis. Sa Grandeur ordonne de faire un coffre-fort pour déposer les argents de la Fabrique. Le marguillier en charge pour cette année mémorable était le sieur Antonin Coutu (grand-père du curé de St-Vincent-de-Paul). (Note: Grand-Père de M. Alexis-Henri Coutu ptre, a.c. de St-Vincent-de-Paul, Ile-Jésus dont le père était Ardouin et la mère Marie Ayotte - terre no 1104 C. seigneurial et no 187 C. paroissial. Cette terre située au rang Haut-de-la Rivière, près du petit chemin de lgne conduisant à St-Martin, est aujourd'hui la propriété de Donat Joly fils de Joseph Joly.)

1821

Sept années plus tard, la paroisse reçut encore la visite d'un évêque, c'était l'Illustrissime et Rév. J.J. Lartigue, évêque de Tellemesse, suffragant et vicaire général de l'Evêque de Québec pour le district de

Montréal. Un jeune lévite l'accompagnait dans cette visite et se faisait remarquer par sa modestie et sa simplicité, Dieu le préparait de longue date à de grandes choses et le réservait à devenir un jour une lumière dans l'Eglise de Montréal. C'était Monsieur Ignace Bourget, sous-diacre. Monseigneur n'est allé chez M. Keller qu'en arrivant et en partant de la paroisse, pour la visite, on lui avait préparé une chambre à lui et à son secrétaire dans le presbytère, alors occupé par un Robillard, autrefois de Montréal et qui vendait de la boisson et des marchandises sèches.

Il paraît que Mgr Lartigue fit des reproches amers aux habitants, au sujet du presbytère et de sa nouvelle destination.

Dans cette visite, il fut ordonné par Sa Grandeur: D'entretenir nuit et jour une lumière devant le Saint Sacrement 2e De faire un confessionnal dans la sacristie et un chemin couvert pour communiquer de l'église dans la sacristie.

Autels-latéraux (1821)

Au milieu des travaux de son ministère M. Keller s'occupait à orner son église et surtout à faire préparer une chaire et deux autels latéraux. C'est en 1821 qu'il donna le contrat de ces ouvrages en sculpture à un nommé Pierre Guibord de la paroisse de Saint-Paul. Cette chaire sur le sommet de laquelle on avait représenté un ange sonnante la trompette du jugement était adossée au mur du côté du presbytère d'où on l'a enlevée vers l'année 1849. Les deux autels (Note: Ces deux autels ne furent pas re-placés dans l'église construite par M. le Chanoine Brien de 1903-06; l'un

fut placé dans la chapelle de N.D. de Bonsecours au rang de Ste-Emélie sur la terre de Hyacinthe Guilbault no 1596 du cadastre Seigneurial et no 345, en 1907 lors de la reconstruction de cette chapelle dont la bénédiction eut lieu le 7 juillet 1907. Le second autel alla prendre place dans la sacristie de la paroisse de St-Norbert, à la construction de la 3e église en 1952-53. Ces deux autels revinrent fort heureusement dans leur paroisse d'origine et furent placés dans la nouvelle église. Ces deux autels avec le somptueux et riche maître-autel relie le présent aux premiers temps de la paroisse. A la fondation de la paroisse de Notre Dame de Lourdes en 1925, la petite chapelle de Notre-Dame de Bonsecours (le curé de St-Norbert était l'abbé Chaussé, originaire de Ste-Elisabeth) fut dépouillée de cet autel qui servit de Maître-Autel d'abord dans l'église temporaire construite en 1925, puis de l'église actuelle construite en 1931-32. Il fut vendu à la Fabrique de Ste-Elisabeth en 1953 pour la somme de cent dollars-----Celui de St-Norbert fut donné.) sont les mêmes qu'on voit aujourd'hui dans les deux chapelles. Pour ces trois morceaux de sculpture, la Fabrique a déboursé la somme de 5.665 francs. Ce même Guibord a aussi sculpté en 1824 les six grands chandeliers (Note: Ces chandeliers ne reparurent plus dans l'église de 1906....Deux de ces chandeliers étaient dans la petite chapelle de N.D. de Lourdes et servaient de supports à 2 anges chaque côté de l'autel. Ils furent incendiés avec la chapelle, le 13 avril 1957.) et la croix en bois que l'on met encore sur le maître-autel les jours ordinaires.

Ce qui suit jusqu'au paragraphe intitulé "Ses amis" a été omis dans la rédaction de 1891 (la dernière)

En 1820 - 192 baptêmes
20 mariages
70 sépultures

Le 5 décembre 1822, Mgr J.O. Plessis, dans un mandement déclare que la fête du sacerdoce qui remontait en ce pays en 1777, et qui se célébrait le jeudi qui suivait immédiatement le 29 août cessait d'exister. Rome n'avait pas voulu l'accorder au Diocèse. Elle fut célébrée pour la dernière fois à Québec en 1822.

Après un contrat fait avec M. Jacques Bérard de l'Assomption, les syndics en ont fait un autre en 1817, concernant divers ouvrages de menuiserie dans l'intérieur de l'église et pour lesquels ouvrages, il aurait été payé moins la somme de 120 frs qui serait restée en arrière et de plus il fut fait certaines augmentations pour lesquelles il réclamait 900 livres, en tout 1020 francs.

A la mort du dit entrepreneur, le notaire Godefroy Chagnon de l'Assomption réclama la dite somme; dans une assemblée tenue à Ste-Elisabeth le 17 février 1828, les marguilliers anciens et nouveaux autorisèrent les

sieurs Joseph Coutu et Pierre Bonin à régler cette affaire. Ces deux procureurs se rendent à l'Assomption en l'étude de Maître Faribeault N.P. et s'engagent à payer au sieur Chagnon la somme de 612 livres; de laquelle somme le dit Chagnon se déclare satisfait et donne quittance à la Fabrique. De plus le sieur Chagnon autorise les procureurs à payer, en déduction de cette dette la somme de 36 livres à Monsieur Edouard Labelle, curé, pour les bonnes oeuvres. Cette dette a été payée le 16 mars 1829, par Joseph Coutu - 24 louis.

N.B.: A remarquer que M. Dugas écrit tantôt: francs, tantôt: livre, tantôt: louis. Il faudrait alors vérifier aux archives de la paroisse.

Ses amis

M. Keller avait dans la paroisse des amis intimes qui mangeaient souvent à sa table et qu'il visitait aussi à domicile. Parmi les principaux, on comptait Monsieur Nicolas Geoffroy, (Note: JBte Geoffroy (Labonne) serviteur de M. Keller était demi-frère de Nicolas (fils de Nicolas, l'ancêtre venu de la Province de la Champagne, en France) ce Nicolas avait sa terre au rang de la Côte-Saint-Antoine sud No 1083, cadastre seigneurial, no 234, du cadastre paroissial. Sa fille Ursule, mariée à Antoine Ducharme, 2e propriétaire de cette terre, était la mère du T.R. Père Charles Ducharme, sup. prov. des c.s.v. la grand'mère des RR.PP. Gaspard Ducharme c.s.v. et Viateur D. O.F.M. des abbés Hildaige et Viateur Ducharme ptre a.c. de Léon, avocat, de Romulus notaire et député, Raoul, avocat et Isidore, notaire. Ces 4 derniers frères de Gaspard et Viateur O.F.M. Une autre fille Angèle fut la grand'mère de Mgr Préville v.g. et l'abbé Thomas Préville. Une autre fille, Eléonore fut la grand'mère des abbés Joseph Elie, Viateur Deschênes ptres, a.c. Joseph, fils d'Antoine Ducharme, fut le 3e propriétaire. Puis ce fut Louis Piette..... Poulette..... Charles Lavallée et le fils de ce dernier.) au rang de St-Pierre (terre no 1294 du Cadastre seigneurial et 763 du cadastre paroissial) Pierre Lévesques, Joseph Lévesques (ce dernier, père des abbés Elie et Prosper dont la mère était Judith Bonin) Joseph Portneuf, Pierre Bonin et Simon Tellier.

(Note: "Ce trait est omis dans la rédaction de 1891.") Ces visites avait un côté désavantageux comme on va le voir, par le trait suivant: Un lundi, la femme d'Alexis Coutu (St-Pierre) une Chamberland et loin d'être douce s'en vint au presbytère où se trouvait son mari depuis la veille, malgré l'ouvrage qui commandait à la maison. Le curé était à table avec le dit Coutu. La femme entre, prend son mari à la gorge et lui administre plusieurs taloches sur le nez et sur la tête, le fait sortir de table, monter en voiture avec elle et l'amène chez lui.

Il entretenait encore des relations amicales à Berthier, à Saint-Paul et à l'Industrie où il allait souvent voir MM. Barthélémi Joliette et le docteur Peter Léodel qui lui rendaient aussi visite assez souvent en son presbytère de Sainte-Elisabeth. C'est même dans un de ses voyages qu'il faillit trouver la mort dans le bois de La Chaloupe.

M. Keller était parti un dimanche après-midi du mois de janvier pour l'Industrie. Rendu à La Chaloupe, comme il se faisait déjà un peu tard, il se trompa de chemin et s'avança jusque fort loin dans le grand bois, dans une savanne où l'eau séjournait toute l'année, sur la terre d'un Robillard (François, père de Malouche et Jacqueline). (Note: Ce me semble être non loin de la terre de Philippe Bérard car plusieurs familles du nom de Robillard figurent sur le cadastre seigneurial de 1858) Il vit qu'il s'était trompé de voie, mais il faisait noir et il ne put, à cause de ses infirmités, rebrousser chemin (Il s'était cassé une jambe) Il détela sa bête et essaya de l'envoyer auprès des habitants pour donner l'alarme, mais le cheval, après quelques pas en avant, s'arrêtait, regardait son maître et revenait sur ses pas. Voyant l'inutilité de ses efforts, le curé appela au secours, mais personne n'arriva pour le sauver.

Des jeunes gens entendirent bien des cris après la veillée, mais qui aurait pu s'imaginer un malheur semblable et d'ailleurs, il arrive souvent que les cris qu'on entend ne sont l'indice d'aucun danger, alors ils n'en firent aucun cas. Et ce ne fut qu'au matin que les deux jeunes Robillard (Note: Il est malheureux ici que M. l'abbé Dugas ait nommé les deux fils de ce Robillard par leurs surnoms, car la localisation de cet accident aurait pu se faire facilement. Sur le cadastre seigneurial apparaissent plusieurs noms de familles Robillard.) (Note: "Cette terre, d'après M. Arsène Bourret, aurait été par la suite la terre de Eugène Houle - terre aujourd'hui divisée en 2 terres appartenant aux 2 fils de M. Philippe Bérard").

(Note: Il y avait autrefois "2 chemins de ligne" de Ste-Elisabeth au rang de "La Chaloupe". Le 1er partait du Ruisseau Ste-Elisabeth, longeait la terre de Eugène Tellier (Benoît, aujourd'hui de la Cie des Terre Noires...) cadastre Seigneurial 1097, cadastre paroissial 292 et la voisine no 291 jusqu'à la terre de Eugène Houle dont la maison est disparue. Le 2e chemin longeait la terre de Ovide Poulet et celle de Léopold (Mathias) Ferland depuis le rang du Bas de la Rivière côté sud jusqu'au rang de La Chaloupe. Ces deux chemins disparurent pour faire place à l'actuel chemin qui va de la "Petite rue jusqu'au rang de La Chaloupe. J.H.G ptre Les savanes, aujourd'hui disparues, auraient été situées entre "La Chaloupe" et le rang des Prairies où il y aurait eu un "tracé" assez mauvais.)

J.H.G ptre

entendant de nouveau appeler, se décidèrent d'aller dans la direction d'où partaient ces cris.

M. Keller s'était mouillé les pieds, puis le froid l'avait saisi, de sorte que ses deux pieds furent complètement gelés. Sa fidèle bête avait aussi souffert dans cette nuit affreuse et peu après elle mourut des suites de cet accident. Vite on transporta le curé chez la mère de ces deux braves jeunes gens (veuve Robillard). On lui mit les pieds dans l'eau à la glace et aussi tout une couche épaisse de glace se forma sur ses deux pieds. On comprend les souffrances atroces de cette opération, aussi le curé tremblait sur la chaise qu'il tenait à deux mains et se tordait sous l'intensité de la douleur. Mais il donna à tous un grand exemple de résignation à la volonté de Dieu, "Dieu l'a voulu", c'était la seule parole qu'il prononçait. Toute sa vie, il se rappela qu'il devait la vie à ces deux jeunes gens dont il récompensa généreusement la mère (Esther Goulet, m. le 29 octobre 1804 à Lavaltrie.

LES CLOCHES ACTUELLES

On aimera sans doute à connaître l'origine des cloches actuelles et à savoir pourquoi la grosse cloche achetée en 1809 a-t-elle été remplacée par le carillon d'aujourd'hui dont l'harmonie est plus que douteuse.

En 1824, le clocher de l'église, haut de 197 pieds, est tombé sous l'effort d'un vent violent et la grosse cloche, précipitée d'une telle élévation dans le fossé (Note: ce fossé se continuait jusqu'à la rivière) entre l'église et le presbytère, se brisa. Le curé fit d'abord couvrir la souche du clocher, puis envoya la cloche à Montréal et la vendit pour en faire confectionner une nouvelle plus considérable. Pour cela il demanda une quête dans l'église qui a donné au delà de ses espérances. Le dimanche suivant il annonça à ses paroissiens qu'il avait trop d'argent pour une seule cloche et qu'il en avait à peu près pour deux, alors il queta de nouveau pour la troisième. Pour ces cloches, il paraît d'après les livres de comptes, que la paroisse a déboursé près de 2.500 francs qui, ajoutées à ce qu'on avait dû obtenir en acompte de l'ancienne, c'est-à-dire près de 1.500 francs, se montaient à 4.000 francs. Sans connaître positivement le poids de ces cloches, on peut voir par ce qu'elles ont coûté, ce qu'elles pèsent. Il peut y avoir 100 livres de métal réparties comme suit: 500 pour la grosse, 300 pour la moyenne et 200 la petite.

Voici ce qu'on lit sur ces cloches. La grosse: "ST nomen Domini benedictum, anno 1824, Keller ptre, la moyenne: mêmes mots, moins le nom du curé, la petite: anno 1824, Keller ptre.

On ne trouve pas l'acte de baptême de ces cloches, on s'occupait fort peu en ce temps de laisser des documents aux générations futures. Mais un

vieux citoyen dont la mémoire est sûre m'a donné les détails suivants qui paraissent bien exacts d'après les informations qu'on m'a données ailleurs.

Elles ont été bénites en septembre 1824, un dimanche après-midi par Messire Louis Lamothe, archiprêtre, curé de Berthier. Elles n'eurent que chacune un parrain et une marraine. Mais comme il n'y a point d'acte pour nous apprendre leurs noms, nous allons les enregistrer comme anonymes (i.e. le nom des cloches).

Les parrains et marraines furent MM. Charles Morrison (Note: Sur la carte du cadastre seigneurial 1861, on trouve à la terre no 1041, no 211, cadastre paroissial au rang de la Côte St-Antoine Sud, un nommé William Morrison, voisin de Pierre Piette) et sa dame, née: Marie-Julie-Émérentienne Boucher, de Berthier; Jacques Deligny et sa dame, née: Françoise Lan-gevin aussi de Berthier et Jean-Baptiste Bonin (Note: JBte Bonin, m. 1810,

23 juillet, Geneviève Forget dit Latour, sont les grands-parents de M. Louis Bonin ptre (Note: "cf aussi note page 17) Charles Bonin, ce dernier, père de Paphnuce Bonin de Notre-Dame de Lourdes (toujours sur la même terre no 1579 du cadastre seigneurial et no 325 du cadastre paroissial) et sa dame: née Geneviève Forget, de Ste-Elisabeth, qui pour son cadeau donna la somme assez ronde de 15 louis.

Fait digne de remarque au sujet de ces parrains, c'est que tous trois, ils sont père ou aïeul de prêtre, Monsieur Charles Morrison a eu un fils prêtre, curé de Saint-Cyprien. Monsieur Deligny, aussi un fils prêtre du nom de Olivier, décédé à Hinchinbrooke, Huntingdon Co. (aujourd'hui dioc. de Valleyfield) et M. Bonin eut un petit fils dans la personne de Messire Louis Bonin, ptre, curé de St-Joseph, Rivière des Prairies.

On avait des cloches, mais pas de clocher, et le mur du portail ne permettait pas d'en supporter le poids, de sorte que les cloches furent placées entre l'église et le presbytère près de la buanderie, sur des chèvres et restèrent en bas jusqu'à ce que l'église fut rétablie sous Messire Quevillon.

MESSIRE KELLER ET LES ELECTIONS

On a déjà dit que M. Keller parlait sans gêne en chaire et disait sa façon de penser sans déguisement. Il était franc et ne savait pas se servir de ruses ou de diplomatie, voilà ce qui lui attirait quelquefois des désagréments. C'était pendant les élections de 1827, les candidats en opposition étaient MM. Jacques Deligny, Docteur Barbier, Charles Morrison et Ross Cuthbert, seigneur de D'Autray. M. Keller s'était prononcé, paraît-il, en faveur de M. Jacques Deligny, il serait même allé, selon quelques-uns, jusqu'à dire en chaire: "Prenez Deligny, il est bon." (Note: Nous possédons les copies de quatre lettres de Mgr Claude-Bernard Panet, évêque de Québec dont la lère est adressée à M. Keller - 8 septembre 1827, une seconde encore à M. Keller, 6 octobre 1827, et une 3e, le même jour à M. Ross Cuthbert, seigneur, une 4e à Mgr Lartigue au sujet de M. Keller et M. Labelle. Toutes ces lettres prouvent à l'évidence que M. Keller donna sa démission à la demande de son évêque: Mgr B.C. Panet.)

Puis dans cette même élection le curé Keller alla à Berthier et se rendit au magasin de M. Charles Morrison. (Note: Rappelons-nous que Morrison, Deligny et leurs épouses avaient été les parrains et marraines à la bénédiction des cloches en 1824, les relations avec Morrison avaient donc changé à l'occasion de cette élection probablement. J.H.G ptre) En le voyant venir, Morrison entra en colère et voulut le mettre à la porte, mais sur les représentations de ses amis, il le laissa entrer. En abordant

M. Morrison, M. Keller lui dit: "Je ne suis pas pour vous, parce que j'ai peur que vous donniez la galle au pays (comme écossais)". "La galle est préférable aux voleurs de moutons" (Note: Rappelons-nous aussi que M. Keller faisait aussi l'élevage de grands troupeaux de moutons sur sa ferme. J.H.G ptre) riposte M. Morrison. Il voulait faire allusion aux Allemands, paraît-il, dont M. Keller était un des descendants.

Je rapporte ce trait tel qu'il m'a été donné, sans en garantir l'authenticité, mais il est vraisemblable.

Ses ennemis: Charles Morrison et Ross Cuthbert l'accusèrent d'abord auprès de son évêque, puis auprès du gouvernement de se trop mêler de politique, mais pour faire justice de ces accusations, il y eut plusieurs "affidavit" prouvant que M. Keller n'avait fait que son devoir.

Démission de M. Keller

Fatigué de ces tracasseries, M. Keller offrit sa démission à Mgr Claude-Bernard Panet, évêque de Québec. On lira avec plaisir cette lettre de démission dont le style est si précis et si concret. On reconnaît bien notre curé.

Ste-Elisabeth, 10 octobre 1827

Monseigneur,

Des infirmités habituelles et toujours croissantes me rendent, à mon avis, incapable de gouverner plus longtemps une paroisse aussi considérable et difficile à desservir que Sainte-Elisabeth.

Je crois de mon devoir de faire entre vos mains, comme je le fais par la présente, la démission pure et simple de cette cure que je vous prie d'accepter. Je crois en même temps que mes longs et pénibles travaux dans les diverses cures que j'ai occupées en ce diocèse me donnent droit à une pension sur le dernier bénéfice dont j'étais pourvu et je sollicite, de votre justice comme de votre bonté, cette faveur qui m'est nécessaire pour vivre d'une manière décente et convenable à mon état.

J'ai l'honneur d'être-----

Keller ptre

On le vit s'éloigner avec peine, car il était aimé de ses paroissiens, on présenta même une requête à Mgr. le conjurant de leur laisser leur curé mais il était trop tard. M. Keller avait donné sa démission et elle avait été acceptée et un autre curé, M. Edouard Labelle venait d'être nommé.

M. Keller retiré

Délivré des soucis et des occupations de sa cure, M. Keller continua à vivre avec sa mère dans la maison qu'il occupait depuis plusieurs années avec le tiers des revenus que lui payait son successeur.

Sa mère qui l'avait suivi dans toutes ses cures et entouré de tant de bontés et de sollicitudes, mourut le 2 novembre 1830 et fut inhumée dans l'église paroissiale. (Note: "M. Keller demeura donc à Ste-Elisabeth de 1808 à 1832 (automne) J.H.G ptre) Malgré cette épreuve qui l'avait at-

teint du plus intime du coeur, il n'en demeura pas moins de 5 ans dans sa maison, (Note: Rappelons que cette maison était située sur sa terre no 292, cadastre paroissial, rang du Ruisseau Ste-Elisabeth, aujourd'hui (1955) occupée par Benoît Tellier, fils de Eugène Tellier. Cette maison est disparue en 1906 très probablement, l'actuelle maison fut bâtie par M. Théodore Gadoury. La propriété fut vendue à M. Eugène Tellier au printemps de 1908) puis il partit pour Berthier où il se retira chez son ami intime Monsieur Hercule Olivier, riche marchand de Berthier dont l'épouse en lère noce était une Mlle Deligny; la famille Deligny était très attachée à Mons. Keller.

Ce M. Olivier demeurait à la place occupée aujourd'hui (1891) par Charles Olivier à une dizaine d'arpents en haut de l'église de Berthier. M. Keller avait cédé une partie de ses biens à ce Monsieur Olivier qui en retour lui payait pension.

Mort de M. Keller

Mais son séjour à Berthier ne fut pas de longue durée et après y avoir vécu 5 ou 6 mois, il mourut subitement d'un coup de sang le 28 novembre 1836, à l'âge de 73 ans. Un matin, on le trouva étendu mort dans sa chambre à coucher près de son lit. Il avait manifesté le désir de reposer après sa mort dans l'église de Ste-Elisabeth où il avait exercé le ministère pendant près de vingt ans (16 octobre 1808 à 18 octobre 1827), aux côtés des paroissiens qu'il avait connus et auxquels il avait ouvert les portes du ciel.

Un premier service fut chanté à Berthier, puis deux des principaux citoyens de Ste-Elisabeth, MM. Joseph Lévesque (Note: Il était le père des abbés Elie et Prosper Lévesque ptes, tous deux inhumés au Séminaire de St-Hyacinthe) et Pierre Bonin (Note: Il était marié le 18 février 1811 à Marie-Josephite Gervaise et le cousin germain de JBte Bonin, parrain à la bénédiction des cloches de 1824, il était le frère de Michel Bonin, grand-père de Elisabeth Bonin, mère de l'abbé Chs. Gervais ptre déc. et du Chan-Louis-Jos Gervais ptre curé de Terrebonne) se rendirent à Berthier pour y chercher les restes de leur vénéré Pasteur. Ce fut la veille de la sépulture le 1er décembre que le corps fut amené et exposé dans l'église où les fidèles purent prier toute la nuit autour du cercueil qui renfermait les dépouilles de leur 1er curé.

Sépulture de M. Keller

Le lendemain matin au milieu du concours de toute la paroisse et des paroisses environnantes, fut célébré le service du défunt curé dont les traits étaient assez bien conservés pour pouvoir être mis en évidence. L'office funèbre fut célébré par le Révérend Pierre Ménard, alors vicaire

à Berthier, comme on peut le voir par l'extrait de sépulture suivant qui est conforme à l'original:

"Le deux décembre, mil huit cent trente-six, (Note: "Et le 31 octobre 1837 avait lieu un service anniversaire à Ste-Elisabeth") nous prêtre vicaire de Berthier soussigné, avons inhumé dans l'église de cette paroisse, sous la lampe du sanctuaire, vis à vis le maître-autel le Révérend Joseph Benjamin Pierre Keller, premier curé de cette paroisse, retiré du ministère depuis l'an mil huit cent vingt-sept, décédé à Berthier le vingt-huit du mois de novembre dernier, âgé d'environ soixante et treize ans. Furent présents Messire Thomas-Léandre Brassard, ptre curé; Messire F.-X. Desèves ptre vicaire; Georges Rolland d'Amirault; Olivier Drolet écuyers commissaires, Rodolphe Steiger, écuyer médecin et Maurice Beaulieu écuyer qui ont signé avec nous."

Signatures: T.L. Brassard ptre, (Note: M. Brassard ptre fut le 5e curé (1836 à 1841). Il est le fondateur de Saint-Michel des Saints où il est inhumé sous une petite chapelle sur le Mont Roberval en 1891) F.-X. Desêves ptre (Note: Vicaire à Ste-Elisabeth (octobre 1836 - octobre 1837) fut le curé fondateur de la paroisse de Saint-Augustin des Deux-Montagnes (1837) où il mourut et fut inhumé) Rodolphe Steiger, (Note: Il serait intéressant de savoir si ce médecin est de Ste-Elisabeth ou de Berthier) Georges Rolland, (Note: Il est le 3e notaire connu à date, établi à Ste-Elisabeth; le premier étant Joseph Vézina, le 2e François-Xavier Cadet (1823-1832), le 3e est Georges Rolland d'Amirault (1808-1854) O. Drolet, (Note: Olivier Drolet propriétaire de la terre de M. Keller) (voir note p. 31) Maurice H. Beaulieu, (Note: Maurice Hudon-Beaulieu avait un emplacement sur la terre no 260 au village. Il était le grand-père des R.R.P.P. Beaulieu, ptres Jésuites, au nombre de quatre, fils de Raymond qui bâtit le magasin, aujourd'hui occupé par M. Nicole, propriétaire actuel (1955) J.H.G ptre).

Pierre Ménard ptre

Incident curieux

Depuis 55 ans, son corps dort son dernier sommeil en attendant la bienheureuse résurrection, mais je dois ici rappeler un incident curieux qui s'est passé plusieurs années après la mort de Monsieur Keller. Vers 1848, pendant que M. Quevillon faisait subir à l'église de grandes réparations, on creusait un canal sous l'église près du sanctuaire. Or il arriva qu'un ouvrier, Monsieur Pierre Tellier (Charlo) en enlevant la terre attaqua la figure d'un cadavre et lui enleva le nez. La résistance rencontrée attira son attention. Il considéra de près la pièce de résistance et découvrit que ce n'était ni plus ni moins qu'un cadavre bien conservé, mais noir et pétrifié. Surpris de cette découverte, notre ouvrier court avertir le curé et quelque personnes du village afin de découvrir quel pouvait être ce cadavre. Un grand nombre de personnes est accouru et les plus anciennes parmi lesquelles se trouvait le curé, ont parfaitement reconnu les traits de Monsieur Keller, décédé et inhumé depuis près de 12 ans; ils ont pu vérifier leur opinion par les habits du défunt qui, en partie, existaient encore en bon état. Ce fait m'a été raconté par des témoins oculaires et surtout par Monsieur Quevillon lui-même qui a connu Monsieur Keller alors qu'il était vicaire à Berthier (1831-32). Les enfants du catéchisme et de l'école du village ont aussi été les témoins de cet incident.

La mémoire de Monsieur Keller est en grande vénération à Sainte-Elisabeth et s'est conservée vivace dans tous les esprits. On parle souvent de lui, de son énergie, de sa force extraordinaire, de sa bravoure, de son esprit. On aime à citer ses paroles et ses faits. Aux yeux des paroissiens, c'était un curé sans pareil et en parler leur est glorieux!

LIMITES DE LA PAROISSE

En effet, Monsieur Keller avait beaucoup travaillé au milieu d'eux et laissé en perpétuel souvenir, un beau monument: l'église paroissiale, si on tient compte du temps où elle a été bâtie et les moyens des contribuables. La paroisse s'était considérablement agrandie, et au moment de sa démission, il s'y trouvait 3.000 communiants répartis dans les rangs suivants: Saint-Antoine, Nord et Sud de la Rivière Bayonne le Ruisseau Ste-Elisabeth, Ste-Emélie, St-Martin, Saint-Frédéric, La Chaloupe, Haut de la Rivière Bayonne, Saint-Pierre, Ste-Rosalie, voilà ce qui forme la paroisse actuelle. Outre cela, il y avait Nord Jersey, Saint-Charles, Bras sud-ouest de la Rivière La Chaloupe renfermés dans St-Thomas actuel,

Ramsay, Castle Hill, Les Sapins, aujourd'hui St-Félix de Valois; D'ailleurs ou rang St-Louis et le Petit rang, plus tard Sainte-Mélanie; enfin Kildare qui a donné naissance à Saint-Ambroise et Ste-Julie qui a été enclavé dans la paroisse Saint-Charles Borromée.

Comme on vient de le mentionner, de la paroisse St-Elisabeth, nos Seigneurs les Evêques ont formé plusieurs paroisses qui ont été la gloire de leur mère, comme celle-ci était la digne fille de la belle paroisse de Berthier.

Voici la date de naissance de ces paroisses: St-Ambroise et Ste-Mélanie 1831 (Note: Le Canada eccl. donne pour ces deux paroisses la date: 1832, il donne ordinairement la date de l'ouverture des registres) Saint-Thomas en 1841, Saint-Félix de Valois et St-Charles-Borromée (au moins pour une partie) en 1843.

Et M. Keller était seul pour faire face aux exigences du ministère qui devait être très laborieux. En 1827, il y eut 255 baptêmes, 51 mariages et 46 sépultures. Il prenait quelquefois deux ou trois jours pour aller porter secours à un malade aux extrémités (Note: Un vieil oncle, Léon Peland décédé à 86 ans en 1930 me racontait qu'il tenait de ses parents que dans le cas des décès, on apportait les cadavres de Kildare, de Ste-Mélanie à force de bras, à la relève, pendant surtout les mauvaises saisons. M. l'abbé Viateur Ducharme ptre a.c. m'a raconté la même chose, mercredi soir dernier (17 août 1955) J.H.G ptre) de la paroisse.

Ivrognerie et désordres

La population d'alors était animée d'un grand esprit de foi et d'une grande soumission à l'Eglise et à ses Pasteurs, mais il y avait un vice qui minait la société, en ruinant la santé et les fortunes et causait les plus graves désordres. Je veux parler de la boisson. Saint-Elisabeth n'était pas exempte de ces misères profondes et dans le village de quelques maisons (Note: Il devait avoir au plus 20 maisons, car en 1861 il y avait 31 maisons au village - cf. Cadastre Seigneurial) seulement, trois auberges trouvaient de quoi s'alimenter. Ces maisons de boisson étaient placées chez le Docteur Morel aujourd'hui (1889); (Note: Cadastre seigneurial no 1858, cadastre paroissial no 274, ce fut aussi la propriété de Prosper Brissette, de Eugène Lavallée, père du R.P. Alban Lavallée (P. Guillaume) O.F.M., de Ducharme appelé "Baby" qui l'avait achetée de Welley Rivest, de Jules Geoffroy, c'était un magasin avec logis, le feu le consuma en 1934, septembre. Une autre maison fut bâtie, aujourd'hui propriété de Arthur Lavallée) une deuxième, entre l'église et le Notaire Lacasse (Note: Le Notaire Onézime Lacasse demeurait dans la maison habitée longtemps par le Dr Magnan, puis M. l'abbé Viateur Deschênes et aujourd'hui Rolland Forget, boucher. Le Notaire Narcisse Lacasse, père demeurait voisin de son fils dans une petite maison, aujourd'hui transportée près de la gare du C.N.R. maison voisine du garage Wellie Laporte) et la troisième près de l'établissement actuel du Docteur Wilfrid Beaupré; (Note: Le Dr Wilfrid Beaupré demeurait dans la magnifique maison construite en 1887 sous sa direction, maison dite "Le Château" du village, sise près du pont de la rivière "Bayonné" (2e de l'angle) à l'extrémité sud de la terre no 1090 et 241. L'entrepreneur fut M. Joseph Charrette, père du R.P. Dominique Charrette, c.s.v., cette maison fut démolie en 1956, mai - par M. Ducharme.) Le propriétaire de la première était un Beausoleil; celui de la deuxième était un nommé Pierre Desmarais; la troisième était tenue par un nommé Tessier.

La nuit durant laquelle les restes de M. Keller furent exposés dans l'église, les paroissiens vinrent en foule prier pour leur curé. Eh bien pendant cette nuit, il y eut des excès de boisson et des batailles dans l'auberge la plus rapprochée de l'église, celle de Pierre Desmarais. Et cependant ces gens avaient aimé leur curé et s'étaient empressés de venir passer la nuit auprès de son cercueil. Mais la boisson et l'auberge avaient aussi leurs attraits auxquels ne résistent pas toujours ces braves habitants, l'étaient, pour ainsi parler, une espèce de nécessité et de convenance à cette époque. Aussi presque chaque dimanche, il y avait des batailles entre les forts à bras, ainsi que dans la plupart des réunions, c'était pour ainsi dire de mode et de bon ton. (Nous avons vu plus haut que M. Keller, homme d'une stature et d'une force extraordinaire, n'avait qu'à pousser un cri formidable et à les menacer de s'y rendre pour rétablir la paix.)

Il n'y avait presque pas d'assemblées civiles ou fêtes religieuses qui ne fussent l'occasion de quelques désordres, voilà pourquoi en 1810, le 22 décembre Mgr Plessis, évêque de Québec, considérant les abus et les désordres qu'occasionnaient les fêtes patronales et qui avaient fait gémir depuis longtemps et les Evêques et les prêtres, résolut de les supprimer à la demande des prêtres et après avoir consulté la Cour de Rome. Dans son mandement, sa Grandeur, énumère les désordres de ces fêtes d'abord d'obligation, puis seulement de dévotion, jours de tristesse et de deuil, dit-il, qu'occasionnent des promenades et des débauches, des querelles, des ivrogneries, des blasphèmes et des batailles, jours où les mauvais chrétiens courent de paroisse en paroisse pour se livrer aux excès.

Et à partir de 1811 ces solennités furent révoquées, à l'exception des paroisses de Québec, Trois-Rivières, Montréal et Ste-Anne du Petit Cap ou de Beauré, à cause des concours.

Outre ces fêtes patronales, on abusait de quelques autres fêtes, ainsi: la Ste-Catherine était chômée d'une manière bien singulière et bien peu propre à attirer les bénédictions de cette grande sainte et les 40 heures, qui se célébraient à Berthier dans les jours gras, occasionnaient des scènes déplorables dues à la boisson.

Mais il y a déjà longtemps que tous ces abus ont disparus pour faire place aux belles "Quarante-heures" qui chaque année et dans chaque paroisse amènent aux pieds de Jésus-Christ tous les fidèles dans un même sentiment d'adoration et d'amour.

Ce chemin, aujourd'hui disparu, (Note: "Note se rapportant à l'accident de Messire Keller) était un chemin passant par les sucreries, partant de Ephrem Lavallée, (aujourd'hui terre de Jules Lavallée, Ephrem Lavallée, frère de Dame Joseph Asselin, du Ruisseau Ste-Elisabeth, mère de Eugène Asselin) et aboutissant chez Coderre du rang St-Thomas. Ce renseignement vient de M. Arsène Bourret (août 1956).

L'Eglise n'a pas répudié ces assemblées, mais elle les a transformées en faisant disparaître les causes de désordres et en donnant plus d'éclat au côté religieux, ce qui en a fait ces grandes solennités toujours fécondes en fruits de salut bien qu'elles reviennent chaque année.

Puis elle a combattu le fléau de l'ivrognerie par d'éloquentes prédications et l'établissement de sociétés de tempérance qui ont arrêté un grand nombre de se précipiter dans l'abîme.

M. Keller avait bien administré les biens de son Eglise, car quoiqu'il eût bâti une église qui a coûté environ 130.000 francs, (Note: "il faut

Edouard Labelle, 3^e curé (1827-1829)



LABELLE (L'abbé Edouard), né le 22 mai 1799, de François Labelle et de Françoise Biron, fut ordonné le 13 octobre 1822. Vicaire à Sainte-Geneviève-près-Montréal (1822-1824); curé de Bonaventure (1824-1827), avec desserte de Paspébiac (1824-1827); curé de Sainte-Elisabeth-de-Joliette (1827-1829), de Saint-Polycarpe (1829-1831), de Sainte-Rose-de-Laval (1831-1833); directeur du collège classique de L'Assomption (1833-1838); curé de la Pointe-aux-Trembles-de-Montréal (1838-1849); retiré à Repentigny (1849-1877); décédé à L'Assomption, le 22 août 1877.

ajouter à cela les corvées, les dons de bois, de pierres et de chaux, de sable, de nourriture pour les ouvriers") la dette contractée pour ces travaux fut éteinte l'année de sa démission en 1827.

Il y avait à cette époque (18 novembre 1825) dans tout l'ancien diocèse de Québec 150 paroisses et près de 45.000 familles, 31 archiprêtres, 15 pour Montréal, 4 pour Trois-Rivières et 12 pour Québec. Le vicariat forain de Berthier en cette année qui avait Messire Louis Lamothe pour titulaire, renfermait les paroisses de Berthier, St-Cuthbert, Ile Dupas, Ste-Elisabeth, Lanoraie et Lavaltrie.

Nous n'avons rien à ajouter à ces notes encore bien incomplètes sur Messire Keller, nous avons écrit ce que nous avons pu connaître par quelques rares documents et les récits véridiques des vieillards, mais nous avons laissé de côté les narrations contradictoires et douteuses qu'on nous a faites.

A - M - D - G.

Berthier le 12 janvier 1891

A.C. Dugas ptre

(21 août, Sém. de Joliette 1955 - par:
J.H.G ptre)

Note: Un travail fort intéressant sur les origines de la paroisse de Ste-Elisabeth et la construction de la lère église grâce au dévouement de son premier curé, Messire Keller fut présente à la session de la "Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique" tenue à Joliette lors de son 17e congrès annuel, en septembre 1950. Ce travail est dû à la plume de Monsieur le Chanoine Omer Bonin ptre, archidiacre, procureur diocésain, aujourd'hui Mgr Bonin, curé de Saint-Jacques. cf Brochure: "Notes d'Histoire sur le diocèse de Joliette" publiée à Joliette en 1951. pp. 103 sq.

- CHAPITRE III -

Administration de Messire Labelle. (18 octobre 1827 - 28 septembre 1829)

A la démission de Messire Keller, Mgr de Québec, alors Mgr Bernard-Claude Panet appela Monsieur Edouard Labelle des Provinces Maritimes où il était missionnaire et lui confia la desserte de Ste-Elisabeth où il arriva le 28 octobre 1827. Quoiqu'il y eut un Evêque à Montréal, cependant les lettres de nomination aux cures émanaient de l'évêché de Québec. Mgr de Tellemeuse ne donnait que celles des vicaires pour le district de Montréal.

Edouard Labelle naquit à la Pointe-Claire le 22 mai 1799, de François Labelle et de Françoise Biron qui eurent la gloire de voir 3 de leurs fils monter à l'autel et d'illustrer le sacerdoce.

Après avoir suivi ses études avec succès au Collège de Montréal, le jeune Labelle reçut la prêtrise le 13 octobre 1822 et aussitôt fut nommé vicaire à Ste-Geneviève d'où il partit pour les missions de Bonaventure et de Paspébiac. Ces missions lointaines étaient comme les cures des montagnes d'aujourd'hui. Presque tous les prêtres y allaient préparer leurs armes pour le ministère plus difficile des anciennes paroisses. Deux années seulement de ces missions lui méritèrent d'être promu à la cure de Ste-Elisabeth devenue vacante par la démission de Messire Keller à qui il s'oblige de livrer tous les ans, dans le mois de mai le tiers de tous les grains et dîme. Son premier soin fut de faire subir des réparations au presbytère qui ne servait plus de demeure au curé depuis plusieurs années, afin de le rendre logeable, du moins pour y passer l'hiver, comme il le dit à

Mgr de Tellemeuse le 6 novembre 1827. (Note: En 1829 il fut curé de St-Polycarpe; en 1830 de Ste-Rose, (Note: "à Ste-Rose, il se brisa une jambe ce qui le fit boiter toute sa vie et l'obligea à se servir d'une canne") Ile Jésus; 1836 directeur du Collège de l'Assomption, fondé par Messire François Labelle, curé de l'endroit, son frère, et les docteurs Meilleur et Cazeneuve; en 1838, curé de Pointe-aux Trembles de Montréal, en 1849, il se retire chez son frère François, curé à Repentigny qu'il quitta ensuite pour aller vivre à l'Assomption jusqu'en 1877 où il mourut le 22 août 1877 (cf. Histoire du Collège de l'Assomption - pp. 90 et 91) M. Labelle faisait très bien le catéchisme au témoignage du Père Encher Laporte préparé à sa dernière communion par M. Labelle).

Ministère de M. Labelle

En arrivant à Ste-Elisabeth, paroisse si importante par sa population, le nouveau curé prit à coeur les intérêts de cette épouse, que son supérieur venait de lui donner. D'ailleurs, cette paroisse avait été quelque peu négligée par son prédécesseur que la maladie et l'âge rendaient incapable d'exercer son zèle pour la maison de Dieu, comme il le désirait sans doute.

Tous les dimanches, il tonna dans la chaire de vérité contre les désordres de la paroisse et pour parvenir plus sûrement à son but, il voulut arrêter le mal dans sa racine, en prenant un soin (Note: Dans son premier cahier M. Dugas écrit "enfant qu'il instruisit lui-même tous les dimanches et fêtes de l'année".) particulier des enfants qu'il instruisit toujours lui-même. Peu après son arrivée, il appela à l'église tous les enfants qui n'avaient pas communie; l'église se trouva remplie, alors le curé, surpris et croyant un erreur dit à l'assemblée: "Que ceux qui n'ont pas encore communie se lèvent, tout le monde se leva et le curé, étonné, vit qu'un bon nombre de grands garçons et grandes filles n'avaient pas encore fait leur dernière communion.

Pour donner une idée de la population disons qu'au temps pascal en 1828, le 1er jour, en arrivant à la sacristie le matin, Messire Labelle fut obligé de se frayer un chemin à travers les pénitents pour se rendre à son confessionnal. Puis après avoir longtemps confessé, il alla prendre quelque chose au presbytère, puis se remet à confesser pour le reste de la journée. Ce fut la même chose le lendemain et les jours suivants jusqu'à la fin des Pâques. Il est vrai qu'en ce temps, tout le monde se présentait deux fois au Saint Tribunal avant d'être absous et c'était là une pratique générale, on comprend aisément la somme de travail et le surcroit de fatigue d'un pauvre curé au temps pascal lorsqu'il a 3000 communicants à desservir. Aussi ces longues séances au confessionnal et les offices de la semaine sainte avaient-ils ébranlé la santé délicate du jeune curé au point qu'il dut songer à demander un poste moins onéreux. C'est ce qu'il fit

comme on le voit par sa lettre du 10 juillet 1828 à son évêque: "Mgr, écrit-il, ma santé se trouvant considérablement altérée depuis le printemps, et me voyant surchargé d'ouvrage dans une paroisse de plus de 3000 communicants, je crois de mon devoir de prévenir Votre Grandeur que je me sens incapable d'y demeurer davantage-----. Il y a trop de monde, il faudrait un vicaire-----cependant il serait impossible de donner le tiers à payer un vicaire, puisque cette année je n'ai eu que 240 minots de blé, je suis persuadé que le seul moyen de me rétablir serait du repos dans une petite paroisse. Touché de ces plaintes fondées, Mgr offre du secours à Monsieur Labelle qui le refuse pour plusieurs raisons, comme nous le fait connaître la lettre suivante du 24 juillet 1828. Mgr, tout sensible que je sois à l'intérêt que Votre Grandeur prend à mon état, je me vois dans la nécessité de ne pouvoir accepter le secours qu'elle m'offre. D'abord, je ne suis pas convenablement logé pour le moment, une partie des murs du

presbytère étant délabrés en second lieu jusqu'à la Saint Michel, je ne vois un extrême besoin de ce secours. Je suis sur le point de faire faire la lère communion et Votre Grandeur sait que ce moment passé, il n'y a pas grand ouvrage jusqu'à la fin des récoltes.

Mais Monsieur Labelle se faisait illusion sur sa capacité, il croyait pouvoir rester seul quelques mois, mais un peu plus tard, il revint à la charge pour demander son changement. Il aurait besoin d'un vicaire, mais ses ressources ne lui permettent pas de jouir de ce secours, c'est ce qu'il dit à son Evêque le 30 septembre 1828. Mgr, certainement je ne puis rester seul ici, mais pour payer ou même nourrir un prêtre, mes moyens ne le permettent pas et d'ailleurs je suis encore si jeune pour avoir un vicaire que je supplie Votre Grandeur de me retirer d'ici." Nous ne savons pour quelles raisons M. Labelle resta encore une année à son poste. Mgr qui connaissait le mérite de ce bon prêtre tenait sans doute à le laisser là comme un exemple vivant de foi, de piété et de tempérance pour les paroissiens qui ne craignaient rien tant que de perdre leur pasteur.

Cependant, Mgr dut céder en face de l'impossibilité pour le curé de remplir un ministère aussi laborieux et le transféra à la cure moins forte de St-Polycarpe qu'il ne garda qu'une année. Vers la fin de son administration, il écrivit à Mgr son évêque (à Ste-Elisabeth) une lettre en réponse à certaines questions que lui avait posées Sa Grandeur et que nous reproduisons, vu qu'elle nous donne une foule de détails intéressants: "Mgr, écrit-il, dans cette réponse du 17 août 1829, je m'empresse de répondre à la lettre de Votre Grandeur, le presbytère est très logeable et dans un très bon état. Quant à l'apparence de la récolte, elle est très belle, mais il m'est impossible de dire à combien pourra se monter la dîme. Dans les bonnes années, Monsieur Keller a eu, m'a-t-il dit, 900 minots de blé, mais il n'y en aura pas tant cette année, car faute de moyens, ils n'ont pu semer autant de blé que de coutume, il pourra peut-être y avoir mille minots d'avoine, ----- pois, 100 minots de sarrasin s'il ne gèle pas d'ici l'automne et ---- seigle et peut-être un peu plus que tout cela si tout le monde paie ce qui jusqu'à présent n'est pas encore arrivé. Il est difficile de dire au juste combien il se trouve de monde dans la paroisse, car tous les jours, il en arrive des nouveaux. Pour ce qui approche le plus de la réalité, il se trouve environ 800 feux, il me semble qu'il faut compter 4 communions par feu, ce qui donnerait 3.200".

Avant son départ il acheva de payer la dette contractée pour l'intérieur de l'église avec l'entrepreneur Bérard de l'Assomption. La balance a été remise au notaire Chagnon par Joseph Coutu, marguillier, le 16 mars 1829.

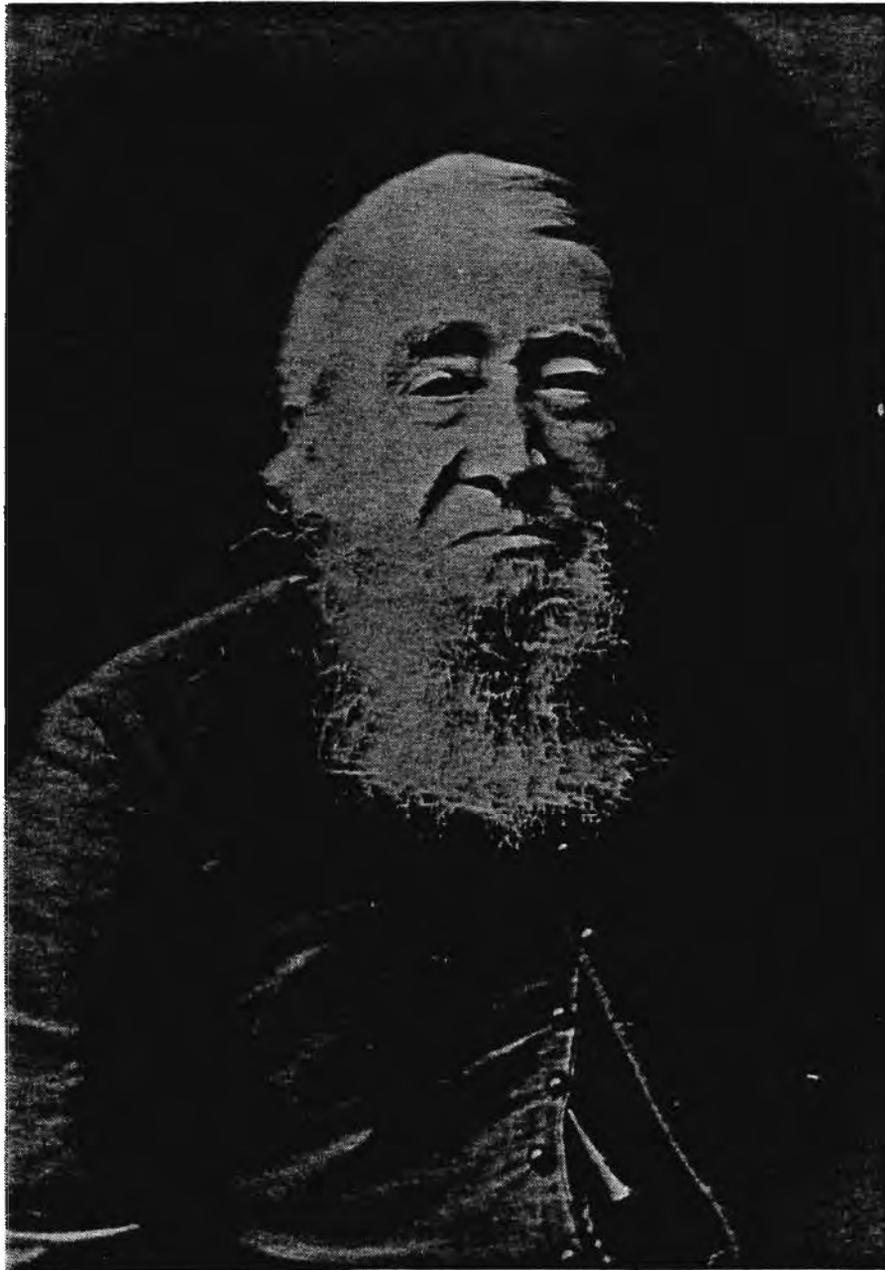
Caractère de Messire Labelle

Messire Edouard Labelle était un homme d'ordre et de devoir sous tous les rapports, aussi s'efforçait-il d'inculquer dans le coeur de ses paroissiens des principes de religion et de tempérance et de les former à la piété et à la vertu.

Réservé dans ses manières, mais poli et affable envers tout le monde et pardessus tout juste, ne faisant acception de personne.

Monsieur Alfred Dupuis m'a souvent cité Monsieur Labelle comme un modèle de vie sacerdotale tant pour sa régularité que pour sa charité. Il disait qu'il fallait faire le bien et donner aux pauvres pendant qu'on le pouvait et que c'était folie que d'attendre après la mort pour leur léguer quelque chose. Monsieur Dupuis avait sans doute été frappé de ces paroles qu'il a mises en pratique dans toute leur acception.

Louis-Moïse Brassard, 4^e curé (1829-1836)



BRASSARD (L'abbé Louis-Moise), né à Nicolet, le 25 octobre 1800, de Jean-Baptiste Brassard et de Marie-Josephite Manseau, fit ses études à Nicolet et fut ordonné, le 4 janvier 1824. Vicaire aux Cédres (1824); curé de Saint-Timothée-de-Beauharnois (1824-1826), de Saint-Polycarpe (1826-1829), de Sainte-Elisabeth-de-Joliette (1829-1836), avec desserte de Saint-Ambroise-de-Kildare (1830-1833); procureur du séminaire de Nicolet (1836-1840); curé de Longueuil (1840-1855); voyage en Europe (1855-1857); curé de Saint-Roch-de-l'Achigan (1857-1874); retiré à Longueuil (1874-1877), où il est décédé le 21 juin 1877.

Il faisait très bien le catéchisme aux petits enfants, d'après ce que m'a affirmé un prêtre (Note: "Note du 1er cahier") (Note: Il s'agit du R. P. Eucher Laporte c.s.v. décédé à Joliette le 20 février 1908, ordonné prêtre le 17 décembre 1865. Il est né le 27 septembre 1827 à l'Assomption. Etudes à l'Assomption selon l'histoire du Collège de l'Assomption) qu'il avait préparé à sa lère communion.

En quittant Saint-Polycarpe, il desservit Ste-Rose où il eut le malheur de se briser une jambe, en faisant une promenade en voiture en compagnie de son père. Alors ne pouvant plus travailler, il alla demeurer à l'Assomption chez son frère aîné Messire François Labelle, curé. Pendant quelques années il fut directeur du Collège de l'Assomption que son frère venait de fonder avec les Docteurs Meilleur et Cazeneuve. En 1838, il accepta la cure de la Pointe-aux-Trembles que Mgr de Montréal lui offrait et qu'il gouverna comme curé jusqu'en 1849.

Sentant ses forces faiblir, il abandonna définitivement le ministère pour se retirer à Repentigny chez son frère Messire François Labelle qui de l'Assomption était passé à la cure de Repentigny.

A la mort de son frère François, il s'en alla au Collège ainsi que son frère JBte, lequel s'était aussi retiré du ministère depuis quelques années. C'est là qu'il mourut le 22 août 1877 après avoir édifié tout le monde par son exactitude et sa piété de séminariste. Il fut inhumé dans l'église de l'Assomption.

Monsieur Labelle n'a pas laissé beaucoup de traces extérieures de son passage à Ste-Elisabeth, mais il a gravé dans les coeurs les vérités de la religion qu'il expliquait avec tant de conviction et ces enseignements, après 60 ans sont encore vivaces et le souvenir de Monsieur Labelle ne s'efface pas de la mémoire des vieillards qu'il a instruits et qui ne tarissent pas d'éloges au sujet de leur deuxième curé résident.

Ste-Barbe, ce 2i avril 1891.
A.C. Dugas ptre

N.B. Voir l'histoire du Collège de l'Assomption, un article sur M. Edouard Labelle et une photo de ce curé - pp. 90 et 91. J.H.G ptre

- CHAPITRE IV -

Administration de Messire Louis-Moïse Brassard. (8 septembre 1829 - 16 septembre 1836)

Messire Louis-Moïse Brassard ptre, l'aîné des trois frères prêtres, naquit à Nicolet, le 25 octobre 1800, de JBte Brassard et de Marie Joseph-te Manseau. Son grand-père descendait d'une illustre et ancienne famille et était frère de Messire Louis-Marie Brassard, ordonné prêtre à Québec le 21 décembre 1749, et, après une année de prêtrise, curé de Nicolet pendant 50 ans et trois mois, décéda le 26 décembre 1800, âgé de 70 ans, après avoir donné sa maison et sa terre pour aider à entretenir une école où l'on devait enseigner à lire et à écrire. Ce Monsieur Brassard n'est pas le fondateur du Séminaire de Nicolet comme quelques-uns l'ont pensé et dit, les M.M. de Nicolet eux-mêmes ne le considèrent pas comme tel, car Monsieur le Supérieur dans une lettre en date du 19 décembre 1890 me disait que "Messire Brassard n'était pas le fondateur du Séminaire de Nicolet dont il n'a jamais, durant sa vie mortelle suspecté la future existence". Ce n'est qu'en octobre 1805 que Mgr Denaut érigea en Petit Séminaire l'école élémentaire que la générosité de Messire Brassard avait voulu doter.

Sa mère était la soeur de Messire Antoine Manseau, vicaire général de Monseigneur de Montréal, lequel s'est distingué par ses talents, ses vertus, son esprit comme administrateur du diocèse, comme vicaire général et comme curé surtout à Joliette dont il a été curé pendant 21 ans 1843-1864. Messire Manseau est mort le 7 avril 1866 à Montréal et fut inhumé dans l'église paroissiale de Joliette.

Issus de ces deux honorables familles, les M.M. Brassard ne pouvaient manquer d'hériter des qualités et des vertus de leurs ancêtres, aussi ont-ils tous les trois fait l'honneur du clergé de Montréal et la consolation de leur supérieur ecclésiastiques.

Education

En 1811, à 11 ans, le jeune Moïse entra au collège de sa paroisse et fut pendant neuf ans un sujet d'édification pour ses condisciples. En 1820, il prit la soutane et fut professeur jusqu'en l'automne de 1824, ordonné prêtre le 4 janvier 1824, il continua à enseigner jusqu'à l'automne suivant où il quitta le collège pour le ministère.

Ministère

Il exerça ce ministère d'abord chez son oncle Messire Antoine Manseau, curé aux Cèdres, après deux années de vicariat, il fut promu à la cure de Saint-Polycarpe où il resta jusqu'en 1829 où on le voit arriver à la cure de Ste-Elisabeth. Comme l'avait fait son prédécesseur, il s'oblige à payer le tiers de ses revenus à Messire Keller.

Messire Brassard n'avait que 29 ans à son arrivée à Ste-Elisabeth, qui comptait près de 3000 communiants. Mais ce jeune curé dont la valeur n'attendait pas le nombre des années sut par sa prudence, sa grande douceur et son affabilité se concilier tous les coeurs et entreprendre avec succès les oeuvres du Saint ministère.

Monsieur Keller, ancien curé, était toujours là avec son influence, il fallait le ménager et faire servir son grand nom au succès de toutes les entreprises. C'est ce que comprit Messire Brassard, aussi ses rapports avec l'ancien curé furent-ils toujours les plus amicaux.

Etat de la paroisse

Le 24 mars 1830, il écrivait à son évêque: "Les Pâques commencent à Ste-Elisabeth quinze jours avant le temps ordinaire.

Il y a beaucoup d'habitants et même des concessions presque entières qui ont pour habitude de ne jamais payer la dime.

Le nombre des communiants se monte à 2050 ou 2060. Dans D'ailleboust (Ste-Mélanie) Ramsay, (St-Félix) et Kildare (St-Ambroise) il se monte à environ 850, la moitié pour Kildare et le reste pour D'ailleboust et Ramsay".

Mémoire sur les missions de Kildare et D'Ailleboust

le Kildare - la lettre continue "Monsieur Wandervelden, le cadeau qu'il fait vaut 400 francs. Il a promis en outre d'aider les habitants pour bâtir et s'il tient ses promesses, ça vaudra plus que le cadeau qu'il fait sur la terre."

2e D'ailleboust - "Monsieur Lamothe ne pourra envoyer à Votre Grandeur le contrat des terres de D'Ailleboust que lorsque les dites terres auront été décrétées, ce qui ne sera que vers le 20 du mois prochain".

Avant de passer à d'autres choses citons de suite ce qui se rapporte au commencement de ces deux missions qui sont comme les deux filles aînées de Sainte-Elisabeth. Ces lettres sont extraites du dossier (Note: Ces lettres sont maintenant au dossier de la paroisse à l'évêché de Joliette depuis 1904) de la paroisse de Ste-Elisabeth au secrétariat de l'Archevêché de Montréal.

Dans une autre lettre en date du 5 novembre 1830, Monsieur Brassard écrit ce qui suit à son Evêque: "Monsieur Lamothe (Louis, curé de Berthier et archiprêtre) attend au premier jour Monsieur Panet des Trois-Rivières, pour recevoir les contrats des terres de D'Ailleboust et il doit les envoyer immédiatement à Votre Grandeur avec les dimensions de l'église de l'Ile-Dupas. Je crois m'apercevoir que les habitants de D'Ailleboust ont fait une entreprise au delà de leurs forces. Un habitant riche et Horace Panet les ont engagés à demander une église en pierre, leur faisant entendre que ça leur coûterait peu de chose-----s'il faut qu'il soient obligés de bâtir comme ils l'ont demandé, il leur faudra assurément beaucoup de temps pour mettre leur église en état de pouvoir y dire la messe et quand seront-ils capables après cela de faire un presbytère? si Votre Grandeur n'y avait pas d'objections, ils pourraient faire une chapelle ou une église en bois de la même dimension que l'église de l'Ile-Dupas. Cette bâ-

tisse leur coûtera peu de chose puisqu'ils sont au milieu du bois, tout près d'un moulin où ils pourront scier leur bois pour rien, cela leur est offert. Ils peuvent faire presque tout l'ouvrage de leurs propres mains, de sorte qu'après cet ouvrage, ils seront en état de faire un presbytère. Pour une église en pierre, ils ont tous les désavantages. Il faut aller chercher la chaux à St-Paul et la pierre est éloignée de la place de l'église."

Travaux à Ste-Elisabeth

Quoique s'occupant des parties les plus éloignées de sa paroisse, Messire Brassard ne négligeait en rien l'administration et les progrès du centre et de son église. Déjà à son arrivée, il fallait commencer à faire des réparations. La balustrade tombait en ruine et ne pouvait plus préserver le sanctuaire comme il était convenable (un jour, Madame Brassard, mère de M. le curé, allant faire sa visite au Saint Sacrement vit un veau couché dans le choeur même de l'église. Les brèches de la balustrade lui avait laissé un libre passage). Il donna donc cette entreprise à un sculpteur de Saint-Barthélémy du nom d'Amable Gauthier, ouvrier de grand renom. Cette balustrade (Note: serai-ce la balustrade de l'église de N.D. de Lourdes? qui fut d'abord apportée de Ste-Elisabeth dans la chapelle de N.D. de Bonsecours en 1906. Très probable. J.H.G ptre) qui existe encore a coûté la somme de 576 livres. Après ce travail nécessaire Monsieur Brassard voulut travailler à orner le sanctuaire et fournir à cette église encore pauvre les objets nécessaires au culte. En 1829, outre la dépense susdite, il acheta un bénitier (Note: Ce bénitier est aujourd'hui disparu---. Le ciboire et ce calice furent sans doute vendus ou changés pour d'autres objets car ils n'existent plus à Ste-Elisabeth. Il est bien regrettable qu'on n'ait pas conservé ces objets d'Art d'une valeur extraordinaire et autrement plus précieux que tout ce que vendent les marchands d'aujourd'hui-----). Cet ostensor fut prêté à la paroisse de N.D. de Lourdes en 1925) en argent de 208 livres, un enfant-Jésus en cire, le premier qu'il y eut dans la paroisse et pour lequel il paya 58 livres. En 1830, il se procure un ciboire en argent au prix de 432 livre, un os-

tensoir aussi en argent massif (le vieux actuel) valant 1000 livres et 1832, un beau calice bien travaillé en argent massif avec coupe en or (celui de lère classe actuel) qu'il paya 600 francs.

Non content de cela, il voulut orner les murs de son église et surtout du sanctuaire de peintures. En 1831, il fit exécuter le tableau du Maître-Autel, lequel représente Ste-Elisabeth tendant les mains à la Vierge lui apparaissant avec son divin Fils (Note: Ce tableau, placé audessus du Maître-Autel de l'église démolie en 1903, fut replacé audessus du Maître-autel de l'église de 1906 à 1930, puis de même façon dans la chapelle-église de 1930 à 1953. Aujourd'hui, ne le plaçant pas dans l'église de 1953, il prit le chemin de l'évêché; il est dans la bibliothèque de ce lieu. Les quatre autres tableaux avaient aussi trouvé place dans l'église de 1906 et la chapelle de 1930 mais non dans la nouvelle église de 1953. Ils ont pris le même chemin que celui de Ste-Elisabeth - l'évêché et la cathédrale. Il demeurent, cependant, propriété de la paroisse de Ste-Elisabeth.)* dans ses bras. Puis en 1833, il donna une nouvelle commande pour 4 autres: deux pour le chœur de chaque côté du Maître-autel où ils se trouvent encore et les deux autres audessus des autels de la Ste-Vierge et St-Joseph dans les chapelles. Les sujets de ces quatre tableaux sont: la Sainte Famille, (Note: Placé en 1954, dans la sacristie audessus des fonts-baptismaux, c'est le plus beau des quatre) la Flagellation, (Note: Placé en 1954 à la sacristie, côté évêché) St-François-Xavier, prêchant les Indiens (Note: Celui-ci est dans le corridor, conduisant à la bibliothèque. Dans l'église de 1906 à 1930, ces 4 tableaux occupaient les murs des transepts (2 de chaque côté) J.H.G ptre) et St-Antoine de Padoue. (Note: Placé en 1954 à la sacristie, côté noviciat des c.s.v.)

* Ces cinq toiles qui sont plus pieuses que belles ont été peintes à Montréal par Yves Tessier, (Note: "Yves Tessier, cf. "La Peinture Canadienne" par M. Gérard Morissette, N.P. Tome I p. 116 - Tome II p. 79) peintre canadien qui, dans son temps, a fait un grand nombre de tableaux pour les églises de campagne. Il a reçu pour ces peintures la somme de 3000 francs.

Erection canonique

Quoique nous n'ayons pas pu trouver le 1er décret d'érection canonique de Sainte-Elisabeth, cependant il est certain qu'elle a été érigée canoniquement vers 1832. Monsieur Brassard dans une lettre à Mgr de Québec le

10 août 1831, lui dit qu'il a fait faire une requête présentée le 14 novembre de la même année pour l'érection canonique, puis nous avons le Procès-verbal qu'a préparé Messire Lamothe à la suite de la requête en question, puis en 1847, on demanda une nouvelle érection canonique ce qui était une preuve de cette première érection. Jusqu'à cette époque Sainte-Elisabeth n'était pas paroisse canonique, ce n'était à proprement parler qu'une mission, mais en 1831, Monsieur Brassard fit faire les procédés voulus pour asseoir cette mission sur des bases plus durables. Voici au complet le procès-verbal plus haut mentionné:

"L'an 1831, vendredi, ce neuvième jour du mois de décembre à 10 hres, du matin, en vertu de la commission à moi donnée par Mgr Claude Bernard Panet, évêque catholique de Québec, la dite commission en date du 25 novembre dernier de la dite année, je, soussigné, Louis Lamothe, archiprêtre curé de Berthier, me suis transporté en la paroisse de Sainte-Elisabeth non encore canoniquement érigée, conformément aux notices publiées le 8 du courant, tant dans le dit lieu que dans les paroisses de Saint-Joseph de Lanoraie et Ste-Geneviève de Berthier par Messieurs Georges Rolland (Note: Il s'agit du notaire Georges Rolland d'Amireault, notaire à Ste-Elisabeth de 1808 à 1854, pour plus de renseignements sur ce notaire cf. cahiers des "Notaires de la paroisse de Ste-Elisabeth" J.H.G ptre)

Olivier Cornellier et Joseph Blais et le peuple y étant assemblé, auprès de la dite église Sainte-Elisabeth, où étant d'abord, j'ai donné la lecture à voix haute et intelligible de la dite commission, puis de la requête adressée au dit Seigneur Evêque de Québec, par les dits habitants de la paroisse Ste-Elisabeth en date du 14 du mois dernier et procédant en présence de toute l'assemblée à la vérification de la dite requête, j'ai constaté que leurs habitations établies dans les Seigneuries et comté de Berthier, district de Montréal, comprenant une étendue de territoire, y compris une concession de la seigneurie de Berthier de 9 milles de longueur sur 9 milles de largeur: Que ce terrain est borné au sud par la ligne seigneuriale de Lanoraie, au nord par la seigneurie de Ramsay, à l'est par la seigneurie et paroisse de Berthier et à l'ouest par la Rivière de l'Assomption. Ce qui renferme environ 560 terres de 3 arpents de front sur quarante de profondeur et environ 30 emplacements, 2e que les habitants peuvent donner pour dîme, années communes, 500 minots de froment 3e que la population est au nombre de 635 familles, 2150 communicants, 4e que cette paroisse n'étant vraiment qu'une mission les habitants supplient humblement le dit Seigneur Evêque de Québec d'accorder à la paroisse de Ste-Elisabeth une érection canonique et ainsi du reste en suivant la requête article par article jusqu'à ces mots---- ce considéré exclusivement, de tous lesquels dires, réponses et allégués des dits habitants qui n'ont été contredits par personne, j'ai donné le présent procès-verbal De commode et Incommode pour être rapporté au dit Seigneur Evêque et par lui ordonné ce que de raison. En foi de quoi, j'ai signé le présent double au dit lieu, ce 9 décembre 1831, avec M.M. Hudon Beaulieu, JBte Plante soussignés (Maurice Hudon Beaulieu, il s'agit ici du grand'père des quatre prêtres jésuites Beaulieu, fils de M. Raymond Beaulieu, ancien marchand à Ste-Elisabeth. J.H.G ptre)

Maurice Hudon Beaulieu

JBte Plante

Louis Lamothe ptre

En réponse à cette enquête, Sa Grandeur Mgr B.C. Panet dut lancer un décret d'érection canonique, mais comme nous avons eu occasion de le dire, il nous a été impossible de nous le procurer. (Note: Si ce décret n'était pas aux archives à l'Archevêché de Montréal, il peut fort bien (Note: "je possède une copie de ce décret du 14 octobre 1834 J.H.G ptre") qu'il fut resté à l'Archevêché de Québec. Car il reste encore à Québec et à Montréal des papiers concernant nos paroisses de Joliette)

Coup d'oeil sur la paroisse en 1831

Il ne sera pas hors de propos de donner quelques notes prises dans un recensement fait avec le plus grand soin par l'ordre du gouvernement le 19 septembre 1831 par Monsieur Hercule Olivier et Charles Forneret de Berthier.

Ste-Elisabeth existait alors avec toutes ses parties. D'après ce travail, il y avait dans la paroisse: 1091 familles et 5421 âmes. Sur ce nombre, il pouvait y avoir une soixantaine de familles anglaises, Irlandaises et Ecossaises établies dans le haut de la paroisse: à Kildare, Ramsay et D'Ailleboust, 21 personnes étaient absentes de la paroisse, le fléau de l'immigration ne sévissait pas encore. Il y avait 998 familles

de cultivateurs, 7 familles dans le commerce, 907 propriétaires de biens fonds, 67.450 arpents étaient possédés par les paroissiens et 24.575 en culture, terres qui ont rapporté en 1831, 23.566 minots de blé, 8.438 de pois, 61.303 de patates sans compter le reste. Les cultivateurs possédaient 1500 chevaux et 3185 bêtes à cornes.

Il y avait 6 écoles élémentaires fréquentées par 139 garçons et 112 filles. On y comptait cinq maisons où il se vendait des liqueurs fortes, 2 moulins à farine et 3 moulins à scie.

Ecole

Puisque nous avons mentionné les écoles, il est juste de dire qu'elles sont l'oeuvre de Monsieur Moïse Brassard, à l'exception de celle du village qui, dès l'établissement de la paroisse avait été tenue par Joseph Guéré Dumont, 1er bedeau. L'école de Sainte-Émélie a été ouverte en 1829 dans une maison où se trouve aujourd'hui Pierre Lavallée, (Note: C'est la terre portant le no 1564 C. Seigneurial, et 444 et 445 du cadastre paroissial. Cette terre est sise près du chemin de ligne allant vers St-Frédéric côté nord-est. La maison de Pierre Lavallée est disparue en 1943, une autre y fut construite par Lucien Latour, fils de Louis, entre cette maison et le chemin de ligne, 2 terrains furent vendus et deux maisons y sont construites) mais comme le gouvernement fournissait alors la moitié du prix des maisons d'école, les habitants du rang voulurent en avoir deux, ce qui eut lieu en effet, la lère se trouvait près de chez Hyacinthe Guilbault (Note: On m'a toujours dit qu'elle était en face de la terre de M. Elzéar Robert, donc sur la terre de Adélarde Guilbault, fils de Hyacinthe - No 1599 et no 347 très probablement) et l'autre en face de chez Hypolithe (Note: Terre No 1571 et No 451 - Entre la maison de M. Héneault et Rolland Geoffroy, qui en est le propriétaire actuel) Cornellier. Enfin après quelques années, il n'y en eut plus qu'une seule chez Hyacinthe Guilbault.

Avant ces écoles, un nommé Carignan rôdait avec son petit bagage de science et arrêta de maison en maison pour en placer un peu partout.

En 1831, le père Dumont fatigué sans doute de son ministère de bedeau, ouvrit une école dans le rang de St-Pierre d'abord dans la maison de Louis Rival-Bellerose (père de Grégoire Bellerose) pendant qu'on construisait celle qui est encore au bout du chemin de ligne, mais il ne fit la classe qu'une année et l'année suivante, lorsqu'on inaugura la nouvelle maison, le maître d'alors était Mons. Mc Conville, père des avocats Mc Conville de Joliette.

Avant cette époque les enfants des concessions qui voulaient apprendre à lire donnaient un franc par mois et prenaient des leçons d'un maître ambulante.

L'école du village était bâtie près de la croix chez Monsieur Moïse Gadoury (Note: Entre la voie ferrée et la maison de brique sise sur la terre no 1089 et 240, Moïse Gadoury époux de Caroline Guilbault, parent des notaires Joseph et Eugène Gadoury - Cette terre fut possédée par la suite par Noé Allard, aujourd'hui par Felland) C'est Monsieur Quévillon qui en 1846 a ramené cette école au village et fit bâtir à cette fin la maison en croupe qui se trouve derrière le couvent (au moment où M. Dugas écrit, l'école des garçons était déjà près du presbytère actuel; mais avant la construction, elle était donc sur les bords de la Rivière Bayonne) actuel. La tradition porte que sur cette vieille école, il y avait une cloche pour convoquer les enfants à la classe. Cette cloche ne sortait pourtant pas des manufactures anglaises, mais sur la demande d'un fou nommé Bonin (Antaya) un forgeron lui en aurait fondu une que Bonin traînait fixée à l'essieu de sa voiture partout où il allait. Sur la demande de l'instituteur, il avait consenti à en changer la destination, mais un jour, les enfants la firent tomber et la brisèrent. Les plus belles choses ont le pire destin!!!.

Etablissement de Saint-Ambroise et de Sainte Mélanie

Revenons encore à l'établissement de Ste-Mélanie dont nous avons déjà parlé et suivons-en le développement. Instruisons-nous par les lettres des curés à leurs évêques. Le 13 décembre 1830, Monsieur Brassard écrivait à Mgr de Québec "Monsieur Lamothe m'a donné connaissance de la dernière de Votre Grandeur au sujet de D'Ailleboust. Je vois qu'il n'y a rien à faire pour le présent quoique la famille Panet s'oblige à faire signer les actes par Monsieur Berczy (Note: "Au cadastre seigneurial, l'or-

thographe de ce nom est "Berczy") (Note: Monsieur Dugas écrit "Berecy" c'est probablement l'orthographe suivie par M. Brassard) et sa dame et que M. Pierre Ls Panet ait une procuration de leur part l'autorisant à agir en leur nom. Cependant comme les bâtisses doivent être faites sur un morceau de terre dont M. Panet est seul propriétaire, y aurait-il inconvénient de commencer maintenant les travaux, comme de nommer les syndics, faire la répartition et tirer les matériaux nécessaires en attendant que M. et Mme Bercy puissent signer les contrats. Ce n'est que pour exécuter les plans de M. Bercy que la famille a consenti à donner ces 2 terres, car M. Bercy avait offert pour sa part une terre lui appartenant en propre et c'est après cet offre que la famille a convenu avec lui de donner cette terre de 3 arpents dont Votre Grandeur a vu le contrat."

"Les habitants de Kildare attendent aussi depuis longtemps l'ordre de Votre Grandeur pour commencer leur chapelle, ils ont même nettoyé leur place pour y mettre le bois pour leur bâtisse. Ils sont tous dans de bonnes dispositions."

Les difficultés mentionnées par Monsieur Bercy se sont sans doute aplanies et Mgr a dû leur permettre de commencer leur chapelle respective, car M. Brassard écrivait le 10 août 1831: "Les chapelles de Kildare et D'Ailleboust seront prêtes vers le 10 septembre."

On voit par les instances de Monsieur le Curé, qu'il désire être déchargé de ces deux missions surtout lorsqu'il considère leur éloignement de l'église, leur pauvreté et la difficulté de desservir convenablement cette paroisse immense. Il prenait quelquefois plusieurs jours à aller porter les consolations de notre Sainte Religion à un malade, de sorte que, pendant ce temps, d'autres brebis de son bercail pouvait mourir sans le secours de son ministère. Aussi, il revient à la charge avec une nouvelle ardeur et le 14 mai 1832, il écrit "Je m'occupe en ce moment à faire construire un presbytère à Ste-Mélanie D'Ailleboust dans l'espérance que Votre Grandeur aura un prêtre cet automne pour desservir cette paroisse et aussi Kildare. Les habitants de ces deux dessertes s'engagent par acte à payer au curé 300 minots de blé, si leur dîmes ne peuvent pas compléter ce nombre de minots, ils paieront la dîme des autres grains. Le curé aura sur ses terre le bois et le foin et un peu de terre à faire ensemer. J'ai un grand désir de voir ces deux dessertes séparées de Sainte-Elisabeth pour le bien des habitants qui ont beaucoup besoin d'instruction. Les habitants ne travaillent que dans l'espérance d'avoir un curé à la Saint-Michel."

Etablissement de Ste-Mélanie

Nous voyons par plusieurs de ces lettres qu'on nous parle de Ste-Mélanie, il ne sera pas inutile de dire un mot de sa formation. Ste-Mélanie ou D'Ailleboust comme on le disait alors se forma en 1831 des rangs suivants: Côte St-Louis de D'Ailleboust ou Grand-Coteau, établie en 1802, le Petit Rang, bâti en 1824, lesquelles concessions pouvaient contenir une centaine de familles, d'après le recensement de 1831. Le nom de St-Louis,

donné à cette concession doit être en l'honneur de l'Honorable Pierre-Louis Panet, seigneur du lieu et qui a fait ouvrir ces terres par des américains venus de Boston ou les "Bostonnais" comme on avait coutume de les appeler.

Ce Monsieur Panet était juge de la Cour du Banc du Roi; il a nourri ces colons pendant deux ou trois ans. En allant sur ses terres, il passait par Ste-Elisabeth, (Note: "Il allait en grosse calèche" A.C.Dugas ptre) seul chemin et bien mauvais en ces temps reculés. Si le nom de St-Louis a été donné à la concession du grand Coteau à cause de Monsieur Panet, celui de Ste-Mélanie paraît avoir été donné à la paroisse en souvenir de Madame Marc-Antoine-Louis Lévêque, Protonotaire du district de Montréal (Mélanie Panet, mère du seigneur actuel: Pierre Lévesque)

L'église et le cimetière de Ste-Mélanie ont été bénits le 21 septembre 1831 par Messire Louis Lamothe, archiprêtre et curé de Berthier-en-Haut, outre Monsieur Lamothe, il y avait à cette cérémonie Messire Moïse Brassard, curé de Ste-Elisabeth et M. Marcoux de St-Barthélémi; le frère de ce dernier alors élève, mort à Champlain; M. Antoine Fissette, curé de Saint-Cuthbert ainsi que Messire Vincent Plinguet, curé de l'Ile Dupas, alors ecclésiastique en vacances à St-Cuthbert. Le dîner s'est pris chez Monsieur Horace Panet près de l'église.

La lère grand'messe a été chantée la nuit de Noël le 25 décembre 1831 par Messire Théophile Brassard, vicaire à Ste-Elisabeth. En ce jour mémorable pour cette paroisse, la messe était servie par un enfant qui plus tard est devenu un sujet illustre dans la compagnie de Jésus, je veux parler du R. Père Thomas Ouellet s.j. ("Sa soeur Adélina épousa en janvier 1833, Paschal Geoffroy à Ste-Elisabeth. Paschal avec ses 7 fils alla s'établir à St-Jean de Matha et défricha les terres du rang de la rivière Noire en 1858, il venait de Ste-Mélanie, étant né à Ste-Elisabeth où il avait d'abord vécu") enfant de la paroisse de Ste-Elisabeth. (Et l'autre petit garçon) ("l'autre servant était Edmond Drolet, beau-frère du Major Voligny") (témoignage de M. le chan. Louis-François Bonin, a.c.).

La mission a été desservie par M. le curé de Bayonne jusqu'au 13 octobre 1832, où un curé résident fut nommé. Les registres se sont ouverts en janvier 1832.

N.B. Monsieur le Docteur Pelletier a déjà présenté un travail sur cette paroisse à la Société Historique de Joliette.

Etablissement de St-Ambroise

Le township de Kildare ou Saint-Philippe de Kildare, son nom officiel d'alors, a été défriché à peu près en même temps, c'est-à-dire, vers 1803 et renfermait déjà 176 familles lors du recensement de 1831. Il a été séparé de la paroisse-mère à la même époque que Ste-Mélanie et s'est appelé depuis St-Ambroise de Kildare.

Choléra de 1832

En 1832, la main de Dieu s'est appesantie sur certaines parties du Bas-Canada. Le choléra exerça ses ravages en moissonnant ses victimes par milliers, surtout dans les villes. Ste-Elisabeth, plus qu'aucune autre campagne, fut ravagée par le terrible fléau d'une manière extraordinaire. Du 23 juin 1832, où le fléau apparut, jusqu'au 19 septembre où il disparut, il coucha dans la tombe 100 victimes. (Note: D'après les registres: du 23 juin au 19 septembre, 89 victimes exactement, il est probable que quelques mortalités attribuées à d'autres maladies, le soient en réalité au

choléra - cf-registre 5e J.H.G ptre) On ne savait à quoi attribuer ces ravages (Note: Je possède copie d'une lettre de Messire M. Brassard à son évêque sur ce sujet en date 13 novembre 1834, J.H.G ptre) enfin on comprit que (Note: "Il est fort douteux que ce fut la cause de cette maladie, comment expliquer son étendue à tout le Bas-Canada J.H.G ptre") l'eau de la rivière grossie des égouts du rang de Ste-Emélie dans le Ruisseau de Ste-Emélie pouvait être la cause de la maladie. Ce qui donnait raison à cette supposition, c'est le nombre des morts à été plus grand dans le rang en question et sur les bords de la rivière Bayonne que dans les autres concessions.

Tout le monde était effrayé; il disparaissait jusqu'à 6 personnes par jour. On les inhumait aussitôt après la mort et le plus souvent le soir ou la nuit où les ténèbres favorisant pouvaient diminuer la frayeur des paroissiens.

Tous les cholériques sont enterrés derrière la grande croix du cimetière, entre le monument Guilbault et la susdite croix.

On ne sonnait pas les glas funèbres pour ne pas augmenter encore la terreur des habitants et ce n'est qu'après la cessation du fléau que le curé annonça les décès et recommanda les services des défunts. Plusieurs maisons furent fermées parce que tous les membres avaient été frappés. Pendant tout ce temps, les confessionnaux étaient encombrés, tout le monde faisait des confessions générales afin de n'être pas pris à l'improviste par ce mal affreux qui en 2 heures quelquefois consumait ses victimes. Il se faisait aussi des neuvaines de visites en compagnie du Bon Dieu, c'est-à-dire que pour se préserver et se préparer, on accompagnait 9 fois de suite Notre-Seigneur chez les pauvres malades.

Chose surprenante, c'est que personne n'est mort privé des consolations des sacrements. Ces douleurs qui consumaient le corps en quelques heures étaient adoucies par le baume des secours qu'offrait la Religion à ses enfants. A cause de l'épidémie qui sévissait avec tant de fureur, Mons. Brassard a remis le catéchisme à l'année suivante de sorte qu'en 1832, il n'y eut pas de lère communion.

C'est bien pendant le danger qu'on peut connaître le bon pasteur: ça été pendant le choléra que se sont manifestés le dévouement et le détachement de Mons. Brassard. La paroisse n'était pas encore divisée à cette époque ou du moins il était encore chargé des dessertes qui venaient de se former et on peut concevoir ce qu'il eut à faire en ces jours d'épreuves. Les registres nous indiquent que Ste-Elisabeth seule, perdait à certains jours 5 ou 6 personnes, sans compter les victimes de Ste-Mélanie qui, à certaine journée, ont atteint le nombre 6. Il fallait se transporter partout pour administrer les mourants et les moments libres, il les passait au confessionnal où l'on se préparait à faire face à la terrible maladie. Le jour, la nuit, beau temps, mauvais temps, il fallait partir sans retard car le fléau opérait promptement est sûrement sur sa victime.

Le prêtre pouvait bien contracter la contagion, de sorte que chaque fois qu'il allait à un malade on peut dire qu'il allait à la mort. D'ailleurs n'a-t-on pas vu Messire Robitaille, curé de Saint-Charles, succomber, la dernière victime de ce fléau dans sa paroisse après s'être prodigué pour ses chers malades. Il n'avait aucun repos, si ce n'est en allant aux malades. Il se couchait sur un matelas en voiture. (Note: "Ce qui suit ferait suite au chapitre sur la description de la paroisse Ste-Mélanie et a été omis à la seconde rédaction de 1891")("Il y avait alors de belles érables en haut de Ste-Emélie depuis Pierre Michaud en montant à la "Boulonnière", à Ramsay. Les défricheurs et les habitants pouvaient utiliser

ces érables moyennant une rente de 10 livres de sucre par 100 arbres au Seigneur et puis bâtissaient le chantier avec des arbres de la forêt. Le Coteau des Cochons était couvert de beaux chênes dont les fruits servaient de nourriture aux porceaux de là son nom de "Coteau des Cochons". Malheureusement un feu désastreux a consumé tout ce bois vers l'année 1810, i.e. les érables du haut de Ste-Émilie, de la Boulonnière et de Ramsay, ainsi que du "Coteau des cochons") (Note: "fin de la note du 1er cahier")

M. Brassard et Chiniquy

Tout le monde sait que Mons. Charles Chiniquy a été le protégé de Mons. Moïse Brassard qui formait un jeune homme de talents remarquables, mais qui n'a nullement répondu aux espérances de son protecteur. (Note: "Conjointement avec Messire J. Onézime Leprohon, directeur à Nicolet, Chiniquy était déjà à la fin de versif., mais M. Dionne, son oncle et protecteur lui avait retiré ses faveurs. cf. Chiniquy pp. 7 sq. par Trudel, Marcel") Comment M. Brassard avait-il connu Chiniquy? Voici ce que les MM. de Nicolet ont eu l'obligeance de me communiquer à ce sujet:

En 1822, Charles Chiniquy entre au Collège de Nicolet pour y faire ses études classiques et a pour condisciple un autre jeune homme du nom de Théophile Brassard, jeune frère du curé Moïse. Pour professeur de 1822 à 1824, ces deux jeunes gens ont Messire Moïse Brassard. Remarquant de grandes dispositions et des talents brillants chez Chiniquy Mons. Brassard le prend sous la protection et lui aide même de ses deniers à terminer ses études. Plus tard, on voit qu'il s'intéresse encore à lui comme le prouve une lettre à son évêque en date du 7 juillet 1833: "M. Chiniquy, diacre de Nicolet est chez moi. Il cherche de la santé et ce n'est pas sans besoin. Il est bien maigre et si faible qu'il fatigue beaucoup quelquefois à dire son bréviaire. J'espère que l'air pur de Bayonne sera favorable à sa santé."

Puis après sa prêtrise (Note: Chiniquy, né à Kamouraska le 30 juillet 1809, prend la soutane à l'âge de 20 ans en 1829 et il est ordonné prêtre le 21 septembre 1833 à Québec. Il mourra à Montréal le 16 janvier 1899. cf-Trudel p. 288.) Chiniquy venait souvent au presbytère de Ste-Elisabeth, car il a laissé sa signature à plusieurs endroits dans les registres (Note: Nous n'avons pas lu sa signature dans les registres, un examen plus attentif nous en ferait trouver probablement J.H.G ptre) tant pour actes de baptêmes, mariages ou sépultures.

Enfin lorsque ce prêtre dévoyé cherchait à entraîner ses compatriotes dans sa chute Mgr de Montréal jeta (Note: C'était en 1856, délégués par Mgr Bourget MM. Brassard et Desaulniers arrivèrent le 24 novembre à Ste-Anne-de-Kaukakee, cf. "Chiniquy" Trudel page 183) les yeux sur M. Brassard pour le ramener à de meilleurs sentiments, mais tout fut inutile. Messires Desaulniers, Mailloux et Champeaux, aujourd'hui curé de Berthier qui eux aussi avaient fait le voyage dans le même but, ne purent pas ramener ce Pasteur égaré. (Note: La mission de MM. Brassard et Desaulniers ayant été un échec, Mgr Bourget annonça dans une lettre du 19 mars 1857, l'envoi d'une autre délégation auprès de ce malheureux: Messire Mailloux,

grand-vicaire, et l'Abbé Jean-Baptiste Champeaux (Il fut curé à Berthier de 1874 à 1905, où il est décédé le 27 février) cf Trudel pp. 187 sq. M. Brassard partit de Ste-Anne "inconsolable de la perte de son ami et enfant d'adoption" cf- Idem Trudel p. 184)

Paroisse de Saint-Thomas

En 1834, on trouve dans les archives de l'Archevêché une requête des habitants des concessions qui forment aujourd'hui Saint-Thomas, à Mgr Sig-

naï, évêque de Québec. C'est la première tentative de séparation. Voici en résumé cette requête:

"A l'Illustrissime et Révérendissime, Joseph Signaï, Evêque de Québec -----La très humble requête des propriétaires francs-tenanciers résidant dans cette partie de la seigneurie de Lanoraie, concessions Saint-Charles, Nord Jersey, St-Jacques et Bras Sud-Cuest de la Chaloupe, paroisse de Sainte-Elisabeth. ----- Exposant très respectueusement à Votre Grandeur que vu la distance qui se trouve de leurs résidences à l'église de Ste-Elisabeth qui est d'environ trois lieues, vos pétitionnaires se trouvent par là privés eux et leurs familles de tous les secours de la religion, ainsi que de toutes instructions spirituelles, qu'ils sont au nombre d'environ 130 chefs de famille dans l'étendue du terrain sus-mentionné, indépendamment d'environ 100 terres qui ne sont point habitées vu l'inconvénient causé par l'éloignement de l'église ----- qu'ils sont disposés à bâtir (Note: La paroisse de Saint-Thomas fut fondée en l'année 1841. (Ouverture des registres)) une église ou chapelle en pierre-----".

Maître-Autel et autres travaux

Voyant que le premier autel dans sa simplicité ne convenait plus Mons. Brassard songea à en faire confectionner un nouveau. Il convoque donc une assemblée de marguilliers le 25 août 1833, lesquels autorisèrent Joseph Goulet, Jacques Héneau et Ardouin Coutu à contracter un marché avec le Sieur Amable Gauthier, sculpteur de St-Barthélémi pour faire le maître-autel (autel actuel)(Note: Ce maître-autel servit de nouveau dans l'église bénite en 1906 et dans la chapelle temporaire de 1930 à 1953; et enfin fut placé dans l'église actuelle bénite en 1953) et des jubés en arrière et autour de l'église suivant les plans présentés. D'après ce que je puis voir, ces travaux auraient coûté plus de \$2,344 piastres. On m'a dit que l'autel seul avait coûté la somme de \$1,200. piastres et certes ce n'est pas trop, si on considère le fini et la richesse de l'ouvrage, aussi il est dit que l'entrepreneur a été obligé d'y mettre du sien pour le terminer. Le contrat fait par Messire Brassard et les marguilliers le 26 août 1834 devant Maître Eustache Sicard de Carufel.

Mais au lieu de payer au Sieur Gauthier lui-même, on voit par les livres de comptes qu'une partie des paiements se sont faits à Moses Hart des Trois-Rivières parce que le 4 janvier 1835, Ardouin Coutu, fils; Gilbert Gilbert, -----Comtois et Jbte Poirier avaient consenti une obligation en faveur de l'entrepreneur, laquelle obligation a été transportée par Amable Gauthier à Moses Hart des Trois-Rivières, comme il a été dit plus haut, lequel a donné quittance le 18 janvier 1840, après avoir reçu en dernier paiement la somme de 138 louis, 13,3. Mons. Gauthier a eu plusieurs contretemps dans l'exécution de ces travaux surtout pour la dorure de l'autel qui n'a été fini qu'en 1837 et inauguré le jour de Pâques de la même année selon qu'on le voit dans une lettre de Gauthier à Messire Léandre Brassard.

M. Moïse Brassard fit exécuter encore plusieurs ouvrages tant dans l'église que dans la sacristie. En 1834, il fit faire le chandelier pascal (Note: "Ce chandelier est une pièce de très grande valeur, il y en a peu de semblables dans notre province.") pour la somme de 25 louis 00, par le même entrepreneur, boiser les chassiss, réparer la sacristie et faire le vestiaire en 1835. (Note: Ce vestiaire fut placé dans le déambulatoire (chemin couvert) du sanctuaire, côté Nord, de l'église de 1906 à 1930; puis il servit de vestiaire dans l'église temporaire ou chapelle de 1930 à 1953; aujourd'hui, il sert d'armoire dans un appartement au rez-de-chaussé du presbytère actuel. Il n'avait rien de remarquable. J.H.G ptre)

Départ de Messire Moïse Brassard

En dernier lieu il voulut faire des tours et des clochers à l'église dont la façade était en très mauvais état, mais il rencontra une vive opposition à ses plans de sorte que cette contrariété et un excès de fatigue lui firent demander son rappel à Mgr de Québec qui le nomma procureur du Collège de Nicolet, poste qu'il occupa quatre années.

Visite de Mgr l'Evêque

En 1830 eut lieu la visite de Mgr Jean-Jacques Lartigue, évêque de Tellemesse. Sa Grandeur alloue les comptes depuis 1826 à 1828, ordonne différentes choses pour le culte, la séparation d'un enclos (Note: Dans le 1er cahier, il écrit: enclos séparé du cimetière, mais touchant à celui-ci, pour les enfants morts sans baptême) pour y enterrer ceux qui ne mériteraient pas la sépulture ecclésiastique et la réparation par les habitants du chemin couvert; réparation de quelques ornements; cartes des messes à fonds perdus exposées dans la sacristie; intérieur du tabernacle doublé en soie; cimetière réparé à l'abri de l'entrée des animaux, 4 juillet 1830.

Qualités de M. Brassard

Ainsi finit l'administration de Messire Brassard qui a su acquérir et conserver l'estime de tous ses paroissiens et faire le bien partout par sa grande charité et le bon exemple des vertus sacerdotales. Jamais on n'a rencontré d'homme plus aimable, plus doux et plus conciliant que ce Mons. Brassard.

Il s'est sacrifié généreusement pour ses brebis, comme le Bon Pasteur, il était prêt à donner sa vie en tout temps, mais surtout, comme nous l'avons fait remarquer au temps du choléra. Son grand esprit de foi l'a fait entreprendre de grandes choses pour le culte et l'ornementation de son église. Il a travaillé beaucoup à répandre l'instruction dans sa paroisse en établissant des écoles régulières dans toutes les parties de sa paroisse.

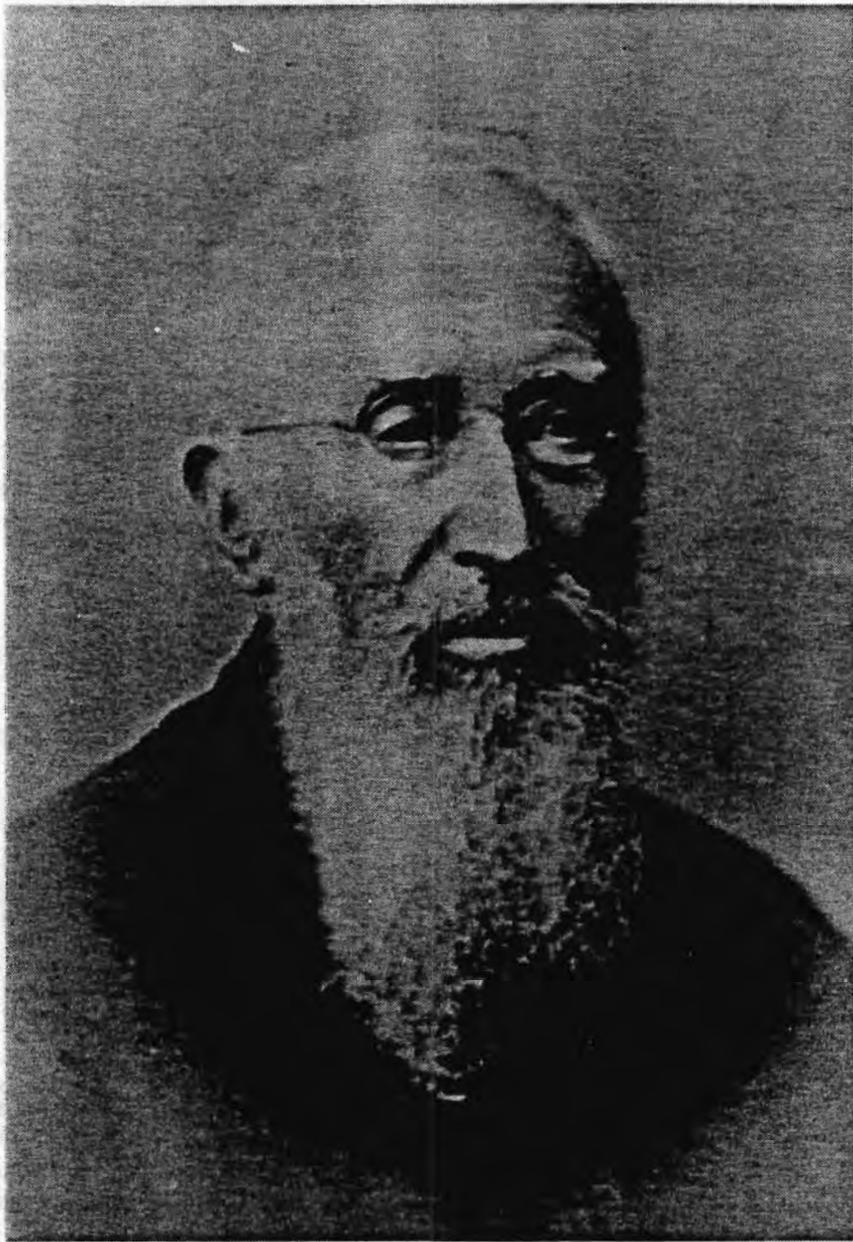
En quittant Sainte-Elisabeth, il demeura à Nicolet, puis en 1840 il succéda à son oncle Messire le grand vicaire Antoine Manseau à la cure de Longueuil qu'il desservit 15 ans. Puis fatigué du ministère, il voyage en 1857, il devint curé de St-Roch de l'Achigan où il mourut le 21 juin 1877. (Note: "Il ne meurt pas à St-Roch, mais à Longueuil où il fut inhumé. J.H.G ptre) (voir Note (1) au haut de la p. 67)

Vicaires de Messire Brassard

En prenant possession de cette grande paroisse où il se faisait 230 baptêmes, 28 mariages et 123 sépultures par année, il sentit que le fardeau allait être trop lourd pour lui seul, il demanda un vicaire qui fut d'abord Messire François L'Heureux du 30 septembre 1829 au 18 août 1831 dont il fut très content selon ce qu'il dit à son évêque en 1830. "Je suis content de M. L'Heureux au superlatif; mais M. L'Heureux dut abandonner ce poste vu sa grande faiblesse et fut remplacé par Messire Théophile Brassard que Mgr de Tellemesse lui avait obtenu de Mgr de Québec, Mons. Théophile Brassard demeura à Ste-Elisabeth du 5 décembre 1831 au 19 mai 1835.

Voici ce que nous lisons dans le répertoire du clergé de Mgr Tanguay au sujet de ces deux prêtres:

Thomas-Léandre Brassard, 5^e curé (1836-1844)



BRASSARD (L'abbé Thomas-Léandre), né à Nicolet, le 24 juillet 1805, de Jean-Baptiste Brassard et de Marie-Josephte Manseau, fut ordonné le 5 septembre 1830. Vicaire à la cathédrale de Québec (1830-1833); missionnaire aux îles de la Madeleine (1833-1836); curé de Sainte-Elisabeth-de-Joliette (1836-1844), avec desserte de Saint-Félix-de-Valois (1840-1843); curé de Saint-Paul-de-Joliette (1844-1876), avec desserte de Saint-Michel-des-Saints (1863-1869), où il se retire (1876-1891) et où il décède le 27 novembre 1891.

François L'Heureux né le 19 juillet 1806 à St-Hilaire, de Gabriel L'Heureux et de Catherine Béique. Ordonné prêtre à Montréal le 19 septembre 1829. Vicaire à Ste-Elisabeth jusqu'en 1831. Curé de la Pointe aux Trembles 1832-1834. Curé de Contrecoeur 1834-1864 où il meurt le octobre 1864, âgé de 58 ans.

Théophile Brassard né à Nicolet de Jbte Brassard et de Marie-Josephte Manseau le 12 mars 1809. Il fut ordonné prêtre le 27 novembre 1831. Vicaire à Ste-Elisabeth de 1831 à 1835. Nommé curé de Coteau-du-Lac de 1835 à 1858. Curé de Vaudreuil de 1858 à 1878, année où il se retire, il décéda à Vaudreuil le 17 décembre 1881.

A.C. Dugas ptre
Sainte-Barbe
Ce 4 août 1891.

Il y eut un autre vicaire: Chabot, Grégoire ptre né à la Présentation de St-Hyacinthe, 3 novembre 1807. Ordonné prêtre le 25 janvier 1835. Vicaire à Laprairie, à Ste-Elisabeth de octobre 1835 à septembre 1836, à Sorrel, curé à St-Philippe de Laprairie, à St-Lin 1841-48. Aumônier des S.S. des S.S.N.N. de Jésus et Marie à Longueuil, des S.S. de la Miséricorde, S.S. de la Providence, S.S. du Bon Pasteur, retiré à St-Hyacinthe de 1867 à 1872 où il décède le 6 mars 1872.

(Note(1) Dans l'histoire de la paroisse de Longueuil, écrite en 1889 par MM. Alex. Jodoin, avocat et J. L. Vincent, percepteur du Rev. Int. en dépôt à la bibliothèque du Séminaire de Joliette, on lit ce qui suit à la page 411: "Devenu vieux il se retira à Longueuil pendant plusieurs années (1874 à 1877). Il demeura chez M. C. Saint-Michel, et plus tard au couvent des Soeurs des S.S. Noms de Jésus et de Marie, il alla finir ses jours à l'hôpital ou hospice Saint-Antoine de Longueuil, où il s'éteignit avec calme, à la suite d'une maladie de langueur, le jeudi 21 juin 1877 à l'âge de 77 ans. Son corps fut déposé dans le cimetière du couvent des Soeurs des S.S. Noms de Jésus et de Marie, à Longueuil". En d'autres pages de cette histoire, on parle des activités et des qualités de M. Brassard que nous avons notées ailleurs - série: Curé de Ste-Elisabeth J.H. G ptre)

N.B. (Aux pages 58 et 59 il écrit qu'il n'a pas trouvé acte de l'érection canonique et suppose que ce fut vers l'année 1832. Or dans son premier cahier je trouve à la page 210 la note suivante: "Suivant la requête adressée à Mgr l'évêque de Québec le 9 décembre 1831, la paroisse de Ste-Elisabeth (Note: "Je possède copie de cet acte J.H.G ptre) a été érigée canoniquement le 14 octobre 1834 par l'Illust. et Révérendissime Joseph Signaï, Ev. de Québec." Mons. Dugas ptre ne donne malheureusement jamais la source de ses renseignements, du moins rarement. J.H.G ptre)

Autre note inscrite au 1er cahier p. 184

"Il y avait à cette époque dans les longs pans des portes, pour permettre aux voitures et aux piétons d'aller aisément sous l'église; sous Mons. Brassard, on charroya de la terre prise de la cave pour pouvoir enterrer encore (Note: texte obscur) dans la cave de l'église devenue bondée de cadavres, on haussa de beaucoup les allées, mais on avait trop creusé, l'eau séjourna dans la cave et en se congelant elle brisa les murs de l'église."

- CHAPITRE V -

Administration de Messire Léandre Brassard. (16 septembre 1836 - 19 septembre 1844)

Naissance et éducation

Frère du curé précédent, Messire Thomas Léandre Brassard naquit à Nicolet le 24 juillet 1805. Comme ses parents aimaient beaucoup l'instruction et que d'ailleurs, ils avaient la bonne fortune de posséder un collège au milieu de leur village, le jeune Brassard entra au collège à l'âge de 13 ans et suivit toutes ses classes avec succès. Mgr Bourget, alors ecclésiastique au collège de Nicolet, a fait la classe à M. Brassard et c'est même en cette année là que Mgr Plessis l'envoya à Montréal comme secrétaire de Mgr Lartigue. Mons. Brassard prit la soutane en 1826 et après quelques années consacrées à ses classes de théologie et à l'enseignement, il reçut l'ordre sacré de la prêtrise le 5 septembre 1830, en même temps, je crois, que MM. Boucher de la Rivière-du-Loup, Poiré de Ste-Anne de la Pocatière, Déziel de Lévis et Luc Aubry de St-Léon.

Vicariat

Il fut aussitôt nommé vicaire à Notre-Dame de Québec, qui était alors la seule paroisse de la ville et par conséquent très importante. Il eut l'occasion de (Note: Mons. Dugas intitule ce 3e cahier "Notes sur la paroisse de Ste-Elisabeth depuis sa fondation 1798 à 1890 suite. Ce 3e cahier se termine avec l'année 1844. La suite, c'est-à-dire jusqu'à 1860 se trouve à l'état de "brouillon" au 1er cahier----- Où se trouve le travail couvrant 1860-1890? Nous ne le savons pas encore. Avait-il rédigé ce travail? J.H.G ptre") déployer son zèle et surtout pendant le choléra de 1832 qui décimales populations des villes et de quelques campagnes, comme il en a été à Ste-Elisabeth.

Mons. Brassard m'a raconté lui-même le pénible ministère qu'il eut à exercer pendant cette épidémie qui fut si terrible. A Québec les prêtres ne demeuraient pas au presbytère, ni les médecins chez eux, mais bien sur la place publique (Note: "D'après ses signatures aux registres, il semble que Mlle Esther Brassard demeurait au presbytère et était sa soeur" pour être plus tôt prêts à voler au secours des malheureuses victimes. C'est pendant cette crise qu'il adopta deux petits orphelins Irlandais d'après les conseils de son évêque. Une mère à qui il avait administré les derniers sacrements, lui confia ses deux enfants du nom de William et John McNic nols. Mons. Brassard les a toujours protégés, d'abord en les envoyant à Sainte-Elisabeth chez son frère Messire Moïse, puis en les gardant lui-même lorsqu'il devint curé à Sainte-Elisabeth, enfin en les faisant instruire et en leur procurant des moyens d'existence.

William McNicho. ls est longtemps demeuré à Ste-Elisabeth (Note: "Il s'en alla à St-Hyacinthe en 1857 puis à Montréal où il mourut") sur la terre de Mons. Léandre Brassard puis s'en alla à St-Hyacinthe et l'autre est mort au presbytère de St-Paul.

Après 5 années d'un vicariat laborieux, Mons. Brassard attira les regards de son évêque qui voulait lui confier une mission lointaine aux Iles-de-La Madeleine. Mons. Brassard était faible de santé, mais plein de courage et d'énergie, de sorte qu'il accepta aussitôt l'offre de Sa Grandeur et partit pour les missions d'en bas et d'où il revint après une année en 1836 pour prendre possession de la cure de Ste-Elisabeth laissée vacante par la démission de Mons. Moïse et où il fut nommé par une lettre du 16 septembre 1836.

Caractère de Messire Brassard

Comme ses deux prédécesseurs, Mons. Léandre Brassard s'engagea à payer un tiers de la dime à Mons. Keller qui arrivait à la fin de son ex-

istence. Le choix de Monseigneur l'évêque de Québec ne pouvait mieux tomber que sur Mons. Léandre Brassard qui déjà dans ses fonctions de vicaire et sous les regards de son Evêque avait révélé les talents qui l'ont toujours distingué. Le jeune curé possédait toutes les qualités qui font le bon citoyen et les vertus qui caractérisent les saints prêtres. Puis, il avait un talent rare pour l'administration temporelle et un ordre parfait pour tout ce qui se rapportait à la tenue des comptes et des registres. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à feuilleter le répertoire des actes de baptêmes, mariages et sépultures depuis 1802 jusqu'en 1844 et nous verrons que tout y est fait avec précision, ordre et goût parfait. Enfin il était d'une propreté remarquable qui se traduisait tant à l'église qu'au presbytère, dans sa tenue et ses écrits. Le moindre dérangement choquait son oeil si bien exercé à la symétrie et à la régularité.

A ces qualités, M. Brassard joignait le talent de la prédication, ce n'était pas un orateur, mais il parlait avec tant de clarté et de précision que tous aimaient à l'entendre. On dit qu'il faisait admirablement bien le catéchisme aux petits enfants qu'il savait toujours intéresser par des faits et des comparaisons dont il savait semer ses instructions. Ses conversations étaient aimables et heureuses en bons mots et en fines réparties, puis il excellait dans la narration des faits (Il avait beaucoup voyagé).

J'ai parlé de la précision de Mons. Brassard à bien tenir ses cahiers et ses registres; en voici un exemple qui ne manque pas d'intérêt pour les paroissiens de Sainte-Elisabeth: Dans son cahier d'annonces pour l'année 1838, le XIIe dimanche après la Pentecôte on peut lire la note suivante: "Vendredi le 24 du courant (août) à midi et dix minutes, le tonnerre est tombé sur le presbytère, y a mis le feu en trois endroits, a fracassé trois fenêtres sur le chemin, deux chevrons et a démoli une partie de la cheminée à l'est. Aucune personne frappée. Le feu a été éteint immédiatement et sans dommages."

C'est de cette époque que datent les paratonnerres sur l'église, la sacristie, le presbytère et les dépendances.

Réparations et ornements

Messire Brassard s'efforça de mettre à exécution l'ordonnance de Mgr Lartigue en 1830 pour ce qui regardait le chemin couvert de l'église à la sacristie, puis il a fait subir de grandes réparations à la sacristie, ce qui a coûté à la Fabrique la somme de 92 Louis. Par suite de ces déboursés, plus le dernier paiement au sculpteur Amable Gauthier pour le Maître-Autel, la Fabrique se trouva endettée de 72 Louis pour l'année 1838. Néanmoins,

voulant relever l'éclat des cérémonies funèbres, il fit préparer le mausolée actuel (Note: Il a servi jusqu'en 194 , il était vraiment bien fait J.H.G ptre) qui eut ses jours de gloire et de renommée jusque dans les paroisses étrangères et qui fut confectionné par Paul Lefebvre, (Note: "Paul Lefebvre demeura longtemps à Ste-Elisabeth J.H.G. ptre (on lit son nom aux registres sur plusieurs années) cf. cahier No 2 à la page 60, à cette époque il était à Berthier J.H.G ptre") sculpteur de Berthier, moyennant 25 Louis de salaire. Malgré ces dépenses extraordinaires, vu l'intelligente administration du curé, la Fabrique se trouva délivrée de toute dette en 1840 et même en possession d'un surplus de 23 Louis 13.

En 1841 et 1842, il fut décidé de couvrir l'église à neuf en bardeaux et en même temps, M. le curé fit préparer divers ouvrages en menuiserie nécessaires au culte tel que: lutrin, dais, trône, ce qui a coûté la somme de 67 Louis.

Visites d'Evêques

Un an après sa nomination à la cure de Sainte-Elisabeth, Mons. Brasard, Léandre eut le bonheur d'offrir l'hospitalité à son Evêque qui cette fois visite son diocèse comme 1er pasteur. Jusqu'en 1836, il n'était qu'évêque de Telmesse et suffragant de Québec, mais le 13 mai 1836, il devint évêque titulaire de Montréal et suffragant immédiat du Saint-Siège. Le 8 septembre de la même année, il prit possession solennelle de son siège et le 10 mars 1837, Mgr Bourget est élu son coadjuteur et sacré le 25 juillet dans la cathédrale St-Jacques, rue Saint-Denis.

Mgr Lartigue, dans cette visite, alloue les comptes des marguilliers de 1829 jusqu'en 1834, et ordonne que ceux de 1835 et 1836 soient rendus à la Saint-Michel. Après plusieurs ordonnances qui a rapport aux Fonts baptismaux, elle n'a jamais été mise à exécution, on ne sait pour quelle raison; cependant, on voit que dans une assemblée de paroisse, 30 décembre 1838, il fut décidé de procéder en ce sens. Cependant on cessa de faire les baptêmes au Banc d'oeuvre, coutume suivie jusque là. Mgr Lartigue ne parut à Ste-Elisabeth en visite qu'une seule fois comme évêque en titre; il mourut à l'Hotel Dieu le 19 avril 1840. (Note: Détails omis au 3e cahier:

- 1e Comptes 1835-36 rendus à la Saint-Michel.
- 2e Un vase propre et solide pour l'eau baptismale.
- 3e Un sac neuf et une étole pour les malades.
- 4e Défense de porter le Saint-Viatique sous lumière.
- 5e Réparation d'ornements.
- 6e Un baptistère à la porte de l'église et un confessionnal dans chaque chapelle de la dite église.
- 7e Tableau de messes de fondation exposé dans la sacristie.
- 8e Ostensoir et tabernacle, piscine pour l'eau qui a servi au baptême.
- 9e Croix du cimetière des infidèles otée.
- 10e Cimetière des fidèles fermé à clef.
- 11e Des actes authentiques dressés pour l'adjuration de chaque banc dans l'église à l'avenir.

Ste-Elisabeth, 1er septembre 1837)

Le successeur Mgr Ignace Bourget fit la visite pastorale le 19 juin 1842, visite qui coïncidait avec la fin des exercices de la grande retraite dont nous parlerons plus tard. Le 12 mai 1842, Mgr dans un mandement ordonnait des prières publiques en forme de Jubilé pour le Royaume d'Espagne et entre autres choses, sa Grandeur disait que dans les paroisses où elle devait aller, il était convenable que ce jubilé ou retraite se terminât avec la visite pastorale.

Mgr alloue les comptes depuis 1835 à 1840, l'ordonnance est contresignée par M. C.H. Morrisson sous-diacre comme secrétaire. (Note: Abbé Charles-François-Calixte (et non C.H.) né à Berthier, Cté de Berthier, 28 septembre 1819, de Chs Morrisson et Marie-Julie-Émérence Boucher; ordonné à Montréal, le 16 octobre 1842, curé de l'Ile-du-Grand-Calumet de 1842-1843, 1er curé de Lacolle, 1843-46; de St-Valentin, 1846-48, Napierville, 1854-1877, ou il est décédé le 2 avril 1877.)

Coup d'oeil sur la paroisse sous M. Brassard

Par les registres, on voit qu'en 1837, il s'est fait à Ste-Elisabeth 230 baptêmes, 28 mariages et 123 sépultures, par là on peut se faire une idée de l'étendue et de la population. Mais nous avons un recensement fait par Messire L. Brassard pendant sa visite pastorale de décembre 1840. (Note: "Le cahier de ce recensement est aux archives de Ste-Elisabeth - J'en possède une copie. J.H.G ptre")

Dans la partie qui forme la paroisse actuelle, il y avait 528 feux, 3,150 âmes et 1918 communicants. Dans ce qui forme aujourd'hui Saint-Thomas, 159 feux, 961 âmes et 512 communicants, enfin dans la partie qui s'est appelée plus tard St-Félix, 128 feux, 742 âmes et 386 communicants. Ce qui faisait en tout 815 feux, 4,853 âmes, 2816 communicants que M. Brassard desservait et à une grande distance avec son vicaire.

Mission du lac Maskinongé (St-Gabriel)

Malgré cela, Mgr l'avait chargé de la desserte du lac Markinongé, aujourd'hui la belle et florissante paroisse de St-Gabriel.

Pour montrer combien ont été humbles les commencements de cette paroisse, je cède au désir de publier quelques lettres des desservants de cette mission qui se trouvait à six lieues de Sainte-Elisabeth.

(Note: "19 avril 1838") "Mgr, nous nous occupons de la mission du lac Maskinongé avec toute l'activité possible. Depuis que nous en sommes chargés, nous y avons séjourné trois semaines en différents temps. Pendant nos missions, notre logement n'est rien autre chose que la sacristie séparée en deux. Jusqu'à ce jour c'est M. Bourassa (vicaire d'alors) qui a desservi la mission du lac. Il y a confessé au commencement du carême 200 pénitents. Il a donné des instructions publiques jusqu'à deux fois par jour, la prière tous les soirs."

"Les gens paraissent profiter de toutes ces grâces, on s'est aperçu d'un grand changement en mieux dans les chantiers. Le 27 du courant M. Bourassa se transportera au lac pour y faire le catéchisme aux enfants et leur faire faire leur lère communion". M. Bourassa est parti avant de faire communier ces enfants. M. Brassard dit dans une lettre: "C'est avec des larmes que je vois partir mon vicaire."

Néanmoins les enfants du lac n'ont pas été négligés comme nous allons le voir par une lettre du 4 novembre 1838 à Mgr Bourget.

(Note: "4 novembre 1838") "Mgr, M. Beauregard (aujourd'hui chanoine à la cathédrale de St-Hyacinthe) a fait faire la première communion à 14 enfants au lac. La chapelle est réduite à un tel état de pauvreté qu'il est impossible de pouvoir y dire la messe sans que ce soit aux dépens d'autrui-----. Les gens sont tellement pauvres qu'ils ne peuvent payer, non seulement la dime mais encore la rente des bancs. Nous n'avons plus que 6 amicts et 4 purificatoires. Point d'ornement violet. Un seul vieux bonnet carré des plus ridicules. Le logement du missionnaire est dans la sacristie, ce petit logement est ouvert à tous les temps. La cheminée n'est pas encore terminée, en sorte que les vents du nord-est empêchent qu'on y fasse du feu. Le voisinage de la chapelle ne fournit aucune résidence décente pour un prêtre; chaque maison n'ayant qu'une seule pièce pour toute la famille. Etrange! Un patriote de Berthier vient de parcourir une concession de ma paroisse (La Chaloupe) pour obliger les habitants à prendre immédiatement les armes (Note: Il s'agit évidemment des troubles 1837 et 1838. Nous savons que Mgr Lartigue, pour calmer les esprits, fit

un mandement dans lequel il rappelait vigoureusement à ses fidèles le devoir de "la soumission aux autorités constituées". A Ste-Elisabeth, tous ont obéi à leur évêque sur ce point. J.H.G (prêtre) contre le gouvernement. Heureusement que tous ont refusé de le faire."

Non content de desservir son immense paroisse et celle du lac, Messire Brassard envoie un prêtre jusque chez les sauvages du Nord. Écoutons M. Beauregard nous parler de cette mission dans sa lettre du 20 décembre 1839.

"Voici tout ce que je connais des sauvages des montagnes. Ils habitent le long du St-Maurice, ce sont les "Têtes de boule" Votre Grandeur sait à quelle tribu ils appartiennent, quelle langue ils parlent, ils sont pour le plus grand nombre catholiques, leur résidence doit se trouver dans le diocèse de Québec. La société entretient pour eux sur le St-Maurice un poste qui se trouve vis-à-vis la mission de St-Gabriel à 45 lieues environ. Ils parcourent tous les bois et toutes les montagnes qui sont en arrière de nous et sont rarement arrêtés."

Voici à peu près ce que j'ai pu trouver au sujet de St-Gabriel avant 1840, plus tard Mons. Quevillon nous en dira encore quelque chose.

Changements dans la célébration de quelques fêtes

Quelques années après l'arrivée de Messire Brassard, Léandre-Thomas, Mgr Lartique fit quelques changements dans la solennité de certaines fêtes qui avaient cessé d'être obligatoires mais qui étaient encore célébrées avec solennité. Par un mandement en date du 17 mars 1839, Mgr de Montréal, en vertu d'un indult de Rome en date du 7 janvier 1838, abolit les solennités des sept fêtes suivantes qui avaient cessé d'être d'obligation par mandement de Mgr Hubert de Québec le 28 octobre 1793. Ces fêtes étaient la 2e et 3e férie dans l'octave de Pâques, la seconde et troisième férie dans l'octave de la Pentecôte, le dernier jour de l'octave de la Fête-Dieu et les 26 et 27 décembre. Mgr avait consulté tous les prêtres de son diocèse et à peu près tous ont été unanimes à demander la suppression de ces offices publics dans les fêtes de dévotion et à appuyer leur demande par de fortes raisons.

Mons. Brassard fut un de ces demandants. Ces offices publics, disait Mgr, occasionnaient un grand nombre de péchés énormes et continuels chez les mauvais chrétiens qui, sans mettre le pied à l'église ces jours-là, les passaient dans les excès dont le moindre est la dissipation et l'oisiveté. Ces jours de fête n'étaient donc une source de grâces que pour un très petit nombre d'âmes ferventes tandis qu'elles favorisaient des désordres graves.

Etablissement de St-Thomas

Le recensement de 1840 nous a fait connaître que Ste-Elisabeth comptait alors 815 familles, dont 159 dans la partie qui devait être plus tard St-Thomas. Comme la paroisse devenait encore trop considérable, il fut décidé d'en retrancher une partie pour former une nouvelle paroisse.

Déjà nous avons cité une requête de cette partie de Ste-Elisabeth pour s'ériger en paroisse en 1834, mais le moment n'était pas encore venu et le décret ne fut lancé qu'en 1841. La paroisse nouvelle, mis sous le vocable de St-Thomas apôtre, se forma des concessions suivantes: St-Charles, Nord-Jersey, St-Jacques et le Bras du Sud-Ouest de la Chaloupe. La grande

et la petite Chaloupe ne leur furent réunies que plusieurs années après et non sans soulever une violente tempête. (Note: "Petite Chaloupe, pour explication, voir à la page 8 de ce cahier")

Monsieur Cyprien Lebel, vicaire à Sainte-Elisabeth desservit St-Thomas en 1841 et 1842. Mons. T. Rouisse en fut le premier curé. (Note: Toussaint Rouisse, né le 30 octobre 1811 à ? , ordonné prêtre à Montréal le 3 février 1839. Vicaire à Rigaud, 1839-40, curé de St-Thomas de Joliette 1841-42, de Saint-Gabriel de Brandon 1842-44, desservant à Saint-Valentin 1844-46; aux Etats-Unis 1849-80, retiré à Laprairie 1880-83 où il mourut le 28 septembre 1883. Cf. ALLAIRE, Tome I, p. 480.)

Mons. Brassard écrit le 22 juillet 1840: "l'église de St-Thomas monte rapidement, l'ouvrier doit la lever le 15 du mois prochain."

Enregistrement des titres des propriétés de l'église (12 février 1841).

Jusqu'en 1839, les sociétés religieuses ne pouvaient pas avoir et posséder d'immeubles à perpétuité, faute d'avoir la capacité de corporation. Cette année là, il fut décidé que tous les terrains en possession des paroisses et Fabriques en vertu des donations ou legs seraient censés amortis pour toujours au profit de la paroisse en possession pourvu que les curés avec les marguilliers en fassent enregistrer les titres avec description et mesure des terrains par un arpenteur sous serment.

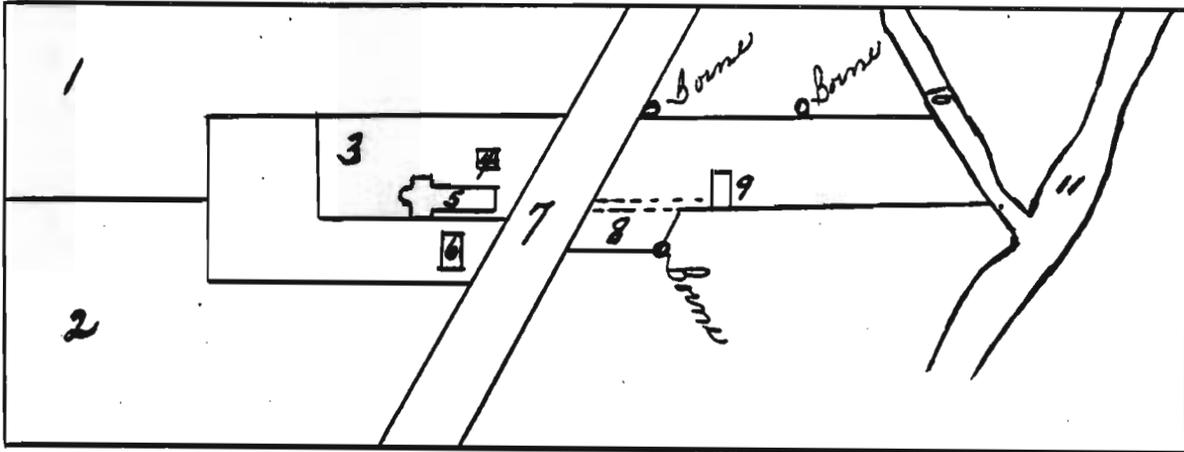
Mons. L. Brassard fit venir un arpenteur de Berthier, M. James Dignan, pour borner et mesurer le terrain. Il a opéré le 16 janvier 1841, en présence de Pierre Guilbault (Note: Pierre Guilbault était marié à Marguerite Goulet (23 juin 1821) fille de JBte Goulet et Marguerite Bonin ler donateur du terrain. Pierre Guilbault était père de Lazare Guilbault, ce dernier père de Alexis, Caroline, Ada, Oscar et Rév. Eugène ptre) marguillier en charge, JBte Joly (Note: JBte Joly avait épousé Joseph Deschesnes et était fils de Joseph Joly dont l'épouse était Marie-Angélique Goulet, ler donateur des terrains du presbytère et jardins. J.H.G ptre) et Isaac Lévesque (Note: Isaac Lévesque avait épousé Angèle Goulet fille aussi de JBte Goulet et de Marguerite Bonin, le 12 juillet 1809. "Isaac Lévesque était le gendre du donateur et possédait à ce moment la terre du donateur alors décédé." J.H.G ptre) donateur du terrain de l'église. Le procès-verbal préparé par l'arpenteur et autres titres ont été présentés pour être enregistrés le 12 février 1841 par Messire L. Brassard. (Note: M. l'abbé Dugas a écrit "Messire Moïse Brassard", c'est une erreur due à la distraction, car le curé était M. Léandre B.M. Moïse, son frère étant parti depuis 1836. J.H.G ptre) Le plan figuratif, 2 arpents au pouce se trouve dans les archives de la paroisse. (Voir en haut de la page suivante)

Grandes retraites 1842

Pendant la Retraite pastorale de 1840, Mgr Bourget conjura le ciel de procurer au peuple confié à ses soins le même bienfait qu'à ses pasteurs. C'était la deuxième fois qu'ils (les prêtres du diocèse de Montréal) se réunissaient en retraite au Collège de Montréal. La première retraite ecclésiastique s'était ouverte l'année précédente au Collège de Montréal le 21 août 1839. Dans le même été, le ciel propice à ses vœux dirige vers lui le saint Evêque Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy et de Toul et Primat de Lorraine qui d'ailleurs inaugura ces exercices spirituels si féconds en fruits de salut. Mgr Bourget l'annonça à son clergé par une circulaire le 9 septembre 1840.

16 janvier 1841

Procès-verbal de l'arpenteur de la terre de l'église.



- 1- Terre de JBte Goulet - plus tard Isaac Lévêque, Messire Quevillon, Isaac Gadoury, etc.
- 2- Terre de Joseph Joly, son fils JBte, puis Norbert - aujourd' hui Horace Joly, descendant de Joseph.
- 3- Cimetière.
- 4- Charnier.
- 5- Eglise.
- 6- Presbytère.
- 7- Rue principale.
- 8- Jardin.
- 9- Maison du bedeau.
- 10- Ruisseau Ste-Elisabeth.
- 11- Rivière Bayonne.

La première retraite donnée par Mgr de Nancy a eu lieu à Terrebonne, puis à Montréal; Notre-Dame de Québec avait eu les prémices de ces prédications. Mgr conseillait de donner ces exercices dans les paroisses centrales afin que les fidèles des paroisses voisines puissent en profiter.

Mais cet évêque ne pouvait suffire à tous les besoins et Mgr Bourget fit tout en son pouvoir pour continuer cette oeuvre que Mgr Lartique mourant lui avait si chaudement recommandée.

Pour cela, il fit venir de France les Oblats de Marie Immaculée, qui avaient été fondés à Marseille par Mgr de Mazenod en 1816 et qui arrivèrent au Canada le 2 décembre 1841. Mgr Bourget, heureux d'avoir reçu ces puissants auxiliaires, en annonça l'arrivée par une circulaire au clergé le 5 janvier 1842 et encourageait en même temps les curés à procurer à leurs troupeaux les bienfaits d'une mission.

Dès les premières missions de Mgr de Nancy, Mons. Brassard, plein de zèle pour le bien spirituel de sa paroisse avait demandé à Mgr des ouvriers pour travailler à la vigne qu'il cultivait lui-même. Le besoin d'une mission se faisait d'autant plus sentir qu'un certain nombre de ses paroissiens

avait abandonné ses devoirs religieux et que le démon tentait un dernier effort pour en arracher d'autres du giron de l'église et les jeter dans l'hérésie. En effet aussitôt après la circulaire en question qui annonçait l'arrivée des Oblats, il recevait un mandement en date du 7 janvier 1842 et qui annonçait au peuple de Sainte-Elisabeth des jours de salut dans une retraite prêchée par les R.R.P.P. Oblats.

Il est certain d'après les documents qu'il y a eu deux retraites à Sainte-Elisabeth en 1842, l'une au mois de février et l'autre au mois de juin, cette dernière s'ouvrit le 29 mai 1842, jour de la grande procession et dura trois semaines et dans laquelle on a déployé plus de solennité qui a laissé de plus vives impressions en faisant une époque spéciale de sorte que pour parler de 1842 on disait: "l'année de la grande retraite".

Mgr Bourget n'avait rien épargné pour préparer les fidèles à ces missions. En préparation, les paroissiens assistaient pendant trois jours à des prières publiques. (Note: Ces prières publiques consistèrent en ce qui suit: "Exposition du S.S. sacrement pendant laquelle on chantera le ps. Miserere, le Sub Tuum, le Veni Creator, puis le Tantum avant la bénédiction".) La veille (Note: "Avant l'Angélus") de l'ouverture les cloches sonnaient pendant une heure, puis une autre heure avant le premier exercice. Le clergé et le peuple allaient au devant des missionnaires en chantant le psaume "Miserere". La mission devait se terminer par la bénédiction solennelle et la plantation d'une croix. (Note: "et le chant du "Te Deum" pendant lequel on sonnera les cloches") Puis les cloches, pendant une heure, devaient annoncer (Note: "Après l'Angélus") à tout le monde que les exercices étaient terminés. Cette mission devait durer pas moins de trois semaines.

Dans l'intervalle, il se passa à Sainte-Elisabeth un incident à l'occasion des élections de 1842 dont il sera question plus loin. Election qui causa de grands désordres, de grands troubles et des effets désastreux dans la paroisse. C'est dire que les exercices de cette retraite arrivaient bien pour calmer les esprits et cicatrizer les plaies qu'avaient ouvertes ces troubles malheureux.

Tout était donc réglé pour la mission et les Révérends Pères arrivèrent à Sainte-Elisabeth au commencement de juin au nombre de trois: c'était les Père Telmon, Beaudrand et Lagier. (Note: Ces trois religieux faisaient partie du premier groupe dont le supérieur était le Père Honorat qui vint fonder au Canada la future province des Oblats. Ce groupe était formé des Pères Jean-Baptiste Honorat, Pierre Telmont, Lucien Lagier, Jean-Marie Eaudrand et deux frères coadjuteurs. Partis de Marseille le 29 septembre 1841, firent le voyage par bateau du Havre à New-York, puis de là à Saint-Jean d'Iberville et enfin Montréal le 2 décembre ils frappèrent à la porte de Mgr Bourget. Le voyage avait duré 64 jours. Le Père Pierre Telmon est né à Barcelonnette (Basses-Alpes) en 1807, ordonné prêtre en 1830. Il missionnera à Notre-Dame du Lans et à Marseille et occupera diverses chaires aux grands séminaires de Marseille et d'Ajaccio de 1830 à 1841. "Homme de talent, très habile dans l'interprétation de l'écriture Sainte, en outre, dans la connaissance de l'histoire ecclésiastique, du dogme et des cérémonies religieuses." Le Père Telmon passera et repassera les Océans, il sera l'architecte et le constructeur de la cathédrale de Bytown (Ottawa) il inaugurera les pénibles et tant fructueuses "missions des chantiers" au Canada, il ébauchera un grand séminaire à Pittsburg, en 1849, il partira pour le Texas et le Mexique. Enfin il regagnera la France en 1850, épuisé dans ses forces, non dans son zèle. Il meurt en 1878.

"La grande oeuvre de sa carrière et la plus féconde aura été de révéler la Mère Marie-Rose à elle-même et de l'avoir conduite au seuil de l'édifice que Dieu lui demandait de construire au Canada: La Congrégation des S.S. des S.N. de Jésus et de Marie." Ce qui précède est tiré du volume "Rose du Canada" par le Père Duchaussois o.m.i. pp. 99 et 100.

Le Père Baudrand, né en France en 1810, ordonné en 1837 en France de 1837-1841, à Saint-Hilaire-sur-Richelieu 1841-42, à Longueuil 1842-46, avec deserte de Granby 1844-45, à l'évêché d'Ottawa 1846-52, au Texas 1852-53 où il est décédé à Galveston, le 1er octobre 1853. Cf. ALLAIRE, T.I, p. 28. Lagier, Lucien-Antoine, né à St-André, Hautes-Alpes en France, le 4 octobre 1814, ordonné le 9 juin 1838, en France 1838-41, curé à St-Hilaire 1841-43, prédicateur de retraites à Longueuil 1843-47, à Ottawa 1847-54, à St-Pierre de Montréal 1854-63 et 1867-73, Sup. en même temps à St-Sauveur de Québec 1863-67 et 1873-1874. Décédé subitement à l'Ile Verte au cours d'une retraite qu'il prêchait le 2 février 1874, inhumé à Québec. Cf. ALLAIRE, Vol. I.)

Le clergé et les paroissiens, croix en tête, allèrent à leur rencontre jusqu'à la croix (chez Mme Moïse Gadoury 1882) (plus tard propriété du Notaire Jos. Gadoury, Noé Allard, aujourd'hui (1955)-----Pelland. C'est la propriété no 1089 du Cadastre seigneurial et no 240 du cadastre paroissial, sise près du chemin de fer. Une croix de chemin existait encore en cet endroit en 1923) où se trouvait à cette époque (1842) l'école des garçons et filles du village.

Cette retraite eut un succès extraordinaire; à chaque office l'église était remplie depuis le fond du chœur jusqu'au portique. Aussi on vit des conversions étonnantes, des pécheurs obstinés arriérés dans leurs devoirs religieux depuis la construction de l'église (1810) se laisser toucher par la grâce et rentrer dans le chemin du devoir pour n'en plus sortir.

"Les Mélanges Religieux" (Note: Dont une collection existe au Séminaire de Joliette. J.H.G. ptre) de 1842, dans leur no du 12 août, nous en parlent et disent que dans la paroisse et dans celle de St-Paul, voisine de Sainte-Élisabeth, dont les paroissiens s'étaient unis à leurs voisins pour la retraite, il y eut des conversions étonnantes.

Ambroise Rondeau

Cependant il se trouva une famille qui résista à toutes les sollicitations et qui demeura attachée à son entêtement et ses hérésies. Quelques temps avant la mission, cette famille Rondeau (Note: Cette famille dont le chef était Ambroise Rondeau demeurait sur une terre no 1273 C. S. et no 659 C. P. dans le rang de la Rivière (Note: "Cette maison fut démolie en 1916") côte St-Antoine (côté nord). La maison, en pierre, était sise sur la pointe avançant dans la Rivière Bayonne. Une grange occupe aujourd'hui exactement l'emplacement de la maison de Ambroise Rondeau, terre voisine de la maison de Hildège Lambert (côté fleuve) pour histoire de cette famille cf. cahier "Rondeau". Le dernier survivant de cette famille à Ste-Élisabeth fut Siméon Rondeau parti pour Winipeg en 1910 et où il mourut en 1915. J.H.G. ptre) du bas de la paroisse s'était éloignée de l'Eglise et de ses pratiques religieuses. Le père surtout avait déserté le premier le bercail à cause de certaines difficultés au sujet de la dîme et influençait sa femme et ses enfants pour les entraîner à sa suite. Il n'y réussit malheureusement que trop dans son oeuvre d'iniquité, tous à l'exception d'une fille mariée à un Masse, abandonnèrent l'Eglise catholique et se jetèrent dans le protestantisme.

A la demande de cette famille, il y eut conférence publique dans l'église entre les Révérends Pères Oblats et quelques suisses (Note: A cette époque, des suisses arrivés récemment au pays avaient provoqué de ces assemblées à travers le Bas-Canada; Chiniquy, alors dans toute sa gloire, les avait rencontrés dans des assemblées publiques demeurées célèbres, sur le sujet cf. "Chiniquy "par Marcel Trudel" J.H.G ptre) (Il est aussi question de cette affaire au cahier II, pp. 180 à 199.) invités pour la circonstance. Le Père directeur de la Retraite qui voulait ramener tout le monde au sein de l'Eglise de J.C. crut en trouver le moyen dans ces conférences et il accepta l'invitation. Le Père conférencier, le Père Telmon (Note: Nous avons écrit une note à la page 59 qui montre que le Père Telmon était de taille pour la discussion. J.H.G. ptre) était en chaire qui alors était adossée au mur près du jubé des soeurs (côté de l'évangile sud) et les Protestants étaient montés sur une estrade qu'on leur avait élevée près du banc d'oeuvre. Ils étaient trois: Vessot de l'Industrie, (Note: Cette famille existe encore à Joliette (1955)) Tanner et un nommé Chevalier. (Note: "Il est impossible d'identifier ce Chevalier et Tanner")

L'église était comble, toute la population s'était rendue d'abord pour assister à l'exercice de la Retraite, ensuite par curiosité. La conférence dura plusieurs heures. (Note: La séance commença vers 1 heure de l'après-midi et ne se termina qu'aux lumières des lampes - Note de M. A.C. Dugas ptre)

Malgré la sainteté du lieu de la discussion le peuple témoignait ses sympathies au R. Père Telmon et lorsqu'il parlait, le silence le plus profond régnait dans l'église, tandis qu'aux réponses et objections des Suisses, succédait un sourd murmure qui allait grandissant et partait de la foule indignée au point que le Père était obligé de recommander à chaque instant le silence et le calme. Sans cela on aurait fait un mauvais parti aux protestants. Malgré l'argumentation victorieuse et convaincante, les Rondeau demeurèrent dans leur mauvaise foi et abandonnèrent complètement toute pratique de religion. Longtemps après cette retraite, ils écrivaient souvent aux curés de la paroisse, les provoquant à la discussion: (Note: "Une arrière petite fille d'Ambroise Rondeau écrivait à M. le Chan. J.B.L. Gagnon, une ou deux fois par année et écrivit longtemps à M. l'abbé Viateur Ducharme et ne cessa que vers 1940. J.H.G. ptre") ils n'ont discontinué à écrire qu'après l'arrivée de M. Dupuis qui ne fit aucun cas de leurs lettres.

Pour donner aux gens la plus grande facilité de faire leurs confessions, Mons. Brassard avait invité plusieurs confrères pour aider les Pères Oblats à entendre les confessions, car il n'y avait pas seulement la paroisse de Ste-Elisabeth qui suivait la mission, mais aussi une grande partie des paroisses environnantes qui n'avaient pas encore eu la bonne fortune d'une retraite. Etaient présent: Louis-Moïse Brassard, ancien curé de Ste-Elisabeth et curé actuel de Longueuil, frère de M. le curé Léandre Brassard, H. Marcotte, curé de l'Ile Dupas, P. Dufresne, ancien vicaire, T. Rouisse, curé de St-Paul, Robert, curé de Ste-Mélanie, C. Lebel, vicaire de la paroisse et Boné prêtre nouvellement arrivé de France. (Note: M. A-C. Dugas dans un autre cahier ajoute ces deux notes: "Les Rondeau étaient presque turnés " et "Madame Lacasse". C'était sa façon d'indiquer qu'il tenait le récit de ces événements de Madame Narcisse Lacasse, née Mathilde Brissette, alors jeune fille âgée de 22 ans.)

Confection et plantation de la croix

Comme Mgr Bourget avait prescrit que la mission se terminerait par la plantation solennelle d'une croix, il fallait préparer cette croix qui fut

faite chez M. Maurice Beaulieu, marchand, (Note: Père de MM. Raymond, Alexandre, Léon et de Mlle Georgine Beaulieu; grand-père des R.R.P.P. Maurice, Olivier, L-R. et Vincent Beaulieu, prêtre Jésuites. Ce magasin, rebâti par M. Raymond, est aujourd'hui occupé par Monsieur Nicole. J.H.G. ptre) puis apportée à l'église. Avant la cérémonie on l'a couvert de feuilles de fougères et de fleurs après l'avoir mise sur un brancard pour la porter solennellement au lieu de sa destination où elle se trouve encore (Note: Se rappeler que ce texte fut écrit en 1891 à St-Clet, plus loin dans une note nous situerons cette croix. J.H.G ptre) aujourd'hui, de l'autre côté du pont en face de M. Léon Joly (Narcisse Pierre). Comme cette croix était très pesante, on choisit pour la porter 24 hommes dont quelques uns étaient pris parmi ceux que la grâce venait de faire entrer en eux-mêmes pendant les exercices de la mission. Les uns portaient des bandes vertes et les autres des bandes rouges, et le Père Telmont qui présidait, criait à tue-tête en appelant ses porteurs: les cordons rouges en avant et cordons verts en arrière, ce qui faisait rire un peu l'auditoire, malgré la solennité de la cérémonie, vu que le père grassayait beaucoup.

La procession se mit en marche. La croix, le clergé, les prêtres, la grande croix qu'on portait en triomphe, puis le peuple en nombre extraordinaire. Les chantres chantaient gravement le "Vexilla Regis" et les cloches sonnaient à toute volée tout le temps de la procession qui, malgré la pluie, ne cessa pas de présenter un spectacle merveilleux. Le Père Telmon prononça le sermon de circonstance et termina son instruction par ses paroles, "Vive Jésus, Vive sa croix". On procéda à mettre la croix en terre et aussitôt le peuple ému put contempler dans les airs le signe glorieux de notre résurrection. Ces croix de mission étaient élevées par les fidèles afin que leur vue fut pour ceux un souvenir des grâces reçues pendant leur retraite et un encouragement à persévérer dans leurs bonnes résolutions. Elles devaient prêcher à tous et toujours les bienfaits de la Rédemption.

Cette croix a été plantée très solidement, car elle est prise dans un mur en pierres où se trouvait autrefois un fourneau à chaux. Il est bon de remarquer cependant que cette croix avait été élevée sous la chapelle qui l'entoure aujourd'hui. Ce n'est que quelques mois après la cérémonie en question qu'on construisit la chapelle qui a enclavé la croix.

Pour permettre au public d'avoir libre accès au monument, la Fabrique crut bon d'acheter le terrain attenant à la croix et le 21 août 1842 elle a passé un marché avec Monsieur Narcisse Joly pour 6 perches moins 2 pieds de terre le long du chemin, 3 perches au devant de la chapelle et 2 perches et cinq pieds en arrière de la dite chapelle, pour lequel terrain, elle a donné la somme de vingt piastres.

La chapelle a été construite immédiatement après, car par un acte qu'a laissé le Père Telmon et signé par lui le 4 septembre 1842, qu'il a prêché sur le balcon de la chapelle et voici en quelle circonstance. Mgr Bourget, en date du 24 août 1842, avait permis l'érection du chemin de la croix dans cette chapelle qui dans le décret est appelé (Note: Cette chapelle du Calvaire était située sur la terre no 1098, cadastre seigneurial no 596 du cadastre paroissial. Sur ce dernier, on distingue un tout petit emplacement (côté nord du chemin) portant no 600; il s'agit sûrement du terrain en question acheté le 22 août 1842. (Note: "d'après les témoignages que j'ai moi-même recueillis, ce calvaire fut démoli vers 1900 parce qu'il tombait en ruine" J.H.G. ptre) Le propriétaire de cette terre était M. Narcisse Joly dont l'épouse était Geneviève Pelland; leurs fils étaient: Xavier (chantre), Octavien, Léon, Joseph (chantre), une fille Joséphine

mariée à Onézime Thibaudeau, père de Xavier et Alida (dame Chevalier). Cette chapelle est disparue de vétusté vers 1900. J.H.G. ptre) "Chapelle du Calvaire". Ce chemin de la croix a été érigé par le Père Telmon le 4 septembre 1842, en présence de Messire Léandre Brassard, curé; Moïse Brassard de Longueuil, Beaudrand o.m.i., Cy. Lebel vicaire et de tous les paroissiens réunis.

Avant le départ des R.R.P.P. de la grande mission, les paroissiens leur ont offert un beau calice de 18 Louis. C'est M. Pierre Guilbault (Note: Pierre Guilbault dont l'épouse était Marguerite Goulet, était le père de Auguste, Lazare, Alexis, Caroline (Dame Moïse Gadoury, mère des notaires Joseph et Eugène), Rose (Dame Maxime Goulet, (Note: "cf. Note au haut de la page 58") mère de l'oncle Isaïe, des tantes Caroline, mère de Gustave Robichaud, Eugénie, célibataire et Eulalie (Dame Arthur Poulette) grand'mère de l'abbé J.H. Geoffroy ptre. M. Pierre Guilbault avait une terre au rang du Ruisseau, vers Ste-Emélie nos 1240, 1241 du C. S. et le no 294 du cadastre paroissial.) (père de Lazare et Auguste) marguillier en charge pour cette année-là, qui, en gants blancs, leur a présenté ce cadeau.

ETABLISSEMENT DE LA TEMPERANCE

Mgr Bourget, dans son voyage en Europe (Note: Les résultats de ce voyage: 1841 voit arriver les Oblats; 1842 les Jésuites et les Dames du Sacré-Coeur; 1844 Soeurs du Bon Pasteur, la fondation des Religieuses de la Providence peut être considérée dit le P. Pouliot, comme un résultat de ce voyage. Ce 1er voyage de Mgr Bourget fut l'objet d'une conférence du R.P. Pouliot s.j. faisant suite à son 1er volume paru "Mgr Bourget et son temps" Tome I (1799-1840). Travail donné à une réunion de la Société Historique de Montréal le 31 septembre 1955. Ce voyage dura du 3 mai au 23 septembre 1841) en 1841, consulta le célèbre Père Mathieu (Note: Marc Trudel en parle dans son "Chiniquy" aux pages 37, 56, 57, 97, 106, 277 et 298) fondateur de la tempérance en Irlande, sur les règles suivies dans ce pays avec l'intention de le faire prêcher dans son diocèse. (Note: "Au cahier no II on trouvera une note sur la prédication de Chiniquy sur la tempérance à Ste-Elisabeth") En effet, il l'établit par mandement du 25 janvier 1842, à Montréal et dans les autres paroisses.

L'occasion était favorable pour l'introduire à Sainte-Elisabeth où là, comme ailleurs, l'intempérance était la cause de discours impudiques, de blasphèmes, de jeux défendus et autres désordres. (Note: "Au cahier II on trouvera un document de Mgr Fabre, réorganisant la société de la tempérance. Cf. Cahier II, p. 199")

Les R.R.P.P. Oblats l'établirent régulièrement le 18 juin 1842. (Note: C'était donc pendant la grande Mission) La société avait le curé comme président, elle avait aussi un vice-président, un secrétaire, (Note: Les Archives de la paroisse devraient nous livrer ces noms) un trésorier et 11 conseillers. La Société devait se recruter parmi les hommes et les femmes. On donnait des petites croix à ceux qui donnaient leurs noms.

Archiconfrérie et Congrégation

L'année précédente, Messire L. Brassard avait établi solennellement l'Archiconfrérie le 10 juin 1841 et le 27 février 1842, il écrivait à Mgr Bourget: "Je tiens un registre pour l'Archiconfrérie composée de 738 membres. Puis l'année de la grande Mission, les jeunes filles purent s'enrôler sous la bannière de Marie et donner leurs noms pour entrer dans la Congrégation de Marie-Immaculée qui venait de se fonder.

Visite de Mgr Bourget

Cette visite dont le récit devrait se placer ici est raconté à la page 55. Suivront quelques détails omis dans la rédaction de 1891 par M. A.C. Dugas.

"L'année 1842 fut une année de bénédiction car la grande Mission se terminait par la visite pastorale de Mgr Bourget à Ste-Elisabeth. Mgr alloue les comptes depuis 1835-1840 et ordonne - lo de faire à chaque reddition de compte un chapitre de reprise pour constater les dettes actives et passives de l'église, 2o de mettre à exécution l'ordonnance de son prédécesseur pour ce qui n'a pas été exécuté (voir page 55) 19 juin 1842

Ig. Evêque de Montréal

C.H. Morrison, Diacre, Sec.

Puis Mgr se rendit à l'Industrie -

Note: Ce qui suit est contenu au 1er cahier p. 261, mais omis dans la rédaction de 1891, pour quelle raison? Il est possible que ce soit pur oubli de la part de M. A.C. Dugas.

L'année suivante (1843) deux Pères Oblats revinrent prêcher une retraite qui ne dura que 10 jours seulement, c'était les R.R.P.P. Léonard et Lagier. Enfin, une troisième fois, deux ans après (1845) la première grande retraite de 1842, les Révérends Père Léonard (Note: Léonard (R.P. Jean-Claude) né à Moutier-en-Dier, diocèse de Langres, en France, 6 novembre 1796, sulpicien, il est ordonné, 31 mai 1828, Vicaire à Oka 1828-34, à Montréal, professeur au petit Séminaire 1834-35, Vicaire à Notre-Dame 1835 à 40, auxiliaire de Mgr Forbin-Janson dans ses prédications de retraites à travers la province de Québec 1840-42, entre chez les Oblats 1842 à Longueuil, en France 1846-48, de nouveau au Canada, d'abord à St-Pierre de Montréal le 21 novembre 1865, il fut inhumé à Lachine. Cf. ALLAIRE, Tome I, p. 340) et Dandurand (Note: Dandurand, Damase, né à Laprairie le 23 mars 1819. Son père était notaire. Il fit ses études à Chambly et Montréal, où il fut ordonné prêtre le 12 septembre 1841. Il entra chez les O.M.I. en 1841, prédicateur de retraites du district de Montréal 1848-1875, plusieurs fois administrateur de l'Archevêché d'Ottawa, surtout à la mort de Mgr Guigue 1874, vic. général de Ottawa, missionnaire au Manitoba 1875-1900, aumônier de l'hospice Taché 1900, architecte et constructeur de la basilique, des églises St-Joseph et Ste-Anné et de la lère Université à Ottawa. Il mourut à St-Boniface le 21 avril 1921, âgé de 102 ans.) O.M.I. revinrent prêcher et établir la tempérance. (Note: M. Dugas avait pourtant écrit qu'elle avait été établie en 1842! cf. au haut de cette page) Ils faisaient confectionner de petites croix (Note: Sont-ce ces croix noires sur lesquelles est inscrit le mot "Tempérance" en lettres dorées que l'on peut voir encore dans quelques demeures?) de bois qu'ils donnaient à ceux qui embrassaient la tempérance et qu'on mettait ensuite sur la tombe des membres défunts. (Note: "1842- 285 baptêmes, 27 mariages, 135 sépultures")

On voit par là quel soin Monsieur Brassard prenait de son troupeau, aussi avait-il la consolation de le voir paître heureusement à l'ombre de la religion et porter des fruits précieux de salut.

LES ELECTIONS DE 1842

Au commencement de 1842 (février), il se passa à Sainte-Elisabeth un incident que je crois devoir rappeler; il montrera jusqu'à quel point la politique et l'esprit de parti égarent les esprits qui s'y adonnent.

Une élection avait lieu. Les deux candidats en présence étaient Messire William Berczy (Note: William Berczy, écuyer, était l'époux de dame Louise Amélie Panet qui possédait une partie de la seigneurie de Daillebout, elle était fille de l'honorable Pierre-Louis Panet, juge, et de Marie-Anne Cerré, voir étude sur la famille Panet par Pierre-Georges Roy) de Ste-Mélanie et Armstrong de Berthier. Ste-Elisabeth était alors le chef-lieu de comté et 13 paroisses venaient y donner leurs votes aux élections. Les Irlandais et les Ecossais établis dans les paroisses du nord soutenaient M. W. Berczy et ils voulaient, paraît-il, intimider les canadiens et les empêcher d'approcher de l'Urne électorale.

Le poll se tenait dans une petite maison près de l'endroit où se trouve aujourd'hui l'école des garçons et dura trois jours.

La guerre s'éleva bientôt entre le peuple de langue anglaise et les canadiens et un combat en règle avec les poings, des bâtons, et des pioches s'ouvrit chez les Bull qui tenaient magasin justement à la place de l'école des garçons. Les choses en vinrent à ce point qu'on fut obligé de recourir à la force armée pour rétablir l'ordre et faire cesser le danger qui menaçait tous les habitants. Monsieur Pierre Lévesque (Note: Frère des abbés Elie et Prosper ptes, fils de Jos. L. et de Judith Bonin) alla chercher la troupe stationnée à Sorel, elle se rendit sur les lieux et à son aspect, le calme succéda à la tempête.

Cependant la bagarre avait laissé des suites; le magasin des Bull était presque démolie, une dizaine de cordes de bois appartenant à Messire Brassard était dispersé ça et là; les combattants s'en étaient servis en guise d'armes pour se défendre. On m'a assuré que plusieurs personnes sont mortes des suites des mauvais coups reçus pendant la bagarre. (Ainsi M. Chs Lévesque - nous affirme M. A.C. Dugas)

Monsieur Jean-Baptiste Geoffroy (Note: Il demeurait au rang de Ste-Emélie, terre no 1574 du cadastre seigneurial et 453 du cadastre paroissial, aujourd'hui territoire de Notre-Dame de Lourdes - Marié à Sophie Bonin en 1826, il est mon arrière grand-père (J.H.G. ptre) Le surnom "Labonne" lui vient de sa grand-mère: Marie Frappier dit Bonnetterre, seconde épouse de l'ancêtre Nicolas, arrivé au pays en 1740.) (Labonne) représentant Armstrong faillit trouver la mort dans l'agitation. On lui a ensuite fait un procès, pour avoir brisé, disait-on, une fenêtre chez Bull, mais il est sorti victorieux de cette accusation au procès.

Malgré le trouble et l'opposition Armstrong a gagné son élection, mais "le bonheur de l'un fait le malheur de l'autre": Le comté de Berthier a été divisé en deux. Berthier a été le chef-lieu du comté de ce nom, et l'Industrie pour celui de Joliette. Ainsi Ste-Elisabeth perdit sa position de chef-lieu et son bureau d'enregistrement.

Le bureau d'enregistrement

Avant cette fameuse élection, la cour de circuit a siégé ici dans la grande maison (Note: Sur une terre achetée par M. Keller de Charles Naud père de l'abbé Louis Naud, 1er prêtre de Ste-Elisabeth, pour autres renseignements, voir note au haut de la page 31) bâtie par M. Keller et occupée longtemps par la famille Drolet et habitée aujourd'hui par M. Raymond Pelland, laquelle a été transformée en palais de justice et en bureau d'enregistrement.

Le juge Mondelet (Note: Dominique et Charles, tous deux nés à Saint-Marc sur Richelieu, le 1er 23 janvier 1799, le 2e 28 décembre 1801, fu-

rent tous les deux juges de la cour Supérieure le 1er en 1850, le 2e en 1849. Mais le juge Chs avait été nommé d'abord juge de la cour de Circuit pour le district de Montréal le 24 avril 1844 (Note: "Le dict. Hist. de Le Jeune donne 1842, ce qui concorde parfaitement") A remarquer que la cour de justice à Ste-Elisabeth prenait fin avec l'année 1842. Les dates ne concordent pas. Pierre G. Roy ne cite que deux juges de ce nom dans son volume "Les Juges de la Province de Québec". Dominique ne fut pas juge de la cour de Circuit, cf. l'ouvrage cité: pp. 377 et 379) a administré la justice dans ce palais. Il se retirait chez Monsieur Jean-Baptiste Forget (Note: Père de Chs Forget, terre no 1085 C.S. et 236 C.P. (aujourd'hui Ambroise Tessier) en bas de l'église. Monsieur Drolet, greffier de la cour, habitait une maison (Note: Aujourd'hui disparue) bâtie en face du Palais de Justice.

St-Félix-de-Valois et St-Charles-Borromée

Sainte-Elisabeth, comme une mère féconde, donna naissance en 1843, à deux paroisses: St-Félix de Valois et St-Charles Borromée.

Dès l'année 1840, le 22 juillet, Monsieur Brassard appuyait la fondation de St-Félix et il écrivait à Mgr Bourget: "Il est urgent qu'une chapelle soit érigée dans les environs de Ramsay pour les raisons que je vous ai déjà données. Un prédicant français est déjà venu dogmatiser dans Ramsay. Il a été si bien reçu, même par un certain nombre de catholiques qu'il est probable qu'il reviendra encore.

Mgr Bourget écouta les avis de Monsieur Brassard et la nouvelle paroisse, sous le vocable de St-Félix de Valois, fut formée en 1843. Il pouvait y avoir 150 familles et 500 communicants qui habitaient les rangs de la Rivière Bayonne, de Ste-Marie, de Ramsay, des Sapins et de Castle Hill (Castasil).

Vers le même temps, en 1841, Monsieur B. Joliette suppliait Mgr Bourget de lui permettre d'ériger un temple à ses frais. En attendant, Monsieur Turcotte devait biner et dire la messe dans le moulin de l'Industrie. La première pierre de l'église fut bénite le 19 juin 1842 (à la suite de la visite pastorale à Ste-Elisabeth) et le 13 octobre 1843 Mgr Bourget en fit la bénédiction. Il y eut une requête présentée par les habitants de Saint-Paul, St-Ambroise et Ste-Mélanie demandant leur annexion à la nouvelle paroisse en date du 30 octobre 1842, puis une autre par ceux de Ste-Elisabeth en date du 9 décembre 1843. Un procès-verbal fut dressé le 21 décembre 1843, lequel constata les faits et allégués. Enfin le décret d'érection de la nouvelle paroisse, sous le patronage de Saint-Charles Borromée dont la fête se célèbre le 4 novembre, sortit le 23 décembre de l'année 1843.

Progrès matériels

On a vu le soin de Messire Léandre Brassard (5e curé, 4e résidant) pour son troupeau, aussi il avait la consolation de le voir paître heureusement à l'ombre de la religion et porter des fruits de salut, surtout depuis la grande Mission, mais M. Brassard ne se borna pas au spirituel, il travailla aussi au progrès matériel de sa paroisse en donnant l'exemple d'une culture intelligente. Les terres de Ste-Elisabeth, autrefois si bonnes, ne rendient presque plus rien. Le blé ne poussait plus et les pois étaient étouffés en naissant par la trop grande adhésion de la terre à la tige, de sorte que ces propriétés n'avaient plus aucune prise.

Messire L. Brassard acheta une de ces terres ingrates de Monsieur Ardouin Coutu (Note: Cette terre est au rang du Haut de la Rivière Bayonne,

côté sud, non loin du village - no 1104 du cadastre seigneurial et no 587 du cadastre paroissial - Monsieur Dugas, dans son 1er cahier dit que Monsieur Brassard la vendit à Prosper Roch. C'est possible, mais la carte du cadastre seigneurial de 1861 indique comme propriétaire William McNichols ("Note: McNichols fut élève à Nicolet en 1833, il était confrère de l'abbé C.F. Morrison, originaire de Berthier, on dit McNichols originaire d'Irlande") ainsi que celle de Thynn, imprimée à Québec le 19 octobre 1880. Prosper Roch l'acheta probablement de McNichols, le propriétaire actuel est dame Donat Joly (1958). A remarquer que le petit chemin de ligne conduisant au rang de St-Martin passe sur cette terre. J.H.G. ptre)(père du curé de St-Vincent de Paul de l'Ile-Jésus, l'abbé Alexis Henri Coutu ptre) au prix de 200 piastres et voulut essayer le moyen qu'on venait d'indiquer de remédier à la stérilité.

Monsieur Olivier Drolet était allé à Québec et il parlait avec un de ses amis sur la nature du terrain de sa paroisse. Cet ami en demanda un peu pour en faire l'analyse et il découvrit que le plâtre pouvait remédier au mal.

Monsieur Brassard acheta 100 quarts de plâtre, le fit étendre sur sa terre et cette propriété de 200 piastres lui rapporta 1800 minots de pois. C'était sur cette ferme que travaillait son protégé, William McNichols. (Nous retrouverons ce dernier personnage lorsque nous lirons l'étude au sujet de M. Quevillon ptre, curé).

Départ de Messire L. Brassard ptre

Peu avant son départ de Sainte-Élisabeth, M. Brassard eut à souffrir une peine qui lui fut bien sensible. Elle était la conséquence d'une parole prononcée à la légère par un de ses plus honnêtes paroissiens (Monsieur José Lévesque). Pendant une absence de M. Brassard, un jeune prêtre le remplaçait, il alla voir la ferme du curé et à son retour, il la vanta beaucoup, alors ce M. J. Lévesque bien naïvement et peut-être même en badinant, car il était habitué avec les prêtres, étant le père de deux prêtres (Note: Les abbés Elie et Prosper Lévesque ptres) de dire: "Avec l'argent de la Fabrique, il est facile d'améliorer une terre," le prêtre fut surpris de cette parole à l'adresse du curé et en retournant chez lui, il conte l'affaire au curé de Longueuil, lequel la communiqua à son frère de Ste-Élisabeth. Comme on le pense bien, M. Brassard fut bien affligé de la chose.

M. Brassard fait une assemblée de marguilliers anciens et nouveaux, à laquelle il a convoqué deux avocats qui avec le notaire H. Paquet, (Note: Il est le grand-père de Elodie Paquet (dame Emile Roch) ancienne organiste, et Joséphine (dame Eugène Gadoury) mère de l'abbé Félix Gadoury (1958) curé de Ste-Thérèse. J.H.G. ptre) examinent les comptes depuis son arrivée. Tout est en ordre parfait. Il restait à mon homme de se rétracter devant l'assemblée, ce qu'il fit à sa grande confusion rendue encore plus profonde encore par une verte semonce du curé.

Sans doute cet honnête citoyen n'avait pas pesé sa parole et n'avait pas mesuré les suites, mais il dut apprendre, quoiqu'à ses dépens, qu'on ne s'attaque pas impunément à un homme comme Monsieur Brassard et qu'avant de parler, il valait mieux réfléchir. Nous ne savons pas si Monsieur Brassard a demandé son départ, mais nous avons raison de le croire, par une lettre qu'il écrivit à Mgr Bourget en acceptant la cure de Saint-Paul le 19 septembre 1844: "J'abandonne de bonne grâce Ste-Élisabeth et j'accepte avec reconnaissance la charmante petite cure de Saint-Paul, je résiderai au presbytère de St-Charles Borromée jusqu'à nouvel ordre-----".

St-Paul avait ses jours d'épreuves et selon M. le grand vicaire Manseau, Monsieur Brassard était l'homme de la position, voilà pourquoi il fut nommé à ce poste. Il ne trompa pas l'attente de son évêque, il sauva la position et sut se faire respecter, aimer et obéir. Aussi savait-il allier une grande prudence à beaucoup d'énergie et le tout guidé par un jugement ----- et droit. Il demeura curé de St-Paul jusqu'en 1876, date où il se retira à Mantawa qu'il avait fait défricher au prix des plus grands sacrifices pécuniaires. Sa maison (Note: Ce manoir et cette chapelle furent la proie des flammes en 1941, 19 mars. Rien des souvenirs ne put être sauvé) et sa chapelle sont bâties sur le Mont Roberval et il y demeura chez son protégé: M. A. Ménard. cf. note au bas de la page 67.

Noces de diamant de Monsieur Brassard

A l'âge de 85 ans, Monsieur Brassard possédait encore toutes ses facultés, moins sa mémoire qui devenait ingrate. On voulut lui faire une fête à l'occasion de ses noces de diamant. Le 8 août 1890, une quinzaine de prêtres au nombre desquels se trouvait Monsieur le grand vicaire Marchal, délégué de Monseigneur Fabre, se réunissaient autour de lui pour fêter ses 60 années de sacerdoce. M. le grand vicaire chanta la messe avec diacre et sous diacre, et le R. Père Manseau c.s.v., cousin et son compagnon de colonisation prêcha le sermon.

Il y eut feu d'artifice, d'un genre nouveau qui ne fut pas très dispendieux à Mantawa, mais qui aurait coûté cher à Montréal. En face de la demeure du vénérable octogénaire, les paroissiens ont fait brûler une vingtaine de charges de bois et de branches. C'était pittoresque.

M. Boucher, de la Rivière-du-Loup, confrère de classe et d'ordination célébra ses noces de diamant 2 jours avant Monsieur Brassard et était encore curé après 60 ans de prêtrise.

Mort de Monsieur Brassard

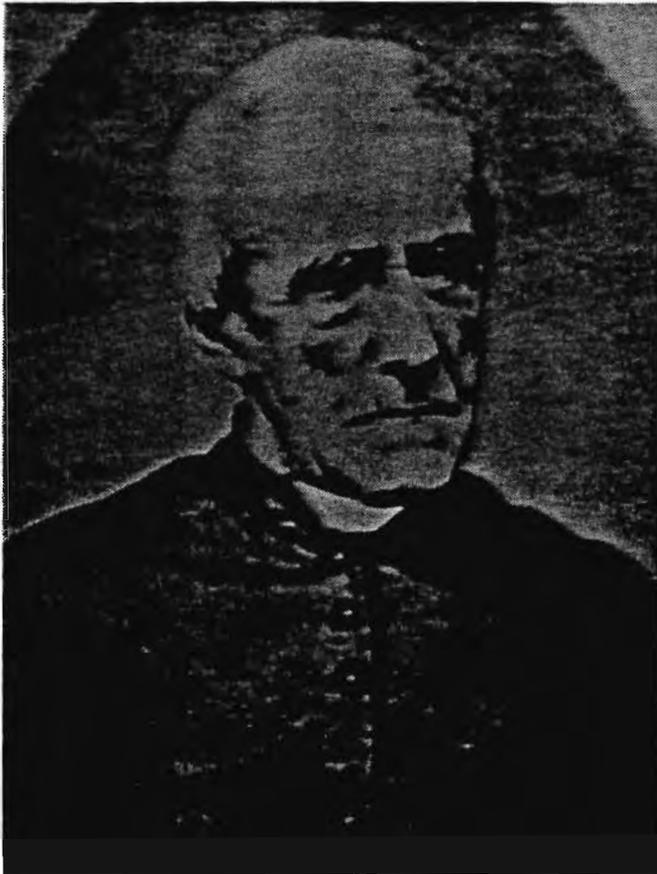
Malgré son grand âge, malgré sa vieillesse si heureuse, Monsieur Brassard ne devait pas toujours vivre et le 26 novembre 1891, après une maladie de dix jours seulement, il rendit son âme à Dieu à l'âge de 86 ans et 61 ans de prêtrise. Il fut inhumé à Saint-Michel-des-Saints le 1er décembre

1891 et Monsieur le grand Vicaire Maréchal, qui l'année précédente avait bien voulu officier pour les noces de diamant, se fit un devoir de chanter le service funèbre qui, il faut l'espérer, aura ouvert pour l'âme du vénérable prêtre, les noces éternelles. (Note: "Inhumé sous sa petite chapelle du Mont Roberval, il fut réinhumé au cimetière paroissiale en 1959 le 13 septembre, un dimanche à l'occasion d'un pèlerinage au cimetière")

On aurait pu dire beaucoup de choses de Messire Brassard, mais je me suis borné à ce qui pouvait intéresser les paroissiens de Ste-Elisabeth.

Il eut pour vicaires MM. Desèves, F-X., (Note: Desèves, François-Xavier - Né à Montréal le 12 mai 1809, ordonné à Montréal, le 20 janvier 1833. Vicaire à Ste-Scholastique 1834-36; Ste-Elisabeth 1836-38; Ste-Thérèse 1838; curé fondateur de St-Augustin-des-deux-Montagnes 1838-43; curé de St-Simon de Bagot 1843-45; retiré à St-Augustin-des-deux-Montagnes 1845-1869; décédé le 12 novembre 1869 et inhumé au cimetière paroissial, cf. ALLAIRE, T.I, p. 162) JBte Bourassa, (Note: Bourassa, JBte - né à Montréal le 14 février 1809, ordonné à Montréal le 15 janvier 1837. Vicaire à Ste-Elisabeth 1837-40; curé à Chateauguay, St-Hermas et St-Martin-

Joseph Quevillon, 6^e curé (1844-1850)



QUEVILLON (L'abbé Joseph), né à Saint-Vincent-de-Paul-de-l'île-Jésus, comté de Laval, le 18 juin 1805, de Joseph Quevillon et de Marie-Amable Corbeille, fut ordonné à Mont-

réal par Mgr Lartigue, le 19 septembre 1829. Vicaire à Saint-Ours (1829-1881), à Sorel (1881-1883); curé de Saint-Polycarpe (1883-1842), de Saint-Hilaire-sur-Richelieu (1842-1843), de Sainte-Elisabeth-de-Joliette (1844-1850); curé-fondateur de Saint-Joseph de Burlington dans le Vermont (1850-1854); curé de l'Île-Bizard (1855-1858), de Notre-Dame de Pittsfield dans le Massachusetts (1870-1884); retiré à Pittsfield (1884-1891), où il est décédé le 6 août 1891; inhumé dans sa paroisse natale.

de-Laval où il est décédé le 14 mars 1851, cf. idem p. 162) Joseph Beauregard, (Note: Beauregard (Joseph Jarret) - Né à St-Hyacinthe le 23 octobre 1812, ordonné par Mgr Lartigue le 27 février 1836. Vicaire à Ste-Elisabeth 1838-40; curé à St-Valentin, La Présentation, à l'évêché de St-Hyacinthe il fut conseiller de l'évêque, puis chanoine ou il est décédé le 27 août 1895, cf. idem p. 35) Pierre Dufresne, (Note: Dufresne, Pierre - Né à Beloeil le 9 avril 1815, ordonné prêtre le 24 janvier 1841. Vicaire à Ste-Elisabeth de juin 1841 à août 1841; professeur au Séminaire de St-Hyacinthe 1843-1878, où il est décédé le 11 mars 1878, cf. idem p. 187) et Cyprien Lebel (Note: Lebel, Cyprien - Né à Kamouraska le 9 mai 1811, ses études à Sainte-Anne de la Pocatière, ordonné à Montréal le 30 août 1840. Vicaire à Ste-Elisabeth-de-Joliette 1840-42; à Marieville 1842-43; curé à St-Thomas de Joliette 1843-1860; directeur des Séminaristes au Collège classique de Terrebonne 1860-62; curé à Tessierville, de MacMider, de St-Mathieu de Rimouski. Décédé à Kamouraska, le 8 septembre 1885, cf. idem p. 319) (Chiniquy était né aussi à Kamouraska en 1809) (Note: Un 6e vicaire ne fut qu'un mois: M. l'abbé Joseph-Alexandre Boisvert, né à Nicolet le 1er mars 1797, ordonné prêtre le 18 septembre 1824. Vicaire à St-Hyacinthe; curé de Percé, Bonaventure, St-Césaire, St-Pie-de-Bagot, Rivière-des-Prairies; 1er curé de Roxton 1850-54 ou il est décédé le 28 octobre 1854. Allaire dans son dict. du clergé Can. ne lui donne aucun domicile pour les années 1837-1850. Il vint à Ste-Elisabeth quelques jours seulement au mois de juin 1841)

On m'a dit que M. Brassard aurait voulu relever le clocher de l'église tombé en 1824, en faisant un tour au milieu de la façade, mais ce projet ne rencontrait l'approbation du peuple. Il n'en parla pas davantage, pas plus que son frère, il ne put faire de tour aux paroissiens de Ste-Elisabeth. (Note: Note se rapportant à la page 66. Ce protégé était Alexandre Ménard, originaire de Saint-Roch de l'Achigan, il arriva à St-Michel des Saint le 30 mars 1864 comme servant de messe. Marié le 7 mars 1870 à Delphine Archambault à St-Roch de l'Achigan. Décédé à St-Michel le ? . Son fils, du nom d'Alexandre, était le propriétaire du manoir du Mont Roberval où il demeurait lors de l'incendie qui rasa tout le 19 mars 1941 vers 9 heures 30 a.m. Alexandre, fils, décéda le 6 avril et fut inhumé le 9 avril 1945, âgé de 73 ans 3 mois. Un autre fils du 1er colon, du nom de Léandre - est le père des RR.PP. Athanase c.s.v. et Gérard Ménard O.M.I. et de Yvan Ménard, agronome à St-Rémi de Napierville. 1958, J.H.G ptre)

A.C. Dugas ptre
Ste-Barbe, ce 9 décembre 1891
(4 janvier 1956, J.H.G. ptre, Séminaire de Joliette)

(C'est la fin du 2ième cahier rédigé par M. Dugas ptre)

- CHAPITRE VI -

6e Curé: Messire Joseph Quevillon. (4 octobre 1844 au 21 décembre 1849)

Messire Joseph Quevillon est né à St-Vincent de Paul de l'Ile-Jésus, le 18 juin 1805, fils de Pierre Quevillon (Note: Il n'est pas fils de Joseph, comme l'écrit M. Dugas ptre, d'après Tanguay mais de Pierre. Voici copie de son acte de baptême que nous avons pris aux Registres de St-Vincent de Paul, le 3 juillet 1956.

"Le dix-neuf de juin, mil huit cent cinq, par nous, prêtre soussigné, curé de cette paroisse, a été baptisé un garçon qui a été nommé Joseph, né de la veille du légitime mariage de Pierre Quevillon, laboureur, et de

Marie-Amable Corbeil, son épouse demeurant en cette paroisse. Le parrain a été Joseph Gauthier qui a signé avec nous, la marraine a été Charlotte Labelle, épouse de Vincent Chartrand, qui ainsi que le père présent ont déclaré ne savoir signer ce que requis.

Joseph Gauthier,
Ch. Bégin ptre

Il est donc né le 18 et non le 19, jour de son baptême. J.H.G ptre) et de Marie-Amable Corbeil. A l'âge de onze ans, il fit sa première communion et fut confirmé par Mgr Bernard-Claude Panet, évêque de Saldes et coadjuteur de Québec. En 1817, il entra au collège de Montréal pour y faire ses études classiques. A l'âge de 21 ans, il prit l'habit ecclésiastique, et, après trois années de théologie, il fut ordonné prêtre, le 19 septembre 1829 à Montréal par Mgr J.J. Lartigue, 1er évêque de Montréal et alors évêque de Telmesse. L'abbé J. Quevillon ptre, fut d'abord vicaire à Saint-Ours 1829-31; à Sorel 1931-33; (M. Dugas ptre le dit aussi vicaire à Berthier, St-Roch, Terrebonne et St-Mathias, ce que ne donne pas Tanguay). Il fut nommé curé à St-Polycarpe en 1833, où il construisit l'église paroissiale, en 1840 (?), il exerça le ministère aux Etats-Unis à Oswégo, puis il revint au Canada à Saint-Hilaire comme curé où il vivait comme dans la retraite, vu le petit nombre d'habitants. C'est de là qu'il partit pour se rendre à Ste-Elisabeth. Nous allons voir ce qu'il a fait dans cette importante paroisse.

Importantes réparations à l'église et au presbytère

(Note: Voici ce que donne Allaire dans son répertoire du Clergé Canadien Français: Ordonné prêtre le 19 septembre 1829 par Mgr Lartigue. Vicaire à St-Ours de 1829 à 1831; à Sorel 1831-1833; curé à St-Polycarpe de 1833-1842; curé à St-Hilaire-sur-Richelieu 1842-1843; curé à Ste-Elisabeth, octobre 1844 à décembre 1849; curé fondateur de la première paroisse Canadienne française: St-Joseph de Burlington dans le Vermont de 1850-1854; curé de l'Ile-Bizard 1855-1858; curé de Notre-Dame de Pittsfield dans le Massachusetts de 1870-1884 où il s'est retiré jusqu'à sa mort survenu le 6 août 1891. Il fut inhumé à St-Vincent de Paul de l'Ile-Jésus le 8 août suivant. Note: Où était-il de 1858-à 1870? A l'Ile-du-Prince Edouard et Syracuse)

Messire Quévillon arrivait à Ste-Elisabeth en octobre 1844, et, dès le 3 novembre 1844, il convoquait une assemblée de paroisse pour aviser aux moyens de réparer les murs qui menaçaient ruine (Note: Lettre du 24 novembre 1944).

Mgr Bourget, ayant été consulté à ce sujet, avait donné son approbation, puis fortement encouragé le curé à commencer les travaux aussitôt que possible. L'assemblée décida de nommer des procureurs généraux (Note: Lettre du 26 avril 1845. Pour les noms, voir le cahier des délibérations au 3 novembre 1844) pour le rétablissement de l'extérieur de l'église, surtout de la façade.

Façade et les 2 cloches

Un marché fut conclu avec Alexis Desroches, maçon, pour défaire l'ancienne façade et en faire une nouvelle en pierres de taille, avec deux tours et un portique comme à St-Jacques de l'Achigan. (Note: Lettre, 1er février; 12 juillet 1847) Monsieur Quevillon qui était riche par sa famille, pour encourager l'entreprise s'engagea à fournir à ses frais, toute la pierre de taille nécessaire à la confection de cette façade qui a été très belle, mais qui avait le défaut de n'être pas solide. (Note: Lettre 2 janvier 1845) On avait défoncé le bon terrain et avec cela, on avait lié

les tours avec les longs pans de sorte que les tours commencèrent à enfoncer peu après la fin des travaux, puis à pencher en avant emmenant avec elles les murs des longs pans. (Note: Lettre du 30 mars et 2 novembre 1845, et 22 février 1846. Note: Il faudrait vérifier ces dates) La maçonnerie continua à enfoncer peu à peu, jusqu'à ce que Monsieur Alfred Dupuis en 1863, fit séparer les tours d'avec les longs pans après les avoir redressées comme nous le verrons. (Note: Le manuscrit de M. Dugas, depuis 1860 est perdu)

Les cloches

Lorsque les tours furent terminées, on y monta les cloches qui depuis 1824 étaient restées sur une chèvre d'abord entre l'église et le presbytère, en avant de la petite buanderie, puis de l'autre côté du chemin vis-à-vis; enfin de l'autre côté de l'église à peu près où se trouve le saule du coin de la palissade. (Note: Palissade, saule, buanderie, tout cela est aujourd'hui disparu) La grosse cloche fut mise dans le clocher du côté ouest et les 2 autres dans le clocher du côté est. Ces deux clochers furent construits par un nommé Latour de Terrebonne ou de Lavaltrie. Ils ont coûté chacun \$900.00.

L'intérieur de l'église réparé

Après avoir travaillé à réparer les murs de l'église et fait un beau portail à l'édifice, Monsieur Quevillon devait compléter son oeuvre en faisant réparer l'intérieur du temple où le temps avait fait son oeuvre de destruction. En conséquence, il fit une assemblée (Note: Mgr Bourget avait publié un décret canonique à ce sujet le 16 mai 1848 et Monsieur Dugas ajoute "Il en parle dans un mandement aux paroissiens de Ste-Elisabeth le 29 mai 1857". L'année me paraît étrange et un peu éloignée, il faudrait vérifier. J.H.G. ptre) le jour de la fête de Ste-Elisabeth, le 19 novembre 1848, où il fut arrêté lo que l'état de vétusté de la voûte de l'église et de tout ce qui en dépend se vu qu'il paraît nécessaire de rehausser le jubé et de le réparer et de plus d'en faire construire deux autres dans les chapelles (ou transepts) pour y loger, pendant les offices, tous les enfants de la paroisse; il est résolu de déboursier une somme de pas plus de 500 Louis de l'argent de la Fabrique pour exécuter ces travaux. La paroisse consultée à ce sujet n'a pas réclamé. Après ces décisions de la Fabrique, il fallait mettre ces résolutions à exécution. Le curé convoqua encore une assemblée de marguilliers, le 8 décembre 1848, pour nommer des syndics: Noël Morel (Note: Morel dit de La Durantais, cultivateur, époux de Philomène Lévesque, père et mère du docteur Téléphore Morel qui pratiqua 2 ans à Ste-Elisabeth et mourut à Bourbonnais. Il n'était pas de St-Martin, mais au rang de St-Frédéric, comme le prouvent les recensements 1840-50-72.) (de St-Martin), Cyprien Brulé (de St-Rose) et Antoine Lafond (alors de la Chaloupe) sont nommés et par conséquent autorisés à conclure un marché avec un entrepreneur. Ils jettent les yeux sur un sculpteur de Berthier, nommé Paul Lefebvre, pour la construction de deux jubés dans les chapelles, la réfection de l'ancien et pour faire les bancs dans icelui, une voûte neuve et autres ouvrages dans l'église de la dite paroisse.

Coût des travaux.

Ces travaux exécutés à l'extérieur et à l'intérieur ont coûté à la paroisse la somme d'environ sept mille neuf cent piastres (\$7,900.00).

Réparation au presbytère

C'est également Monsieur Quevillon qui a fait faire la galerie à l'ancien presbytère, terminer les mansardes et préparer les chambres pour visiteurs. Avant lui, il n'y avait dans le haut du presbytère que la chambre du vicaire qui se trouvait à l'extrémité sud-est.

Affaire Botineau

C'est à la suite de ces réparations à l'intérieur de l'église en 1849, que se produisit l'incident "Botineau" (Note: Botineau, Pierre, demeurait au rang La Chaloupe comme le prouve le recensement 1840, mais il avait quitté cette terre et la paroisse définitivement, car son nom n'apparaît pas à celui de 1850) et trois autres paroissiens, incident qui causa un grand scandale dans la paroisse.

Monsieur Quevillon avait fait enlever les galeries latérales faites au temps de Monsieur Moïse Brassard et n'avait laissé que le jubé en arrière de l'église. Ceux qui avaient des bancs en avant dans ces galeries latérales prétendirent avoir droit aux premiers bancs dans le jubé nouveau sans que ces bancs fussent mis à l'enchère et vendus de nouveau comme Mgr Prince, évêque coadjuteur, l'avait ordonné selon qu'on le verra plus bas dans le mandement de Mgr Bourget du 12 avril 1849.

Le marguillier en charge pour cette année (Cyprien Brulé, au rang de Ste-Rosalie) était un homme timide et manquant un peu de résolutions fermes, de sorte qu'on en profita pour résister. Puis les mécontents au nombre de quatre (Monsieur l'abbé Dugas les nomme ici -cf. note (Note: Joseph Forget demeurant au rang La Chaloupe où demeurait aussi Botineau, Pierre, Olivier Guilbault et Liboire Lefebvre demeuraient au rang Ruisseau Ste-Elisabeth non loin de Olivier Drolet, donc non loin du village. Ce sont des noms qu'il ne faudrait jamais publier. J.H.G. ptre) poussés par (Note: C'était Olivier Drolet, il y avait pourtant des prêtres et religieuses dans cette famille. Il avait un frère curé, une fille religieuse (du moins elle le sera) un citoyen animé d'un mauvais esprit, prétendaient qu'on n'avait pas le droit de vendre leurs bancs. De là, des chicanes, des procès, des résistances à l'autorité et des scandales jusque dans l'église.

Malgré les défenses, Botineau et les trois autres se sont mis dans les bancs; on les mit sous clef inutilement, alors on les fit couvrir en planches, néanmoins les prétendus propriétaires ont entendu la messe (sur des chaises) assis sur ces planches; alors le marguillier Antoine Lafond (Note: au rang La Chaloupe) les a fait couvrir en comble, ce qui les empêcha de venir s'y mettre. Les marguilliers, par ordre de Mgr l'évêque ont poursuivi Botineau. Le procès devait s'instruire à Montréal. Botineau partit avec 12 témoins qui, d'après leur témoignage devant l'avocat de Botineau, l'ont condamné. Mgr avait consenti à lever l'action si le rebelle se rendait. Botineau consentit à se soumettre à Mgr l'évêque qui arrêta les procédures judiciaires, mais les frais se montaient déjà à 60 piastres. Qui devait les payer? L'avocat envoie son compte à Monseigneur qui le renvoie aux marguilliers en leur conseillant de ne pas payer. Monsieur Quevillon refuse de payer le compte et le renvoie à l'avocat qui alors s'adresse à Botineau qui plaide et perd. Il fut si irrité de l'issue de cette affaire qu'il a été trois mois, paraît-il, sans venir à la messe à Ste-Elisabeth. (Note: Au recensement 1850, le nom de Botineau n'apparaît plus, ses procès l'avaient probablement ruiné et obligé à partir. Ce nom est disparu de la région. J.H.G. ptre) Sur ces entrefaites Monsieur Quevillon est parti de la paroisse et toute la question s'est réglée à la fin des Pâques en 1850 par Monsieur Guyon et les bancs restés couverts jusque là ont été vendus à l'enchère le dimanche de la Quasimodo.

J'ai parlé tout à l'heure d'un mandement de Mgr Bourget au curé et aux habitants de Ste-Elisabeth, je me hâte de le citer en entier, car, outre qu'il nous montre la ferme attitude de Monseigneur Bourget dans ces difficultés de paroisse, sa charité et sa tendresse pour ses ouailles, il nous parle d'évènements de grande importance qui touchent de près à l'histoire religieuse de cette paroisse.

Mandement de Mgr Bourget (12 avril 1849)

Ignace Bourget par la miséricorde de Dieu et la grâce du Siège Apostolique, évêque de Montréal.

Au curé et aux fidèles de la paroisse de Ste-Elisabeth, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nous vous adressons cette lettre, nos très chers frères, pour vous informer qu'après mûre considération, nous avons décidé que l'on s'en tiendrait à la décision que donna notre digne coadjuteur en notre nom dans sa lettre et qu'en conséquence les bancs du nouveau jubé qui ont été refaits à neuf et replacés autrement qu'ils n'étaient dans l'ancien jubé seraient vendus à l'enchère et adjugés selon la loi au plus haut et dernier enchérisseur. Nous ne doutions nullement, nos très chers frères, que vous ne vous soumettiez à notre décision de bon coeur et avec cette respectueuse docilité qui a de tout temps, caractérisé votre paroisse. Aussi a-t-elle toujours été l'objet spécial de notre tendresse paternelle. Oh! oui, N.T.C.F. nous vous aimons en Jésus-Christ d'un amour bien sincère et bien affectueux et pour cela, nous ne désirons rien tant que de procurer à votre paroisse cette importance dont elle doit jouir parmi les autres paroisses de notre diocèse. C'est dans cette vue que nous avons encouragé votre pasteur à faire tous ses efforts pour relever de ses ruines votre église dont le délabrement pénétrait notre coeur d'une juste douleur. Car tout le monde sent combien il est triste de voir, dans une paroisse, un temple en mauvais ordre. En cela donc, nous voulions procurer à votre paroisse la gloire d'avoir une église bien ornée avec les abondantes béné-

dictions qui en découlent, pour le peuple qui est dévoré du zèle pour la maison du Seigneur.

Vous comprenez maintenant clairement la nécessité d'augmenter les revenus de votre église en y faisant de nouveaux bancs plus décents et plus commodes afin de les revendre pour faire face à tant de dépenses. Ça été aussi pour que vous ne fussiez pas en arrière de certaines paroisses qui vous avoisinent que nous avons autorisé les bons Frères de St-Viateur à aller faire chez vous un établissement qui sous la protection de votre curé et par le zèle que vous déploierez à le seconder, ne manquera pas de se développer et de devenir une source de bénédictions pour vos garçons. Car N.T.C.F., vous ne l'oubliez pas, c'est un riche trésor qu'une bonne éducation. C'est par le même motif de vous procurer les moyens de faire la gloire et le bonheur de votre paroisse que nous avons permis aux Soeurs de Charité qui vivent sous la règle du grand St-Vincent de Paul, l'homme des bonnes oeuvres, de se fixer parmi vous, afin de vous aider à avoir soin de vos pauvres tout en donnant une éducation religieuse à vos petites filles, car c'est aussi un riche trésor pour une paroisse qu'un établissement de charité, vous le sentez si vivement que ce serait peine perdue que d'insister ici là-dessus. Aussi avons-nous une pleine confiance que vous vous montrerez pleins d'ardeur pour une oeuvre si digne d'un peuple de foi. Travaillant comme nous le faisons à vous procurer tout ce qui peut faire grandir votre paroisse. Nous avons bien droit sans doute, de nous attendre à être payé d'un juste retour.

Et ce que nous vous demandons, c'est que vous vous soumettiez à nos volontés comme à celles de Dieu, c'est que vous viviez en paix et en union les uns avec les autres, c'est que vous obéissiez avec joie et docilité au Pasteur que nous vous avons donné pour vous diriger dans les voies du salut.

En vous montrant fidèles à ces recommandations, vous allégerez N.T. C.F., le pesant fardeau que nous portons ici-bas, par l'obéissance à l'Eglise et pour l'amour de vos âmes et vous serez notre joie et notre couronne, lorsque nous paraîtrons tous ensemble devant le souverain Pasteur des âmes, vous pour être jugé sur l'emploi des grâces que vous avez reçues par notre ministère et Nous, pour lui rendre compte de notre administration. En attendant ce grand jour, où toutes nos consciences seront révélées, que le Dieu de la paix soit avec vous, pour vous combler de grâces et de bénédictions.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de la messe paroissiale et ensuite conservée dans les archives de l'Eglise de Ste-Elisabeth.

Donnée à Montréal, en notre palais épiscopal, le 12 du mois d'avril de l'an mil huit cent quarante-neuf, sous notre seing et sceau et le contre seing de notre secrétaire.

Ignace, Evêque de Montréal,
Par: Mgr J.O. Paré ptre chanoine secrétaire

Son zèle pour le culte

Monsieur Quevillon, dès son arrivée, ne tarda pas à adopter pour la bonne tenue des enfants de chœur, le règlement qui avait été fait pour la cathédrale de Montréal. Ces règles si sages ont été en vigueur dans la paroisse le 10 octobre 1844.

On voit par là, que Monsieur Quevillon était un homme d'une grande activité et d'un grand zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il aimait les solennités du culte catholique et tout ce qui pouvait contribuer à en rehausser l'éclat, rencontrait son appui. Aussi après avoir formé ses enfants de chœur, il acheta des dalmatiques pour diacre et sous-diacre dans les solennités et plusieurs beaux ornements qui contribuaient beaucoup à donner de l'éclat aux cérémonies.

Erection du Chemin de Croix de la chapelle du rang Ste-Emélie (1846)

Et le 5 juillet 1846, il signa une requête avec quelques habitants pour avoir la faculté d'ériger un Chemin de Croix dans la chapelle du rang de Ste-Emélie.

Voici le document épiscopal à ce sujet:

Ignace Bourget par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Evêque de Montréal - Vu la requête à nous adressée le 5ième jour du courant par Monsieur le curé et quelques habitants de la paroisse de Ste-Elisabeth, Nous avons érigé en vertu d'un indult du S. Pontife (Note: "Pour histoire plus complète de cette chapelle, voir cahier II, p. 74") en date du 31 mai 1850 (?), (Note: L'année inscrite est évidemment une erreur) et érigeons à perpétuité par le présent décret, à moins qu'il ne fut révoqué par nous ou à moins qu'il ne fut révoqué par nous ou nos successeurs Evêques dans la chapelle dédiée à sainte Emélie (Note: Je trouve étrange que ce document atteste que la chapelle était dédiée à sainte-Emélie car tous les vieillards que j'ai questionnés, m'affirment sans restriction que la petite chapelle démolie en 1907, était bel et bien dédiée à Notre-Dame de Bonsecours. (Note: "C'est exact, le vocable fut changé en 1853 en celui de Notre-Dame de Bonsecours, cf. cahier des annonces de Messire Guyon

au 14e dimanche de la Pentecôte 1853. Pour histoire de cette chapelle, cf. cahier no 2, page 74") Il y avait sur cette emplacement une croix que Monsieur F-X. Brissette abrita d'une petite chapelle en 1846. Cf. lettre lettre du 4 mai 1846. Evêché de Joliette. Une autre plus spacieuse fut construite en 1907, mais fut désaffectée en 1925, à la fondation de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes. Elle devint alors salle du conseil jusqu'en 1945, puis salle des "fermières", elle sert encore à cette fin. Elle est située sur un terrain attaché à la terre no 1596 du cadastre seigneurial et no 345 du cadastre paroissial) dans la concession du même nom, en la dite paroisse de Ste-Elisabeth la dévotion de la "Voie de la Croix" avec tous les privilèges et indulgences y attachées après que Monsieur Quevillon, curé de la dite paroisse ou tout autre prêtre de son choix, aura approuvé et béni les croix et images des stations qui seront placées à cet effet dans la dite chapelle.

Nous autorisons encore par les présentes Monsieur le curé de la dite paroisse ou tout autre prêtre qu'il y aura invité à célébrer la sainte messe dans la dite chapelle, le jour de l'érection de la dite voie de la croix et de plus une fois chaque année. Mais nous voulons que la sus-dite chapelle soit tenue fermée tous les dimanches et fêtes d'obligation pendant les offices publics de l'Eglise et nous avertissons les habitants de la dite paroisse que la dite chapelle sera interdite s'il s'y passe quelque désordre ou si elle était cause qu'ils manquassent la messe ou les Vêpres.

Sera le présent décret publié immédiatement avant la cérémonie de la bénédiction de la dite voie de la croix et ensuite conservée dans les archives de la sus-dite paroisse. (Note: Lettres 4 mai 1846 et 5 juillet 1846)

Donné à Montréal en notre palais épiscopal le 7 juillet 1846, sous notre seing et sceau et le contreseing de notre secrétaire.

Ignace, Evêque de Montréal
J.O. Paré ptre, chanoine secrétaire

Indult

Pour procurer le ciel aux âmes du purgatoire, Monsieur Quevillon demanda à Mgr Bourget une indulgence plénière de la Toussaint qui fut accordée le 7 octobre 1845 aux conditions suivantes: Confessions, communion, visite de l'église paroissiale et prières aux intentions du Souverain Pontife. Cette indulgence était applicable aux âmes du purgatoire et pouvait se gagner à la Toussaint et à chacun des jours de l'Octave de cette fête. C'est de cette époque que date l'usage de mettre en noir l'autel de St-Joseph au mois de novembre. Mgr Bourget avait obtenu du Saint-Siège cette indulgence pendant son voyage à Rome en 1841 et dans une circulaire en date du 23 septembre 1841, il invitait les curés à lui en faire la demande.

Oeuvres d'éducation

Messire Quevillon, arrivé à Ste-Elisabeth en octobre 1844, non seulement s'occupa de la réparation de son église, mais aussi en même temps prit des mesures pour s'assurer de l'éducation et de l'instruction des enfants de sa paroisse.

Il convoqua donc une assemblée le 19 janvier 1845, pour assurer à la paroisse une école des filles. (Note: Cf. lettre du 22 novembre 1845) L'assemblée décida lo que la Fabrique achèterait l'emplacement (où se trouve encore l'école des garçons) appartenant à Monsieur Charles-Théodore

Palsgrave Ecuyer, marchand de Montréal, pour y établir une école de filles. (Note: Son nom n'apparaît pas au recensement de 1840, aurait-il été de nation étrangère, et de religion protestante? Il semble bien qu'il vivait à Montréal à ce moment. Ce magasin avait appartenu à "Bull" en 1842 dont le nom n'est pas au recensement 1840) 2o Que le curé serait autorisé à faire l'achat de cette propriété 3o Que la somme de 1000 Louis serait accordée par la Fabrique au curé ou à celui qui serait constitué à sa place pour tenir les comptes de la Fabrique.

Le notaire Hubert Paquet fut nommé teneur des livres de la Fabrique à ces deux conditions que les livres et documents appartenant à la Fabrique restent au presbytère et les argents soient déposés dans le coffre-fort de la Fabrique.

Le contract en question fut conclu à Montréal le 22 janvier 1845 devant maître I. Truteau et son confrère notaire pour la somme de 2.400 francs.

Monsieur Quevillon avait été élu président des commissaires d'écoles et comme tel il en profita pour opérer certains changements jugés nécessaires par lui pour le bien des enfants et les progrès de l'éducation.

Il ramena l'école des garçons de chez Moïse Gadoury (Note: Aujourd'hui Paul-Emile Pelland, terre no 1098 du cadastre seigneurial et 240 du cadastre paroissial) au village malgré les oppositions et les difficultés qu'on lui suscita et fit bâtir l'école qui se trouve derrière le couvent actuel (Note: Au temps où M. Dugas a écrit cela (vers 1887) le 1er couvent avait été incendié et reconstruit où il est présentement. Cette école fut transportée là, mais pour un autre usage que pour la classe.) (Note: "Cette lère école fut ramenée de près de la voie ferrée en arrière du couvent situé alors près du presbytère. Et enfin fut transportée en arrière du couvent actuel vers 1886 date de la construction d'une grande école à 2 étages, 3 classes, 1 logis - Notes de M. A.C. Dugas et témoignage du R. Père Dominique Charette c.s.v.")

Il fit aussi des changements dans la situation des écoles et les fit mettre au centre des concessions. Pour résumer, il fit construire cinq écoles, pour la construction desquelles il obtint du secours du bureau de l'éducation dont le Docteur Meilleur était le surintendant. Ces réformes ont été opérées vers l'année 1846.

Il fallait donc de l'argent pour tout cela. Dans une assemblée convoquée le 15 novembre 1846, il prend les moyens de faire entrer dans le coffre les argents dûs par les paroissiens. Pour cela, il fait adopter à cette assemblée que les ces arrérages doivent être réglés le plus tôt possible. 2o Que pour les années 1841-42-43-44-45, chacun des marguilliers pour ces années serait tenu de retirer, sous le plus court délai toute la balance due à la fabrique pour rentes de bancs, casuel et autres.

Les C.S.V. à Ste-Elisabeth et le futur Père Lajoie

En 1846, Monsieur le notaire Lacasse (Note: Monsieur Narcisse Lacasse reçut sa commission comme notaire le 15 juin 1849, il était donc à ce moment (1846) à faire sa cléricature chez un notaire à Ste-Elisabeth selon la coutume d'alors. Les 2 notaires de cette époque étaient MM. Jos. Hubert Paquet et Georges Rolland d'Amireault) (Note: "Pour biographie du notaire Lacasse, cf. cahier no 3, p. 41 - celle du notaire Paquet, cf. cahier no 3, p. 32") alla chez Monsieur Brouillet, curé à l'Acadie pour y chercher Monsieur Pascal Lajoie, ecclésiastique en vacance chez son oncle (Note: Dans la notice écrite par un C.S.V. on le dit "cousin". Mes-

sire Jean-Baptiste Abraham Brouillet, né le 11 décembre 1813, était fils de JBte Brouillet et de Charlotte Droque-Lajoie. Ordonné prêtre le 27 août 1837 - fut professeur de philosophie au collège de Chambly de 1837 à 1842; curé de Henryville 1842-46; de l'Acadie 1846-47; missionnaire en Oregon 1847-1860, où il fut grand vicaire de 1870-1884; chef du Bureau Fédéral des Indiens Catholiques 1860-1884; sénateur 1878-84. Décédé le 4 février 1884. Monsieur l'abbé Dugas ptre a raison de dire "curé de l'Acadie" car en septembre il était probablement parti d'Henryville pour l'Acadie, et M. Dugas a écrit ces lignes d'après le témoignage de Monsieur le notaire Lacasse. La brochure des C.S.V. dit du Père Lajoie "En vacance chez son cousin, curé de Henryville" J.H.G. ptre) le curé. Ce monsieur

vient en cette paroisse de Ste-Elisabeth où il fait la classe une année dans la maison d'école, située derrière le couvent. Il n'était pas tout à fait décidé dans sa vocation, voilà pourquoi il consentait à faire la classe. Monsieur Quevillon l'amenait avec lui dans ses visites chez ses confrères voisins. Un jour il le mène à l'Industrie à une fête (Note: Il avait assisté à la bénédiction du collège, mais les C.S.V. n'étaient pas encore arrivés, ce fut donc après mai 1847, peut-être à la distribution des prix de la fin de l'année 1847) au collège naissant. Monsieur Lajoie se laisse prendre au piège, il demande son entrée (Note: C'est le 6 août qu'il déclare son intention au Père Champagneur - voir cette notice PP. 9-10-11) dans la communauté qui l'accepte aussitôt. Il entre au Noviciat où il n'y avait alors que le frère Vadeboncoeur comme novice. Les religieux venaient d'arriver au pays. Après son noviciat le Frère Lajoie revient à Ste-Elisabeth comme religieux avec un autre religieux, le frère Lacas, c'était l'année scolaire 1848-49.

Monsieur Quevillon voulait fournir aux garçons l'avantage d'une saine éducation religieuse et, à cette fin avait fait venir ces bons religieux auprès de lui. (Note: Une notice biographique sur le Père Pascal Lajoie fut publiée par la maison Généralice à Jette St-Pierre. Cette brochure contient 193 pages de texte, aux pages 8 à 13 on raconte sa vocation, ses stages à Ste-Elisabeth. Monsieur Quevillon était l'ami intime de Messire Bouillet, curé, cousin du Père Lajoie et de Monsieur JBte Dupuy, curé de St-JBte de Rouville, rencontrés en retraite à Montréal. Tous deux s'offrirent auprès de Monsieur Brouillet à prendre le jeune séminariste. Le Père Lajoie choisit d'aller à Ste-Elisabeth, où il arriva à la mi-septembre, fort apprécié de Monsieur Quevillon, celui-ci en fit le compagnon de ses visites chez les curés voisins.

"M. Quevillon engage fortement son jeune ecclésiastique à entrer au noviciat", écrivait M. Manseau à Mgr Bourget, "Il paraît bien réussir dans l'enseignement".

Le 2 août, après la distribution des prix aux élèves de Ste-Elisabeth M. Lajoie part pour l'Industrie pour voir Messire Manseau et le Frère Champagneur, après une retraite; le 6 août: "C'est fait, je suis des vôtres". Après une visite à ses parents, il entra au noviciat le 5 septembre 1847.

Puis le 4 septembre 1848, il se rendait à Ste-Elisabeth, en qualité de Régent, avec le Frère Lacasse, le Supérieur ne pouvait, en effet, refuser à M. Quevillon le maître qu'il avait dirigé vers le noviciat et qu'il réclamait maintenant à la tête de son école.

L'installation des frères se fit avec solennité par le père Lahaye et l'année s'écoula dans le calme et le travail. Le frère Lajoie était heureux de retrouver ses anciens élèves.

Le 12 juillet 1849, le Supérieur et plusieurs religieux se rendirent à Sainte-Elisabeth et présidèrent un examen public très satisfaisant. Tous semblaient contents. Les parents se réjouissaient des succès et de la bonne formation de leurs enfants. Après la distribution des prix, maîtres et élèves se dirent un cordial aurevoir.

Le 31 août pourtant, l'école fermait ses portes et les frères Lajoie et Lacas (Note: "Godefroy Lacas, fils de Godefroy Lacas et de Amélie Justras, né à Montréal le 1er mars 1832, baptisé à Notre-Dame, entré au noviciat à Joliette le 28 juillet 1847, vêtue, le 7 août 1847, 1er vœux le 16 août 1848, 2e vœux le 23 août 1853, sortie de la Communauté le 27 juillet 1859.") regagnaient le noviciat. C'est que la situation paroissiale était plutôt tendue. M. Quevillon avait de nombreux adversaires contre lesquels il fulminait chaque dimanche. Ces divisions pénétrèrent dans la commission scolaire, et on résolut de prendre des maîtres laïques, c'était l'été 1849.

Le père Lajoie fut par la suite directeur supérieur au collège de l'Industrie, curé de l'Industrie de 1864-1880; supérieur provincial 1870-80; vicaire général de l'Institut; il devint général de sa communauté jusqu'à sa mort, de 1890 au 25 février 1919. Sa dépouille, inhumée au cimetière de la Communauté après des funérailles solennelles à la Cathédrale de Joliette.

N.B. Ce qui précède est tiré de la brochure déjà signalée ci-dessus. J. H.G. ptre) Malheureusement, il ne restèrent pas assez longtemps dans cette paroisse où pourtant ils ont laissé de si agréables souvenirs.

Le couvent des S.S. de la Providence 1849

Monsieur le curé avait pourvu à l'instruction des garçons, il voulut confier l'éducation des filles à une communauté religieuse. Il appelle la paroisse en assemblée le 20 mai 1849 et propose aux paroissiens de bâtir à ses frais une maison confortable sur le terrain acquis par la Fabrique de M. Chs Théodore Palsgrave pour les Soeurs de la Providence qui viennent d'être fondées à Montréal sous les auspices de Mgr Bourget et avec le concours de Dame veuve Gamelin.

Cette maison devait servir à la classe des filles et autant que faire se pourrait à un hospice. Le terrain fut donné, du consentement de Mgr Bourget, et le curé eut droit d'y bâtir la maison en question, dépendances et autres améliorations convenables. Au cas où les soeurs ne pourraient y subsister, le tout retournait à Mgr, mais pour être employé à des œuvres pies, pour le plus grand avancement de la paroisse sous la direction de l'Evêque (Mgr Prince, dans un acte signé le 8 novembre 1849, donne son approbation au nom de Mgr Bourget).

La maison fut bâtie par le généreux curé, comme il est raconté dans le précis historique du couvent (Note: Brochure publiée par M. le Chanoine A. Chs Dugas ptre curé) et au mois de novembre le 8, 1849, eut lieu la bénédiction de la cloche (Note: "et du couvent et du chemin de la croix. A.C. Dugas) par Mgr Prince. Etaient présents outre Mgr Prince, Ls-Ignace Guyon curé de Saint-Ambroise, F. Jeannotte curé de Ste-Mélanie, Ant. Fiset curé de St-Cuthbert; Quintal ptre; A. Brais ptre; Frs-Régis Gagnon ptre curé à Berthier; Antoine Manseau ptre, vicaire général, curé à l'Industrie, A.C. Lebel ptre, curé à St-Thomas; Joseph Quevillon ptre, curé et Narcisse Lacasse, notaire et autres qui n'ont su signer.

L'heureux pasteur (Note: Monsieur Chs Dugas ptre, ancien vicaire à Ste-Elisabeth (1882-1889) fut ici plutôt bref parce que préparant l'histoire de cette fondation qu'il publia sous le titre de "Les origines d'une Providence". Dans son petit cahier de notes rédigées pendant son vicariat à Ste-Elisabeth, une religieuse a transcrit un précis historique sur cette fondation signé par M. Hildège Dupuis ptre, frère de M. le curé A. Dupuis.

A noter ici cependant qu'il y eut une vive opposition de la part de quelques paroissiens, heureusement en minorité, au projet que l'ardent curé réalisa quand même grâce à son énergie et à sa fermeté invincible.

Le 29 août 1849, les religieuses arrivaient, mais le couvent n'étant pas prêt, elles habitèrent une maison, plus tard propriété de Isaac Gaudoury, actuellement sise rue du Ruisseau, propriété de Joseph Joly (1956)) avait son couvent qui fonctionnait bien, travaillant sans relâche au bien de ses ouailles il se dépensait sans compter au salut de leur âme et ne laissait passer aucune occasion favorable, sans les inviter à se confesser et à recevoir le pain des forts. Aidé des religieuses de la Providence "qui sont une vraie providence pour tous ceux qui souffrent ou sont pauvres", (Note: Lettre du 21 octobre 1849) M. Quevillon se dévoue auprès de ses malades, ses vieillards et ses pauvres.

Persécutions

Monsieur Quevillon avait fait trop d'oeuvres pour ne pas réveiller d'animosité et se créer des embarras; Monsieur Quevillon avait donc des ennemis, le démon veillait et il soufflait le feu de la discorde chez ceux qui n'eurent pas la prudence de fermer l'oreille à ses suggestions. Ils avaient à se plaindre de monsieur le curé, disaient-ils, mais ils n'auraient jamais dû prendre les moyens qu'ils ont employés pour hâter le départ de leur Pasteur. Heureusement ça été l'oeuvre d'un petit nombre et la masse des paroissiens se rangeait du côté de leur curé. Et à plus d'une maison les fauteurs de la discorde, voulant recruter des adeptes, durent se retirer devant les menaces du propriétaire.

Néanmoins, on les voit s'agiter et aller au nombre de quatre (Note: Deux d'entre eux furent les chefs de fort belles familles de prêtres et religieuses. Monsieur l'abbé Dugas donne entre parenthèses les noms de ces quatre paroissiens: (Note: "Noms qu'il ne faudra jamais publier. J.H.G. ptre") MM. Olivier Drolet, terre à l'origine du rang du Ruisseau, terre no 1097 du cadastre seigneurial et no 292 du cadastre paroissial M. Ducharme ? , Maurice Hudon dit Beaulieu, du village et William Mc Nichols, ancien protégé de Messire Léandre Brassard ptre, ancien curé.

prédécesseur de M. Quevillon, il vécut sur la terre no 1104 du cadastre seigneurial et no 587 du cadastre paroissial, ancienne propriété de Messire L. Brassard, terre située à l'angle du rang du haut de Rivière Bayonne et du chemin de ligne de St-Martin) menacer Monsieur le curé jusque dans son presbytère.

En 1849, aux environs de la fête de Noël, les mécontents avaient formé le projet de se défaire de Monsieur Quevillon à tout prix, ils disent même qu'ils le mettront à la porte de l'église s'il osait y officier le dimanche suivant. Un vieillard respectable Monsieur B. Geoffroy (Note: Il s'agit ici de Benjamin Geoffroy, demeurant au rang du ruisseau, non loin de Olivier Drolet. Il est le grand-père de Mgr Eugène Geoffroy ptre P.D. (dans l'un des cahiers le prénom est écrit en entier)) apprenant cette triste nouvelle va en parler au bedeau Monsieur Savoie qui prend cette déposition par écrit et l'envoie à Monsieur le curé. Monsieur Quevillon

prend connaissance de ces étranges nouvelles et se rend chez le bedeau pour savoir si ces nouvelles sont vraies. Sur la réponse affirmative du bedeau, Monsieur le curé l'invite à se rendre chez lui pour être témoin de la scène qui devait se passer ce soir là même chez lui. Car les principaux chefs, disait-on, devaient aller trouver le curé et l'avertir de ce qui devait lui arriver la fête suivante.

Ces braves, comme je l'ai dit plus haut, étaient au nombre de quatre. Olivier Drolet et William McNichols seulement entrèrent, les deux autres demeurèrent prudemment à la porte. M. Quevillon les reçoit bien poliment et comme ces Messieurs désirent le voir seul, le curé leur dit qu'il a envoyé chercher le bedeau (Note: Le bedeau était Antoine Savoie, cf. cahier II, p. 11 pour biographie, né le 18 août 1810, célébrait le 15 juillet 1891, le cinquantième anniversaire de son entrée au service de l'église de Ste-Elisabeth comme bedeau, il avait donc débuté en 1841. (Note: "Selon M. A.C. Dugas, il avait débuté le 14 avril 1842, c'était donc au début de sa 50e année, il est décédé le 8 mai 1897 et inhumé le 11 mai âgé de 87 ans") Le récit ci-dessus est donc d'un témoin digne de foi. M. l'abbé Dugas était vicaire de 1882-89, A. Savoie est décédé le 8 mai 1877) pour qu'il fut témoin de leurs bévues. Après cette séance, le curé craignant quelques scandales (Note: "Une photo de M. Savoie donne les dates, 1841-1894 et cette photo de M. A.C. Dugas 1842 est donc une erreur") crut plus prudent d'abandonner pour un temps du moins la paroisse.

Départ de M. Quevillon

Il partit donc avec Monsieur le notaire Lacasse pour St-Vincent de Paul de l'Ile-Jésus. (Note: Il fallait donc que les menaces furent si sérieuses et si graves pour que M. Quevillon, qui n'était pourtant pas un peureux, loin de là, décidât de partir de Ste-Elisabeth aussi promptement. Monsieur le notaire Lacasse était son parent, la grand'mère de celui-ci était Marie Quevillon. Le notaire Lacasse était lui aussi natif de St-Vincent de Paul) Monsieur Urbain Gervais, (Note: Urbain Gervais est né en 1825, époux de Geneviève Bonin, parent de 3 religieuses dont Soeur Eusébie, décédée en 1858, âgée de 93 ans) son homme, les conduisit à l'Industrie et il ramène à Ste-Elisabeth Monsieur Magloire Turcotte (Note: Magloire Turcotte, né à Baie-Saint-Paul le 24 octobre 1799, ordonné prêtre le 19 septembre 1829, puis vicaire à St-Cyprien; en 1830 vicaire à Gentilly; en 1831 vicaire à St-Eustache; en 1832 vicaire à St-Hyacinthe; de 1833 à 1838 curé à Ste-Rose. Retiré à Joliette de 1838 à 1852, entre-temps missionnaire à Burlington; 1852 desservant à Troy; en 1860 missionnaire Ile du Prince-Edouard; en 1861, curé à St-Gabriel. Décédé à Clifton, diocèse de St-Hyacinthe le 17 janvier 1872, âgé de 72 ans 3 mois, inhumé à Montréal) pour desservir la paroisse pendant quelques jours. Bien loin d'apaiser la difficulté, M. Turcotte fait un tapage à ce sujet en chaire le jour de Noël.

Après le départ de Monsieur Quevillon, Monsieur Huberdeau (Note: Huberdeau, Ubald, ptre) fut envoyé pour garder la cure en attendant la nomination d'un autre curé. Dans cette circonstance difficile, ce prêtre sut s'attirer les approbations de toute la paroisse par sa prudence et sa discrétion. Il fit la visite de paroisse et se fit remarquer partout par ses manières polies et son affabilité. (Il s'agit de la quête de l'Enfant Jésus) "prêtre très gentil" (témoignage du bedeau) ("Note d'un cahier brouillon").

Monsieur Quevillon voulait donner aux S.S. de la Providence la pointe de terre qui se trouve derrière la maison de Monsieur Isaac Gadoury (Note: Appelé populairement Gonzague Gadoury. Cette terre no 1094 du cadastre seigneurial et no 272 du cadastre paroissial appartenait à Monsieur Quevil-

lon, la maison et les bâtisses de cette ferme se trouvaient et se trouvent encore sur cette pointe de terre jusqu'à la rivière - no 269 C.S. aujourd'hui propriété de M. Joseph Desroches, auparavant (1858) de Félix Comtois) mais un retard de Monsieur le grand vicaire Truteau, supérieur de la Providence fut cause que M. Quevillon n'accomplit pas cet acte de générosité en faveur de cette maison qui était son oeuvre.

Monsieur Quevillon a desservi, seul, pendant une année, la paroisse de Ste-Elisabeth, malgré qu'il y eut près de 1500 communicants. Dans sa deuxième année en 1845, il eut un auxiliaire dans la personne de M. Joseph Huot du 16 octobre 1845 au 2 décembre de la même année, puis du 23 mai 1846 au 15 septembre de la même année. Il eut ensuite M. Elie Desaulniers du 1er août 1848 au 19 novembre de la même année, de sorte que M. Quevillon eut toute la besogne sur les bras pendant encore plus de deux ans, sans compter les nombreuses occupations que nécessaient les grandes réparations et les améliorations considérables qu'il fit exécuter. Pendant que Monsieur Huot fut chez lui, il dut s'absenter souvent pour desservir (Note: Pratiquement, M. Quevillon fut toujours seul étant né le 19 juin 1805, il était alors âgé de 45 ans à son départ) la mission de St-Gabriel de Brandon.

En quittant Ste-Elisabeth, M. Quevillon devint desservant de Monsieur M. Lavallée, qui fit un voyage en Europe. Puis il retourna encore une seconde fois aux Etats-Unis pour porter secours à ses compatriotes de l'Etat du Vermont. C'est lui qui bâtit l'église de St-Joseph de Burlington. Il avait plusieurs missions à desservir et disait la messe dans chacune une fois par mois. A cette époque, il n'y avait que lui seul, dans les environs, de prêtre canadien-français, aussi fut-il du plus grand secours à ses compatriotes qui ne l'oublieront jamais. (Note: Dès 1795, des canadiens-français se dirigeaient aux Etats-Unis. En 1850, on comptait 64000 franco-canadiens établis dans les Etats de New-York, du Vermont, de l'Illinois, du Michigan, du Wisconsin, du Massachusetts, du Minnesota et du Missouri. Rameau fait remarquer que de ce nombre 64000 en 1850 plus de 30000 avaient émigré de 1846 à 1850, c'est-à-dire en 7 ans. Il en énumère les causes dans son ouvrage "La France aux colonies" pp. 166 sq.

Dès 1857, Chiniquy (avant son apostasie) avait réussi à grouper à Bourbonnais, Illinois, plus de 7000 âmes, cf page sq idem.

M. Quevillon, en arrivant au Vermont au début de 1850, fut fort étonné de rencontrer tant de familles canadiennes-française qui y étaient établies depuis fort longtemps déjà. Le Maine et le Massachusetts avaient à cette date déjà 12000 canadiens-français.

Monsieur Quevillon fut le fondateur de la lère paroisse canadienne-française aux Etats-Unis: St-Joseph de Burlington dont on a célébré le centenaire en 1950 de façon grandiose).

Monsieur Quevillon avait un grand coeur pour donner, mais il avait aussi le talent d'administrer ses affaires temporelles, ce qui lui permit de réaliser de fortes sommes qu'il sacrifia pour le bien de la religion et l'instruction des enfants.

Monsieur Quevillon revint au Canada et desservit encore quelque temps la paroisse de l'Ile Bizard, puis il alla passer trois années à l'Ile-du-Prince Edouard où il fit de grandes réparations à deux églises et construisit un magnifique couvent qu'il confia aux R.R.S.S. de la congrégation de Notre-Dame de Montréal. On m'a dit qu'il donna à ce couvent la somme de 1800, pour fonder cet établissement. En quittant ce poste, il retourna aux Etats-Unis, fonda la congrégation Canadienne de Syracuse N.Y. Puis il prit la desserte de Pittsfield qu'il dirigea comme curé pendant 12 ans. Il dépensa \$6,000 pour terminer son église.

Après avoir réalisé ces oeuvres, il se bâtit une jolie maison avec une chapelle extérieure dédiée à St-François d'Assise et s'y retira pour se préparer aux années éternelles. Son zèle lui fait encore (Note: Au moment où Monsieur Dugas écrit, Monsieur Quevillon vivait encore. Il le connut et put converser avec ce prêtre dévoué) trouver moyen de faire un peu de ministère parmi les membres du Tiers-Ordre qui ont continué à visiter sa chapelle.

En 1879, il a célébré ses noces d'or et le Père Lajoie, curé à l'Industrie et supérieur provincial de la communauté au Canada, a donné le sermon de circonstance. (A quel endroit ??)

En 1886, il a donné au couvent de Ste-Elisabeth la somme de \$150. pour y faire construire un joli autel dont les plans ont été donnés par Onézime Lacasse (Note: Onézime Lacasse se bâtit la maison sise à l'angle de la rue de l'église et la rue du "Ruisseau", sur un terrain vacant à côté de la maison de son père, transportée par les Pelland (Eugène et Zénon) sur la rue de la gare près de l'ancien Hotel Beaudoin, M. Onézime était le père du Sénateur Gustave Lacasse, de Jean-Louis, notaire et Angéline Lacasse.) Ecuyer notaire (fils de Narcisse, notaire) et exécuté par Joseph Charrette (Note: Il était le père du R.P. Dominique Charrette c.s.v. sa demeure est située près de la maison de Horace Joly d'un côté et Alexis Guilbault de l'autre côté.) menuisier du village.

Monsieur Quevillon était très hospitalier et Mlle Bélanger, sa ménagère, le secondait bien dans ses générosités. Tous ceux qui ont visité ce bon prêtre ont conservé un excellent souvenir de ses bonnes réceptions et de son caractère aimable et enjoué. J'ai eu des rapports avec lui dans sa vieillesse soit à Ste-Elisabeth, soit chez lui à Pittsfield, et j'ai pu constater que ce qu'on m'avait raconté sur sa politesse était strictement vrai.

Mlle Bélanger était magnifique dans la préparation de ses dîners. Avait-elle à préparer un repas pour 5, 10 ou 15, ça lui était égal et 15 étaient aussi bien servis que 2 ou 3.

En 1889, M. Quevillon a célébré ses noces de diamant, mais l'âge et les infirmités l'ont beaucoup affaibli; sa mémoire est devenue ingrate et ses oreilles le servent difficilement.

Il a vécu pour faire des oeuvres et il en a fait de durables qui éternisent sa mémoire.

Dans une de ses visites à Ste-Elisabeth, il est arrivé un incident qui a bien touché un témoin de la scène. Monsieur Quevillon visitait le cimetière et examinait les monuments. Tout à coup on lui montre la pierre funèbre d'un de ses ennemis d'autrefois, alors son coeur de prêtre s'émeut et le bon vieillard, oubliant tout le passé se met à genoux sur cette fosse et récite un "De Profundis" pour celui qui l'avait persécuté (Note: Il s'agit évidemment de Olivier Drolet, décédé le 8 juillet 1854, âgé de 48 ans de l'épidémie du choléra, dont la pierre tombale est aujourd'hui disparue)

En 1886, ce bon prêtre est venu (Note: M. Dugas fut témoin de cette scène, je suis surpris qu'il ne l'ait noté dans son journal personnel) à Ste-Elisabeth et Monsieur Alfred Dupuis lui a permis d'adresser la parole aux paroissiens à la grand'messe à laquelle il avait assisté. Il venait de faire un don considérable (un autel) au couvent des religieuses. Il dit qu'il était heureux de revoir ses anciens paroissiens après une si longue absence (36 ans 6 mois environ) et leur souhaite toutes sortes de pros-

pérités, puis il leur demanda pardon des offenses qu'il aurait pu leur faire autrefois. Il pleurait et un grand nombre de personnes versaient des larmes (Note: Monsieur l'abbé Viateur Ducharme, né à Ste-Elisabeth le 9 août 1876, maintenant retiré dans une maison sur le boulevard Manseau, m'a dit (en 1955, juillet) qu'il (il était alors âgé de 10 ans) se rappelle parfaitement de cette visite de M. Quevillon. Il a gardé le souvenir de l'émotion intense créée par ce vénérable prêtre à la voix chevrotante au sein de la population, dont la plupart avaient été témoins des difficultés d'alors. J.H.G. ptre) en voyant ce vieillard aux cheveux blancs (il avait 81 ans) celui qui avait été leur pasteur, s'humilier jusqu'à leur demander excuse pour le passé.

Monsieur Quevillon vit encore à Pittsfield malgré ses 85 ans et ses 61 années de sacerdoce. (Note: C'est à Pittsfield qu'il mourut, Notre-Dame de Pillsfield, Massachusetts, le 5 août 1891, mais il fut inhumé à St-Vincent-de-Paul de l'Ile Jésus le 8 du même mois)

- FIN -

Voici l'Acte d'inhumation de Messire Quevillon - relevé le 30 octobre 1958. J.H.G. ptre

"Le huit août, mil huit cent quatre-vingt-onze, nous, prêtre, curé soussigné, avons inhumé dans notre cimetière le corps du Révérend Joseph Quevillon, prêtre, ancien curé de Pittsfield, Etats-Unis, (Note: "Il s'agit de Pittsfield dans le Massachusetts." J.H.G. ptre) décédé le cinq

de ce mois, âgé de quatre-vingt-six ans. Etaient présents les Révérends N. Bruchési, chanoine, Laz. Harel, J.U. Leclerc, JBte Charbonneau, Auguste Lacasse dont plusieurs soussignés". Signature: JB Charbonneau ptre, Adams Mass., O. Auguste Lacasse ptre vic., L.O. Harel ptre, Narcisse Lacasse, Magloire Laplante. A.H. Coutu ptre Curé. (Note: Narcisse Lacasse, notaire, père de l'abbé Auguste Lacasse était cousin de M. Quevillon ptre, cf cahier des notaires. M. le curé Coutu ptre, était fils de Ardouin Coutu, originaire de Ste-Elisabeth.)

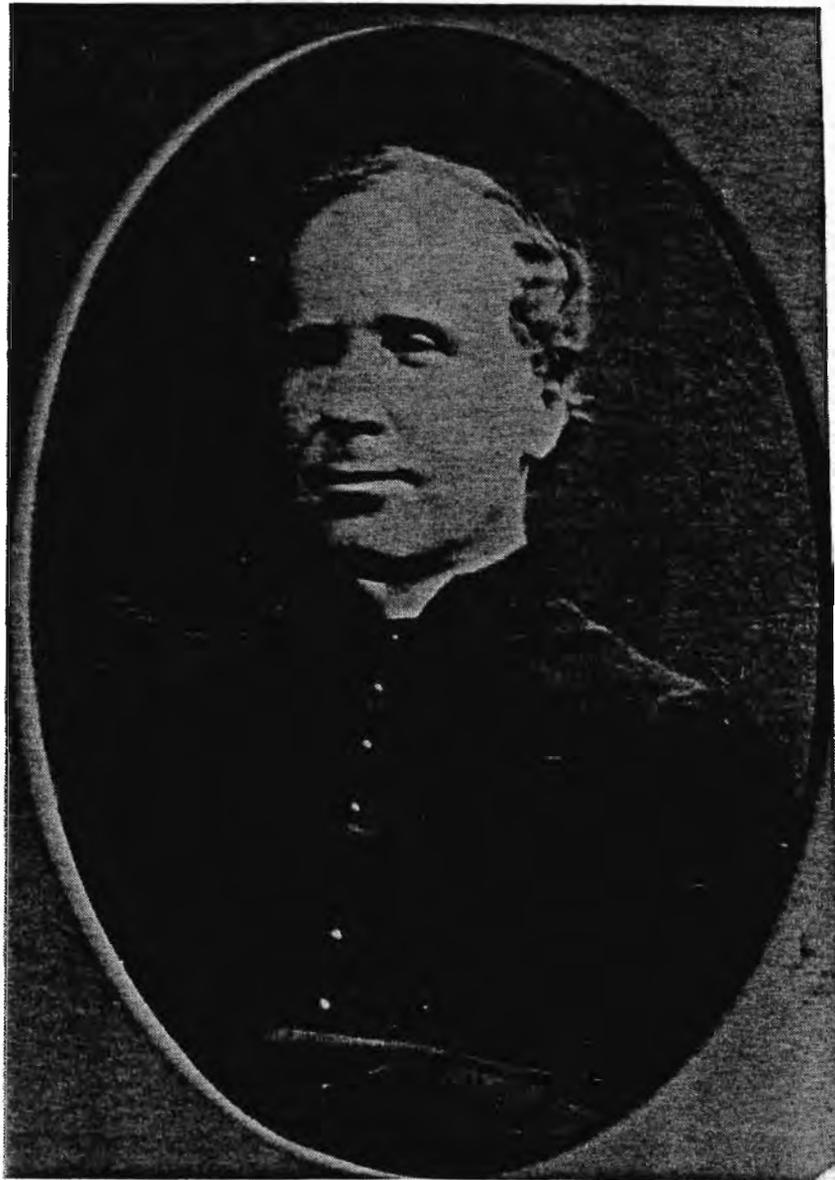
Les vicaires de Messire Quevillon

Monsieur Huot, Louis-Joseph, ptre, né à Québec le 30 mars 1817; ordonné à Montréal le 21 décembre 1844, vicaire à Ste-Elisabeth de 1844-47 (Note: "Etudes au Séminaire de Québec et à Ste-Anne de la Pocatière") avec desserte de Saint-Gabriel de Brandon 1846-47. Curé à l'Ile Perrot, de Ste-Anne de Bellevue, de St-Edouard-de-Napierville, de St-Norbert de Berthier 1856-1858. Curé fondateur de St-Paul l'Ermite 1859-1897 où il est décédé le 18 septembre 1897. "C'était un des plus fidèles amis du Collège de Joliette" cf "Gerbes et souvenirs" de M. A.C. Dugas ptre, Tome I, p. 182. (ALLAIRE Tome I, p. 276).

Desaulniers, Elie ptre, né à Ste-Anne de la Pérade le 27 juin 1822; ordonné prêtre par Mgr Dollard, évêque de St-Jean au Nouveau-Brunswick, il fut missionnaire à Memramcouck et à Saint-Louis, Cté de Kent. en 1847, il retourne dans sa famille à Yamachiche, où il meurt le 13 mai 1891, âgé de 69 ans. C'est durant son séjour dans sa famille qu'il vint quelques mois (1er août au 19 novembre 1848) à Ste-Elisabeth-de-Joliette. Cf. Tanquay.

Huberdeau, Ubald ptre, né à Saint-Laurent près de Montréal, le 1er juillet 1823; ordonné prêtre le 13 septembre 1846. Desservant à Ste-Elisabeth de décembre 1849 à février 1850. A l'évêché, puis curé à Iberville, missionnaire au Chili 1852-66, et curé de Chambly, St-Hubert, St-Vincent de

Louis-Ignace Guyon, 7^e curé (1850-1860)



GUYON (L'abbé Louis-Ignace), né à Verchères, le 11 juillet 1816, d'Augustin Guyon et de Marguerite Dansereau, fit ses études à Saint-Hyacinthe et fut ordonné à Montréal par Mgr Bourget, le 22 octobre 1843. Vicaire à Sorel (1843-1844); desservant à Saint-Aimé-sur-Yamaska (1844-1845); premier curé de Saint-Ambroise-de-Kildare (1845-1850), avec desserte de Sainte-Mélanie (1845-1846); curé de Sainte-Elisabeth-de-Joliette (1850-1860), de Saint-Eustache (1860-1894); vicaire forain (1880-1894); chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal (1889-1894); décédé à Saint-Eustache, le 21 août 1894.

Paul de Montréal, puis au diocèse d'Albany. Décédé à la Longue-Pointe le 2 octobre 1887. La paroisse de Huberdeau porte son nom en reconnaissance de ses bienfaits. Cf. ALLAIRE, p. 272.

- CHAPITRE VII -

7e Curé: Messire Louis Ignace Guyon ptre. (2 février 1850 au 25 septembre 1860)

Louis Ignace Guyon est né à Verchères le 11 juillet 1818, fils de Augustin Guyon et de Marguerite Dansereau. Il fit ses études au Collège de St-Hyacinthe et fut ordonné prêtre à Montréal, le 22 octobre 1843. Après son ordination, il fut nommé vicaire à Sorel qui alors faisait partie du diocèse de Montréal. Il devint curé de Ste-Mélanie, puis de St-Ambroise de 1845 à 1850 au mois de février où il fut nommé à la cure de Sainte-Elisabeth comme successeur de M. Quevillon. (Note: Il faut ici ajouter qu'il fut ordonné à Montréal par Mgr Bourget et qu'il fut curé de St-Gabriel de Brandon du 8 octobre 1844 au 28 avril 1845, date de son départ pour Ste-Mélanie. A St-Gabriel, il vécut avec ses parents dans la plus grande pauvreté dans le bas de la chapelle d'où il eut difficulté à déloger le bedeau qui y vécut pendant quelque temps (cf. Histoire de la paroisse de St-Gabriel) son remplaçant n'y demeura que d'avril au mois d'août de l'année 1845. Ce n'était qu'une desserte. J.H.G. ptre)

Le nouveau curé était un homme doux, paisible, conciliant, tout entier à son ministère tellement qu'il établit son bureau d'études à la sacristie (Note: A St-Eustache, comme curé, il a fait la même chose, pour biographie, cf. Semaine rel. de Montréal 1894, p. 134, Histoire de St-Eustache de Bellefeuille p. 128) où les habitants pouvaient toujours le trouver pour régler leurs affaires temporelles et spirituelles. C'était bien l'homme nécessaire pour les circonstances, il fallait beaucoup de prudence pour sauver la position, pour sauvegarder l'autorité du curé et ramener à de meilleurs sentiments ceux qui s'étaient oubliés un instant, mais qui déjà désiraient effacer leur faute. Il réussit à tout pacifier au temps de Pâques et à régler l'affaire épineuse des bancs neufs et le dimanche de la Quasimodo, il put vendre ces bancs sans opposition quelques jours après son installation, il annonça une assemblée de marguilliers qui eut lieu le 17 février 1850.

Réparations à l'église

A cette assemblée, les marguilliers, considérant la vétusté et le mauvais état des chassises de la nef (14), décidèrent de faire faire des chassises neufs et faire servir les vieux comme doubles et, pour cela, la Fabrique fut autorisée à déboursier la somme de \$300. Antoine Lafond fut chargé de passer le marché avec l'entrepreneur, Paul Lefebvre de Berthier, qui avait préparé des plans à cette fin. Monseigneur déjà avait voulu faire élever un autel derrière le maître-autel, afin de pouvoir y dire la messe en hiver. On avait négligé de le faire, Mgr l'ordonne dans la visite de 1850. Antoine Lafond fut chargé de faire exécuter les travaux en question, puis sur l'avis du curé, on enleva la chaire suspendue au mur, vu la difficulté de s'y rendre à cause du jubé des soeurs.

Don du terrain du couvent

Dans une autre assemblée, le 8 septembre 1850, où il fut réglé de faire don du terrain du couvent qui appartenait à la Fabrique depuis le 22 janvier 1845, à la Corporation des Commissaires d'écoles afin d'assurer à ce couvent une existence permanente et le mettre sous l'empire de l'Acte de l'Education Victoria 12 ch. 50, aux fins de lui donner droit à l'octroi à même les fonds consolidés de la Province pour l'éducation. Ensuite M. Guyon fut le chargé spécial pour régler cette question au nom de la Fabrique avec le consentement de Mgr Bourget.

Les terrains du Couvent, ratification

Maintenant les principaux citoyens pour plus de sûreté désiraient faire ratifier par la paroisse les deux actes des assemblées; la lère du 19 janvier 1845, où il s'est agi de l'achat du terrain du couvent et la 2ième celle du 8 septembre 1850, où il avait été décidé de céder ce terrain aux commissaires d'écoles. A cette fin, une assemblée des notables fut convoquée le dimanche 1er décembre 1850. On exposa devant les intéressés le but de l'assemblée et on approuva et ratifia les actes susdits puis M. W. McNichols (Note: A remarquer qu'il fut l'adversaire acharné de M. Quevillon. Voulait-il par là réparer sa faute? J.H.G. ptre) fut chargé de faire préparer par main de notaire, un acte de ratification des contrats sus-mentionnés.

Les assurances

Il fallait maintenant se protéger contre les accidents du feu et pour cela les marguilliers furent appelés à la sacristie le 14 août 1853. On commença l'assemblée par donner lecture d'une circulaire de Mgr Bourget du 13 juillet dernier (1853) au sujet de l'acte passé dans la dernière session du Parlement Provincial qui permettait l'incorporation des Fabriques des églises catholiques. Après lecture, il fut décidé à l'unanimité de profiter de ces dispositions pour faire assurer l'église et ses dépendances pour la somme qu'il plaira au curé. Monsieur Guyon est investi du pouvoir de procéder; il nomme deux experts pour faire l'estimation des bâtisses sus-dites: Stanislas Manseau (Note: Manseau, cousin de M. L. Th. Brassard, était aussi l'adversaire de M. Quevillon. J.H.G. ptre) de la paroisse et Christophe Capistran de St-Thomas, lesquels estiment (le 11 octobre 1853) les bâtisses de la valeur de plus de 3.500 louis répartis comme suit: Eglise 2.800 louis, la sacristie 250 et le presbytère 350.— Monsieur Guyon passe le marché d'assurance le 17 octobre de la même année: L'église pour 1800 louis, la sacristie 200, le presbytère 300, le tout 2300 louis.

Le presbytère

Le presbytère se détériorait lentement sous l'influence du temps, il devenait nécessaire d'y faire quelques réparations. Voilà pourquoi, le 21 décembre 1856, une assemblée de marguilliers décida que Monsieur le curé pourra faire faire à neuf les châssis et jalousies de la façade du presbytère côté sud.

Le couvent

Le couvent était devenu propriété de la Fabrique, il fallait donc le réparer au besoin, une somme de 25 louis et pris sur les deniers de la Fabrique fut autorisée, le 13 septembre 1857, pour les réparations les plus urgentes et surtout des doubles châssis pour le bas de la maison. A cette fin M. Isaac (Gonzague) Gadoury est nommé surveillant des travaux à exécuter.

Un prêt à St-Félix

Puis avant de clore cette assemblée, les marguilliers décidèrent de prêter la somme de 40 louis aux syndics de l'Eglise de Saint-Félix qui leur en avait fait la demande.

L'Eglise

Mais l'église travaillait toujours et les murs, ainsi que les tours présentaient un danger continu. Dans une assemblée convoquée le 9 octobre 1859, il fut question de l'état de dégradation et détérioration de l'église. Voulant éloigner les accidents et éviter en même temps des dépenses inutiles à la Fabrique au cas où il serait impossible de la réparer, les paroissiens

PROPRIÉTÉ DE
résolurent de faire venir des experts pour examiner et décider s'il ne serait pas possible d'asseoir l'église plus solidement ou bien s'il fallait la changer de place. Monsieur M. Lacasse, notaire, fut prié de faire venir des experts, après que l'assemblée aura reçu l'approbation de cet acte de délibération de sa Grandeur Mgr Bourget. (La suite manque)

Le 15 janvier 1860, M. le curé est autorisé à prendre 25 louis sur les deniers de la Fabrique pour bâtir un hangar.

Le banc du Seigneur

Les dames Cuthbert, seigneuses de Berthier avaient un banc seigneurial dans l'église paroissiale. (Note: "Côté opposé à la chaire adossé au mur, côté de l'épître") Ce banc était semblable à celui de Berthier, entouré d'une balustrade; il était à la place des bancs de Madame Prosper Brissette et du docteur Beaupré, c'est-à-dire les deux premiers de la rangée du mur du côté de l'épître.

Comme ce banc appartenait à des protestantes, il ne servait qu'aux meuniers des Seigneurs. Depuis longtemps on voulait avoir ce banc pour la Fabrique, mais les propriétaires avaient toujours refusé de le laisser occuper par la Fabrique. (Note: "Née Judith Bonin, fille de Louis Bonin, cf. note p. 12. J.H.G. ptre) Ce fut Monsieur José Lévesque qui, par ses représentations, obtint la permission de le faire vendre. Cependant les propriétaires se réservaient le droit de le reprendre au cas d'une alliance avec des catholiques et d'un séjour à Ste-Elisabeth.

C'est le notaire Léopold Desrosiers (Note: Notaire à Berthier greffé à Sorel (1830-1862) années d'exercice. J.H.G. ptre) qui a envoyé le permis en question le 24 janvier 1852. Ce banc était exempt de taxe ainsi que le banc du capitaine de milice qui appartenait au gouvernement et se trouvait le 1er de la seconde rangée de l'épître.

Visites de Mgr Bourget

Le 12 juillet 1850 avait lieu la visite pastorale dans cette paroisse par Mgr Bourget. Sa Grandeur alloue les comptes pour les années 1841, 42, 43, 44, 45, 46, 47 et ordonne qu'à l'avenir chaque marguillier rende ses comptes dans le cours de l'année qui suit celle de sa gestion. De plus il veut que les marguilliers pour les années 1848 et 1849, rendent les leurs de cette date à la St-Michel prochaine, fassent entrer les arrérages et effacent les comptes dûs par gens insolubles dans une assemblée régulière de Fabrique.

Ig. Evêque de Montréal
U. Archambault, S.D.
(Urgel) (sous-diacre)

Une seconde fois, Monsieur Guyon avait le bonheur de recevoir la visite de Mgr Bourget, le 8 juin 1853. Mgr alloue les comptes de la Fabrique pour les années 1848-49-50 et 51.

P. Leblanc ptre s. secr.

Et une autre visite pastorale de Mgr Bourget aura lieu le 9 septembre 1857. Les comptes des années 1852 à 1856 inclusivement sont alloués. Au fur et mesure que la Fabrique aura les moyen (le reste illisible - voir cahier des résolutions).

Visites de paroisse et recensements

Monsieur Guyon fit sa visite de paroisse dès 1850 et en profita pour le recensement de sa paroisse qui lui donna 2900 âmes dont 1750 communians.

Pour se conformer au 15e décret du 1er Concile Provincial tenu en 1851, M. Guyon fait le rapport de sa paroisse en 1854. Il y avait alors 1902 communiants. Aux 40 heures du 3 juillet, nous avons communié 1922 personnes, sans doute quelques unes venaient des paroisses avoisinantes. Un seul ne s'est pas confessé. Les 40 heures ont été prêchées par le Père Brunet o.m.i. L'association de Saint-Vincent de Paul se refroidit un peu.

Le rapport annuel de la paroisse de Ste-Elisabeth pour l'année 1857 donne une population de 2903 âmes dont 1733 communiants - 3 seulement n'ont pas fait les Pâques. Il y a 6 écoles fréquentées par 281 enfants, 1 école uniquement pour les garçons et une autre exclusivement pour les filles. L'église a 9 arpents de terre en superficie et 4 à l'usage du curé. Bancs, 150 louis, dîme 160 louis, casuel 20 louis. Il y a plusieurs associations, l'Adoration Perpétuelle compte 60 associés, le Scapulaire, l'Archiconfrérie, la St-Vincent de Paul, la Propagation de la foi, la Ste-Enfance et la Congrégation de la Ste-Vierge établie à la suite de la mission de 1842.

Les assemblées pieuses

Voulant faire participer ses fidèles aux indulgences de la dévotion du Scapulaire du Mont Carmel, il demande à Mgr Bourget de vouloir bien ériger cette confrérie dans sa paroisse. Monseigneur, dans un décret en date du 7 octobre 1851, établit dans la dévotion du Scapulaire et donne l'autel de la Vierge pour l'autel de la confrérie.

Erection du chemin de croix

Monsieur Guyon pressé par le zèle du salut des âmes, voulut doter son église d'un trésor précieux pour les vivants et les morts. Il demanda à Mgr Joseph Larocque, le 22 juillet 1855, la permission d'ériger le chemin de la croix dans l'église paroissiale. (Note: Il est étonnant que M. Quevillon ait érigé un chemin de la croix dans la petite chapelle, dans le rang de Ste-Emélie alors qu'il ne l'avait pas à l'église paroissiale!) Mgr autorisa avec bienveillance l'érection demandée et délégua spécialement Messire Prosper Lévesque, directeur des élèves du Séminaire de St-Hyacinthe, originaire de Ste-Elisabeth, pour bénir et ériger les croix et les images de la voie douloureuse que Mgr Bourget désirait beaucoup voir en honneur dans tous son diocèse.

La cérémonie eut lieu le 5 août 1855, au milieu d'un grand concours de peuple et de plusieurs ecclésiastiques soussignés. Narcisse Lacasse, N.P. François Geoffroy, Léon Lévesque et Narcisse Lévêque ecclésiastiques, Ls Ignace Guyon ptre curé (acolythe) archiprêtre, Prosper Levesque ptre.

Les cadres et les croix ont été faits par Charles Guilbault (Note: "père de M. Octavien Guilbault, menuisier et ancien entrepreneur de pompes funèbres à Ste-Elisabeth avant Herman Joly. J.H.G. ptre") et ont coûté 288 francs

Nous avons donné plus haut la liste des associations confréries.

Bibliothèque

Mgr Bourget avait conseillé aux paroisses d'établir des bibliothèques à même les deniers de la Fabrique, (Note: "J. Hubert Paquet, notaire, Pierre Lévesque, Isaac Gadoury, Ls-Ignace Guyon ptre, avaient signé cette résolution.") pour éloigner les mauvais livres et fournir en même temps une lecture profitable, tant pour nourrir la piété que pour orner l'esprit des paroissiens. Le curé, profitant du bon esprit de ses marguilliers, les réunit le 27 juillet 1856 et leur fait connaître le but, puis tous résolurent de four-

nir 8 louis des deniers de la Fabrique pour l'acquisition de livres convenables au choix de M. le curé. On voit par le rapport annuel de M. Guyon qu'il y avait 500 volumes dans cette bibliothèque en l'année 1857.

Le choléra en 1854

En 1854, au mois de juillet, le terrible fléau qui avait décimé les populations en 1832 et 1834, éclata de nouveau à Ste-Elisabeth pendant les 40 heures. Un nommé Deschênes avait contracté la maladie à Québec et il était arrivé ici assez tôt pour mourir et communiquer aux autres le terrible feu qui le consumait. (Note: "Du 8 juillet au 12 août, il est mort 59 personnes dont 40 sont marquées de la lettre (C). J.H.G. ptre") Près de 40 personnes succombèrent sous les étreintes cette fièvre violente qui consumait ses victimes en quelques heures.

M. Guyon, Pasteur d'âmes

Je n'ai pas encore parlé de Monsieur Guyon comme pasteur des âmes. C'était bien le type du.....
(Note: C'est ainsi que se termine le cahier de notes de Monsieur le Chanoine C.A. Dugas ptre, "Cahier de notes sur la paroisse de Ste-Elisabeth depuis sa fondation jusqu'à nos jours - 1798 à 1889.")

A.C. Dugas ptre vic.

D'après ce cahier de notes, il avait fait une rédaction qui semble définitive en deux autres cahiers:

le 1er couvrant l'histoire des débuts de la paroisse jusqu'à l'année 1836 le 16 septembre,

le second comprend depuis 16 septembre 1836, date de la nomination de M. Léandre Brassard jusqu'à la fin de son administration 19 septembre 1844.

Ces deux cahiers ont été rédigés alors qu'il était curé de Ste-Barbe en l'année 1891.

J'ai rédigé l'histoire de l'administration de Messire Quevillon et Guyon d'après un cahier de notes de M. A.C. Dugas; je les ai groupées le mieux possible sous des titres communs.

J'ai la certitude que les notes sur l'administration de M. Guyon sont bien incomplètes. Il est aussi bien évident d'après les derniers mots écrits sur la toute dernière ligne de la dernière page du cahier de notes qu'il existe un autre cahier---- Où pourrait-il bien être? C'est encore un grand secret des "dieux". Je ne l'ai pas trouvé aux archives du Séminaire où sont déposés les cahiers et les papiers de M. l'abbé Dugas, Monsieur le Chanoine Patenaude, curé aux "Cèdres" Soulanges, vicaire de M. Dugas ptre au moment de la mort de ce dernier, n'a pas pu m'éclairer à ce sujet. Peut-être un jour mettrons-nous la main sur ce précieux cahier!

J. Hector Geoffroy ptre
Séminaire de Joliette

Ce 31 juillet, fête de St-Ignace 1956
(à 11 hres 30 du soir)

Cette copie des notes de Monsieur Dugas en un seul cahier fut commencée le 27 juin 1955.

(Note: Note au sujet du portrait dont il fut question au haut de la page 20. Il est bien difficile aussi de repérer le tableau - peinture de Messire Keller. A qui M. le Chanoine A.C. Dugas a-t-il légué ce portrait? M. le Chanoine Patenaude n'a pas pu nous renseigner sur ce sujet. Une visite à St-Polycarpe auprès de M. le curé Cuillerier ne nous a pas donné plus de résultat. Des recherches pourraient être faites au musée du Séminaire de

Québec et du Château Ramsay à Montréal. J.H.G. ptre (Il n'y est pas, je suis allé au Château Ramsay)

(Note: Monsieur Guyon fut toujours seul pour remplir ses fonctions de ministre si ce n'est de janvier 1859 à octobre 1860 où il eut pour lui aider M. l'abbé Marcel Mireault qui, né à St-Jacques de l'Achigan le 6 janvier 1831, fut ordonné prêtre à Montréal le 18 décembre 1858. Vicaire à Ste-Elisabeth de janvier 1859 à octobre 1860, puis à St-Eustache, Terrebonne, Sault-au-Récollet, à St-Paul de Joliette, curé à St-Calixte 1868-75, St-Hermas de 1875-94 où il est décédé le 6 avril 1894.

Monsieur Mireault partit de Ste-Elisabeth à l'arrivée de Monsieur Alfred Dupuis, comme curé, qui fit venir avec lui, peu de temps après son arrivée, son frère, prêtre, Monsieur l'abbé Hildège Dupuis.

Il est très regrettable que le second cahier de M. le Chanoine A.C. Dugas soit introuvable puisqu'il devait contenir des biographies de Messires Guyon et A. Dupuis que M. Dugas avait si bien connus. Quant aux faits paroissiaux, les registres et cahiers des résolutions de la Fabrique sont toujours là pour nous renseigner.

Pour notes biographiques au sujet de M. Guyon, cf. le Semaine Religieuse de Montréal, 19 octobre 1893 et 25 août 1894, 2e Histoire de St-Eustache par M. Edouard de Bellefeuille, publiée dans l'annuaire de Ville-Marie en 1869- P. 128. Le volume est à la bibliothèque du Séminaire de Joliette. Nous avons des copies de toutes ces notices dans notre cartable "Curés de Ste-Elisabeth".)

J.H. Geoffroy, ptre
31 octobre 1958.

VISITES D'EVEQUES A STE-ELISABETH

- | | |
|-------------------------|---|
| 1ère - 9 juillet 1807 | <u>Mgr Octave Plessis</u> , évêque de Québec. |
| 2e - 10 juin 1814 | <u>Mgr Claude Panet</u> , évêque de Saldes et coad. à Québec. Il ordonne la confection d'un coffre-fort à double clef. |
| 3e - 4 juin 1821 | <u>Mgr Jean-Jacques Lartigue</u> , évêque de Telmesse. Il ordonne qu'une lumière brûle jour et nuit devant le S. Sacrement au tabernacle. Mgr Bourget, alors S. diacre était secrétaire. |
| 4e - 14 juin 1826 | <u>Mgr Jean-Jacques Lartigue</u> , évêque de Telmesse. |
| 5e - 4 juillet 1830 | <u>Mgr Jean-Jacques Lartigue</u> , évêque de Telmesse. Il ordonne qu'une carte des messes de fondations soit exposée dans la sacristie. Note: A ce temps-là, les évêques administraient le sacrement de la Confirmation aux enfants agenouillés à la balustrade, en se déplaçant d'une extrémité à l'autre, comme on donne la communion (Témoignage de M. Charles Lévesque - père Ru R.P. Léon Levesque, c.s.v.). |
| 6e - 1er septembre 1837 | <u>Mgr Jean-Jacques Lartigue</u> , 1er évêque de Montréal. Encore prescription au sujet du tableau des messes. |

- 7e - 19 juin 1842 Mgr Ignace Bourget, 2e évêque de Montréal, secr.: C.-H. Morrison, sous-diacre.
- 8e - 12 juillet 1850 Mgr Ignace Bourget, 2e évêque de Montréal, secr.: Urgel Archambault, sous-diacre.
- 9e - 8 juin 1953 Mgr Ignace Bourget, 2e évêque de Montréal, secr.: P. Leblanc ptre.
- 10e - 9 septembre 1857 Mgr Ignace Bourget, 2e évêque de Montréal,
- 11e - 1er juillet 1861 Mgr Ignace Bourget, 2e évêque de Montréal, secr.: Th. Plamondon ptre chanoine. Ordonne que les argents soient retirés et que l'on répare l'intérieur et l'extérieur de l'église au plus tôt. L'usage exclusif de burettes en verre.
- 12e - 8 juillet 1866 Mgr Bourget, évêque de Montréal, secr.: T. Mathieu. Une clôture au cimetière - déjà ordonné par Mgr Lartigue le 4 juillet 1830.
- 13e - 10 octobre 1868 Mgr Bourget, secr. C. Dufresne, acolyte.
- 14e - 29 juin 1873 Mgr Fabre, évêque de Gratianapolis, secr.: Jos Charette eccl. Cette visite fut précédée d'un triduum par les Pêso.m.i
- 15e - 2 juillet 1875 Mgr Chs-Ed. Fabre, évêque de Gratianapolis, secr.: Louis Leduc, sous-diacre. Acheter une chape de couleur verte.
- 16e - 6 juin 1878 Mgr Chs. Ed. Fabre, évêque de Montréal, secr.: Jos. Lefebvre, diacre. le Félicitations aux paroissiens pour leur charité à réparer le désastre causé par l'incendie du couvent - décembre 1876, 2e Bénédiction d'une addition au cimetière en présence de 16 prêtres. Autel principal privilégié.
- 17e - 9 juin 1882 Mgr Fabre, secr.: Alfred Archambault, diacre. Autel privilégié de la Chapelle de Ste-Anne "a Ste-Elisabeth de Bayolle".
- 18e - 22 juillet 1885 Mgr Chs. Ed. Fabre.
- 19e - 10 juin 1888 Mgr Chs. Ed. Fabre, archevêque de Montréal. secr.: W.C. Martin ptre. Le 21 octobre 1888, Mgr Clut o.m.i. du Mackensie visite la paroisse - prêche pour ses missions, fait la quête - \$80.00. En 1888, Mgr Bourget vint quêter pour la cathédrale en construction.
- 20e - 7 juin 1891 Mgr Fabre, alloue seulement les comptes.

21e - 6 juillet 1894

Mgr Fabre, alloue seulement les comptes.

22e - 29 mai 1898

Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, alloue les comptes. Secr.: L.J.-A. Desrosiers, diacre. le Ordonne un baptistère à la sacristie, 2e de mettre de côté les ornements trop vieux, 3e d'augmenter les assurances, elles n'étaient que de \$14,000.00, 4e de planter des arbres sur le terrain de la Fabrique.

23e - 5 juin 1901

Mgr Bruchési, on lui donne \$100.00 pour l'érection de Mgr Ignace Bourget.
1904 - Erection du diocèse de Joliette.

N.B. Ce qui suit est une copie fidèle et exacte du décret d'érection de la paroisse de Ste-Elisabeth tel qu'on peut le voir aux archives de l'Archevêché de Québec. Nous avons copié ce décret en respectant rigoureusement l'orthographe du texte.
J.H.G. ptre

(Note: "Il est question de ce décret à la page 46 de ce cahier")

DECRET D'ERECTION DE LA PAROISSE
DE STE-ELISABETH

Québec, 14 octobre 1834.

Joseph Signay

par la miséricorde de Dieu et la Grâce du St-Siège, évêque catholique de Québec.

A tous ceux qui les présentes verront savoir faisons que vu la requête présentée à notre illustre prédécesseur en date du quatorze novembre mil huit cent trente-un, au nom et de la part des tenanciers des parties des seigneuries de Lanoraie, de Dautraie et de Berthier connues vulgairement sous le nom de Ste-Elisabeth, comté de Berthier, district de Montréal, demandant l'érection en paroisse des dites parties de seigneuries pour les raisons y énoncées: la commission de notre illustre prédécesseur en date du vingt-cinq du même mois, chargeant Monsieur Louis Lamotte, archiprêtre et curé de Ste-Geneviève de Berthier, de se transporter sur les lieux après avertissement préalable, de vérifier les énoncés de la requête sus-mentionnée, et d'en dresser un procès-verbal de commodo et incommodo; vu aussi les certificats signés Olivier Cornellier, G. Rolland, not. et Joseph Blais, d'une annonce faite le huit décembre de la même année, aux habitans réunis pour le service divin, aux églises du dit lieu de Ste-Elisabeth, de Ste-Geneviève de Berthier et de St-Joseph de Lanoraie, convoquant, les habitans des dites parties de seigneuries à une assemblée pour le lendemain auprès de l'église du dit lieu de Ste-Elisabeth; enfin le procès-verbal de commodo et incommodo du dit Monsieur Louis Lamotte, en date du neuf du dit mois de décembre aussi de la même année, constatant et vérifiant dans toutes leurs parties les faits énoncés dans la requête sus-datée; en conséquence nous avons érigé et érigeons par les présentes en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de Ste-Elisabeth, Reine de Hongrie, dont la fête se célèbre le dix-neuf novembre, les susdites parties des seigneuries de Lanoraie, de Lavaltrie et de Berthier comprenant une étendue de territoire de figure irrégulière d'environ neuf milles de profondeur, borné comme suit; savoir: vers le nord-est à la paroisse de Ste-Geneviève de Berthier jusqu'à la rivière de l'Assomption; vers le sud-Ouest et le nord-Ouest à la dite rivière l'Assomption,